



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

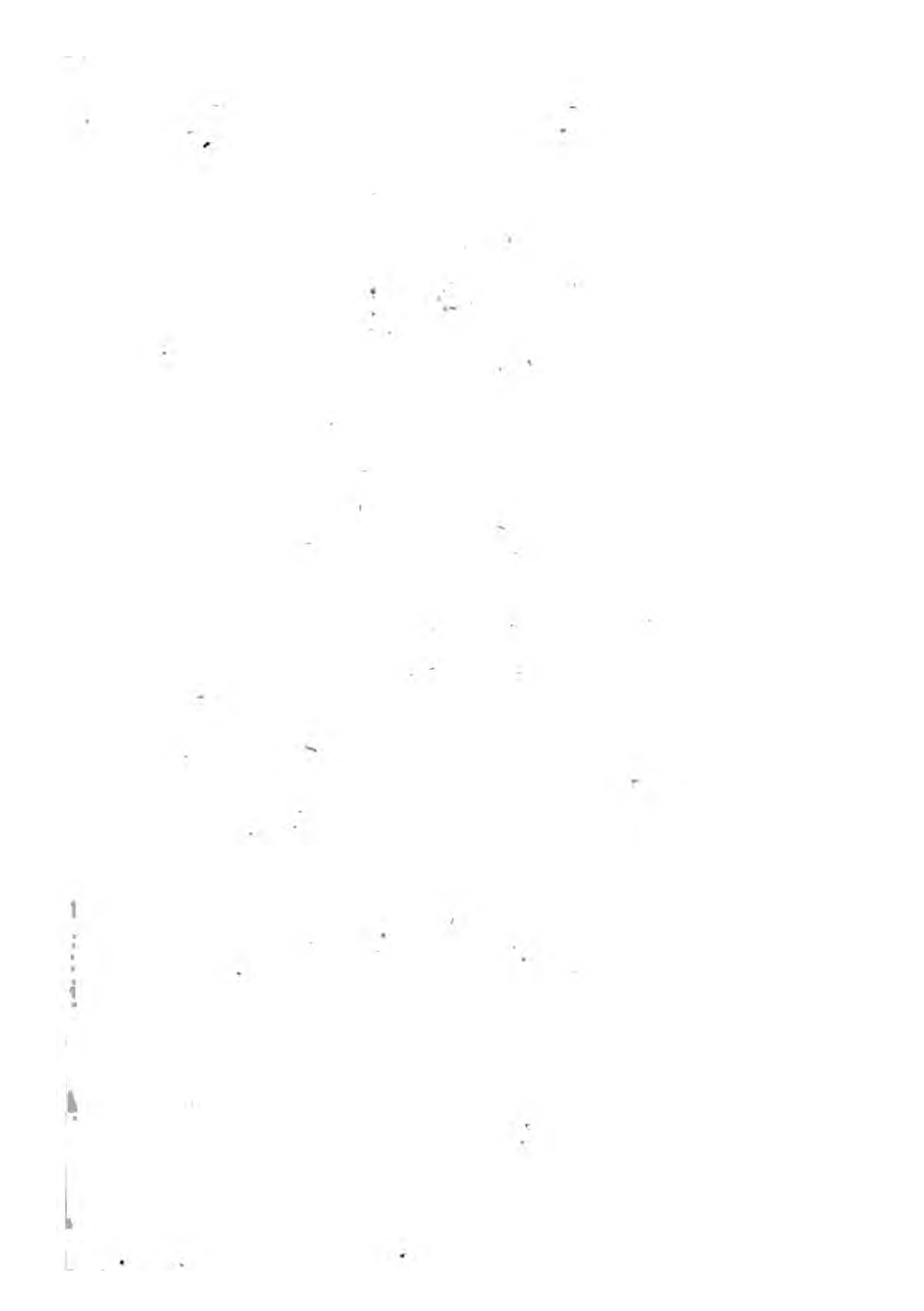


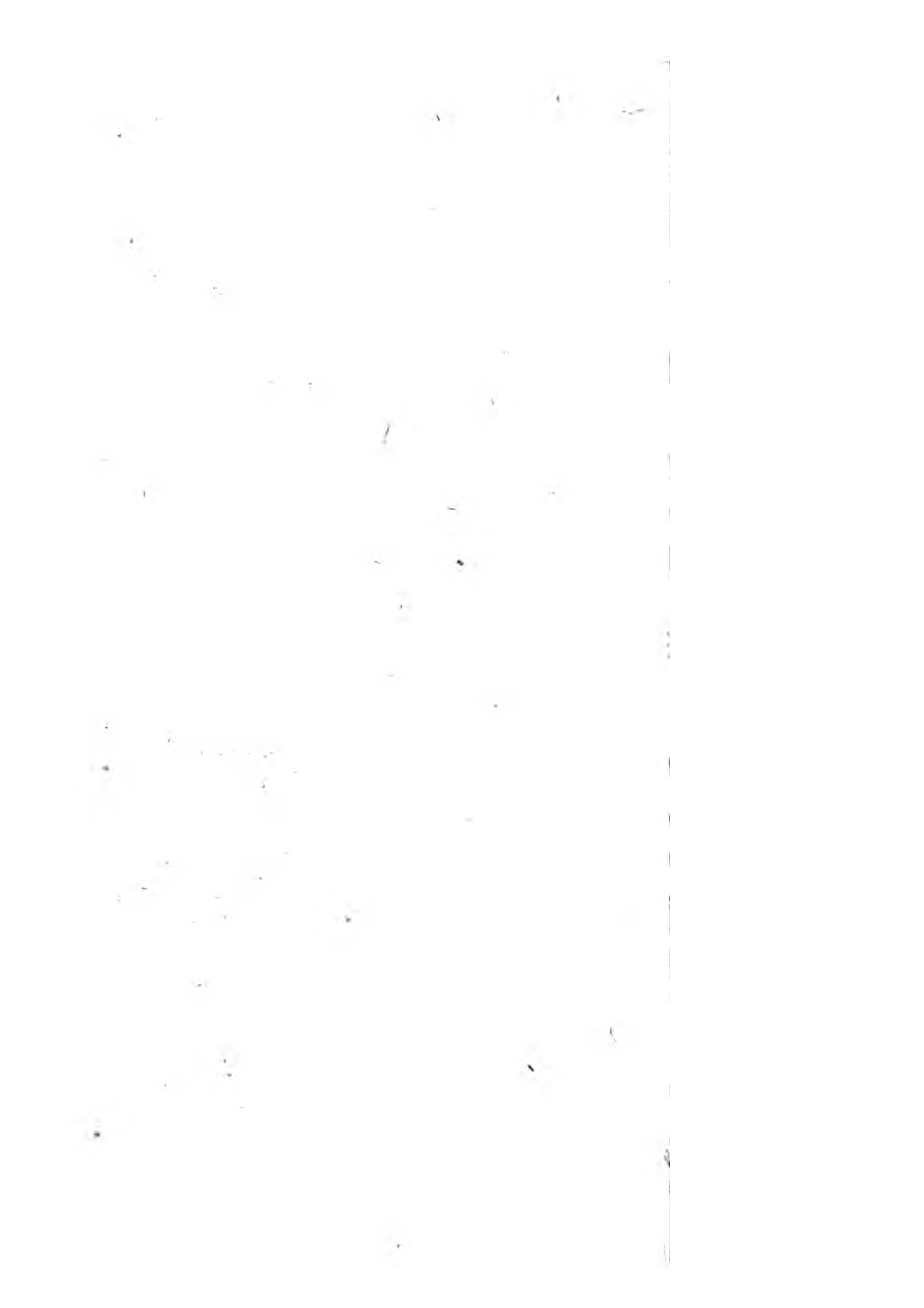


66

Per. 391175.  $\frac{291}{19}$





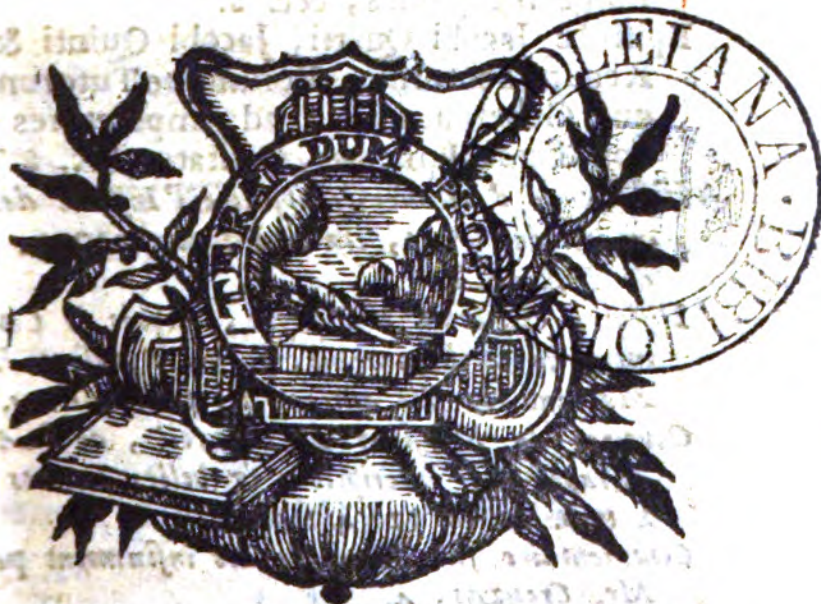


BIBLIOTHEQUE  
**ANCIENNE**  
ET  
**MODERNE.**

Pour servir de suite aux  
BIBLIOTHEQUES  
UNIVERSELLE ET CHOISIE.  
Par **JEAN LE CLERC.**

**TOME XIX.**  
**POUR L'ANNE'E MDCCXXIII.**

*Partie Premiere.*



A AMSTERDAM,  
**Chez les FRERES WETSTEIN.**

**M DCC XXIII.**



## LIVRES NOUVEAUX

*Qui se trouvent*

Chez les FRERES WETSTEIN.

**S**ynopsis Universæ Medicinæ Practicæ five, Doctissimorum Virorum de morbis eorumque causis ac remediis Judicia: praxi & observationibus confirmata & non nihil aucta, auctore J. Allen. Editio Secunda 8.

Philosophiæ Naturalis principia Mathematica. Auctore Isaaco Newtono editio ultima, cui accedit Analysis per Quantitatum Series, Fluxiones ac differentias, cum enumeratione Linearum Tertii ordinis 4.

Rerum Mogunticarum Scriptores, quo continentur Nic. Seratii rerum Moguntinensium Libri quinque, cum annotationibus & Supplemento G. C. Joannis. Excerpta ex P. P. Antverpiensium actis Sanctorum, nec non J. Mabillon. actis Sanctor. ordinis S. Benedicti &c. fol. 2 tom.

Ben. Hederici, Lexicon Manuale Græcum, omnibus sui generis Lexicis, quæ quidem extant, longè locupletius, &c. 8.

Epistolæ Jacobi Quarti, Jacobi Quinti & Mariæ Regum Sæctorum, Eorumque Tutorum & Regni Gubernatorum; ad Imperatores Reges, Pontifices, Principes, Civitates &c. 8 Tom. 1, Histoire de l'Academie appellée l'Institut des Sciences & des Arts, établi à Boulogne 1713, par Mr. de Limiers 8.

Histoire Generale d'Espagne, depuis le Commencement de la Monarchie, jusqu'à present. Tirée de Mariana, & des auteurs les plus celebres. 9. Tom Oeuvres de Monsieur de Turreil, de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres &c. 4. 2 tom. & en 12. 4 tom.

Commentaire sur l'analyse des infiniment petits par Mr. Crouzas, 4.

Voyage de Marseille à Lima, & dans les autres Lieux des Indes Occidentales.

Voyage fait à la Terre Sainte en l'année MDCC. XIX. contenant la description de la Ville de Jerusalem, tant Ancienne que Moderne, avec les mœurs & les Costumes des Turcs.

# T A B L E

## DES LIVRES

*Dont il est parlé dans la 1.  
Partie du*

T O M E X I X .

D E L A

B I B L I O T H E Q U E

A N C I E N N E E T M O D E R N E .

- I. *EX*trait du dernier Tome des Actes  
publics d'Angleterre. I
- II. Dictionnaire de la Bible par le P.  
CALMET. 105.
- III. Dissertations du même. 138.
- IV. Histoire de Timur Beg, par  
SCHEREFEDDIN. 144.
- V. Histoire Générale du Mogol par le  
P. CATROU. 193.
- VI. Histoire de la Conquête de la  
Chine, par D. JUAN DE PALA-  
FOX. 204.
- VII. Sermons de Mr. SCHERLOCK  
214.
- VIII. Sermons de Mr. OSTER-  
VALD.
- IX. Du

## TABLE DES LIVRES

- IX. *Du Juge Competent des Ambassadeurs de la traduction de Mr. BARBEIRAC.* 221.
- X. *Epitres de CALVIN & d'autres, publiées par Mr. LIEBIUS.* 225.
- XI. *Histoire de Joseph, le Charpentier, en Arabe, publiée par Mr. WALLIN.* 233.

BIBLIOTHEQUE  
 ANCIENNE  
 ET  
 MODERNE.

---

## ARTICLE I.

*Extrait du XVII. & dernier Tome  
 du Recueil des Actes Publics d'An-  
 gleterre.*

**L**E reste du Règne de Ja-  
 ques I. contient cinq ma-  
 tieres principales, auxquel-  
 les les Actes les plus im-  
 portans du XVII. Tome des Actes  
 Publics se rapportent; savoir, 1. les  
 brouilleries du Roi avec le Parle-  
 ment: 2. la protection des Catholi-  
 ques en Angleterre: 3. les affaires de  
 l'Electeur Palatin, gendre du Roi: 4 la  
 Négociation du Mariage du Prince  
 de Galles, avec l'Infante d'Espagne:  
 5. le Mariage de ce même Prince, a-  
 vec une Princesse Françoisse. Il seroit  
*Tome XIX. P. 1. A à*



à souhaiter, pour une plus grande clarté, que ces matières pussent être traitées chacune à part, selon la méthode des Extraits précédens. Mais elles sont dans une telle dépendance, l'une de l'autre, qu'il ne me paroît guère possible d'en faire des Articles différens, sans s'engager dans des répétitions continuelles. Par cette raison, on changera de Méthode, dans ce dernier Extrait, & l'on rapportera, sur chaque année, ce qu'il y a de plus important, dans chacun des cinq Articles, dont on vient de parler. Par ce moyen, on aura la liberté de faire entrer dans cet Abregé, certaines choses, qui n'ont point de liaison avec ces Articles.

*Année MDCXVII.*

MARC-ANTOINE DE DOMINIS, Archevêque de Spalatro, en Dalmatie, homme chargé d'années & d'embonpoint, se rendit en Angleterre exprès, pour y embrasser la Religion Protestante. Le Roi lui fit beaucoup de bien; mais, dans la suite, ce même Prélat s'étant laissé persuader d'aller à Rome, dans l'espérance d'y être fait Cardinal, y fit abjuration de

la Religion, qu'il avoit embrassée en Angleterre. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût jetté dans un cachot de l'Inquisition, où il mourut, & qu'après sa mort, on ne fît brûler son corps publiquement.

*Jaques* ne se contentant pas de tenir les Presbyteriens fort bas, en Angleterre, s'entêta du dessein d'obliger les Ecoffois à se conformer à la Discipline de l'Eglise Anglicane. Mais connoissant les difficultez, qu'il y avoit à obtenir cela, tout d'un coup; il se contenta d'envoyer d'abord en Ecoffe, quatre Articles, d'une assez petite importance; afin qu'on les inserât dans les Canons de l'Eglise. L'Assemblée Générale des Eglises d'Ecoffe, connoissant quelle étoit la pensée du Roi, refusa d'inserer ces quatre articles dans les Canons. Ce n'étoit pas qu'elle crût qu'ils fussent seuls un sujet légitime de séparation, entre l'Eglise d'Ecoffe & l'Eglise Anglicane; mais parce qu'elle prévoyoit la conséquence, que le Roi en vouloit tirer, pour faire de nouvelles demandes, ou plutôt de nouveaux commandemens. Ce refus obligea le Roi à faire un voyage en Ecoffe où il traita cette matiere d'une maniere fort ex-

traordinaire; en supposant toujours son principe favori, qu'un Roi pouvoit faire tout ce qu'il vouloit. Il obtint d'abord du Parlement, qu'on nommeroit des Commissaires, pour examiner ses demandes; & d'abord, il en nomma lui-même trois, qui lui étoient dévouez, sans vouloir permettre que le Parlement se mêlât de cette nomination. Ces Commissaires décidèrent d'abord, que le Roi, avec les avis des Evêques, pouvoit faire tous les Changemens, qu'il jugeroit à propos, dans la Discipline de l'Eglise. Mais les Ministres Réformez protestèrent contre cette décision, & demandèrent une Assemblée Générale. Le Roi ne vouloit point l'accorder; il fit même mettre en prison quelques-uns des Ministres. Mais enfin, comprenant qu'il n'étoit nullement en état de se faire obéir, si ce qu'il demandoit n'étoit pas autorisé par une Assemblée Générale; il en accorda une, & il eut la mortification de voir rejeter ses articles. Irrité de ce refus, il fit arrêter les gages ordinaires des Ministres, & enfin il fit tenir à *Perth* une autre Assemblée, qui se soumit à sa volonté.

Quand

*Ancienne & Moderne.* 5

Quand le Roi fut de retour en Angleterre, & pendant qu'il étoit encore en chemin, pour se rendre à Londres; on lui présenta une Requête de la part des Domestiques, Laboureurs, gens de métier, & autres; pour lui demander la permission de jouer, d'aller au cabaret, en un mot, de se divertir le Dimanche, après le service divin. On lui fit entendre, que les Puritains s'opposoient à ces sortes de divertissemens; à cause de l'opinion superstitieuse, où ils étoient, touchant le Dimanche, lequel ils affectoient d'appeller toujours le jour du Sabbath. Le Roi non seulement accorda cette Requête, mais il fit même un Livre, pour faire voir l'innocence de ces sortes de divertissemens, dans ce jour-là, & ordonna qu'il fût lu publiquement, dans toutes les Eglises du Royaume. Les Ministres, qui refuserent de les lire, furent regardés, comme *Puritains*, & punis par la Haute Commission.

Le Comte de *Buckingham* Favori du Roi, étoit devenu tout-puissant. C'étoit lui, qui gouvernoit le Royaume. Il dispoit de toutes les charges, en faveur de ses amis, de ses Créatures, & sur tout de ses Parens, qui



étoient en fort grand nombre. *Samé-*re, qui étoit remariée avec le Chevalier *Compton*, étant Catholique, obtenoit tout ce qu'elle vouloit, en faveur de ceux de sa Religion, qui en conçurent de grandes espérances. Aussi en vint-il un fort grand nombre dans le Royaume, depuis le tems dont je parle, jusqu'à la fin de ce Règne.

Le Chevalier *Rawleigh*, de qui j'ai parlé dans l'Extrait précédent, ayant trouvé le moyen d'équiper douze vaisseaux, en vertu de la Patente que le Roi lui avoit accordée, alla tout droit à la *Guyana*; où il ne trouva point la marque, qu'il avoit laissée sur la côte. Il ne laissa pas de détacher cinq Vaisseaux, qui remontèrent la rivière d'*Orenoque*. Les Anglois ayant voulu aller à terre, les Espagnols de ces quartiers-là s'y opposèrent; mais ils furent repouffez, jusqu'à la Ville de *St. Thomas*, dont les Anglois se saisirent, & y mirent garnison. Ensuite les Anglois s'avancèrent dans le pais, pour chercher la mine tant désirée. Ne l'ayant pas trouvée, ils allèrent rejoindre le Chevalier *Rawleigh*, qui se vit contraint par ceux, qui l'avoient accompagné, & qui étoient

très-

très-mécontents de ce voyage, de remettre à la voile, pour retourner en Angleterre. Il ne fut pas plutôt à terre, que le Roi le fit arrêter & conduire à la Tour, sur les instances du Comte de *Gondemar*, Ambassadeur d'Espagne; qui lui fit entendre, que la négociation du mariage se romproit infailliblement, si on ne donnoit pas au Roi son Maître une satisfaction convenable de l'attentat du Chevalier *Rawleigh*. Le Roi, pour se justifier, protesta que, par sa Patente, il avoit expressément défendu à *Rawleigh* de rien attenter contre les Sujets du Roi d'Espagne. Il n'y avoit pourtant, dans cette Patente, qui se trouve dans le XVI. Tome du Recueil des Actes Publics, aucun mot du Roi d'Espagne, ni de ses Sujets. Il est vrai que le Roi supposant, dans cette même Patente, que le Chevalier alloit dans un pais habité par des Sauvages, on en pouvoit, en quelque manière, inférer une pareille défense. Quoi qu'il en soit, *Rawleigh* fut sacrifié au Mariage, & eut la tête coupée à l'âge de soixante & dix neuf ans; non pour l'attentat qu'il avoit commis contre les Espagnols, mais en vertu de la sentence prononcée contre lui, quatorze ans auparavant.

*Année MDCXVIII.*

LE peuple en général, se plaignoit beaucoup du gouvernement du Roi, & de la conduite du favori, qui fut fait dans l'année 1618. Marquis de *Buckingham*, & peu de jours après, Grand Amiral, par la démission du Comte de *Nottingham*. On se plaignoit, que les charges étoient vendues au plus offrant; qu'on n'entendoit à la Cour, que des juremens horribles, & que le Roi lui-même n'étoit pas exempt de ce défaut; qu'on n'y faisoit consister la Religion, qu'à n'être pas *Puritan*; c'est-à-dire, à ne s'opposer point au pouvoir absolu du Roi; que ceux, qui ne pouvoient approuver le Despotisme, étoient persecutez, par la Haute Commission, comme *Puritains*; que les *Papistes* étoient non seulement tolérez, mais que même ils possédoient les meilleures charges de la Cour & du Royaume; & que le Roi alloit marier le Prince son fils, avec une Princesse *Papiste*. Le Roi de son côté, n'étoit pas moins mécontent d'apprendre que le peuple osât gloser sur sa conduite, & particulièrement sur le mariage du Prince

Prince son fils , qu'il avoit extrêmement à cœur.

Il est pourtant certain que la Cour d'Espagne n'avoit alors aucune envie de conclurre ce mariage. Son unique but étoit d'empêcher le Roi d'Angleterre de se mêler de l'affaire de la Succession de Cleves. Car quoi que *Jaques* eût fait un Traité , avec les Princes Allemans, intéressés dans cette succession, pour leur fournir six mille hommes ; ce Traité ne leur apportoit aucun avantage réel , puisque ces six mille hommes étoient les mêmes , qui étoient déjà au service des Etats Généraux. Il y avoit deux ans, que la négociation de ce Mariage étoit entamée , sans qu'il y eût rien d'avancé. Mais enfin , la Cour d'Espagne craignant que *Jaques* ne se rebutât, sembla entrer plus sérieusement dans cette négociation. Comme le Prince & l'Infante étoient de deux différentes Religions, il fut convenu, que ce qui regardoit la Religion seroit réglé, avant toute autre chose. Après bien des difficultez , on convint enfin de cinq articles, pour assurer à l'Infante la liberté de conscience , & le libre exercice de la Religion , d'une manière convenable à sa Dignité



& à sa naissance. Je n'en rapporterai ici que deux, les trois autres n'ayant rien de fort extraordinaire.

Le premier portoit, *qu'avant que de célébrer le mariage, on obtiendrait une dispense du Pape, à la seule sollicitation du Roi d'Espagne.*

Par le moyen de cet article, la négociation traîna encore cinq ans. Par le second, il étoit convenu, *que si les enfans, qui naîtroient de ce Mariage, venloient être Catholiques, cela ne leur porteroit aucun préjudice, pour la succession à la Couronne.*

Ces Articles ayant été envoyez au Roi, il les signa, & les renvoya en Espagne; mais le mariage n'en fut pas plus avancé. De nouvelles raisons obligèrent la Cour d'Espagne à tirer cette affaire en longueur.

Je veux parler des troubles de Bohême, de l'origine desquels je ne dirai qu'un mot, parce qu'elle est assez connue. Matthias étant parvenu à l'Empire, & à la Couronne de Bohême, après la mort de *Rodolphe II.* son frère, adopta le Prince *Ferdinand* son Neveu, & le fit élire Roi de Bohême; ayant trouvé le moyen d'exclure du nombre des électeurs, non seulement les Protestans du Royaume,

me,

me, mais encore les Etats de Silesie, de Moravie, de la Haute & Basse Lusace, pais incorporez à la Boheme. Sous le Règne de Matthias, les privilèges du Royaume de Boheme furent si ouvertement violez, que les Etats se portèrent enfin à jetter, par les fenêtres du Château de Prague, trois Officiers de l'Empereur. Cette action produisit une guerre, entre l'Empereur & les Etats. Le Cardinal *Albert* leva une armée, dans les Pais-bas, pour le secours de l'Empereur, & en donna la conduite au Comte de *Bucquoi*, & les Etats de leur côté, se préparèrent à la défense. Comme les Etats de Boheme, ou du moins la plupart des Députez, étoient Protestans, de la Communion qu'on appelloit en ce pais-là *sub utraque*; il y avoit beaucoup d'apparence, que cette guerre particulière se changeroit enfin en une guerre générale de Religion. Cela fut cause que la Cour d'Espagne sachant combien le secours de l'Angleterre pouvoit être avantageux aux Protestans, continua d'amuser le Roi *Jacques* de l'espérance d'une prompte conclusion du Mariage, afin de l'empêcher de se mêler des affaires de Boheme. *Jacques* donna dans ce piège,

& se contenta d'envoyer le Comte de *Carlisle*, en ambassade à l'Empereur, pour tâcher d'assoupir ces différens, mais sa peine fut inutile. Dans la suite, il ne voulut jamais prendre part efficacement aux affaires de Bohême; non pas même lorsque l'Electeur Palatin, son gendre, s'y trouva particulièrement intéressé, comme on le verra tout-à-l'heure. Cependant, le peuple d'Angleterre murmuroit beaucoup de ce que le Roi s'obstinoit à vouloir marier le Prince, avec une Princesse Papiste, fille d'un Ennemi mortel de la Religion Protestante. Mais les Catholiques triomphoient, en voyant qu'ils alloient avoir un si puissant Protecteur.

*Année MDCXIX.*

LA Reine, femme du Roi *Jacques*, mourut au Mois de Mars, de l'année 1619. & peu de tems après, le Roi lui-même fut attaqué d'une maladie, dont il eut beaucoup de peine à revenir.

L'Empereur *Matthias* étant mort, dans le même tems, les Etats de Bohême refusèrent de reconnoître *Ferdinand* pour leur Roi, & s'opposèrent

rent fortement à la sommation, qui lui fut faite par l'Archevêque de Mayence, de se trouver, comme Roi de Bohême & Electeur, à l'élection d'un nouvel Empereur. Mais malgré leurs oppositions, *Ferdinand* fut, non seulement reconnu par la Diète, pour Roi de Bohême; mais il fut même élu Empereur, le 28. d'Août 1619. Mais les Etats, bien loin de le reconnoître pour Roi de Bohême, offrirent leur couronne à l'Electeur Palatin; qui l'accepta sans balancer, & avant que d'en avoir donné avis au Roi son Beau-père. Il ne laissa pourtant pas de lui envoyer le Baron de Dhona, pour lui demander son sentiment; mais ce n'étoit qu'un simple compliment, puisqu'il n'attendit pas sa réponse. Dès que *Jaques* eut reçu la première nouvelle de cette élection, il assembla extraordinairement son Conseil; pour délibérer, s'il étoit expedient que l'Electeur Palatin acceptât la Couronne de Bohême, qui lui étoit offerte. *Abbot*, Archevêque de Cantorbéry, ne pouvant se trouver à ce Conseil, à cause de la goutte, écrivit à un des Secretaires d'Etat, que son avis étoit pour l'acceptation; mais le Roi & le Conseil furent d'un au-



tre sentiment, & décidèrent que l'Electeur devoit refuser la Couronne. Ce n'est pas qu'ils eussent examiné cette affaire, par rapport à l'Electeur même, mais leur décision étoit fondée sur le génie du Roi, & sur ce qu'il croyoit être de son intérêt; comme si l'Electeur devoit se régler uniquement là-dessus. Le Roi, sans se donner le tems d'examiner la Constitution du Gouvernement de Boheme, ni les privilèges des Etats, matière qui lui étoit très-odieuse, décida que les Etats de Boheme étoient des Rebelles, & que par conséquent, l'Electeur son gendre ne pouvoit pas légitimement accepter la Couronne, qu'ils lui offroient. Il sentit, dans la suite, l'objection qu'on pouvoit tirer contre son sentiment, de ce défaut d'examen, & y répondit en disant, que c'étoit une chose trop difficile pour lui: qu'il faudroit feuilleter beaucoup de volumes de l'Histoire de Boheme, & que n'étant pas établi pour Juge, il lui suffisoit de savoir que *Ferdinand* avoit été reconnu, pour successeur présomptif de *Matthias*, & couronné à Prague; pour regarder comme des Rebelles ceux, qui s'opposoient à son autorité. C'est  
ain-



*Ancienne & Moderne.* 15

ainsi qu'il avoit raisonné, dans l'affaire des Provinces Unies des Pays-Bas, contre l'Espagne. Mais ce n'étoit pas là la principale raison de sa décision; il en avoit une autre beaucoup plus forte. C'étoit, que n'ignorant pas la liaison étroite, qu'il y avoit entre les deux branches de la Maison d'Autriche; il craignoit que l'acceptation de la Couronne de Bohême ne portât un obstacle invincible au mariage du Prince de Galles, avec l'Infante d'Espagne.

Pendant qu'on déliberoit en Angleterre, sur cette affaire, l'Electeur Palatin accepta la Couronne, qui lui étoit offerte, & dépêcha incontinent au Baron de Dhona, un Exprès qui l'atteignit en chemin; pour lui ordonner de l'excuser auprès du Roi son Beau-père, de ce qu'il avoit accepté la Couronne, sans attendre son approbation. *Jacques* fut extraordinairement irrité contre l'Electeur, de ce qu'il avoit ainsi rompu ses mesures, par cette démarche précipitée, & ne voulut jamais le reconnoître pour Roi de Bohême. Au contraire, il s'obstina toujours à traiter les États de Rebelles, & se mit en tête d'obliger le Prince son gendre à renoncer

à la Dignité qu'il avoit acceptée, à quoi néanmoins, il ne put jamais réussir. Son but étoit de faire comprendre au Roi d'Espagne, qu'il n'avoit aucune part à cette acceptation, afin que la négociation du Mariage ne fût pas interrompue. La Cour d'Espagne se servit utilement de la disposition, où le Roi Jaques se trouvoit, pour continuer à l'amuser de l'espérance de voir bien-tôt le Mariage conclu. Elle fit même entendre à *Cottingham*, Ambassadeur d'Angleterre, que si la dispense de Rome se faisoit trop long-tems attendre, on s'en passeroit. *Cottingham* ne donna point dans ce piège. Il écrivit au Roi, que la Cour d'Espagne n'avoit dessein que de l'amuser, & lui conseilla de rompre cette négociation. Mais bien loin de suivre ce conseil, Jaques lui ordonna de la continuer, & de dire expressément au Roi d'Espagne, de sa part, qu'il désavouoit l'action de l'Electeur Palatin. Philippe répondit, qu'il étoit très-aise de voir le Roi son Frère, dans cette disposition, & que rien n'étoit plus capable de hâter la conclusion du Mariage.

*Année MDCXX.*

ON ne peut guère voir de conduite plus étrange, que celle que *Jaques* tint dans cette affaire, qui commençoit à intéresser toute l'Europe. La plûpart des Princes Protestans d'Allemagne prenoient le parti de *Frideric*, & les Catholiques se joignoient à l'Empereur. Ainsi, vraisemblablement, une guerre de Religion étoit prête à s'allumer en Allemagne. *Jaques* étoit le plus puissant Prince Protestant, & Beau-père de *Frideric*, & néanmoins, il demouroit neutre. Il ne se contentoit pas d'être neutre, il blâmoit même ouvertement son Gendre d'avoir accepté la Couronne de Bohême; & avec tout cela, il se mit en tête de se faire nommer Arbitre de ce différend; comme si aucun des deux Partis n'avoit pas la moindre raison de le tenir pour suspect. Il ne faut donc pas s'étonner s'il ne réussit point, dans un dessein si chimérique; qui ne laissa pourtant pas de lui coûter beaucoup, à cause des fréquentes Ambassades qu'il envoya en Allemagne, pour en venir à bout. Son but secret étoit d'empêcher que cet-

te

te affaire ne portât obstacle au mariage du Prince son Fils. Dans cette vûë, il faisoit tous les efforts possibles, pour persuader à l'Empereur & au Roi d'Espagne, qu'il ne devoit point leur être suspect; puisqu'il désavoüoit l'action de son Gendre, & qu'il offroit même, ou de le porter à renoncer à la Couronne de Bohême, ou en cas de refus, d'employer la force pour l'y contraindre. D'un autre côté, il envoya *Weston & Conway* à Prague, où *Frideric* avoit été déjà couronné; pour porter ce Prince à quitter cette Couronne, qu'il venoit de recevoir. Le véritable motif de toutes ces démarches étoit la crainte, que cette affaire ne portât obstacle au mariage du Prince son fils, & ne le privât par conséquent d'une dot de deux millions, qu'on lui avoit fait espérer. Quelque recherche, que j'aye pû faire, je n'ai pu trouver nulle part de quelle espèce de monnoye devoient être ces deux millions.

*Frideric* étant très-mécontent du Roi son Beau-père, alloit toujours son chemin, & sachant bien qu'il seroit bien-tôt attaqué, il se mettoit en état de se défendre, avec les secours de ses Alliez. L'Empereur en faisoit

soit de même, sans faire beaucoup d'attention aux propositions du Roi d'Angleterre; qu'il se contentoit d'amuser, sans répondre rien de positif à ses demandes. *Philippe III.* de son côté, rendoit à l'Empereur un service signalé, en entretenant le Roi *Jaques* dans l'espérance de voir bien-tôt arriver la dispense de Rome. Le Comte de *Gondemar*, son Ambassadeur à Londres, lui avoit fait entendre, que *Jaques* ne se résoudroit jamais à donner du secours à l'Electeur, pendant qu'il auroit la moindre espérance de conclurre le mariage. Cet Ambassadeur tenoit le Roi si fortement enchainé, par cette espérance, qu'il lui faisoit faire tout ce qu'il vouloit. Il n'avoit qu'à le menacer d'une rupture, pour l'empêcher de faire aucune démarche, qui fût désagréable au Roi d'Espagne.

Mais *Philippe* ne se contentoit pas de rendre ce service secret à l'Empereur. Non seulement il fit marcher à son secours les troupes, qu'il avoit en Italie; mais il fit même lever une armée dans les Pais-bas. pour envahir le Palatinat, sous la conduite de *Spinola*. *Jaques* fut informé, par les Etats Généraux, de la levée de ces trou-



pes, & de leur destination ; mais il ne pouvoit se résoudre à prendre les armes sur de simples soupçons, pour sauver les Etats de son Gendre ; ou plutôt il cherchoit à se tromper lui-même, pour n'être pas obligé d'entrer dans cette guerre. Il se contenta donc de donner ordre à *Edmond*, son Envoyé à Bruxelles, de demander à l'Archiduc la cause de cet armement. L'Archiduc répondit, que le Roi d'Espagne ayant envoyé ses ordres à *Spinola*, c'étoit à ce Général qu'il falloit s'adresser. *Spinola* répondit, que ses ordres étoient cachettez; qu'il ne pouvoit les ouvrir, que quand il feroit en marche ; & que si l'Envoyé vouloit le suivre, il en pourroit alors être informé. Il falloit s'aveugler soi-même, pour ne pas s'apercevoir que cette armée étoit destinée, contre le Palatinat, & néanmoins, *Faques* se reposoit toujours sur la bonne foi du Roi d'Espagne, comme s'il eût été impossible que ce Prince eût voulu le tromper ; ou plutôt, il y a beaucoup d'apparence, qu'il vouloit bien s'abuser soi-même. Il avoit formé deux projets, le premier, de n'avoir jamais la guerre avec personne ; le second, de marier son Fils avec  
l'In-

l'Infante d'Espagne : mais l'Electeur Palatin en acceptant, à son insçu, la Couronne de Boheme, renversoit ces deux projets, autant qu'il dépendoit de lui. On prétendoit, que pour l'amour de l'Electeur, il s'engageât dans une guerre contre l'Empereur, qui ne lui avoit fait aucun mal, & contre l'Espagne, avec laquelle il étoit sur le point de s'allier. Cela ne lui paroissoit ni juste, ni raisonnable. Il aimoit mieux que l'Electeur fût privé de la couronne de Boheme, que de rompre lui-même ses propres mesures ; pour conserver, à son Gendre, une Dignité qu'il ne pouvoit, selon lui, posséder légitimement. C'étoit là le raisonnement secret du Roi *Jacques* ; ainsi qu'il paroît, par toute sa conduite. Mais pour parvenir à son but, il prenoit un chemin, qui ne faisoit que l'en éloigner ; en le persuadant mal à propos, premièrement, que le Roi de Boheme feroit tout ce que lui conseilleroit un Beau-père, que ses Courtisans appelloient le *Salomon de son siècle* ; secondement, que l'Empereur & le Roi d'Espagne prendroient une entière confiance en lui.

Cependant *Spinola* étant sur le point de se mettre en marche, pour aller  
enva-

envahir le Palatinat, les Clameurs du peuple & des Courtisans, qui ne pénétraient pas les secrètes intentions du Roi, lui arrachèrent enfin son consentement, pour la levée de deux-mille-cinq-cens hommes; qui eurent ordre de marcher vers le Palatinat, sous la conduite d'*Horace de Vere*. Mais cela n'empêcha pas que le Roi ne persistât, dans le dessein de terminer cette affaire, par les voyes de la douceur; c'est-à-dire, en obligeant *Frideric* à renoncer à la Couronne de Bohême; car c'étoit là le plan, qu'il avoit formé. Pour cet effet, il avoit envoyé *Edouard Wotton* en Allemagne, pour exhorter tous les Princes à la paix, & pour offrir sa médiation à l'Empereur. Mais cette ambassade ne produisit aucun fruit, parce que *Jacques* ne se mettoit pas en état de se faire considérer, & que tous ses efforts ne consistoient qu'en paroles, en raisonnemens, en exhortations; moyens peu efficaces, dans des affaires de cette nature.

Il y avoit, dans le Bas Palatinat, une armée commandée par le Margrave d'*Anspach*, & composée des alliés du Roi de Bohême, qui avoit emmené avec lui toutes ses propres troupes

pes en Bohême. Ce fut à cette armée que les 2500. Anglois se joignirent, pendant que Spinola entroit d'un autre côté dans le Palatinat, où il s'empara de quelques petites places. Les deux armées ennemies ne firent rien de considérable, en ce pais-là, pendant cette première Campagne, qui ne se commença qu'au mois de Septembre ; mais il se frappa un plus rude coup en Bohême.

*Frideric* ayant été mis au ban de l'Empire, l'Electeur de Saxe, le Duc de Bavière & *Spinola* furent commis, pour l'exécution du ban Impérial. Pour engager le premier dans ses intérêts, l'Empereur lui avoit cédé la Haute Lusace, pourvû qu'il en fît lui-même la conquête. Ainsi, dès le mois de Septembre, l'Electeur de Saxe entra dans cette Province, avec une armée de vingt-mille hommes, & la soumit en très-peu de tems. Ensuite, le Duc de Bavière & *Bucquoi* entrèrent en Bohême & s'approchèrent de Prague, où *Frideric* se tenoit avec son armée. A leur approche, il sortit de la ville, avec ses troupes, & la bataille se donna au commencement de Novembre. Elle fut funeste à *Frideric*, dont l'armée fut mise en dé-



déroute, & qui se vit contraint d'abandonner Prague & de se retirer en Hollande.

L'affaire de Bohême étant finie, par cette bataille, il ne fut plus question de soutenir Frideric, sur le trône; mais de sauver le Palatinat, qui étoit menacé d'une puissante invasion. Il étoit naturel que *Jaques* fît quelques efforts, pour sauver du moins les Etats de son Gendre & de ses Enfants. C'étoit une résolution, que tout le monde tâchoit de lui inspirer. Mais le Comte de *Gondemar*, qui s'étoit rendu Maître de son esprit, lui fit entendre, que la dispense du Pape, pour le Mariage, étant sur le point d'être expédiée, ce seroit la retarder, que de faire la guerre à l'Empereur, qui étoit proche parent du Roi d'Espagne; qu'il valloit mieux traiter cette affaire épineuse par la douceur; que le Roi d'Espagne étant sur le point de donner sa Fille au Prince de Galles, regarderoit les intérêts du Prince Palatin comme les siens propres, & ne souffriroit pas qu'il perdît le Palatinat; que quand même l'Empereur se rendroit Maître de ce pais là, il y avoit une bonne voye, pour sortir de cette affaire, avec honneur, des deux

cô-



côtez. C'étoit qu'en faveur du Mariage, l'Empereur pourroit faire présent du Palatinat à l'Infante, qui le donneroit au Prince son époux, & que le Prince pourroit le restituer à son Beau-frère. *Faques* recevoit tout cela, pour argent comptant; comme si effectivement, il avoit eu une promesse positive de l'Empereur & du Roi d'Espagne, que tout se feroit, selon le projet de l'Ambassadeur. Cela fut cause qu'il s'entêta de plus en plus, de la pensée, que le meilleur moyen pour sauver le Palatinat, c'étoit de s'entretenir, en bonne intelligence, avec les Cours de Vienne & de Madrid. C'est une foiblesse, que tous les Historiens lui attribuent. Pour moi, je croi qu'il y avoit encore quelque chose de plus. C'est qu'il feignoit de se laisser amuser, pour n'être pas obligé d'entrer dans cette guerre. Il n'étoit nullement guerrier, & d'un autre côté, il craignoit de ne pouvoir accorder les besoins continuels de la guerre, avec le dessein qu'il avoit de ne convoquer plus de Parlement. En mettant en balance la perte des Etats de son Gendre, qui étoit encore incertaine, & qui même, selon lui, pouvoit être réparée par le

mariage de son Fils, avec la nécessité de mandier de l'argent de la Chambre des Communes; il aimoit mieux courir le premier risque, que le second.

Cependant, comme le Roi favoit bien que toute l'Angleterre regardoit, avec étonnement & avec indignation, son indolence, par rapport au Palatinat; il jugea qu'il pourroit se servir de ce prétexte, pour amasser de l'argent, dont il avoit un extrême besoin. Dans cette vûë, il déclara au Conseil, que son intention étoit de tenter les voies de la douceur, pour sauver les Etats de son Gendre; mais que si ses propositions étoient rejetées, il étoit résolu d'employer les armes. En effet, le Conseil fit, peu de tems après, quelques démarches, pour faire comprendre, qu'on alloit se préparer à la guerre. Sur cela, le Comte de *Gondemar* écrivit au Marquis de *Buckingham*, pour le prier de lui faire savoir quelle étoit l'intention du Roi. La réponse du Favori fut une longue apologie de la conduite du Roi, dans laquelle il fit voir, qu'il avoit agi, avec toute sorte de candeur, en défavoüant l'action de son Gendre, par rapport à la Couronne de

B ohe-

Bohème. Quant au Palatinat, il lui dit, que l'Hiver, qui étoit déjà commencé, donnoit au Roi le temps de faire deux sortes de préparatifs; l'un pour faire en sorte que la paix se pût conclurre, avant l'Été; l'autre pour la guerre, en cas que la paix ne réussît pas. L'Ambassadeur, qui connoissoit le Roi parfaitement, ne fut nullement allarmé de ces prétendus préparatifs de guerre, qui en effet n'aboutirent à rien. Le Roi en prit seulement un prétexte d'exiger une *Bénévolence* de ses Sujets, pour lui aider à défendre le Palatinat. Dans le tems, que le Roi sembloit vouloir se préparer à la guerre, c'étoit l'Ambassadeur d'Espagne, qui le gouvernoit, s'il faut ainsi dire. Il avoit un si grand crédit à la Cour, que les charges les plus considérables s'ôtoient & se donnoient, à sa recommandation.

La Bénévolence n'ayant pas produit ce que le Roi en avoit attendu, à cause du mécontentement du peuple; il se vit enfin réduit à convoquer un Parlement; pour en tirer quelque argent, sous le prétexte spécieux de défendre le Palatinat. Pour mieux faire accroire au Public, qu'il alloit tout de bon se préparer à la guerre,

il établit un Conseil des Officiers les plus expérimentez, pour délibérer sur la manière & sur les moyens de donner du secours à l'Electeur. Cependant, comme le peuple s'émancipoit à parler ouvertement de la conduite du Roi, du Favori, de la Mère du Favori, de la protection qu'on accordoit aux Papistes Récusans, de la vénalité des charges, & du malheureux état du Roi de Bohême, & de ses Enfans; le Roi publia une Proclamation, qui défendoit, sous de rigoureuses peines, de parler des affaires du Gouvernement. Mais cette Proclamation fit un effet tout contraire.

*Année MDCXXI.*

LE Parlement s'étant assemblé le 30. de Janvier 1621. le Roi y fit un long discours, à son ordinaire. Je ne puis m'empêcher d'en faire remarquer ici quelques traits, parce qu'ils servent à prouver ce que j'ai dit, dans l'Extrait précédent, en parlant des principes de ce Prince.

*Le Parlement a été premièrement mis en usage & créé, par la Monarchie; car avant qu'il y eût des Parlemens,*



*mens, il y a eu des Rois, qui après avoir établi une forme de Gouvernement, & voulants que le peuple fût gouverné par des loix, convoquèrent le Parlement.*

*Pourquoi êtes-vous assemblez? C'est pour donner vos avis au Roi, s'il juge à propos de vous les demander.*

*Le Roi fait les loix, & vous devez lui conseiller d'en faire de bonnes.*

*Les Communes sont appellées au Parlement, parce que, connoissant l'état & la condition du Pais, si le Roi juge à propos de leur demander leurs avis, elles peuvent lui faire connoitre en quoi le peuple est grévé, & lui demander humblement qu'il lui plaise d'y apporter du remède.*

*Ce sont aussi les Communes, qui fournissent au Roi sa subsistance, & qui doivent suppléer à ses besoins.*

*Les Sujets doivent accorder au Roi ce qu'ils jugent, qui lui est nécessaire, & le Roi leur doit, en récompense, la justice & la miséricorde.*

*Quant au bruit, qui s'est répandu, que je tolérois la Religion Papiste, en considération du Mariage de mon Fils, qui se négocie actuellement, je proteste que je ne ferai rien en cela, qui ne soit honorable, & profitable à la bonne Religion.*



*J'espère qu'après cela, vous vous reposerez assez sur la Sagesse de votre Roi, pour vous persuader que je ne suis pas capable de faire une chose en public, & une autre en particulier. Mais après cette déclaration, si quelqu'un tombe en faute; ne trouvez pas étrange, que je le punisse sévèrement.*

*Si vous prétendez courir après les griefs, & les rechercher avec avidité, au préjudice de votre Roi, & à votre perte; je vous déclare franchement, que ce n'est pas pour cela, que vous êtes assembles.*

Tout le but de ce Discours étoit de demander de l'argent, pour se préparer à la guerre, en cas qu'il y fût forcé. Cette demande étant spécieuse, les Communes lui accordèrent deux subsides. Mais tous les préparatifs, qu'il fit, furent d'envoyer à Vienne le Baron *Digby*; qui n'en revint qu'au mois de Novembre suivant, sans avoir rien avancé.

Après cela, les Requêtes vinrent en foule au Parlement, & principalement contre les Monopoles. Il y en avoit un entr'autres, très odieux, qui étoit établi en vertu d'une Patente accordée à *François Michel*, & à *Gilles Montpeffon*, pour vendre seuls de la dentelle

dentelle d'or & d'argent ; & ces deux Partisans ne vendoient que de l'or & de l'argent faux. La Chambre-Haute ayant pris cette affaire à cœur , le Roi s'y rendit , pour apprendre aux Seigneurs la manière , dont ils devoient s'y prendre , pour la juger , & leur fit entendre , qu'en condamnant les coupables , ils devoient éviter d'examiner , par quel moyen ils avoient obtenu leur Patente. Les deux Partisans furent condamnez à certaines peines ; mais *Montpeffon* s'étoit déjà mis en sûreté , & il ne fut pas plûtôt hors du Royaume , que le Roi publia une Proclamation pour le faire arrêter.

*François Bacon* , Grand Chancelier , ayant été accusé de malversation , fut dépouillé de sa Charge , par le Parlement , & déclaré indigne de prendre place à la Chambre-Haute. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit , & d'un profond savoir ; mais pauvre & grand adulateur. Vrai-semblablement , il ne composa l'Histoire de *Henri VII.* que pour faire sa Cour au Roi *Jaques* , qui affectoit de prendre ce Prince pour son modèle. C'est pour cela , qu'il a fait regarder *Henri VII.* comme le plus sage de tous les Rois , & comme le *Salomon* de son siècle ,

le, titre qu'on donnoit auffi à *Jaques I.*

La Chambre des Communes, voyant qu'il ne se faisoit aucune sorte de préparatif, pour défendre le Palatinat; & que l'argent accordé au Roi, en dernier lieu, avoit été employé à toute autre chose, ne se hâtoit pas d'accorder un nouveau secours. Elle comprenoit aisément, que le Roi fondoit toute son espérance, sur le mariage de son Fils, & que par conséquent, il n'avoit pas intention de faire la guerre à l'Espagne. Le crédit, que le Comte de *Gondemar* avoit auprès du Roi, rendoit la chose encore plus manifeste. Cela fut cause que le Roi, qui ne pouvoit plus prétexter la nécessité de faire des préparatifs pour la guerre, puisqu'il en avoit laissé écouler le tems; donna ordre au Grand Trésorier d'aller, de sa part, ajourner le Parlement. Ce fut là un sujet de plainte, pour la Chambre des Communes; qui prétendit, qu'encore que le Roi eût le pouvoir de proroger & de casser le Parlement, l'ajournement ne lui apartenoit point, & que c'étoit un privilége particulier de chacune des Chambres, de s'ajourner elle-même. Mais le Roi soutint hautement que sa prérogative s'étendoit  
aussi

aussi bien à l'ajournement, qu'à la prorogation & à la dissolution; & la Chambre Basse se vit obligée de plier, parce que les Seigneurs refusèrent de se joindre avec elle. Ainsi, le Parlement fut ajourné jusqu'au 14. de Novembre, & ensuite continué jusqu'au 22. de Fevrier 1622. Après quoi le Roi publia une Proclamation, pour abolir divers Monopoles, & une autre pour défendre de parler des affaires d'Etat.

La charge de Chancelier étant vacante, par la condamnation de *Bacon*, le Docteur *Williams* Evêque de Lincoln fut fait Garde du Grand Seau.

Pendant que ces choses se passoient en Angleterre, les affaires de *Frideric* alloient de mal en pis, en Boheme & dans le Palatinat. Tous ses Alliez l'avoient abandonné, depuis la bataille de Prague. Le seul Comte de *Mansfeld* tenoit encore pour lui, & s'étoit cantonné en Boheme. Mais *Frideric* voyant que le Haut Palatinat étoit actuellement envahi, par le Duc de Bavière, engagea *Mansfeldt* à s'y aller jetter avec sa petite armée. Ce Général, qui entendoit bien la guerre, se posta dans un camp si avantageux, qu'il étoit comme impossible de l'en



déloger. Pendant qu'il disputoit ainsi le terrain, en ce pais-là, le Baron *Digby*, qui revenoit de son Ambassade de Vienne, étant informé que le Bas Palatinat étoit sur le point de se perdre, engagea *Mansfeld* à y mener son armée; & par là, le Haut Palatinat, qui n'étoit pas d'une si grande conséquence, fut effectivement perdu. J'ai parlé déjà de la premiere Campagne, qui se fit dans le Bas Palatinat, pendant laquelle il ne se passa rien de fort considérable; mais il n'en fut pas de même de celle ci. *Frideric* ayant perdu le secours de ses Alliez, comme je l'ai dit, *Spinola* ne trouva plus de résistance, dans le Bas Palatinat, que de la part des troupes Angloises; que *De Vere* y avoit menées & qui s'étoient jettées dans les trois principales places; savoir, *Manheim*, *Heidelberg*, & *Frankendal*. Cependant, comme *Jaques* sollicitoit sans cesse l'Empereur & le Roi d'Espagne, au sujet du Palatinat, la Cour d'Espagne voulut bien avoir pour lui la condescendance de consentir à une trêve de cinq semaines, qui commença le 21. d'Août. Jaques se crut alors au dessus de ses affaires, ne doutant nullement que ses menaces, toutes



tes foibles qu'elles étoient, n'eussent produit ce favorable effet. Mais il ne s'apercevoit pas que cette Trêve n'étoit autre chose, qu'un piège qu'on lui avoit tendu. Comme la Trêve de douze ans, conclue en 1609, entre l'Espagne & les Provinces Unies, étoit sur le point d'expirer; le Roi d'Espagne avoit besoin, dans les Pais-bas, des troupes qu'il avoit dans le Palatinat; & ce n'étoit uniquement, que pour donner à l'Empereur le tems de les remplacer, que cette courte Trêve étoit destinée. En effet, peu de tems après que *Spinola* eut quitté le Palatinat, *Don Gonçalez de Cordouë*, qu'il y avoit laissé, se trouva à la tête d'une armée de dix-huit mille hommes; avec quoi il se rendit maître de diverses places, & enfin il mit le siège devant Frankendal. Mais le Comte de *Mansfeldt*, qui arriva dans le même temps, rompit ses mesures, & le contraignit de lever le siège. Peu de temps après, le Comte de *Tilly*, Général du Duc de Bavière, se rendit dans le Bas Palatinat; avec un si grand renfort de troupes, que le Comte de *Mansfeldt* se vit obligé de se retirer en Alsace. Après sa retraite, les deux Généraux, l'Espagnol

& le Bavarois , se rendirent maîtres de tout le Palatinat; à l'exception de Mannheim, de Heydelberg, & de Frankendal, où les Anglois s'étoient retirés.

*Philippe III.* Roi d'Espagne étoit mort, au mois de Mars de cette année, & *Philippe IV.* son fils lui avoit succédé.

La Trêve de douze ans, entre l'Espagne & les Etats Généraux, expirant dans cette même année, l'Archiduc craignit que *Jaques* ne donnât de puissans secours aux Etats; afin de faire rendre à l'Electeur Palatin ses Etats, qui lui avoient été enlevés. Ce fut dans cette vûë, que pour empêcher *Jaques* d'agir, il lui fit entendre que la paix, entre l'Empereur & le Prince Palatin, n'étoit rien moins qu'impossible, si l'on vouloit y travailler avec quelque soin. L'Empereur & le Roi d'Espagne seconderent si bien l'Archiduc, dans ce projet d'amuser le Roi, qu'il donna encore dans ce piège. Il se persuada, que ce seroit tout gâter, que de se préparer à la guerre, dans un temps où les ennemis de son Gendre paroissoient si disposés à la paix. Mais le mauvais succès de l'Ambassade de *Digby* auprès

près de l'Empereur auroit pû lui faire voir, qu'on ne cherehoit qu'à l'amuser, s'il n'eût pas voulu s'aveugler soi-même. L'Archiduc *Albert* étant mort, au mois de Juillet de cette même année, l'Infante sa Veuve continua de même de gagner le Roid'Angleterre, par l'espérance d'une prompte paix. Pour le faire mieux donner dans le piège, l'Empereur lui envoya le Comte de *Schwartzenbourg*, & lui fit entendre, que cet Ambassadeur avoit pouvoir de régler tout avec lui.

Digby étant de retour de Vienne, le Roi rassembla le Parlement, au mois de Novembre, quoi que l'ajournement eût été continué jusqu'au 22. de Février suivant. Le Grand Thésorier, le Garde du Grand Seau, & le Baron de *Digby*, eurent la commission de faire connoître au Parlement les intentions du Roi. Leurs discours aboutirent à faire entendre, que le Roi avoit besoin d'argent, pour sauver le Palatinat & qu'il falloit au moins se préparer, pour faire la guerre, en cas qu'on y fût forcé. Il vouloit qu'on lui donnât de l'argent, & qu'on lui laissât le soin de manier cette affaire, sans se met-

tre en peine de la manière, dont il s'y prendroit.

Après avoir ouï les discours des Commissaires, les Communes, au lieu de travailler d'abord à l'affaire du subside, résolurent de faire une rémontrance au Roi, sur le danger où le Royaume se trouvoit, de la part des Papistes. Elles étaloient, dans cette Rémontrance, les choses, qui les effrayoient; & marquoient au Roi les remédes, qu'elles jugeoient qu'on devoit employer à cela. Sous des expressions soumises & respectueuses, elles faisoient comprendre assez clairement ce qu'elles pensoient de la conduite du Roi; principalement par rapport au Mariage du Prince son fils, avec une Princesse Papiste, & à sa négligence pour les intérêts de son Gendre. Enfin, elles marquoient assez ouvertement, qu'elles n'étoient nullement convaincues, qu'en demandant de l'argent au Parlement, il eût dessein de l'employer à faire la guerre au Roi d'Espagne. C'étoit offenser le Roi, par l'endroit le plus sensible, puisqu'il avoit si souvent fait connoître aux Communes, qu'il ne prétendoit pas qu'elles s'ingérassent de lui donner



ner des Conseils , lorsqu'il ne leur en demandoit pas , & moins encore sur des affaires , qui regardoient sa famille. Ainsi , sâchant ce que la Rémontrance contenoit , avant qu'elle lui fût présentée , il écrivit à l'Orateur , qu'il ne souffriroit pas que les Communes passassent les bornes , qu'il leur avoit lui-même prescrites , & qu'il ne recevroit pas cette Rémontrance. Les Communes ayant oui la lecture de cette Lettre , résolurent de présenter au Roi une Requête , dans laquelle elles prirent soin de justifier leur procedé. Le Roi voulut bien recevoir la Requête , mais non pas la Rémontrance , qui y étoit attachée , & quelques jours après , il leur envoya une réponse fort aigre. Il leur disoit , entre autres choses , que leurs prétendus priviléges n'étoient que des Concessions des Rois ses prédécesseurs , & leur faisoit entendre qu'il étoit en son pouvoir de les en priver , & qu'il les en priveroit effectivement , si elles lui en donnoient l'occasion. Le Roi parloit si clairement , dans cette réponse , que les Communes craignant que le Parlement ne fût d'abord ou cassé , ou prorogé , se hâtèrent de  
faire



faire une Protestation, par laquelle elles renversoient tous les principes du Roi, par rapport aux privilèges de leur Chambre. Le Roi en ayant été informé se rendit au Conseil, & s'étant fait apporter le Regître de la Chambre Basse, il en ôta lui-même la protestation, la lacera, & ordonna au Conseil de faire un procès Verbal & authentique de ce qu'il venoit de faire. Six jours après, il cassa le Parlement, par une Proclamation, & fit mettre en prison plusieurs Membres des deux Chambres. Ensuite il publia une autre Proclamation, pour défendre, sous de rigoureuses peines, de parler des affaires du Gouvernement. Il semble que jusqu'alors le Roi n'avoit fait qu'escarmoucher, & qu'il étoit enfin résolu d'en venir à une bataille. Mais le besoin, qu'il eut du Parlement, dans la suite, empêcha l'entière rupture, qui ne se fit que sous le Règne suivant.

*Année MDCXXII.*

**D**ANS cette querelle, entre le Roi & le Parlement, fondée sur deux principes opposés, il y eut peu de gens, dans le Royaume, qui ne pris-  
sent

sent parti. Les Puritains, comme on peut bien le juger, adhérèrent au Parlement, & le Clergé de l'Eglise Anglicane se rangea, pour la plus grande partie, dans celui du Roi. Il n'y eut que *George Abbot*, Archevêque de Cantorbery, qui, bien qu'attaché à la Discipline de l'Eglise Anglicane, demeura ferme dans ses principes, touchant le Gouvernement. Aussi fut-il toujours regardé, comme un Puritain. Il l'étoit effectivement, selon les idées de la Cour; qui affectoit continuellement de confondre les Presbyteriens, sous le nom de *Puritains*, avec ceux qui ne vouloient point reconnoître le pouvoir absolu du Roi. Ce Prélat eut le malheur, dans l'année 1621, de tuer un homme, en voulant tirer sur un daim. Le Roi lui accorda des Lettres de grace; mais depuis ce tems-là, il se retira du Conseil, & n'y parut plus, pendant le reste de sa vie.

La brouillerie, dont je viens de parler, acheva de faire perdre aux Etrangers le peu de considération, qu'ils avoient déjà, pour le Roi *Jacques*; quand ils virent qu'il s'étoit mis hors d'état de tirer aucun secours du Parlement, dans le tems qu'il

qu'il en avoit le plus de besoin. **Ce** la parut dans diverses Pasquinades qui se firent contre lui, à Brusselles & ailleurs. Dans une certaine Estampe, on représentoit le Roi d'Angleterre avec diverses personnes, qui s'efforçoient de tirer son épée hors du fourreau, sans pouvoir y réüssir. Dans une Comédie, représentée à Brusselles, on faisoit entrer un Courier, qui portoit une très-mauvaise nouvelle. C'étoit que le Palatinat alloit être infailliblement enlevé à l'Empereur; puisque le Roi de Danemarck préparoit cent mille caques de harangs, les Etats Généraux, cent mille tonneaux de beurre, & le Roi d'Angleterre, cent mille Ambassadeurs.

Pendant que les esprits étoient en Angleterre, dans une assez grande agitation, à cause de la dissolution du Parlement, & de l'emprisonnement des Membres; le Roi eut besoin d'argent, & le moyen, qui fut trouvé le plus propre, pour en recouvrer, fut d'exiger des Sujets une *Bénévolence*. Je dis exiger, parceque l'ordre du Conseil, sur ce sujet, portoit expressément, que le Roi ne se contenteroit pas de ce qu'on offriroit.

volontairement, si les offres n'étoient pas proportionnées aux facultez de chaque Particulier. L'argent, qui devoit provenir de cette Bénévolence, étoit absolument nécessaire au Roi; pour envoyer le Baron *Digby* en *Espagne*, & le Chevalier *Richard Weston* à *Brusselles*. Ces deux Ambassadeurs devoient mettre la dernière main au Plan, que le Roi avoit formé; & voici quel étoit ce Plan, comme il paroît par des propres Lettres du Roi. C'étoit de conclurre le Mariage du Prince avec l'Infante, & de recevoir la dot de deux millions; avant que de terminer l'affaire de l'Electeur son Gendre; de procurer, en attendant, une Trêve pour le Palatinat; pendant laquelle, après que tout ce qui regardoit le Mariage seroit fini, le Roi d'Espagne, par pure amitié pour lui, & pour le Prince, obligeroit l'Empereur, non seulement à évacuer le Bas-Palatinat; mais à contraindre même le Duc de Bavière de restituer le Haut, dont il s'étoit emparé. Rien n'étoit plus beau, que ce Plan, s'il eût été appuyé sur quelque bon Fondement. Mais par malheur, ce n'étoit qu'une invention du Comte de *Gondemar*,  
pour

pour tenir le Roi enlacé, & pour l'empêcher de donner du secours au Roi de Bohême, & aux Provinces-Unies. L'Empereur, le Roi d'Espagne, l'Infante Isabelle, étant bien instruits de ce Plan, contribuoient à y tenir le Roi attaché, par des promesses générales, ou ambiguës; qui ne contenoient rien de positif, & en lui faisant toujours espérer un heureux succès. Le Roi en étoit tellement entêté, que rien n'étoit capable de lui faire prendre une autre route.

J'ai dit ci-dessus, que l'Empereur avoit envoyé au Roi le Comte de *Schwartzembourg*, pour y régler avec lui l'affaire du Palatinat. Mais quand on voulut commencer à traiter avec cet Ambassadeur, il se trouva qu'il n'avoit aucun pouvoir, & que l'Infante Isabelle étoit seule chargée de cette négociation. C'est ce qui fit prendre au Roi la résolution d'envoyer le Chevalier *Weston* Papiste, à Bruffelles, pour y traiter avec l'Infante. Dans le même tems, il envoya en Espagne *Digby*, qu'il venoit de faire Comte de *Bristol*, pour y conclurre le Mariage, conjointement avec le Chevalier *Aston*; qui y faisoit  
les



les fonctions d'Ambassadeur ordinaire. Il faut remarquer, que dans les Instructions, qu'il donna au Comte de *Bristol*, il lui défendit expressément, de faire, de la restitution du Palatinat, une des conditions du Mariage. Il craignoit que la restitution du Palatinat ne fût regardée, comme une compensation de la dot, qui lui avoit été promise. Cependant, comme le Mariage ne pouvoit absolument se conclurre, sans une dispense du Pape, selon qu'on en étoit convenu, le Roi envoya *Gage* à Rome, pour la solliciter; & afin que ses sollicitations fussent plus efficaces, il fit relâcher tous les Papistes récusans, qui étoient en prison. Cela causa de si grands murmures, parmi le peuple, que l'Evêque de *Lincoln* fut chargé de justifier la conduite du Roi, par un Ecrit public; qui n'eut pas autant de succès, qu'il en avoit attendu. Comme le Roi avoit alors besoin de l'Infante Isabelle, il ne fit pas difficulté de permettre au Lord *Vaux* Papiste de l'aller servir, avec deux mille hommes, contre les Provinces-Unies.

Pendant que ces choses se passaient,

soient, le Roi de Bohême, qui étoit toujours en Hollande, trouva le moyen d'engager dans ses intérêts, le Prince de *Bade Dourlach*, & le Prince *Christian de Brunswick*, Administrateur de *Halberstadt*. Le premier leva une armée aux environs du Palatinat, le second dans la Westphalie, & outre cela, le Comte de Mansfeldt, qui s'étoit retiré dans l'Alsace, se trouvoit à portée de se joindre aux deux Princes, quand ils seroient entrez dans le Palatinat. Le Roi de Bohême espérant, par ce moyen, de se remettre en possession de ses États, traversa la France *incognito*, & se rendit à l'armée de Mansfeldt. Il seroit trop long de rapporter ici le détail de cette Campagne; il suffira de dire en un mot, que le Prince de Bade fut battu, par les Bavaurois; que le Roi de Bohême ayant marché, avec Mansfeldt, pour aller joindre le Prince de Brunswick, son Armée fut mise en déroute; qu'ensuite, les secours, qui furent envoyez au Comte de *Tilly*, le rendirent si supérieur, que le Roi de Bohême se vit contraint d'abandonner son projet, & de s'en retourner en Hollande. Le Prince de *Brunswick & Mansfeldt*  
aban-

abandonnèrent aussi le Palatinat, pour se retirer dans les Pais bas. Tilly ne trouvant plus d'opposition dans le Bas-Palatinat, prit Heidelberg d'assaut, se rendit Maître de Manheim par un blocus, & ensuite, il assiégea Frankendal, la seule Place qui restoit encore au Roi de Boheme.

Pendant que le Roi de Boheme étoit dans le Palatinat, *Weston* étoit à Bruxelles, pour négocier la paix avec l'Infante. Mais il s'y rencontra deux difficultez, qui firent trainer cette négociation & la rendirent enfin infructueuse. La première fut, que *Jaques* n'avoit pas eu la précaution de faire autoriser *Weston*, par le Roi de Boheme, qui étoit le principal intéressé. Il fallut donc demander un plein-pouvoir à ce Prince, qui n'eut garde de le donner, pendant qu'il eut quelque espérance de chasser ses ennemis du Palatinat. Il ne l'envoya, que quand il fut sur le point de s'en retourner en Hollande. Cette difficulté étant levée, on en rencontra une autre, qui n'étoit pas moindre. C'est que le pouvoir de l'Infante ne consistoit, que dans une simple Lettre de l'Empereur; dans laquelle il la prioit

prioit de chercher, avec l'Ambassadeur d'Angleterre, les moyens de faire la paix. Ce pouvoir n'étant pas suffisant, il fallut en demander un autre, qui se fit long-tems attendre. Dans cet intervalle, Tilly faisant de grands progrès dans le Palatinat, on peut bien juger que l'Empereur n'avoit pas intérêt de hâter la conclusion du Traité, qui devoit se négocier à Brusselles. *Jaques* eut son recours au Roi d'Espagne, qui de son côté, tira l'affaire en longueur, jusqu'à ce que Manheim & Heidelberg fussent pris. *Tilly* auroit pu aussi se rendre Maître de *Frankendal*, si le débordement des rivières ne l'eussent contraint de lever le siège. *Jaques* comprit enfin qu'on l'amusoit, & ordonna au Comte de *Bristol* d'en faire des plaintes au Roi d'Espagne. Mais comme, en même tems, on lui faisoit entendre que la conclusion du Mariage étoit prochaine, & que la dispense alloit être expédiée; cela seul arrêtoit sa colére. Il ne vouloit pas courir le risque de manquer le Mariage, en insistant trop fortement sur l'affaire du Palatinat. Il reconnoissoit néanmoins, qu'on l'avoit abusé, & il paroissoit vouloir se venger



ger ; mais il prétendoit , que le Roi d'Espagne se joignît à lui , pour enlever , par la force des armes , aux Impériaux , le Bas Palatinat , que ce même Prince leur avoit livré ; ou que du moins , il lui donnât passage , par ses États , pour porter la guerre en ce pais-là. Il ne pouvoit guère former de projet plus chimérique.

Cependant , comme il étoit inconcevable qu'on pût toujours amuser le Roi , comme on l'avoit fait , pendant six ans ; la Cour d'Espagne jugea qu'il étoit à propos de lui faire entrevoir une espérance prochaine de conclurre enfin le Mariage. Avant que d'accorder la dispense , le Pape avoit voulu être informé plus particulièrement du détail du Traité , qui se feroit sur ce sujet ; les cinq articles , dont on étoit convenu , lui ayant paru trop vagues , & sujets à trop de chicanes. On avoit donc été obligé , pour satisfaire le Pape , d'expliquer & d'étendre ces premiers articles , & d'en faire dix-neuf , qui avoient été envoyez à Rome. Enfin , après une assez longue sollicitation , *Gage* arriva de Rome , avec ces dix-neuf Articles apostillez par le Pape , comme a Capitulation d'une place. Quel-



ques-uns étoient accordez, d'autres expliquiez, quelques-autres étendus & augmentez. Le Roi se trouva fort embarrassé, lors qu'il reçut ces Articles apostillez. En les accordant, il donnoit lieu à ses ennemis de l'accuser d'être peu soigneux des intérêts de la Religion Protestante, comme il en étoit déjà soupçonné. En les rejetant, il rompoit le Mariage; il se mettoit dans la nécessité de faire des efforts, pour arracher à l'Empereur le Palatinat, par les armes; & ce qu'il y avoit de pire pour lui, il falloit se résoudre à convoquer un Parlement; qui, selon les apparences, ne manqueroit pas de profiter de cette occasion, pour faire quelque brèche à la Prérogative Royale. Dans cet embarras, il prit le parti de sacrifier la Religion; plutôt que de rompre le Mariage, & de se priver de la dot de deux millions, qui lui tenoit toujours fort au cœur. Il se détermina donc à faire à la Cour d'Espagne certaines offres, par rapport à la Religion; au delà desquelles il protesta qu'il ne pouvoit pas aller. Ces offres ne se trouvent point, dans l'Histoire; mais, selon les apparences, elles étoient si avantageuses à la Religion

gion Catholique, comme on en peut juger par les Conventions, qui furent faites dans la suite; que la Cour d'Espagne, qui jusqu'alors n'avoit cherché qu'à l'amuser, se résolut enfin à conclurre le Mariage. Comme elle le voyoit disposé à ceder tout, elle jugea qu'il ne falloit pas négliger cette occasion de travailler au rétablissement de la Religion Catholique, en Angleterre. Il y avoit d'autant plus d'apparence de réüssir, dans ce dessein, que vû la disposition du Roi, on avoit lieu d'esperer qu'on obtiendrait encore d'autres avantages. Depuis ce tems-là, c'est-à-dire, depuis la fin de l'année 1622, *Philippe IV.* parut aussi ardent à conclurre le Mariage, qu'il avoit paru froid auparavant.

ANNE'E MDCXXIII.

Les nouvelles mesures, que la Cour d'Espagne venoit de prendre, firent enfin obtenir au Comte de *Bristol*, une Lettre de *Philippe* à l'Infante *Isabelle*; par laquelle il la prioit de renouër à Londres la négociation touchant le Palatinat, qui avoit été rompuë à Brusselles. Il ne s'agissoit

de sauver *Frankendal*, la seule place, qui restoit au Roi de Bohême, & qui étoit sur le point de se perdre. Dans cette négociation, *Jaques* fut pris pour duppe, à son ordinaire; car en lui accordant une Trêve de quinze mois, pour le Palatinat, on obtint de lui, qu'il mettroit *Frankendal* en dépôt, entre les mains de l'Infante, sous ces conditions: Que la garnison Angloise, qui étoit dans *Frankendal*, auroit la liberté de se retirer, par les terres de l'Empire & du Roi d'Espagne: Qu'à la fin de la Trêve, l'Infante remettrait cette place au Roi d'Angleterre, qui pourroit y mettre une garnison de quinze-cents hommes, à laquelle le Roi d'Espagne donneroit passage, par les pais de sa domination: Que le Prince Palatin renonceroit à toutes ses alliances.

Avant que cette Trêve fût conclue, l'Empereur avoit conféré au Duc de Bavière la Dignité d'Electeur, qu'il avoit ôtée au Roi de Bohême.

Tout le reste de l'année 1623, fut employé à la négociation du Mariage. La Cour d'Espagne s'étant enfin déterminée à finir cette affaire, pourvu qu'elle pût obtenir ce qu'elle sou-

souhaitoit, en faveur de la Religion Catholique, donna au Comte de *Bristol*, certains articles tout dressez, plus éclaircis & plus étendus, que ceux dont on étoit auparavant convenu. Mais comme l'Ambassadeur ne pouvoit pas les accepter, faute de pouvoir, il les envoya au Roi. Ces Articles étoient conformes aux Apostilles du Pape; ce qui fait voir que les deux Cours, de Rome & de Madrid, agissoient de concert, dans cette affaire. *Jaques* ayant reçu ces Articles, les garda quelque tems, & enfin, il les signa tels qu'ils étoient, sans y faire aucun changement, & les fit signer au Prince de *Galles*; après quoi, il les renvoya au Comte de *Bristol*. Tout étant ainsi réglé, à la satisfaction des deux Rois, il fut convenu, entre le Comte de *Bristol*, & les Ministres du Roi d'Espagne, qu'en attendant la dispense du Pape; qui, selon qu'on le jugeoit, pouvoit arriver, au plus tard, dans le mois d'Avril; on travailleroit à dresser les autres Articles, qui ne regardoient pas la Religion; que quatre jours après l'arrivée de la dispense, les noces se célébreroient par Procureur, & que vint jours après, l'In-

fante partiroit pour l'Angleterre. Dans cet intervalle, on travailla aux Articles, qu'on appelloit *Temporels*, pour les distinguer de ceux de Religion; & ces Articles se trouvèrent prêts, & approuvez des deux côtez, vers le milieu du mois de Mars; de sorte qu'il ne falloit plus qu'une attente de cinq ou six semaines, pour célébrer le mariage. Il faut remarquer, que, dans les Articles temporels, il n'y avoit pas un mot, touchant la restitution du Palatinat; parce que, comme je l'ai déjà dit, le Roi avoit expressement défendu au Comte de *Bristol*, de mêler ces deux affaires ensemble.

Pendant que ces choses se passoient en Espagne, le Marquis de *Buckingham* mit en tête au Prince de *Galles*, d'aller lui-même en Espagne; pour surprendre l'Infante, & pour y terminer les difficultez, qu'il pouvoit y avoir encore, sur son Mariage. Le Roi eut la foiblesse de consentir à ce voyage Romanesque, sans considérer qu'il alloit livrer son fils unique, son successeur présomptif, entre les mains du Roi d'Espagne; & sans avoir pris aucune sûreté, pour son retour. Cela fait voir du moins, qu'il ne



ne voyoit plus aucun obstacle au Mariage, & qu'il n'y a aucune vraisemblance, dans ce que le Marquis de *Buckingham* dit dans la suite, que le Prince considérant que cette affaire traînoit depuis si long-tems, avoit voulu voir de ses propres yeux, à quoi il tenoit qu'elle ne se conclût; car toutes les Difficultez étoient levées, lorsque le Prince entreprit son Voyage. Quoi qu'il en soit, le Prince & *Buckingham* partirent de la Cour, le 27. de Février. Ils traversèrent la France, sans se faire connoître, & arrivèrent le 17. de Mars, à Madrid, où ils n'étoient nullement attendu. Le Prince fut reçu du Roi d'Espagne, avec beaucoup d'honneur & de caresses. Mais la Dispense de Rome se fit attendre beaucoup plus long-tems, qu'on ne l'avoit crû; parce que vraisemblablement le Pape conçut de nouvelles espérances, depuis l'arrivée du Prince à Madrid. On crut en Espagne, que le Prince y étoit venu, pour changer de Religion, & on n'oublia rien de ce qu'on crut capable de l'y engager. On lui fit écrire par le Pape, & on le porta même à lui faire une reponse; dans laquelle il lui donnoit le titre de *Vo-*

tre Sainteté, & s'engageoit même, en quelque manière, à se rendre le Protecteur des Catholiques d'Angleterre. La Dispense arriva enfin, dans le mois de Mai; mais le Pape y avoit annexé de nouvelles conditions, sans lesquelles elle ne pouvoit être d'aucun effet. Il fallut informer le Roi Jaques de ces nouvelles conditions, le Prince n'ayant pas le pouvoir de les accorder. Le Pape demandoit aussi des sûretés, pour l'exécution des Articles.

*Cottington* fut chargé de porter en Angleterre ces Articles disposés, éclaircis, étendus, comme le Pape l'avoit jugé à propos, & qui étoient enfin montés, jusqu'au nombre de vingt & trois, quoi qu'au commencement, il n'y en eût eu, que cinq. *Jaques* étoit allé trop avant, pour pouvoir désormais reculer. Le Prince son fils étant entre les mains des Espagnols, il n'y avoit pas moyen de rompre une Négociation, qui avoit duré sept ans; pour quelques graces, plus ou moins, qu'on demandoit en faveur des Catholiques. Il signa donc non seulement les vingt & trois Articles, mais encore quatre autres Articles secrets qui devoient être exécutés,

tez, après la consommation du Mariage, & les envoya en Espagne. On prétend même que le Prince, en les signant lui-même, y ajouta encore de sa part des engagements beaucoup plus forts, en faveur de la Religion Catholique. En envoyant ces Articles signez, en Espagne, le Roi y joignit une Patente; par laquelle il créoit son Favori Duc de Buckingham, pour le récompenser du grand service, qu'il venoit de rendre à l'Etat.

Une nouvelle difficulté survint en Espagne, après que les Articles y furent arrivez. C'est que le Roi voulut s'affurer de l'exécution des quatre Articles secrets, avant que le Mariage se consommât; & ses Ambassadeurs, qui étoient à Londres, eurent ordre de demander cette exécution, comme un préalable. Jaques se trouva fort embarrassé de cette demande. Ces Articles étoient secrets, & ne devoient s'exécuter qu'après le Mariage; & néanmoins, on vouloit qu'il les rendît publics, & qu'il les exécutât même, pendant que son Fils étoit encore en Espagne. Cependant, comme il vouloit le Mariage, à quelque prix que ce fût, il prit le parti

de faire donner aux Ambassadeurs, une Déclaration du Conseil, qui attestoit, que c'étoit l'intention du Roi d'accorder aux Catholiques, ce qui étoit contenu dans les quatre Articles secrets, & encore plus; de quoi les Ambassadeurs se contentèrent.

Dans ces entrefaites, le Pape *Grégoire XV.* mourut, avant que son Nonce à Madrid eût livré la Dispense, & par là, elle devint inutile. Il fallut attendre l'élection d'un nouveau Pape, & une nouvelle Dispense. *Urbain VIII.* qui succéda, fit attendre la Dispense, plus long-tems qu'on ne l'avoit espéré; & pendant ce tems-là, on ne cessa point d'importuner le Prince de Galles, pour l'engager à changer de Religion; mais il demeura toujours ferme.

Pendant qu'il sembloit que le Prince attendoit la Dispense, avec d'autant plus d'impatience, qu'il y avoit déjà plus de six mois, qu'il étoit en Espagne; il formoit, avec le Duc de *Buckingham*, le projet de rompre entièrement son Mariage. Il n'est pas aisé de savoir quel fut le véritable motif de cette résolution. Ils en alléguèrent, pour raison, quand ils furent en Angleterre,

re, qu'ils n'avoient trouvé dans le Roi d'Espagne, aucune disposition à faire rendre le Palatinat; quoi que le Mariage ne dût se faire, que pour cette fin. La difficulté consistoit à se tirer d'Espagne, sans faire connoître leur dessein. Pour la surmonter, le Duc écrivit au Roi, que non seulement *Philippe* n'avoit pas dessein de faire rendre le Palatinat, mais que même, il n'avoit jamais eu intention de conclurre le Mariage. Le Prince ajouta, dans une Lettre, qu'il écrivit au Roi son Père, qu'il n'espéroit pas de pouvoir jamais se tirer d'entre les mains du Roi d'Espagne, & que désormais l'Electrice sa sœur devoit être regardée comme l'Héritière présomptive de la Couronne d'Angleterre. *Jaques* affligé, comme on le peut penser, d'une nouvelle si peu attendue, écrivit au Duc de lui ramener son Fils, à quelque prix que ce fût; & en même tems, il fit partir des vaisseaux, pour aller le prendre & le transporter en Angleterre.

Dès que le Duc eut reçu cet ordre, il en donna connoissance au Roi d'Espagne, & lui dit, que l'absence du Prince causoit en Angle-



terre des mouvemens, qui rendoient son retour absolument nécessaire; d'autant plus que la Dispense se faisoit long tems attendre, & qu'on ne pouvoit pas encore s'assurer en quel tems elle arriveroit: Qu'au reste, le départ du Prince ne porteroit aucun obstacle au Mariage, puisqu'il laisseroit une Procuration, pour épouser l'Infante, en son nom, à quelqu'un dont sa Majesté feroit elle-même le choix. *Philippe* ne s'opposa point au départ du Prince, puisqu'il étoit fondé sur des raisons si spécieuses, & offrit d'être lui-même son Procureur. Ainsi, le Prince partit pour *St. Andero*, où sa Flotte l'attendoit; après avoir une seconde fois juré solennellement les Articles, dont on étoit convenu & laissé, entre les mains du Comte de *Bristol*, une Procuration qui devoit être remise au Roi d'Espagne, dix jours après l'arrivée de la Dispense. Pendant qu'il étoit en chemin, pour se rendre à *St. Andero*, il envoya *Clarke*, domestique du Duc de *Buckingham*, au Comte de *Bristol*, pour lui ordonner de ne pas se dessaisir de la Procuration, jusqu'à ce que la Cour d'Espagne lui eût donné des sûretés suffisantes; que  
l'In-

*Ancienne & Moderne.* 61

l'Infante ne se feroit pas Religieuse, après avoir été fiancée, & de lui faire savoir quelles assurances on offriroit. Cet ordre absolu étoit une précaution, que le Prince prenoit, en cas que la Dispense arrivât trop tôt; pour empêcher que le Mariage ne se célébrât, avant qu'il eût persuadé au Roi son Père, la nécessité de la rupture. Le Prince & le Duc étant arrivés à Portsmouth, le 15. d'Octobre, allèrent trouver le Roi qui eut une grande joye de les revoir; mais ils ne l'informèrent pas d'abord du projet, qu'ils avoient fait de rompre le Mariage. Douze jours après, le Roi & le Prince reçurent des Lettres du Comte de *Bristol*, qui les informoient de la réponse du Roi d'Espagne, au sujet des Scrupules du Prince; de laquelle ils parurent tous deux satisfaits, & ils les firent savoir au Comte de *Bristol*.

Le Prince & le Duc n'osant découvrir au Roi leur dessein, que par degrés, commencèrent par jeter dans son esprit des doutes, touchant la restitution du Palatinat; qu'il avoit toujours regardée, comme devant être une suite du Mariage; quoi qu'il n'eût pas voulu permettre qu'elle en

fût une condition. Cela fut cause que dans la Lettre, qu'il écrivit au Comte de *Bristol*, qui étoit du 28. d'Octobre, pour lui faire savoir qu'il étoit content de la réponse du Roi d'Espagne, il ajouta, qu'il espéroit de recevoir, avant Noël, les deux agréables nouvelles du Mariage de son Fils, & du rétablissement de son Gendre. Quoi que l'affaire de la restitution du Palatinat eût été extrêmement négligée, pendant que le Prince avoit été en Espagne, le Comte de *Bristol* tira parole du Comte d'*Olivarez*, qu'on ne lui demanderoit point la Procuracy; avant que de lui avoir remis un Ecrit signé du Roi d'Espagne, par lequel il s'engageroit à faire rendre le Palatinat.

Tout cela formoit de grands obstacles au dessein du Prince, qui prétendoit fonder la rupture, qu'il méditoit, sur le refus de la Cour d'Espagne, par rapport à cet Article. Cependant, en vûë de gagner du tems, il avoit pris une précaution, dont les Ministres du Roi d'Espagne ne s'étoient pas aperçûs. C'est qu'il avoit fait couler dans la Procuracy, qu'elle ne seroit valable que jusqu'à Noël, de sorte que si la Dispense  
n'ar-

n'arrivoit pas plus de dix jours, avant Noël, la Procuration étoit inutile. Mais elle pouvoit aussi arriver avant ce tems-là, &, en ce cas, rien ne pouvoit empêcher la célébration du Mariage. Cette raison obligea enfin le Prince & le Duc à parler nettement au Roi. On ne fait point s'il fût convaincu, par leurs raisons, ou si ce fût par pure foiblesse, & par une condescendance excessive, qu'il se laissa persuader. Quoi qu'il en soit, il envoya au Comte de *Bristol* un ordre très exprès, de ne se desfaire de la Procuration, qu'après Noël, c'est à dire, lorsqu'elle ne seroit plus d'aucune valeur; en vertu de la clause, que le Prince y avoit insérée. L'ordre du Roi étoit du 23. de Novembre, & la Dispense arriva à Madrid, au commencement de Décembre. Ainsi la Lettre du Roi vint au Comte de *Bristol*, dans un tems critique. Lorsque le Comte notifia au Roi d'Espagne l'ordre, qu'il avoit reçu du Roi son Maître, ce Monarque comprit aisément ce que cela signifioit. Dès ce jour-là même, tous les préparatifs, qui se faisoient pour le Mariage, cessèrent, l'Infante quitta le titre de Prin-

Princesse de Galles, qu'elle avoit déjà commencé à prendre, & l'Ambassadeur d'Angleterre eut ordre de ne plus demander d'Audience du Roi. Personne n'a jamais bien sù le secret de cette rupture. Le Comte de *Clarendon* l'attribuë à quelque secret dessein du Duc de *Buckingham*. Pour moi, je conjecture qu'un Gentil-homme, que la Reine de Bohême avoit envoyé au Duc en Espagne, lui proposa le Mariage du Prince avec la Princesse *Henriette-Marie*, sœur du Roi de France; & que ce Mariage, qui se fit peu de tems après, fut la véritable cause de la rupture du premier.

#### ANNE'E MDCXXIV.

DES que le Roi eut pris la résolution de rompre le Mariage, le Prince & le Duc lui persuadèrent de rappeler le Comte de *Bristol*, afin qu'il ne restât plus aucune ressource. On peut assurer que, dès le moment que le Roi eut témoigné au Prince & au Duc tant de condescendance, on plûtôt de foiblesse, que de rompre; pour leur faire plaisir, un Mariage, qu'il avoit  
sol-



sollicité, sept ans durant, avec tant d'ardeur, il se mit entièrement sous leur joug ; de telle sorte qu'il ne lui fut plus possible de s'en délivrer. Ils avoient pris ensemble de si fortes liaisons, pendant leur séjour en Espagne, que le Duc étoit plus le Favori du Prince, que du Roi ; & malheureusement pour le Roi, ils ne s'étoient unis ensemble, que pour le tenir dans la servitude. Ainsi on peut dire, que le reste de ce Règne, qui ne dura plus qu'environ un an, fut plutôt le commencement de Charles I. que la fin de Jacques I. puisque Jacques n'agit plus ; jusqu'à la fin de sa vie, que par les directions du Prince & du Favori ; qui ne s'étant pas contentez de lui faire rompre un Mariage qu'il avoit tant souhaité, lui avoient encore fait prendre la résolution de faire la guerre à l'Espagne, quoi que rien ne fût plus opposé à son inclination.

Pour faire la guerre à l'Espagne, il falloit avoir de l'argent ; & d'abord le projet fut de lever une Bénévolence, sur les Sujets. Mais ensuite, le Prince & le Duc considérèrent que la voye du Parlement étoit la plus

plus propre ; tant pour recouvrer les finances nécessaires, que pour faire approuver la rupture du mariage, & la guerre contre l'Espagne. Le Roi se vit donc obligé, par leurs sollicitations, quoi que contre son inclination, à convoquer un Parlement. Dans l'Intervalle, entre la convocation & la Séance, le Prince & le Duc proposèrent au Roi le mariage du Prince avec la Princesse *Henriette Marie*, sœur du Roi de France. Jaques ayant donné les mains à ce projet, envoya sous quelque prétexte, le Comte de Holland en France ; pour y sonder les dispositions de la Cour, au sujet de ce Mariage. Je parlerai tout à l'heure de cette négociation ; mais il faut auparavant rapporter ce qui se passa dans le Parlement, qui s'assembla le 29. de Février 1624.

Jaques n'agissant plus, que par les directions du Prince & du Duc, qui avoient grand besoin du Parlement, fit à l'ouverture, un discours si différent de ceux, qu'il avoit accoutumé d'y faire ; qu'on auroit dit que c'étoit un nouveau Roi, qui parloit. Il tâcha de se concilier l'amour & la bienveillance des deux Chambres,  
par

par des expressions tendres & affectueuses ; sans faire sonner trop haut la Prérrogative Royale, comme il avoit fait , dans les discours précédens. Il fit couler, dans sa harangue, deux choses , qui ne faisoient pas honneur à sa bonne foi ; dans l'esprit de ceux qui étoient informez du secret de la négociation, qu'il y avoit eu en Espagne. Premièrement, il assura, que quand le Prince étoit arrivé en Espagne, la négociation y étoit aussi neuve, que si elle n'eût jamais été entamée ; & néanmoins, il en avoit lui-même signé les Articles, du moins, par rapport au Mariage. Quant à la restitution du Palatinat, c'étoit lui-même, qui avoit défendu d'en faire une des conditions du Mariage. Secondement, il prit Dieu à témoin, qu'il n'avoit pas même eu la pensée d'accorder une tolérance aux Papistes ; & cependant, les Articles secrets qu'il avoit signez, & la Déclaration du Conseil, dont j'ai parlé ci-dessus, auroient pû le convaincre du contraire, si la chose n'avoit pas été encore secrète. Ce fut le Comte de *Bristol*, qui se vit dans la suite obligé de la divulguer, pour sa justification. Le principal but de

ce discours étoit de demander conseil au Parlement, sur l'affaire du Mariage & sur celle du Palatinat. Mais pour l'instruction du Parlement, le Roi laissa au Prince & au Duc le soin de rapporter en détail, ce qui s'étoit passé, dans cette négociation.

Quelques jours après, le Prince & le Duc de Buckingham, s'étant rendus à une Conférence des deux Chambres; le Duc y fit un recit tel qu'il voulut, de ce qui s'étoit passé en Espagne; recit, dans lequel le Comte de Bristol prouva, dans la suite, qu'il n'y avoit pas un mot de vrai, & néanmoins le Prince en attestoit, de tems en tems, la vérité, par quelques paroles & par ses gestes. Comme le Comte de *Bristol* étoit absent, personne ne savoit la vérité, que le Roi, qui n'avoit pas intérêt de la découvrir. Dans ce long discours, le Duc prit à partie le Comte de *Bristol*, & rejetta sur lui toute la faute des délais survenus, dans la négociation; en l'accusant d'avoir eu plus à cœur les intérêts de la Maison d'Autriche, que ceux du Roi son Maître, & en soutenant hardiment, que le Roi d'Espagne n'avoit

jamais eu intention, ni de faire rendre le Palatinat, ni même de conclure le Mariage. Le Prince & le Duc avoient déjà fait leurs brigues, dans les deux Chambres. De plus, comme il étoit impossible que le Parlement pût être informé de la vérité, il ne pouvoit se persuader que le Roi & le Prince eussent voulu rendre un témoignage authentique à ce que le Duc avoit dit, s'il avoit parlé faussement. Enfin, le peuple étoit si content de voir le Prince arrivé, & le Roi dans la résolution de rompre le mariage d'Espagne; que d'une commune voix, le discours du Duc fut applaudi.

On a vû ci-dessus, que le Mariage étoit effectivement rompu en Espagne, & que *Philippe* en étoit bien persuadé. Mais comme *Jaques* n'avoit pas directement retiré sa parole, s'étant contenté d'ordonner au Comte de *Bristol*, de ne délivrer la Procuration, qu'après qu'elle ne seroit plus valable; il prétendit, en demandant Conseil au Parlement, que la chose étoit encore en son entier, & qu'il étoit parfaitement libre de continuer la négociation, ou de la rompre. Le Parlement  
n'é-



n'étant pas bien informé, & s'en rapportant à ce que le Roi lui disoit, lui conseilla de rompre les deux négociations, tant pour le Palatinat que pour le Mariage, & lui en donna plusieurs raisons. Sur cela, le Roi se rendit au Parlement, pour lui représenter, que la rupture de la négociation ne pouvoit que produire une guerre avec l'Espagne; & que par conséquent, il auroit besoin d'argent, pour la soutenir. Quelques jours après, les Communes s'engagèrent à lui accorder trois subsides entiers, & trois Quinzièmes; immédiatement après qu'il auroit déclaré solennellement, que les deux Négociations étoient rompues. Cet engagement fit que le Roi dépêcha un Courier, pour aller porter en Espagne sa déclaration, sur ce sujet. Mais sur l'avis qu'il eut, que les deux Chambres devoient lui présenter, en commun, une Requête contre les Papistes, il arrêta le Courier. Il le laissa pourtant partir, après qu'il eut appris ce que la Requête contenoit. Toute l'Angleterre témoigna une joye extraordinaire de la rupture du Mariage d'Espagne, ne sachant pas que  
dans

dans le même tems , il s'en négocioit un autre, en France; qui n'étoit pas moins dangereux , pour la Religion Protestante.

La Requête du Parlement contenoit ces sept Articles. 1. Qu'il plût au Roi de chasser tous les Jesuites & les Prêtres venus des Séminaires étrangers : 2. de faire saisir les armes des Papistes : 3. d'éloigner de la Cour tous les Papistes récusans , & de révoquer les licences accordées sur ce sujet : 4. d'arrêter le concours des Papistes aux Maisons des Ambassadeurs : 5. d'ôter aux Papistes les charges publiques , qu'ils exerçoient , & qui leur donnoient trop d'autorité : 6. d'ordonner aux Magistrats de tenir la main à l'exécution des Loix , faites contre les récusans : 7. d'engager sa parole Royale , qu'à l'avenir , il ne suspendroit point l'exécution des Loix , à l'occasion de pareils Traitez. Le Roi répondit à cette Requête , en termestrès-gracieux. Il prit Dieu à témoin , qu'il n'avoit jamais dispensé des Loix faites contre les Papistes , & qu'il n'en avoit pas même eu la pensée ; ce qu'il ne pouvoit dire qu'à la faveur de quelque équivoque , ou de quelque réserve  
tion

tion mentale; puisque le contraire étoit de notoriété publique. Il promit positivement d'exécuter ponctuellement le dernier Article de la Requête. Mais en disant aux deux Chambres, qu'il leur accorderoit plus qu'elles ne demandoient, il évita de répondre au 3. & au 5. Article, dans lesquels elles demandoient qu'il éloignât les Papistes de la Cour, & qu'il leur ôtât leurs Charges. Le Parlement, pour faire voir qu'il ne prenoit pas ainsi le change, lui présenta, quelques jours après, une liste de cinquante-sept Seigneurs, ou Chevaliers; qui exerçoient des Charges publiques à la Cour & dans les Provinces. Mais comme la Mère & la Femme du Duc de *Buckingham* étoient Catholiques, le Parlement ne jugea pas à propos d'insister davantage sur ce sujet; par considération pour un Seigneur, qui avoit tant de crédit, auprès du Roi, & encore plus auprès du Prince.

Dans ce même tems, il se formoit un orage, contre le Duc de *Buckingham*. L'Ambassadeur d'Espagne étant irrité contre lui, pour ce qu'il avoit dit contre le Roi son Maître, dans la Conférence des deux Chambres,

bres, trouva le moyen d'informer secrètement le Roi d'un complot, qui peut-être n'étoit que trop véritable; formé entre le Prince & le Duc, pour le tenir en servitude. Il lui en donnoit même quelques preuves, qui firent d'autant plus d'impression sur son esprit, que depuis le retour du Prince, il commençoit à sentir les rigueurs de cet esclavage. Il sembla d'abord avoir pris la résolution de congédier le Duc; mais il n'osa l'exécuter, tant il craignoit son Union, avec le Prince! En effet, ils commençoient à ne le ménager plus tant, qu'ils l'avoient fait auparavant; depuis qu'ils s'étoient comme assurez de la faveur du Parlement, & qu'ils avoient pris soin de faire en sorte, que le Roi n'eût aucun domestique, qui ne leur fût dévoué. La servitude, où le Roi se trouvoit, parut principalement en deux occasions; où il ne pouvoit se méprendre. La première, fut la chute du Grand Thésorier; qui, pour avoir refusé au Prince, & au Duc, pendant qu'ils étoient en Espagne, tout l'argent, qu'ils avoient demandé, fut accusé de malversation, devant le Parlement, condamné à une amende de

cinquante-mille livres sterling, & déclaré indigne de prendre place dans la Chambre Haute; malgré les prières & les instances, que le Roi fit au Prince, & au Duc, de ne pas pousser ce Seigneur à bout. Il favoit qu'ils étoient ses Parties; & il ne put obtenir d'eux, qu'ils le laiffassent en repos. La seconde preuve de la servitude du Roi fut la Disgrace du Comte de *Bristol*, à laquelle il se vit obligé de consentir malgré lui. Il ne pouvoit ignorer que ce Seigneur étoit innocent, & c'étoit le seul de toute la Cour, en qui il pût prendre confiance. Cependant, il ne pût se dispenser de lui envoyer à Douvres une défense de paroître à la Cour, & un ordre de se tenir dans sa Maison. Quelque tems après, le Faveur envoya au Comte un Ecrit à signer, par lequel il se reconnoissoit coupable de malversation; en lui faisant entendre, qu'il n'avoit point d'autre moyen, pour se tirer d'affaires. Le Comte refusa de signer cet Ecrit, & le Roi dit à *Buckingham*, que c'étoit une Tyrannie horrible, que de vouloir forcer un homme innocent à se déclarer coupable. Mais il ne fut pas en son pouvoir de protéger ce Seigneur.

Dès



Dès que le Parlement fut séparé, le Roi envoya six mille hommes en Hollande, pour y servir sous le Prince d'Orange. En même tems, la Cour formoit le projet d'employer le Comte de Mansfeldt, & de lui donner à commander un Corps de douze-mille hommes; à la levée duquel on travailloit actuellement, pour entrer pendant l'Hiver, dans le Bas Palatinat.

Cependant, le Comte de Holland ayant fait savoir au Roi que la Cour de France étoit disposée à entrer en négociation, touchant le mariage du Prince de Galles, avec la Princesse *Henriette-Marie*; le Roi lui joignit le Comte de Carlisle, pour travailler à ce Traité. Les conférences sur ce sujet commencèrent, peu de jours, avant que le Parlement fut prorogé, & dans le tems que le Roi, pour contenter les deux Chambres, faisoit exécuter les Loix contre les Papistes Récusans. Ceux-ci s'étoient attendus à toute autre chose, peu de mois auparavant. C'est pourquoi la sévérité, dont on usoit envers eux, leur paroissoit d'autant plus rude. Quelques-uns d'entre eux écrivirent en France, que la négociation du ma-

D 2

riage

riage du Prince, avec une Princesse Espagnole, leur avoit procuré quelque soulagement; au lieu que celle qui s'étoit commencée en France, pour un pareil sujet, ne faisoit qu'accroître leurs misères. Ces plaintes étant souvent réitérées, obligèrent enfin Louis XIII. à envoyer au Roi l'Archevêque d'Ambrun, pour lui demander quelques graces, en faveur des Catholiques. Je ne prétends point entrer ici, dans le détail de cette négociation. Je dirai seulement, en un mot, que, si l'on peut ajoûter quelque foi à la Rélation de cet Archevêque, qui se trouve à la fin des Mémoires de *Déageant*; *Jaques* avoit un extrême panchant, pour la Religion Catholique. Peut-être même avoit-il formé un projet chimérique d'établir une tolérance des deux Religions, dans tous les Etats de l'Europe. Mais *Déageant* dit quelque chose de plus, car il assure que *Jaques* avoit promis positivement à l'Archevêque d'Ambrun, d'embrasser la Religion Catholique; & qu'il écrivit même au Pape, pour l'en assurer. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qu'il peut y avoir de vrai, dans ces Mémoires.

La

La première chose, dont on convint en France, touchant le mariage du Prince ; quoi que les Ambassadeurs d'Angleterre en fissent quelque difficulté ; fut qu'on poseroit, pour fondement du Traité, les Articles de Religion, dont on étoit convenu avec l'Espagne. La seule différence qu'il y eut fut, que la France ne put obtenir que les Catholiques auroient une Eglise publique, dans Londres. Elle n'insista pas même beaucoup, sur cet Article ; parce qu'elle en connoissoit les inconvéniens, ou plutôt l'impossibilité de le faire agréer au peuple & au Parlement. Elle s'en dédommagea, en quelque manière, en faisant augmenter le nombre des Ecclésiastiques qui devoient être au service de la Princesse, & en obtenant, que les enfans, qui naîtroient de ce mariage, seroient élevez par leur Mère, jusqu'à l'âge de treize ans ; au lieu qu'on n'en avoit accordé que dix à l'Espagne. Le Traité ayant été signé à Paris, au mois de Novembre, toutes les poursuites contre les Papistes Récusans cessèrent d'abord en Angleterre, & le Roi promit positive-

ment de relâcher tous ceux , qui étoient actuellement en prison , immédiatement après la consommation du mariage.

Le grand but du Prince & du Favori étoit que cette Alliance leur procurât le moyen de faire , avec la France , une ligue offensive & défensive , pour recouvrer le Palatinat. C'étoit aussi ce que le Comte de *Carlisle* avoit eu ordre de proposer d'abord. *Louis XIII.* parut écouter volontiers cette proposition. Il donna même quelque espérance que cette ligue pourroit se conclurre , après que l'affaire du Mariage seroit expédiée. Cependant on préparoit en Angleterre , les douze-mille hommes , que *Mansfeldt* devoit mener dans le Palatinat. Quand ces troupes furent prêtes , Jaques fit encore une fois presser la Cour de France , au sujet de la Ligue , & la réponse fut , que quand le Mariage seroit consommé , on traiteroit sur cette matière. Il fallut donc se borner à demander passage , par la France , pour les troupes que le Comte de *Mansfeldt* devoit conduire. *Louis* répondit , que non seulement il accorderoit le passage , qu'on lui demandoit , mais que

que même il joindroit, aux troupes Angloises, un Corps de ses propres troupes. Il entendoit que ce seroit après la conclusion de la Ligue, ainsi que l'évenement le fit voir. Cependant la Cour d'Angleterre se persuada que c'étoit un engagement, sans condition, & négligea de faire expliquer la Cour de France. Il n'y avoit guère, en ce tems là, de Cour moins habile, que celle d'Angleterre. En voici deux preuves bien convaincantes.

La Trêve de quinze mois, faite pour le Palatinat, étant expirée, Jacques fit présenter un Mémoire à l'Infante Isabelle; pour lui demander qu'elle lui rendît Frankendal, & qu'elle lui donnât passage pour 1500 hommes, par les terres du Roi d'Espagne & de l'Empire. L'Infante répondit, qu'elle étoit prête à exécuter le Traité, & à donner passage aux Anglois, par les pais de la domination du Roi d'Espagne; mais qu'elle n'avoit pas le pouvoir de l'accorder, par les terres de l'Empire, & qu'elle ne s'y étoit point engagée, par le Traité; ce qui étoit très vrai, ainsi que je l'ai dit ci-devant. Cependant, quoi que ce Traité eût été



conclu à Londres, aucun des Ministres du Roi ne s'étoit aperçu de la différence, entre le passage accordé à la garnison de Frankendal, pour se retirer; & celui qu'on accordoit, pour y faire rentrer 1500 hommes. Ainsi le Roi se vit obligé de laisser cette place, entre les mains de l'Infante; parce qu'il n'osa risquer de faire passer ce peu de troupes, par les terres de l'Empire.

Voici une autre preuve du peu d'habileté de la Cour d'Angleterre. Sans avoir d'autre sûreté, que celle dont j'ai déjà parlé, pour le passage du Comte de Mansfeldt par la France; on fit embarquer, avec lui, douze-mille hommes entassés, pour ainsi dire, les uns sur les autres, au milieu de l'Hiver. Mais quand ils se présentèrent sur les côtes de France, pour y mettre pied à terre, on refusa de les y recevoir; *Louis* ne se croyant point engagé à leur donner passage. Les Auteurs Anglois appellent cela une perfidie, de la part de la France; mais je ne sai s'ils ne devroient pas plutôt l'appeller une négligence extrême, de la part de l'Angleterre. Ces Troupes n'ayant pu débarquer en France, s'en allèrent

*Ancienne & Moderne.* 81  
rent sur les côtes de Zélande, où  
elles trouvèrent les mêmes obstacles.  
Enfin, pour le dire en un mot, cette  
Armée devint inutile par les mala-  
dies, & par les desertions, & la plû-  
part des Soldats, qui en restèrent,  
allèrent servir de recrûës aux six-  
mille hommes de leur Nation, qui é-  
toient au service des Etats Géné-  
raux.

### ANNE'E MDCXXVI.

URBAIN VIII, qui n'avoit pro-  
mis la dispense, pour le Mariage,  
qu'avec beaucoup de peine, & qu'a-  
près avoir été menacé, par le Car-  
dinal de Richelieu, qu'on s'en pas-  
seroit, s'il refusoit de l'accorder, la  
fit attendre jusqu'au mois de Fe-  
vrier de l'année 1625. Quand elle  
fut arrivée à Paris, on trouva que  
le Pape y avoit annexé deux con-  
ditions, qui n'étoient pas dans le  
Traité, & dont il vouloit que le  
Roi d'Angleterre, & le Prince son  
fils, jurassent l'exécution, sans quoi  
la Dispense n'étoit pas valable. Ces  
deux conditions étoient, que les  
Domestiques des Enfans, qui naî-  
troient de ce Mariage, seroient Ca-

tholiques, & que la Princesse les choisiroit. *Jaques* ne se fit pas beaucoup presser, pour accorder ces deux Articles; mais il refusa de faire un nouveau serment, disant, que sa parole & celle de son fils étoient suffisantes. Cependant, le Mariage ne pouvoit se célébrer, sans ce serment; parce que le Pape en avoit fait une condition nécessaire de la Dispense. Le seul expédient, qu'on trouva, fut, que le Roi de France offrit d'être lui-même caution de l'exécution des deux Articles. Mais il fallut attendre une nouvelle Dispense, & *Jaques* mourut avant qu'elle fût arrivée.

Dans le mois de Mars, ce Prince fut attaqué d'une fièvre tierce, qui l'emporta le 8. d'Avril N. S. Le Duc de *Buckingham* fut soupçonné d'avoir avancé sa mort; par une potion, qu'il lui fit prendre deux diverses fois. sans l'avis des Médecins; & par une certaine emplâtre, qu'il lui fit appliquer sur le ventre. Sous le Règne suivant, il fut accusé par la Chambre des Communes, non pas véritablement d'avoir empoisonné le Roi; mais d'avoir eu la présomption de lui donner des remé-  
des

*Ancienne & Moderne.* 83  
des, sans avoir consulté les Médecins.

*Actes du XVII. Tome, qui ont du rapport aux matières contenues dans l'Abrégé.*

*Année MDCXVII.*

Commission aux Conseillers Privés, pour élargir & bannir du Royaume quatre Papistes Récusans, à la requête de l'Ambassadeur de Savoye, du 5 Avril. *Pag. 3.*

Commission à Jean Digby, pour traiter avec le Roi d'Espagne du Mariage du Prince de Galles, avec l'Infante Marie. Du 16 Avril. *Pag. 9.*

*Année MDCXVIII.*

Concession à Marc Antoine de Dominis Archevêque de Spalatro, de l'office de Maître de l'Hopital de la Savoye. Du 25 Mars. *Pag. 79.*

Autre au même du Doyenné de la Chapelle de St. George à Windsor. Du 13 May. *Pag. 88.*

Ordre du Roi, aux Officiers de l'Echiquier, de ne payer aucune Pen-  
D 6 sion

fion, qu'il pourroit accorder à l'avenir. Du 15 Mai. Pag. 89.

Proclamation contre le Chevalier *Walter Rawleigh*. Du 11. Juin, Pag. 92.

*Le Roi expose, qu'il avoit donné permission à Rawleigh d'aller à la Guiana, pour y découvrir une certaine mine d'or; mais qu'il lui avoit expressément défendu de rien attenter contre les Etats, ou Sujets d'aucun des Princes ses amis, & particulièrement du Roi d'Espagne. Que néanmoins, ayant appris, par un bruit public, que le Chevalier a commis des hostilités contre les Espagnols, & brûlé la Ville de S. Thomé, il ordonne à ceux, qui ont quelque connoissance de ces attentats, de venir déclarer ce qu'ils en savent à quelqu'un des Conseillers Privés.*

*Si l'on compare cette Proclamation avec la Patente du Chevalier Rawleigh, qui se trouve à la fin du XVI. Tome; on trouvera, que dans la Patente, il n'est fait aucune mention, ni des Princes Amis du Roi, ni du Roi d'Espagne en particulier.*

Commission à l'Archevêque de Cantorbery & autres, pour chasser les Jésuites & Prêtres des Séminaires,



*Ancienne & Moderne.* 85

res, hors du Royaume. Du 24 Juin, Pag. 92.

*Cette Commission est semblable à celles, dont il a été parlé, dans l'Extrait précédent. C'est à dire, qu'encore que les Parlemens, tout d'une voix, ayent ordonné l'exécution rigoureuse des loix contre ces gens là, le Roi néanmoins continuant sa gracieuse inclination envers eux, ordonne seulement qu'on bannira du Royaume, tant ceux qui sont en liberté, que ceux qui sont en prison, accusez ou condamnez.*

*Concession Spéciale à Marc-Antoine de Dominis, du 24 Juin. Pag. 95.*

*Commission pour réformer les abus de la Thrésorerie, du 10 Juillet, Pag. 97.*

*Autre pour faire une nouvelle liste des Joyaux du Roi, le Roi ayant disposé de plusieurs, du 10 Juillet. Pag. 99.*

*Patente qui autorise Samuel Atkinson, & Simon Morgan à fouiller en tous lieux, pour chercher des Thrésors cachez, du 10. Juillet, Pag. 101.*

*Déclaration du Roi par rapport aux tumultes, qui pourront arriver*

dans Londres, & particulièrement à l'occasion de l'insulte faite à l'Ambassadeur d'Espagne, du 10 Septembre, *Pag.* 113.

Ordre pour l'exécution du Chevalier *Rawleigh*, condamné quatorze ans auparavant, du 20 Octobre. *Pag.* 115.

*Année MDCXIX.*

Patente de la Charge de Grand Amiral, pour le Marquis de Buckingham, du 28 Janvier. *Pag.* 124.

Proclamation qui ordonne de venir composer avec les Commissaires du Roi, pour les Titres défectueux, du 30 Fevrier *Pag.* 136.

*C'étoit un des moyens, pour recouvrer de l'argent.*

Commission, pour renouveler l'alliance défensive, avec les Princes d'Allemagne, du 6 Mai. *Pag.* 160.

*Cette Commission fut expédiée à la requisition du Baron de Dbona, Ambassadeur de l'Electeur Palatin.*

Autre au Comte de Worcester & autres, pour vendre certains joyaux de la défunte Reine, femme du Roi, du 10 Août. *pag.* 176.

*Année MDCXX.*

Commission pour délivrer de prison dix Papistes Récufans , non-obstant leur refus de prêter le serment d'Allegeance , à condition qu'ils sortiront du Royaume , du 24 Avril. *Pag.* 193.

Autre pour vendre certains joyaux du Roi. Du 27 Avril. *Pag.* 195.

Commission Ecclésiastique, pour examiner les Hérétiques, Schismatiques &c. Du 29 Avril. *Pag.* 200.

*Cette Commission se renouvelloit, de tems en tems, selon le bon plaisir du Roi. Elle étoit fondée sur un Acte de Parlement fait, sous la Reine Elisabeth. C'est ce qu'on appelloit la Haute Commission, sous le Règne de Jaques I. L'unique but de cette Commission étoit de chagriner les Puritains, quoi qu'on y insérât aussi les Jesuites, Prêtres & autres.*

Autre pour examiner & réformer les abus commis, dans l'exécution des ordres de la Haute Commission, & par ses Délégués, du 15 Mai: *Pag.* 212.

Proclamation pour défendre & abolir les procès, entre les habitans  
des

des frontières d'Angleterre & d'Écosse, sous prétexte du droit appelé *Tenant's Right*, du 28 Juillet. *Pag.* 249.

Ces sortes de procès supposoient que les deux Royaumes étoient encore séparés. Mais le Roi posoit en fait qu'ils étoient unis, par sa Proclamation (voyez l'Extrait précédent) quoi que le Parlement eût rejeté l'union.

Commission Ecclésiastique, pour la Province d'York, du 24 Octobre. *Pag.* 258.

Proclamation touchant le choix des Députés au Parlement, qui doit s'assembler le 16. de Janvier 1621. du 6 Novembre. *Pag.* 270.

*Le Roi donne des avis touchant ceux que le peuple doit choisir, pour ses Députés; savoir, qu'ils ne soient pas Puritains, ni des gens dont les affaires soient en désordre, ni de jeunes gens &c. Il ajoute que par ces avis il ne prétend pas priver le peuple de la liberté du choix, selon les loix du Royaume.*

Autre pour défendre de parler des affaires d'Etat, du 24 Decembre, *Pag.* 275.

Autre pour proroger le Parlement  
jus-

*Ancienne & Moderne.* 89

jusqu'au 23. de Janvier, du 28 Decembre. *Pag.* 276.

Commission pour faire prêter le serment ordonné, par le Parlement de la 3. année de ce Règne, à ceux qui voudront sortir du Royaume. *Pag.* 278.

*Année MDCXXI.*

Patente, qui crée *François Bacon* Vicomte de S. Alban, du 27. Janvier. *Pag.* 279.

Proclamation pour faire arrêter *Gilles Montpeffon*, du 3 Mars. *Pag.* 284.

Autre pour banir *Montpeffon* du Royaume, outre la punition portée par la sentence du Parlement, du 30. Mars. *Pag.* 289.

Autre pour abolir les Bils de conformité, du 31. Mars. *Pag.* 289.

*C'étoient des délais ou répits, que le Roi accordoit aux Débiteurs, pour les mettre à couvert de la poursuite de leurs Créanciers.*

Mémoire touchant le grand Seau, ôté à *Bacon*, & donné en garde à *Jean Williams*. *Pag.* 296.

Commission au Baron de *Digby*, pour aller traiter avec l'Empereur  
F'er-



Ferdinand, du 28. Mai. *Pag.*  
299.

*Le Roi dit qu'il a reçu & accepté de l'Electeur Palatin un plein-pouvoir, pour traiter en son nom.*

Autre au même, pour traiter avec le Roi d'Espagne, du mariage du Prince Charles, avec l'Infante Marie  
*Pag.* 300.

Proclamation pour défendre de parler des affaires d'Etat, du 16 Juillet. *Pag.* 314.

*Faisons savoir à tout le monde, que nous userons de la même severité envers ceux, qui ne découvriront pas ces mauvaises langues, qu'envers les coupables mêmes.*

Obligation du Roi pour cent mille *Thalers*, empruntez du Roi de Danemarck, du 4 Août. *Pag.* 315.

Reconnoissance du Roi, qu'il a disposé de certains joyaux de la défunte Reine Anne; pour servir de décharge à ceux qui les gardoient, du 4 Août. *Pag.* 315.

Proclamation pour ajourner le Parlement, du 14 de Novembre jusqu'au 8 de Fevrier, du 6 Octobre. *Pag.* 324.

Autre pour changer l'Ajournement, savoir depuis le 14 de Novembre,

*Ancienne & Moderne.* 91

vembre, jusqu'au 20 du même mois, du 3 Novembre *Pag.* 326.

Reconnoissance de la vente des joyaux de la Reine, du 13 Novembre *Pag.* 334.

Lettres de pardon à *George Abbot* Archevêque de Cantorbery, pour avoir tué un homme par hazard, du 22 Novembre *Pag.* 337.

Commission spéciale, pour dispenser l'Archevêque de Cantorbery des peines Canoniques, ou autres censures; qu'il peut avoir encourues, à l'occasion du meurtre &c. du 22 Novembre *Pag.* 339.

*Année MDCXXII.*

Proclamation sur la dissolution du Parlement, du 6 Janvier *Pag.* 344.

*C'est une longue apologie pour la Dissolution du Parlement, dont la véritable cause avoit été les disputes mûes, dans la Chambre Basse, touchant la Prérogative Royale & les privilèges des Parlemens.*

Commission pour délivrer de prison le Comte de *Sommerfet* & sa Femme, du 17 Janvier. *Pag.* 349.

*Ce n'étoit pas un pardon.*

Patente qui établit *Horace de Veer*  
pour

pour Capitaine Général dans le Palatinat , du 16 Fevrier. *Pag.* 352.

Commission au Lord *Chichester*, pour traiter de la paix avec l'Empereur. *Pag.* 354.

Autre pour confirmer au Baron de *Digby* le pouvoir de traiter avec *Philippe* IV. fils & Successeur de *Philippe* III. Roi d'Espagne, touchant un Traité d'amitié & d'alliance, & sur d'autres choses , du 13 Mars. *Pag.* 355.

Autre au même, pour traiter du Mariage du Prince de Galles, avec l'Infante Marie, du 13 Mars. *Pag.* 356.

Autre sur le même sujet. *Pag.* 357.

Commission touchant les Jesuites &c. semblable aux précédentes, du 20 Avril. *Pag.* 369.

Autre pour la confirmation des Tîtres défectueux, du 4 Juillet. *Pag.* 388.

Autre à *Richard Weston*, pour traiter d'une Trêve, avec l'Infante *Isabelle*. En Juillet *Pag.* 394.

Proclamation qui ordonne aux Grands de se tenir dans leurs Maisons de Campagne, du 20 Novembre *Pag.* 417.

*Année MDCXXIII.*

Proclamation , pour notifier que le Roi a nommé certains Commissaires pour écouter & examiner les plaintes du peuple, tant contre les Monopoles, que contre les autres Grieffs, du 14 Fevrier. *Pag. 452.*

*Il y avoit quatre Commissaires, dont le Marquis de Buckingham étoit le premier.*

Traité pour la Sequestration de Frankendal. En Mars. *Pag. 461.*

*Accordé que la Garnison Angloise sortira de Frankendal, enseignes déployées, & pourra se retirer par le Palatinat, & autres Pais, tant par eau, que par terre sur les Terres de sa Majesté Catholique & sur celles de l'Empire, & partant de là se retirer librement dans son pais natal, &c.*

*Il est encore accordé, que lorsque ladite Ville & ses Forts devront être rendus au Roi de la Grande-Bretagne, S. M. pourra transporter les troupes & provisions, stipulées par ce Traité, par les Provinces du Pais-Bas, étant sous l'obéissance de S. M. Catholique, si réquisition en est faite,*  
&

*Et ce tant par eau, que par terre, &c.*

Proclamation, pour ordonner aux personnes de qualité, de résider dans leurs Maisons de Campagne, du 26 Mars. *Pag.* 466.

Ratification de l'Infante, pour le Traité de Frankendal, du 5 Avril. *Pag.* 453.

Traité de Trêve, pour le Palatinat, du 21 Avril. *Pag.* 479.

Commissiion au Comte de *Rutland*, pour commander la flotte destinée à ramener le Prince, d'Espagne en Angleterre, du 25 Avril. *Pag.* 486.

Proclamation qui ordonne de tenir un Regître des Chevaliers faits par le Roi, du 27 Avril. *Pag.* 488.

*Il en avoit fait un si grand nombre, que cela donnoit occasion à quelques-uns de prendre ce titre, quoi qu'ils n'en eussent jamais été honorez.*

Lettres Patentes, pour créer le Marquis de *Buckingham* Duc du même nom, du 18 Mai. *Pag.* 495.

Ratification du Traité de Trêve, pour le Palatinat par le Roi, du 30 Mai. *Pag.* 499.

*Dans le Traité marqué ci-dessus, Pag.*



*Ancienne & Moderne. 95*

*Pag. 479. le tems de la Trêve est en blanc. Ici il est dit que c'est pour quinze mois.*

Décharge pour ceux qui ont eu en garde les joyaux du Roi, du 15 Juillet; *Pag. 508.*

*Les fréquentes brouilleries du Roi avec le Parlement, le mettoient souvent dans la nécessité de vendre de ses joyaux.*

Commission touchant les Tîtres défectueux, du 26 Juillet, *Pag. 512.*

*C'étoit pour avoir de l'argent.*

Proclamation contre la licence des Libelles, du 25 Septembre *Pag. 522*

Autre pour fournir le Royaume de grain, du 27 Décembre *Pag. 526.*

*Le Roi accordoit, par cette Proclamation, certains Privilèges à ceux qui voudroient entreprendre de faire des Magasins de grains.*

*Année MDCXXIV.*

Mémoire de ce qui s'est passé au Parlement commencé le 19. de Février. *Pag. 552.*

*On voit dans ce Mémoire le discours du Duc de Buckingham fait à la Conférence des deux Chambres, dans lequel il prétendit donner une*  
Ré-

*Rélation exacte de tout ce qui s'étoit passé dans la Négociation du Mariage du Prince. Il a été parlé de cette Rélation dans l'Abregé.*

Proclamation pour protéger les Ambassadeurs des Princes étrangers, contre les insultes de la Populace, du 8 Mars. *Pag.* 593.

Autre qui bannit du Royaume les Jesuites, Prêtres des Seminaires, &c. du 6 Mai. *Pag.* 598.

Commission au Comte de *Carlisle* & au Baron de *Kensington*, pour traiter d'une paix perpetuelle avec le Roi de France, du 11 Mai. *Pag.* 599.

*Le Baron de Kensington étoit Henri Rich, qui n'avoit pas encore été fait Comte de Holland.*

Autre aux mêmes, pour traiter du Mariage du Prince Charles & de la Princesse Henriette-Marie, sœur de Louis XIII, du 11 Mai. *Pag.* 600.

Proclamation pour défendre certains Livres & Libelles séditieux, Papistes, & Puritains, du 15 Août. *Pag.* 616.

*Il faut remarquer qu'encore que dans ce Titre, il soit dit, que cette Proclamation est contre les Livres Papistes, il n'en est point parlé dans*

*la Proclamation, mais seulement des Puritains.*

Proclamation, pour la prorogation du Parlement, depuis le 2 de Novembre, jusqu'au 16. de Fevrier. Du 1 Octobre. *Pag.* 625.

Lettres de pardon pour *Robert Carr*, jadis Comte de *Sommerfet*. Du 7 Octobre. *Pag.* 625.

Concession à *Robert Stokes*, de pouvoir faire vingt Etrangers, Denizez en Angleterre. Du 25 Octobre. *Pag.* 632.

Commission au Duc de *Buckingham*, pour faire prêter serment à ceux qui sortent du Royaume. Du 20. Decembre. *Pag.* 638.

Commission pour bannir les Jésuites, &c. semblable aux précédentes. Du 24. Decembre. *Pag.* 644.

Commission au Maire de Douvre, touchant les troupes qui doivent s'y embarquer. Du 30 Decembre. *Pag.* 647.

*Année MDCXXV.*

Proclamation qui proroge le Parlement, jusqu'au 15 de Mars. Du 19. Janvier. *Pag.* 648.

Lettre de Réprésailles accordées  
*Tome XIX. P. 1. E à*

98 *Bibliothèque*  
à l'Amiral, contre l'Espagne. Du  
14 Fevrier. *Pag.* 667.

*Charles I.*

Traité de Mariage, entre Charles I.  
Roi de la Grande-Bretagne & Hen-  
riette-Marie de France. Du 8 Mai.  
*Pag.* 673.

Ratification de Charles, du 21.  
Juin.

*Ce Traité n'est pas moins avanta-  
geux aux Catholiques, que celui qui  
avoit été fait en Espagne.*

*Actes sur diverses Matières contenues  
dans le XVII. Tome.*

*Année MDCXVII.*

Patente qui établit *François Bacon*,  
Garde du Grand Seau. Du 13 Mars.  
*Pag.* 1.

Commission pour la Réformation  
de l'office des Hérauts. Du 15 Avril.  
*Pag.* 3.

Pension de 20 l. Sterling accor-  
dée à Guillaume Cambden, Roi  
d'armes Clarencieux. Du 5 Avril,  
*Pag.* 5.

Patente pour créer *François Ba-  
con*,

*Ancienne & Moderne.* 99

*con.*, Baron de *Verulam*. Du 11. Juillet. *Pag.* 17.

Commission touchant la Cour des *Wards* en Irlande. *Pag.* 20.

*Il y en a plusieurs, dans ce Tome, sur cette matière.*

Ordonnance pour établir des Rap-  
porteurs des Loix, dans les Cours  
de *Westmunster*. Du 24. Octobre.  
*Pag.* 28.

Commission d'*Array*, pour tenir les  
*Milices* en bon état. *Pag.* 43.

Ordonnance pour le Gouverne-  
ment des Provinces du Nord. *Pag.* 45.

*Le Roi appelle ces Provinces les  
Provinces du milieu, quoi que fron-  
tières, supposant toujours l'union des  
deux Royaumes.*

*Année MDCXVIII.*

Commission à *Thomas Dale*, & à  
*Guillaume Parcker*; touchant le Vo-  
yage & le Commerce des Indes O-  
rientales. Du 15 Janvier. *Pag.* 56.

Proclamation qui révoque les li-  
cences, accordées pour faire de nou-  
velles Maisons dans *Londres*. *Pag.*  
107.

*Il y en a quelques autres sur le même  
sujet.*



Lettres de pardon , pour le crime d'Adultère. *Pag.* 109.

*On en trouve plusieurs autres de même nature.*

Proclamation pour défendre de manger de la viande en Carême. *Pag.* 181.

*Il y en a plusieurs autres semblables.*

*Année MDCXIX.*

Proclamation , pour défendre de changer la Monnoye en Vaisselle &c. *Pag.* 133.

Commission pour recevoir le serment de Louis XIII, touchant un Traité de commerce. Du 6 Mai. *Pag.* 159.

Don des biens du Comte de Sommerset, confisquez. Du 24 Juin. *Pag.* 164.

Pension de 2500 l. st. à Jaques Comte d'Hamilton Marquis de Cambridge. Du 10 Juillet. *Pag.* 168.

Traité avec les Etats Généraux, touchant le commerce des Indes Orientales. 7 Juillet. *Pag.* 170. Rati-  
fication du Roi, du 16 juillet.

Commission pour renouveler l'alliance avec Sultan *Osman Han* Empereur des Turcs. Du 24 Fev. *Pag.* 178.

Pen-

*Ancienne & Moderne.* 101

Pension de 20867 l. 5 Schellings. 7  
sous au Prince de Galles. Du 5 Oc-  
tobre. *Pag.* 181.

*Année MDCXX.*

Commission touchant la Vente du  
Tabac. *Pag.* 190.

*Il y a diverses Proclamations, sur  
ce sujet.*

Déclaration du Roi, pour ôter à  
*André Knok*, Evêque des Isles en E-  
cosse, sa pension de 100 Liv. *Pag.*  
216.

Etablissement de deux Chaires de  
Mathématiques, dans l'Université  
d'Oxford. Du 25 Mai. *Pag.* 217.

Commission pour réprimer les Pi-  
rates. *Pag.* 245.

Privilège accordé pour chercher  
des Mines dans le Royaume, du 3  
Octobre. *Pag.* 252.

*Année MDCXXI.*

Traité avec le Roi de Danemarck,  
conclu à Londres, le 29 d'Avril.  
*Pag.* 305.

Ratification de *Jâques*, du 11 Oc-  
tobre. *Pag.* 329.

## Année MDCXXII.

Commission pour établir un bon Gouvernement en Irlande. Du 20 Mars. *Pag.* 358.

*Il y en a quelques autres, sur la même matière.*

Lettres d'anoblissement pour *Jean Boreel* de Zelande. Du 20 Avril. *Pag.* 370.

Semblables pour *Constantin Huygens*. *Ibid.*

Lettres de Pardon, pour un adultère. Du 29 Avril. *Pag.* 371.

Commission pour maintenir les Etrangers résidans en Angleterre, dans leurs libertez & priviléges. Du 1 Juin. *Pag.* 373. & 437.

Proclamation, pour empêcher la sortie & le degât des especes d'or, ou d'argent. Du 11 Juin. *Pag.* 376.

Concession à *Anne Chandos*, veuve du Lord Gray, pour conserver le même rang, qu'elle avoit avant son mariage, comme fille aînée de *Ferdinand Comte de Derby*. Du 8 Juillet. *Pag.* 393.

Commission pour rétablir le commerce des draps &c. Du 21 Octobre *Pag.* 410.

Eta-

*Ancienne & Moderne.* 103

Etablissement d'une Cour de Gardes & Livrées, en Irlande. *Pag.* 429.

Concession à la Compagnie des Indes Orientales. *Pag.* 450.

*Année MDCXXIII.*

Proclamation pour défendre de porter des munitions à Alger & à Tunis, du 6 Avril. *Pag.* 483.

Commission, pour rétablir un bon ordre dans la Colonie établie à la Virginie, du 9 Mai. *Pag.* 490.

Traité de Commerce, entre Jacques I. & Michel Phæderowitz grand Duc de Moscovie, du 16 Juin. *Pag.* 504.

Commission au Vicomte de Falkland & autres, touchant le Gouvernement de l'Irlande, du 20 Décembre. *Pag.* 531.

*Année MDCXXIV.*

Commission pour empêcher les nouveaux bâtimens, aux environs de Londres. *Pag.* 540.

Proclamation contenant certains privilèges accordez à ceux, qui chercheront, ou trouveront des mines, soit dans les terres du Roi, ou ail-

leurs, du 10 Juillet. *Pag.* 606.

Commission pour établir une nouvelle Colonie à la Virginie, du 15. Juillet. *Pag.* 609.

Commission qui établit un Conseil de guerre, pour chercher les moyens de défendre l'Irlande &c. du 20 Juillet. *Pag.* 615.

Pension de 2000 l. st. accordée au Prince Charles, du 24 Septembre, *Pag.* 618.

Commission touchant le Gouvernement de la Virginie. *Pag.* 618.

### *Année MDCXXV.*

Proclamation, qui défend l'entrée de toute sorte de Tabac, qui n'est pas de la Virginie, du 2 Mars. *Pag.* 668.

On trouve dans ce Tome, un grand nombre d'Actes, concernant des Particuliers, comme des Pardons, des Pensions, des Bénéfices, des congez d'élire pour des Evêchez, & autres choses, qu'on pourroit dans le Recueil même.

La seconde Partie de ce Tome XVII. contient un Index général des matières contenues, dans les dix-sept Tomes.



La troisième contient un Index des Actes recueillis par Mr. *Rymer*, en 59 Volumes, outre ce qui est contenu dans les dix-sept Volumes imprimez; depuis le Règne de Henri I. jusqu'à la fin du Règne d'Elisabeth. Parmi ces Actes, il y en a un grand nombre, qui mériteroient d'être imprimez; comme pouvant beaucoup servir à l'éclaircissement de l'Histoire d'Angleterre, quand ce ne seroit que par les dates.

---

## A R T I C L E II.

I. DICTIONNAIRE *Historique, Critique, Chronologique, Géographique & Literal de la BIBLE, enrichi d'un grand nombre de Figures en taille-douce, qui représentent les Antiquitez Judaïques, par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET Religieux Bénédictin, Abbé de S. Leopold de Nancy.* A Paris MDCCXXII. en deux Volumes in Folio, dont le premier a 608 pages & le second 700. sans compter les figures. Se trouve à Amsterdam, chez les Freres Wetstein.

**C'**EST ici le premier Ouvrage du *P. Calmet*, que j'ai vu, & feuilleté; car pour ses Commentaires sur la Bible, j'avoué que je n'y avois rien lû; quoi qu'on m'eût dit qu'il m'y citoit souvent, & qu'il m'y réfutoit, lorsqu'il le trouvoit à propos. C'est une chose, que tout le monde a droit de faire; car il n'y a point d'Interprète, qu'il ne soit permis de citer & de réfuter, quand on croit qu'il a tort, excepté en pais d'Inquisition. D'ailleurs dans les Antiquitez Judaiques & dans la Lettre de l'Ancien Testament, sur tout, il y a beaucoup de choses douteuses & problematiques; sur lesquelles les Interprètes ont toujours été divisez entre eux. Mais il me semble qu'il n'est pas permis, par les Lois de la Justice, & bien moins encore, par celles de la Charité Chrétienne, d'attribuer à quelcun des sentimens qu'il rejette, & même qui sont incompatibles les uns avec les autres; ni de débiter sur des oui-dire des faits, qui ne sont pas véritables; comme le *P. Calmet* l'a fait à mon égard, sans avoir jamais reçu la moindre injure de ma part. On verra, par la suite, que  
ce

ce n'est pas en vain que je me plains, en cette occasion. Je ne fai si l'Auteur ne s'est point avisé d'en user ainsi, envers moi; pour vanger le feu *P. Martianai* Bénédictin, comme lui; contre qui l'on fait que j'ai eu un démêlé, à l'occasion de la manière extravagante, dont il avoit traité *David le Clerc*, mon Oncle; qui étoit un très-savant homme, dans les belles Lettres & dans les Langues Orientales; pour avoir osé dire que *S. Jérôme* avoit été trompé par le Juif, de qui il avoit appris l'Hebreu, quoique la chose soit palpable. Cela m'a donné lieu de montrer que la connoissance, que ce Pere avoit de la Langue Hebraïque, n'étoit pas comparable à celle des habiles gens, qui se sont appliquez à l'étudier, dans ces derniers tems; & qu'il avoit commis plusieurs fautes, qu'on ne commettrait pas aujourd'hui. Il s'ensuivoit de là que le *P. Martianai* avoit tort de s'élever au dessus de tous les Savans des derniers siècles. Cela n'empêche point, qu'on ne doive rendre justice à *S. Jérôme*, & profiter, avec reconnoissance, de ce qu'il a de bon; comme je l'ai fait, en toute occasion. Tout cela n'a pas dû fâcher le *P.*

*Calmet*, dont je n'ai jamais dit un mot, dans toute cette dispute. Je n'ai pas cru avoir droit de relever tout ce que je pouvois reprendre, avec raison, en plusieurs Bénédictins. J'en ai même beaucoup loué quelques uns, comme les *PP. Mabillon & Montfaucon*; & je le ferai toujours, à l'égard de tous ceux, qui rendront service au Public, comme ces deux habiles hommes l'ont fait.

Le dessein de ce Dictionnaire ne peut être désapprouvé de personne, que de ceux qui ne voudroient pas que des Gens, qui n'entendent que le François, ou qui ne peuvent pas lire beaucoup de livres Latins, embarrassés de citations Hebraïques & Greques, fussent rien des Antiquitez des Hebreux, & s'abstinsent d'en parler. Pour moi, je suis du sentiment de ceux, qui croient qu'il faut rendre ces connoissances aussi faciles & aussi étendues, qu'il est possible. Si l'on ne peut pas instruire ceux, qui n'entendent que le François, du fonds des choses & leur en donner des idées completes; on peut au moins leur en donner une connoissance générale, qui suffit pour les mettre en état de s'en informer avec plus d'exacti-

xactitude de ceux qui les savent , lorsqu'ils ont occasion de les consulter. Je ne doute pas même qu'il n'y ait bien des Prédicateurs, non seulement dans l'Eglise Romaine, mais encore parmi les Protestans ; qui paroissent doctes à bon marché, par le moyen des Ouvrages du P. Calmet. Mais il faut que je les avertisse qu'ils doivent prendre garde de ne pas s'y fier trop. L'Auteur, par exemple, en parlant des Massorethes, Tom. 2. p. 33. col. 1. dit *qu'on cite le Livre intitulé Zohar, qui contient une Conférence entre le Roi Cozar & quelques Juifs, & dans lequel on suppose l'usage des Points Voyelles, & on dit que les mots composez de Consones, sans Voyelles, sont comme des Femmes, sans habits, qui n'osent paroître en public.* Le Livre du Zohar n'a rien à faire ici, car il ne parle point du livre, où cette Conférence est racontée. C'est le livre intitulé *Chozri*, où elle se trouve. Ce Livre a été fait l'an MDXL. & s'il étoit parlé de ce Livre, dans le Zohar; Cappel, qui s'étoit inscrit en faux, contre ce qu'on dit de l'Antiquité de cet Ouvrage, au moins par rapport à l'Ancien Zohar, que l'on prétend avoir été fait



avant Jesus-Christ, auroit gagné, sans difficulté, sa cause contre les deux *Buxtorfs* ; qui ont fait tout ce qu'ils ont pû, pour soutenir son antiquité.

Au lieu de dire *le Roi Cozar*, il falloit dire *le Roi de Chozar*, car *Chozar* est une ville de la Transoxiane, au Sud-est de la Mer Caspienne, & au Midi de Samarcande capitale de l'Ancienne Bactriane. Il est vrai que *Jean Buxtorf*, le Fils avoit cru que *Cozar* étoit le nom propre de ce Roi, que les Grecs prononçoient *Cosroës* dans ses notes sur le *Cozri* Ch. 1. mais il a depuis reconnu son erreur, dans sa Préface. Le Pere *Morin* a néanmoins commis la même faute, dans ses *Exercitations de l'intégrité des Textes Hebreu & Grec*, Liv. II. Exercit. XIII.

Pour s'assurer de cette faute, il faut savoir, I. qu'en Hebreu, pour dire *le Roi Cozar*, ou *Chozar*, on dit *המלך חוזר* *Chozar hammelech* *Chozar le Roi*, & non *חוזר מלך* *melech Chozar le Roi Chozar*. C'est là l'ordre ordinaire de la construction Hebraïque, comme on pourra s'en assurer, par les Concordances Hebraïques, & par les Grammairiens : II. Il étoit nommé

*Ancienne & Moderne.* III

mé dans l'Original Arabe *אלכוזרי* *alchozri*, qui ne peut signifier que le *Chozéen*; & dans la suite de la Version Hébraïque, que nous avons de ce livre, il est nommé très-fre-  
quemment *הכוזרי* *hacchozri*, qui ne peut être traduit autrement, selon l'analogie de la Langue des Hébreux; & il est surprenant que *Buxtorf*, qui étoit si versé dans la Grammaire, n'y ait pas pris garde. Jamais on ne met un *He emphatique*, comme parlent les Grammairiens, devant un nom propre. Je parle ici de l'Original & de la Version de ce Livre, sur la foi de quelques Docteurs Juifs; car d'autres ont cru que ce qu'on nomme *Version* est l'Original même, & ils pourroient bien avoir raison. Voyez *Buxtorf*, dans la Préface, qu'il a mise au devant de ce Livre: III. Le mot *Chozar* se prend pour le nom d'une nation, ou d'un pais au Ch. 100. de la I. Partie de ce Livre, où ce mot est joint à *Seba* & à *Hodou*; mots qui marquent en cet endroit, les *Sabiens* & les *Indiens*: IV. Il y a eu une Ville dans la Transoxiane, comme je l'ai dit, du tems du grand *Timur Beg*, qui se nommoit *Casar*,  
ou

ou *Cofar*, comme il paroît par l'Histoire de ce Prince, publiée en François, par Mr. *Pétis de la Croix*, & de laquelle nous parlerons dans la suite de ce Volume: V. Il est fait mention d'une Ville nommée *Balanjar*, qui étoit la demeure du Roi de *Chozar*, dans les Tables Géographiques de *Nassir Eddin* Persan & d'*Ulug Beigi* Tartare, publiées par *Jean Gravius*. Voilà plus de preuves, qu'il n'en falloit, pour prouver que *Chozar* est le nom propre d'un lieu, & non d'un homme.

*On veut*, dit nôtre Auteur, que cette Conférence se soit tenue en 740. Cela s'est dit par ceux, qui ont cru que l'Auteur de cette Conférence étoit un Juif nommé *R. Isaac Sangarien*, qu'il l'avoit publiée en Arabe, & que *R. Juda le Levite* n'en avoit été que le Traducteur. Mais d'autres Juifs croient que ce dernier, qui vivoit au douzième Siècle, en a été le véritable Auteur, & que c'est une conférence de son invention.

*Les plus habiles*, continue nôtre Auteur, traitent de fable & le Livre & la Conférence, & soutiennent que le Livre intitulé *Zohar* ne fut composé que  
quatre

*quatre cens ans après le septième siècle.*  
C'est du Livre intitulé le *Chozrén*, qu'on dit cela, & non du *Zobar*; dont on ne peut pas marquer la date si précisément; mais qui a été fait, après l'invention des Points, dont il fait mention, comme on le peut voir dans la *Tiberiade* de *Buxtorf* le Pere, Ch. IX. où il cite les deux *Zobars*, dont le plus ancien étoit, selon la Chronologie des Juifs, antérieur à Jesus-Christ; & le plus nouveau plus ancien que le *Thalmud*. Mais les Juifs ont fait tant d'impostures, en matiere de livres, & se trompent si souvent, sur la Chronologie, que leur autorité ne prouve rien. Le P. *Calmet* semble avoir confondu le *Zobar* & le *Chozri*, qui sont deux livres tout differens.

Au reste le P. *Calmet* a pris le bon parti, sur la question de l'Antiquité des Points; dont il fait les *Massorettes* les Auteurs, avec *Cappel* & les plus habiles gens, tant Protestans, que Catholiques Romains; qui sont pour le gros du même sentiment, que lui. Je n'ai pas mis ici ce que je viens de dire du *Chozri* & du *Zobar*, pour faire aucun tort à la réputation de l'Auteur; mais pour apprendre, par occasion, aux jeunes gens, qui bor-

nent

nent leurs Etudes à des Livres François, & qui se dégoutent des Langues Mortes; qu'ils ont tort de négliger les sources, pour se defalterer dans des ruisseaux, dont l'eau n'est pas assez pure.

„ Pour réussir dans un Dictionnai-  
 „ re en général, *comme dit l'Auteur*,  
 „ il faut donner les notices claires &  
 „ distinctes des termes & des choses,  
 „ dont on parle, en rapporter les E-  
 „ tymologies, les définitions, les des-  
 „ criptions, les divisions; Éviter la  
 „ confusion, la trop grande étendue  
 „ & l'excessive bréveté; appuyer ce  
 „ qu'on avance, par de bonnes preu-  
 „ ves, mais succinctes; & puis qu'il  
 „ ne convient pas de traiter des cho-  
 „ ses, dans leur juste étendue, indi-  
 „ quer au moins ceux, qui les ont  
 „ le mieux traitées, & renvoyer les  
 „ Lecteurs aux sources. Enfin quoi  
 „ qu'on y ramasse une infinité de cho-  
 „ ses & de faits, différens les uns des  
 „ autres, faire en sorte toutefois, que  
 „ l'on voye regner par tout le mê-  
 „ me système de Chronologie, de  
 „ Géographie, de Théologie & de  
 „ Philosophie; & sur tout qu'on n'a-  
 „ vance pas, comme certain, ce  
 „ qui n'est que conjecture; puisque  
 „ la



„ la premiere idée, qu'on a d'un Dic-  
„ tionnaire est qu'il doit être une re-  
„ gle, pour le langage & pour les  
„ notions les plus vraies & les plus  
„ communes. L'Auteur a fans dou-  
te raison, en tout cela ; mais la  
grande quantité des Noms propres  
d'hommes, & des choses remarqua-  
bles, que les Lecteurs François ne  
savent pas, font qu'il est bien diffi-  
cile de ne pas tomber dans trop de  
sécheresse, ou dans une longueur  
excessive.

L'Auteur donne ensuite, dans sa  
Préface, une idée générale des Con-  
cordances Hebraïques & Greques de  
l'Écriture; qui sont proprement des  
Dictionnaires des mots qui s'y trou-  
vent, de quelque nature qu'ils soi-  
ent; au lieu que, dans ce Diction-  
naire, il n'y a pas tous les noms  
appellatifs, comme parlent les Gram-  
mairiens; mais seulement les noms  
propres des personnes, des lieux,  
des choses, des rites &c. Le P. Cal-  
met y ajoute encore diverses sortes  
de Dictionnaires. Dans celui-ci il ne  
se propose nullement de donner u-  
ne Concordance; mais il s'attache prin-  
cipalement à la Lettre, à l'Histoire  
& à la Critique. Il explique les ter-  
mes

mes difficiles , il compare le texte de la Vulgate à l'Hebreu. Il marque la situation des Provinces , des villes , des bourgades , des montagnes , des rivières , dont il est parlé dans l'Écriture. Il fixe , par la Chronologie , les événemens fameux ; & tâche d'expliquer les noms des plantes , des pierres précieuses , des animaux , des fruits. Il rapporte ce qu'on fait des coutumes , des Fêtes , des cérémonies , de la République , & des Lois des Hébreux , de leurs Monnoies , de leurs Mesures , tant longues , que creuses. Enfin l'on peut considérer ce Dictionnaire , non seulement comme l'abrégé , mais même comme le supplément de ses Commentaires sur l'Écriture , lesquels on imprime à présent à Paris , en huit Volumes *in folio* ; l'Édition *in 4.* étant vendue.

Pour ce qui regarde l'Histoire , il a donné la vie des principaux personnages , dont il est fait mention dans l'Écriture & dans *Joséph* ; & il a mis en marge la Chronologie des faits les plus remarquables.

En parlant de la Bible , en général , il a traité de ses Textes & de ses Versions ; & en parlant de chaque  
Li-

Livre, en particulier, il en a donné le précis, il en a marqué les Auteurs & examiné leur Canonicité, les difficultez, que l'on fait sur leurs personnes, sur le tems, & sur les autres circonstances de l'Ouvrage. On y verra aussi ce qui regarde le Texte Hebreu, les Polyglottes, les Septante, la Vulgate & les Paraphrases Chaldaïques. L'Auteur croit en avoir dit assez, pour mettre au fait de ces matieres, ceux qui n'ont pas le loisir, ou la capacité nécessaire, pour les étudier dans les sources. Il a cité là-dessus ses Auteurs, afin que l'on pût vérifier, par leur lecture, ou voir plus au long ce dont il n'a pû donner que des Abregez.

Enfin outre les descriptions, qu'il a faites de quantité de choses; il a voulu les rendre sensibles, en faisant graver par de bons Ouvriers, ce que l'on pouvoit représenter de la sorte; soit qu'il fallût suppléer d'imagination à ce qui manquoit aux descriptions litterales; ou que l'on pût tirer des Voyageurs, qui ont été dans la Terre Sainte, l'état moderne des lieux, dont il y est parlé. Il faut s'en fier à la bonne foi des Voyageurs & à la fidelité de leurs desseins, qu'il vaut mieux

mieux croire, comme l'on dit, *que de l'aller voir*. Mais quoi qu'il en soit, on s'y peut encore plus fier, qu'aux descriptions du Temple de Salomon, par exemple, & des habits, ou des ornemens Sacerdotaux; que l'on fait sur l'idée imparfaite, que l'on s'en forme, sur des descriptions courtes & obscures, qu'on en trouve dans l'Écriture Sainte. Telles sont encore les figures, que l'on fait de l'Arche de Noë, de la Tour de Babel (non celle de Nimrod, qui n'est décrite nulle part, mais celle du Temple de Jupiter Belus, décrite par *Herodote* & d'autres) de Babylone, de Ninive, du Tabernacle & de ses Utenciles, du Temple de Salomon, de celui d'Ezekiel, & de celui d'Herode le Grand, de la Maison du Liban, bâtie par Salomon, pour une de ses Femmes, des Tombeaux, des Habits, des principales Cérémonies &c. Mais l'Auteur déclare qu'il ne donne pas, pour absolument certain, tout ce qu'il a fait représenter en figures; mais pourtant qu'il espere de s'être approché du vrai, autant qu'il se peut, sur une matière aussi obscure & aussi reculée, & donner quelque éclaircis-

se.

sement aux Antiquitez Judaïques. Pour moi, je suis persuadé qu'on ne peut guère se fier à ces sortes de figures, & particulièrement à celles du Temple de Salomon; auquel on donne une Architecture toute differente de celle, que l'on peut recueillir de l'Écriture. Mais enfin il n'y a pas grand danger à se tromper, sur cette sorte de choses, & je ne voudrois faire querelle à personne là-dessus. Le P. Calmet a mis, à la tête de son Dictionnaire, une sorte de *Vestibule*, pour parler comme les Architectes, qui porte cette inscription sur son *Fronteau*; *Bibliothèque Sacrée, ou Catalogue des meilleurs livres, que l'on peut lire, pour aquerir l'Intelligence de l'Écriture.* En effet il en met un bon nombre, qui peuvent servir utilement à cela; mais qui ne sont pas tous d'une égale utilité. On disoit d'une grande Bibliothèque, qu'il en étoit d'elle, comme du Genre Humain; ce qui vouloit dire que comme il y a beaucoup d'hommes, mais peu de gens de bien; il y avoit, dans la Bibliothèque, dont il s'agissoit, beaucoup plus de *mauvais Livres*, que de *bons*. Mais ces deux  
mots



mots sont fort équivoques & ne signifient pas la même chose, dans la bouche d'un Catholique Romain & dans celle d'un Protestant ; ni même, pour ne rien diffimuler, dans la bouche de toutes sortes de Protestants.

Nôtre Auteur donne, dans un petit Préambule, qu'il a mis au devant de son Catalogue, quelques Régles, pour la maniere d'expliquer l'Écriture, qui pourront vérifier ce que je viens de dire. La premiere regle est *de s'attacher au sens, que l'Eglise lui donne, particulièrement dans les matieres de Foi.* Il est bien certain que les Chrétiens sensez trouvent tous dans l'Écriture les matieres, qui sont essentielles à la Foi. Mais on peut faire deux remarques là dessus. La premiere est que les Catholiques Romains appellent *matieres de Foi* les dogmes, que les Conciles, qu'ils approuvent, ont déclaré être de Foi ; & c'est de quoi les Protestans ne tombent pas d'accord avec eux. L'autre remarque est qu'encore que l'on convienne qu'un dogme est de foi, il ne s'en suit pas qu'il se trouve dans tous les endroits, où on le cherche communément. La verité du dogme est  
une

une chose de Foi, dont l'Eglise Romaine prétend avoir droit de juger; mais le sens d'un passage particulier est une chose de Fait, dans laquelle l'Eglise, selon d'habiles Théologiens Catholiques, peut se tromper, & s'est plusieurs fois trompée. Ainsi la Regle ne sert de rien, à l'égard d'un passage particulier.

Nôtre Auteur exprime ainsi la seconde Regle : *comme les S. Ecritures sont l'Ouvrage de S. Esprit, on ne peut les entendre, sans son secours; qu'on doit lui demander avec instance & persévérance. Si l'on n'apporte à cette Etude qu'un Esprit de curiosité & de Critique, on n'y trouvera jamais l'édification, ni les lumieres; qu'on y doit chercher & que Dieu ne communique qu'aux pauvres d'esprit & aux humbles de cœur; ou si l'on recourt à l'Allegorie & au sens mystique, ce ne doit être qu'après avoir établi, ou supposé le sens litteral.* Il est bien certain que, pour profiter de la doctrine de l'Ecriture, il faut être disposé en maniere que l'on soit prêt à l'embrasser, dès qu'on l'aura connue; soit qu'elle soit conforme aux préjugés, dont on est prévenu, ou qu'elle y soit contraire; & qu'il lui

*Tom. XIX. Part. I. F faut*

faut sacrifier les penchans de son cœur, en maniere que l'on soit prêt à les condamner & à les abandonner, dès que l'on se sera apperçu qu'elle les condamne. On ne doit chercher que la Verité & la Vertu, dans l'étude de l'Écriture; & l'on doit demander à Dieu, qu'il ne permette pas que nous aiyons aucune pensée, qui nous éloigne de l'une, ou de l'autre. Mais cela se rapporte à la doctrine nécessaire au Salut, en général; dont la Providence ne permettra jamais qu'on s'écarte, quand on les cherchera, avec sincerité, & qui s'y trouvent assez clairement. Il ne faut pas même être habile dans les Langues, pour cela; autrement le Salut ne seroit que pour les Savans. Mais quand il s'agit d'entrer dans le détail des passages, & de pénétrer bien la force des expressions, pour être en état de s'assurer du sens literal des Auteurs Sacrez, selon les Régles de la bonne Critique; il faut, à la verité, prier Dieu, avant toutes choses, afin qu'il veuille bénir le travail, qu'on entreprend; mais il faut ensuite étudier les Langues, & cultiver en même tems son Esprit; pour mettre en œuvre l'érudition, que l'on acquiert.

Quand

Quand on prioit Dieu, dès le matin jusqu'au soir, on ne viendroit jamais à aquerir la connoissance des Langues, qui est nécessaire, pour cela. Aussi voit-on que plusieurs des Anciens, dont on respecte la pieté, qui paroît dans leurs Ecrits, n'étoient pas de fort bons Interpretes de l'Ecriture Sainte. N'ayant point sù l'Hebreu, & n'ayant pas même voulu l'apprendre, il n'étoit pas possible qu'ils entendissent jamais bien l'Ancien Testament. Aussi se trompoient-ils infiniment, dans le détail, en suivant la Version Greque, qu'on nomme des *Septante*, comme inspirée, quoi que pleine de fautes; ou même en employant, comme l'on faisoit, dans l'Occident, où la Langue Greque n'étoit guère commune, l'ancienne Version Italique; qui étoit encore plus fautive, puis qu'elle étoit faite sur la Greque. Combien de pensées chimeriques n'a-t-on pas cherchées dans les Pseaumes, par exemple; en suivant la version Greque de ce livre, ou la version Latine faite sur ce Grec? Cependant on ne laissoit pas de s'édifier de ces Versions, & de trouver une grande *onction* en des mots, qui n'étoient pas assuré-

ment des mots du S. Esprit. Qu'on lise les Commentaires, que les Anciens, à qui la Langue Hebraïque n'étoit nullement connue, ont faits sur les Pseaumes, & l'on en conviendra; pour peu qu'on ait degout & de sincerité. On peut tirer une sainte doctrine d'un endroit, où elle n'est pas, & en profiter pour la conduite de la vie; mais il ne faut pas s'ingerer de vouloir rien assurer du sens d'un passage particulier, & encore moins de vouloir imposer aux autres ce sens; sans avoir aucune étude des Langues. Ceux qui en ont usé autrefois ainsi, ou qui le font encore, ne doivent nullement passer pour des personnes *pauvres d'esprit & bumbles de cœur*; c'est un orgueil visible, que d'entreprendre d'expliquer un Livre, dont on n'a pas voulu apprendre la Langue, sans laquelle ce Livre est inintelligible; & de vouloir décider, sans appel, du sens de ce qu'on n'entend pas.

L'Auteur exprime ainsi sa troisième Regle: *les Auteurs Sacrez ont non seulement dit la Verité; ils ont encore parlé d'une maniere sensée & raisonnable. Ainsi lors que le sens de la Lettre n'enferme ni absurdité, ni*

*im-*



*impiété, on ne doit point recourir à l'Allegorie, ni à la Métaphore; & si l'on a à recourir à l'Allegorie & au sens mystique; ce ne doit être qu'après avoir établi, ou supposé le sens littéral. Cette Règle est de très-bon sens, pourvu qu'on ne fasse passer le sens figuré & mystique, que comme une sorte d'application des mots du Texte au sens Allegorique; sans assurer si ce sens est celui du S. Esprit; car enfin quand le sens propre est bon, on n'en doit point chercher d'autre; sans quoi on ne mettroit point de bornes à l'imagination des Allegoristes. Par-là il se trouvera que cette sorte d'Interprètes a donné beaucoup trop d'effor à son imagination.*

*La quatrième Règle du P. Calmet est que lors qu'une vérité est exprimée clairement en un lieu, & obscurément dans un autre; ce qui est clair doit servir de règle, pour éclaircir ce qui est obscur. C'est ce qui est sans contestation & que l'on observe aussi, dans l'explication de tous les Auteurs; mais pour le faire heureusement, il faut savoir distinguer ce qui est obscur, de ce qui est clair; & c'est ce qu'on ne sauroit*

faire, sans avoir bien étudié les choses & les paroles. Une des principales Maximes, qu'il faut suivre, en cette occasion, est d'expliquer, d'une manière raisonnable, tout ce qui rendroit un sens absurde, si on l'expliquoit trop à la Lettre.

Le P. *Calmet* donne, pour une cinquième Règle, *qu'il est d'une très-grande conséquence de connoître qui est l'Auteur du Livre, qu'on lit, dans quelle circonstance, dans quel tems & en quelle Langue il l'a écrit; quel est son but; pour qui & contre qui il écrit.* C'est ce qu'il est souvent très-difficile de savoir; comme, par exemple, il n'est pas facile de pénétrer quel est l'Auteur du Livre de Job, dans quelle circonstance il se trouvoit, à l'égard de la Religion; en quel tems il a vécu; s'il a mêlé du Chaldéen, ou de l'Arabe dans son langage; ce qu'il se proposoit précisément, en l'écrivant; & à l'usage de qui il écrivoit, & qui il vouloit réfuter. On fait bien quelque chose, touchant tout cela, ou au moins on le croit savoir; mais il faut avouer qu'il y reste bien de l'obscurité. On verra, dans mon Commentaire sur Job, ce que je pense de tout cela.

La

La sixième Règle est qu'on ne doit pas légèrement prononcer qu'un Auteur Sacré est contraire à un autre, que la contrariété n'est qu'apparente, & qu'elle n'est jamais dans les choses, mais seulement dans les termes. L'équité demande qu'en expliquant des Auteurs raisonnables, bien instruits de ce dont ils parlent, & en qui on n'a aucun sujet de soupçonner du mensonge; on n'oublie rien, pour les concilier ensemble. C'est ce que l'on fait, même en faveur des Auteurs Profanes, & qu'on doit faire à bien plus forte raison, quand il s'agit des Auteurs Sacrez. S'il y a quelques endroits, où l'on trouve des contrariétés, qu'il ne soit pas possible de concilier; on doit soupçonner, non une Erreur des Auteurs, mais plutôt une faute des Copistes; car il s'en est glissé dans tous les anciens Livres. C'est ainsi qu'on en use, à l'égard des Livres Historiques du Vieux Testament; comme nous l'avons fait voir, en divers endroits. Que si on ne peut pas découvrir, où est la faute, il faut suspendre son jugement, & croire que, si nous avions de plus anciens Exemplaires, nous pourrions reconnoître

tre comment les Copistes, ou la longueur du tems, ont corrompu quelques endroits.

La septième Règle, ou Maxime, qu'il faut suivre, c'est qu'on doit penser que le génie de la Langue Hébraïque est si différent de celui de la Françoisë; qu'il est presque impossible sans étude, ou sans une longue expérience, d'en connoître les idiotismes & les façons de parler particulières. Il est certain que toutes les Langues ont des expressions, qui leur sont propres; que les Grecs nomment *idiomes*, *ιδιώματα*, & non *ιδιωτισμοί*; quoique le P. Calmet employe ce mot, en mettant en François, *idiotismes*. Ce mot signifie en Grec les manières de parler des *Idiots*. J'avouë que le P. Viger l'a employé, en ce sens, dans le titre de son Livre de *Idiotismis Linguae Graecae* Mais il s'est assurément trompé. Les Auteurs Orientaux, sur tout, & les Hebreux, en particulier, ont beaucoup de ces expressions, auxquelles les Langues modernes n'en ont point de semblables. C'est ce qui a fait qu'on a cherché une Emphase particulière, en plusieurs manières de parler; qui n'en ont que dans les Langues, dont  
nous

nous nous servons. On en a remarqué plusieurs exemples ailleurs. Je conviens ainsi, avec le P. *Calmet*, dans les Regles de l'Interpretation, qui sont fondées sur le Bon-sens & sur les observations de tous les Critiques. Il n'y auroit que les applications, qu'on en feroit, desquelles on pût disconvenir.

Il donne ensuite un Catalogue 1. des Bibles Polyglottes: 2. des Editions Hebraïques: 3. des Versions Hebraïques du Nouveau Testament: 4. des editions du Pentateuque Samaritain: 5. des Paraphrases Chaldaïques: 6. des Versions Syriaques, Samaritaines, Arabiques, Ethiopi-ques, Persanes, Armeniennes, Copti-ques, Greques &c. Il met ici les principales Editions Greques du Nouveau Testament. Je m'étonne qu'il n'ait pas mis, parmi tant d'autres beaucoup moindres, les deux Editions *d'Etienne de Courcelles*, avec des Varietez & les passages paralleles en marge.

Il vient après aux Bibles Latines, & met entre les autres celle dont j'ai donné deux Volumes au Public, qui les a assez favorablement reçus. Il ajoûte à ce qu'il en dit, quoi que hors



de sa place , qu'on a aussi du même Auteur une Version Française du Nouveau Testament , avec de très-courtes notes ; mais que ce dernier Ouvrage a été supprimé , par Ordre des Etats Généraux. Mais on l'a trompé , en ceci , puis que cette Edition s'est vendue & se vend encore , sans qu'elle ait jamais été défendue . S'il avoit fallu la défendre , ç'auroient été Mrs. les Etats de Hollande , qui l'auroient défendue ; puis qu'elle a été imprimée , dans leur Province. Quoi que je n'y aie pas suivi les sentimens des Réformez ; il n'y a rien , qui pût porter les Puissances à la faire supprimer. Le P. *Calmet* auroit dû mieux s'informer , d'autant plus que cela ne le regarde point , & qu'il n'approuveroit pas davantage les Ouvrages des Réformez ; quand ils seroient approuvez , par les Etats des Provinces Unies. Il y revient néanmoins encore dans la suite , en parlant des Versions en Langue Vulgaire ; où il dit p. xxv. que cette Edition a été supprimée , par ordre des Etats Généraux , & y ajoute qu'elle a été défendue dans les Etats du Roi de Prusse , par ordre du Consistoire de Berlin ; comme si un Consistoire de  
 Fran-

François Réfugiez avoit quelques ordres à donner, dans les Etats du Roi de Prusse! Je pourrois lui apprendre que ceux-là même de ce Consistoire, qui s'opposa au débit de ce Livre, qui étoient capables d'en juger, n'approuverent point ce qui passa, à la faveur de la pluralité des voix de quelques Marchands, ou autres, qui n'y entendoient rien. Si cette défense avoit été juste, il auroit aussi fallu défendre les Livres des Théologiens Lutheriens; parce qu'ils ont des sentimens, sur la Prédestination, qui sont les mêmes que ceux des *Arminiens*, pour lesquels on prétendit le faire défendre. Il dit, sur la foi de Mr. *Bayle* qu'il cite, & dont je n'ai pas loisir de chercher l'endroit, que cette Edition du N. T. fut condamnée à Berlin, comme un Ouvrage propre à établir les erreurs de *Sabellius* & de *Socin*. Si cela étoit vrai, on verroit, par cela seul, l'iniquité de la défense; puis que les erreurs de *Sabellius* & de *Socin*, sur la Trinité, sont très-différentes, & que les Sociniens n'empruntent rien de *Sabellius*; dont l'opinion étoit trop ridicule, pour plaire à des gens, qui font profession de ne suivre que l'Écriture.

Si je disois que le P. Calmet est devenu suspect de *Jansenisme* & de *Molinisme*, ou de *Calvinisme*; il se plaindroit sans doute de ce que je lui attribuerois des sentimens, qui se contredisent, & diroit qu'un homme, qui a quelque sens, ne peut pas être en même tems *Janseniste* & *Moliniste*, ou *Calviniste*. Il fait encore pis, puis qu'il m'attribue deux sentimens incompatibles, que je rejette tous deux. Voyez ce que j'ai dit du Socinianisme dans l'Article IX. du Tome III. la *Bibliothèque Choisie*.

Nôtre Auteur louë beaucoup *Grotius* p. xxix. & suiv. Il dit que c'est un de plus habiles hommes & des plus moderez, qu'aient eu les Protestans; que par tout il répand, sur ses Notes, une belle érudition profane, qui contribue beaucoup à le faire lire & rechercher, par ceux, qui ont du goût, pour cette sorte de littérature; qu'il est propre à insinuer ses sentimens, par sa haute réputation & par sa grande érudition, jointe à une rare modestie. A cause de cela, il a cru devoir précautionner, ou plutôt prévenir ses Lecteurs, contre un Ecrivain si fameux; & cela consiste à dire qu'il a des sentimens fort équivoques sur la Divinité de Je-  
sus-

*sus-Christ; détournant presque tous les passages les plus exprès, qui l'établissent.* Dans le fonds, il suffit d'en reconnoître quelque peu de décisifs, pour mettre à couvert son Orthodoxye à cet égard; puis que cela suffit, pour en être persuadé. On cite très communément des passages, qui ne prouvent rien, comme ceux, qui ont étudié cette matiere, le savent assez. J'ai assez souvent défendu, dans mes *Écrits*, ce grand homme, par rapport à cette accusation; sans qu'il soit besoin que je m'étende ici, sur cette matiere. Il suffira de renvoyer les Lecteurs à ce que j'en dis en MDCLXXXVI. lors que je publiai l'Extrait de ses *Épîtres*, dans le Tome I. de la *Bibliothèque Universelle*, p 23. où je marquai divers endroits de ses *Épîtres*, où il déclare lui même qu'il n'étoit nullement Socinien: 2. & l'Apologie, que j'ai faite pour lui, contre Mr. *Bosuet*, Evêque de Meaux, & contre Mr. *Simon*, au Tome V. de la *Bibliothèque Choisie* pag. 304. & suiv. Il est surprenant que des Auteurs Catholiques Romains veuillent faire passer *Grotius*, pour un homme, qui mérite d'être soupçonné de Socinianisme; lui qui s'est approché, sur la fin

de sa vie, des sentimens de l'Eglise Romaine, & qui a travaillé à la réünion des Religions. Il n'y a rien, comme on le fait, de plus opposé à l'Eglise Romaine, que le Socinianisme.

Le P. *Calmet* marque quelques endroits de l'Ecriture, dont il croit que *Grotius* auroit dû se servir, pour prouver la Divinité de Jesus-Christ; lesquels je n'examinerai point ici. Mais il falloit au moins avoir dit, qu'il explique le commencement de S. Jean, par des passages des Peres de l'Eglise; passages, qui sont incompatibles avec les explications que les Sociniens donnent aux paroles de S. Jean.

Le P. *Calmet* donne aussi une liste des passages, où il est parlé, selon lui, du Peché Originel, que *Grotius* n'a pas expliqués de même. En ceci, nôtre Bénédictin a raison; car *Grotius* ne croyoit pas ce que les Ecoles enseignent communément du Peché Originel; mais il seroit bien difficile de montrer que ces passages prouvent ce que l'on en tire. Après cela, il dit que *Grotius* étoit Calviniste; ce qui ne se peut rapporter qu'au tems de sa Jeunesse; car tout le monde fait qu'il étoit entré dans les sentimens des



des *Rémontrants*, dès qu'ils commencerent à paroître. On peut lire là-dessus le livre qu'il a publié, sous ce titre : *Pietas Ordinum Hollandiae*, en MDCXIV.

Nôtre Auteur après avoir dit, dans la même page, ce que j'ai fait sur l'Ancien Testament, & ce qui me reste à faire, pour achever de le commenter tout entier, dit encore ce que j'ai fait sur le Nouveau, soit en Latin, soit en François, & ajoute ces termes : *Cet Auteur est fort soupçonné de Socinianisme, ou d'Arianisme*; mais je lui déclare que ceux, qui forment de semblables soupçons, me font tort & que je ne suis, ni l'un, ni l'autre; comme je l'ai dit bien des fois, sur tout en écrivant contre Mr. *Cave*, qui avoit imaginé cette absurde calomnie. Je me suis expliqué plus au long là-dessus, dans le Chap. I. de la 3. Section de mes *Prolegomenes* sur l'Histoire Ecclesiastique, & je n'ai rien à y ajoûter. Il est absurde de soupçonner qu'un homme est pour le *Socinianisme* & pour l'*Arianisme* en même tems; puis que, selon le premier, il n'y a qu'une seule Personne en Dieu, qui est le Pere des toutes choses; & que le second établit trois per-

sonnes inégales dans la Divinité. Il faut avoir perdu le sens, pour être de l'un & de l'autre de ces sentimens, en même tems. On ne peut pas même parler en maniere, que l'on laisse en doute si l'on suit l'un, ou l'autre de ces sentimens. Les Sociniens ne rejettent pas seulement la Trinité des Personnes en Dieu, ils disent aussi que le *Fils de Dieu* n'a commencé à exister, que dans le sein de la Ste. Vierge & que le S. Esprit n'est dans l'Écriture, que Dieu le Pere, considéré comme répandant des Dons spirituels, sur les Chrétiens. Au contraire, les Ariens enseignoient que la Divinité du Fils avoit été créée, par le Pere, avant tous les siècles. Ils croyoient, à peu près, la même chose du S. Esprit. On ne peut pas flotter entre ces deux sentimens, qui se contredisent.

Après m'être plaint du P. *Calmet*, de ce qu'il semble vouloir donner du poids à un soupçon aussi ridicule qu'injurieux, je dois lui rendre grâces de ce qu'il se trompe en bien, en ma faveur, lors qu'il juge ainsi de moi : *Il est habile, parle bien, rempli d'une érudition fort recherchée.* Je ne suis pas digne de ces loüanges & j'aurois  
mieux

mieux aimé qu'il les eût supprimées, pourvu qu'il n'eût pas dit que l'on me soupçonnoit ou de *Socinianisme*, ou de *Sabellianisme*, ou d'*Arianisme*, opinions qui se contredisent, comme je l'ai dit. Des louanges, qu'on donne à un homme qu'on veut blâmer, ne semblent tendre à autre chose, qu'à donner du poids à ce qu'on en dit; en faisant paroître une équité apparente, envers lui,

Il ajoûte enfin *qu'on assure que je dois bien-tot publier une Bible Française toute entiere, de ma façon.* On l'a trompé, car je n'ai pas écrit un mot en François, sur l'Ancien Testament; mais il est vrai qu'il s'en faut peu, que ce que j'ai promis de faire en Latin, sur les Hagiographes & les Prophetes, ne soit achevé, & que c'est ce que je publierai, si Dieu me donne vie, le plus promptement qu'il me sera possible. Si j'avois le même loisir, que le P. *Calmet*, cela seroit déjà fait; mais j'ai été si occupé à diverses autres choses, qui ont paru, qu'il ne m'a pas été possible d'achever un Ouvrage de cette conséquence aussi promptement, que je l'aurois souhaité. Il y a des gens, dont on recompense l'oïveté; mais je ne me sens pas coupable d'avoir ja-  
mais

mais reçu une semblable récompense. Ce n'est pas l'usage, de mettre les gens en cette sorte de tentation, dès qu'on les voit d'eux-mêmes portez au travail.

**II. THRE'SOR d'Antiquitez Sacrées & Prophanes des Commentaires du R. P. D. AUGUSTIN CALMET, Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulfe, sur l'Ecriture Sainte, très propre à éclaircir les endroits difficiles & importants. A Amsterdam, chez Marret, MDCCXXII. in 12. en deux Parties, dont la Première a 174. pages & la seconde 190.**

**L**E P. Calmet ne s'est pas contenté de faire des Commentaires sur l'Ecriture Sainte; il a encore jugé à propos de faire des Dissertations, à part, de diverses choses; qu'il valloit mieux traiter tout d'une suite, que de les toucher dans un Commentaire, en plusieurs endroits détachés les uns des autres. Il les a aussi publiées à part, en trois Volumes in 4. que le Libraire se dispose à contrefaire ici, en divers volumes plus petits. Un Théologien Protestant a cru que ces Dis-  
ser-

sertations pourroient être utiles à bien des gens , qui n'acheteroient pas volontiers l'Édition de Paris. Il s'est donc résolu à publier, en moindres Volumes, ce recueil ; mais il ne s'est pas gêné à suivre le même ordre. On verra à la tête de ce Volume les titres de toutes ces Differtations ; mais voici celles , qu'il contient : 1. de la Poësie en général & en particulier de celle des Hebreux ; Differtation qui est, non du P. Calmet, mais de Mr. l'Abbé Fleuri : 2. de la Poësie des anciens Hebreux, par le P. Calmet : 3. de la Musique des Anciens & en particulier des Hebreux : 4. des Instrumens de cette Musique : 5. du Livre des Pseaumes : 6. sur les Auteurs des Pseaumes, qui ne sont pas tous de David : 7. du Texte & des anciennes Versions des Pseaumes : 8. sur les titres des Pseaumes : 9. sur les termes *lammatsfatseah* & *Selah* : 10. des quinze Pseaumes , qu'on nomme *graduels* : 11. de l'ordre des Pseaumes, selon l'ordre du tems, auxquels ils ont été faits. Je ne dirai rien de tout cela, puis que le livre étant en François, chacun peut recourir à l'Original. Je ne puis lui donner des loüanges, sur la maniere, dont il a executé ce grand tra-



travail, pour ne pas faire croire que je lui rends le semblable, pour celles qu'il m'a données; ni le critiquer, pour ne pas paroître vouloir me vanger, de ce qu'il a dit de defavantageux de mes sentimens, après d'autres, qui l'ont trompé. Je suis très-capable d'estimer ce qui est estimable, d'où qu'il vienne, & de passer bien des choses, que je ne crois pas exactes. Mais il ne s'agit pas ici d'appaiser, par des loüanges, ceux qui peuvent mal parler de moi; ni de leur rendre la pareille. L'un & l'autre peut-être blâmé, & il vaut mieux se taire, en une semblable conjoncture.

Je dirai seulement quelque chose, sur un endroit de son Dictionnaire, où il parle de la Poësie des Hebreux; qui ne s'accorde pas, ce me semble, avec un autre endroit de la Dissertation qu'il a faite, sur la même matiere. Il dit donc p. 203. col. 2. du 2. Tome de son Dictionnaire, que  
 „ j'ai fait une fort belle Dissertation,  
 „ pour montrer que la Poësie des He-  
 „ breux est en rimes, à peu près com-  
 „ me celle des François, & que mon  
 „ sentiment a trouvé un bon nombre  
 „ de partisans.

J'en pourrois en effet nommer plu-  
 sieurs

ſieurs ſavans-hommes parmi les Catholiques & entre autres le feu P. *Bernard Lami*, Prêtre de l'Oratoire, & Mr. l'Abbé *Garofalo*. Il ſemble que le P. *Calmet* n'ait pas été du même goût, dans ſa Diſſertation de la *Poëſie des Hebreux*, où il donne un petit Abregé de la mienne, qui n'eſt nullement exact après quoi il dit, que pour réduire en rimes les *Pſeaumes & les Cantiques de l'Ecriture*, l'Auteur coupe, allonge, accourcit les Versets, comme il le juge à propos, ſans garder aucune proportion, ni aucune regle; & en ſuivant ſa méthode, il n'y a point d'Oraiſon de *Ciceron*, qu'on ne réduiſe en rimes. Je voudrois bien voir une Oraiſon de *Ciceron* réduite en vers rimez, auſſi courts que le ſont ceux des *Pſeaumes*, ou des *Cantiques rimez des Hebreux*. J'avouërois alors, ſans façon, qu'il n'y a aucune vraiſemblance en ce que j'ai dit de la *Poëſie Hebraïque*. Mais pour bien juger de cela, il faut ſe donner la peine de lire mon *Essai* ſur cette, *Poëſie*, tout entier, que j'inſerai en MDCLXXXVIII. dans le *Tome IX.* de la *Bibliothèque Univerſelle*, & lire auſſi le *Cantique de Moïſe* après le paſſage de la Mer Rouge,

Rouge, réduit en vers à la fin de mon Commentaire sur Exod. XV. celui qui est à la fin du Ch. XXXII. du Deuteronomie ; celui de Debora qui est au Ch. V. des Juges , celui d'Anne, qui est au Chap. II. du I. Livre de Samuel, pour ne point parler des fragmens Poétiques, qui ont été disposés de la même manière, en divers endroits. J'ai encore essayé la même chose sur un nombre considerable de Pseaumes.

Mais pour ne pas se tromper, il faut savoir qu'il y en a quelques uns, qui ne sont point en vers ; savoir, ceux que l'on nomme *Alphabetiques* ; parce que chaque verset commence, par une ligne de l'Alphabet. Ainsi le P. Calmet ne peut pas citer le Pseaume CXIX. contre moi. Il faut encore remarquer que les *Discours figurez*, qui se nomment *משל maschal*, en Hebreu, comme ceux qui sont en Job, & dans les Prophetes, ne sauroient être réduits en vers rimez. Tous les Cantiques ne sont pas non plus rimez, comme on le peut voir par le Cantique des Cantiques. Je ne puis pas m'arrêter là dessus ici ; mais j'en traiterai plus au long, dans une Dissertation Latine, que je mettrai, à la fin de

de mon Commentaire sur les Pseaumes, dans le III. Tome de ma Bible, si Dieu me donne vie. En attendant que cela paroisse, on pourra lire l'*Essai*, dont j'ai parlé. Pour ce que le P. *Calmet* dit que je ne donne pas des vers de la même mesure; c'est de quoi je conviens, & je dis expressément, que ce sont des vers rimez, mais irréguliers; qui sont quelquefois égaux, & quelquefois inégaux, comme sont nos vers irréguliers en François & qui ne laissent pas d'avoir assez d'élégance. Je n'allonge, ni n'accourcis les *versets*, qui n'ont point de rapport à la mesure des vers, mais seulement au sens. Enfin, pour le redire, encore une fois, il faut lire ma Dissertation entière, & même avec attention, pour bien juger de ma pensée.

Au reste, je ne la donne pas pour une Démonstration, mais pour une Conjecture assez vrai-semblable, & fondée, ce me semble, sur la nature de la Langue Hebraïque. Je ne suis ni surpris, ni choqué que le P. *Calmet* soit d'un autre sentiment; & je m'imagine qu'il ne s'étonnera pas non plus, ni ne sera pas tâché que je n'entre pas dans ses pensées.

Com-

Comme ses Dissertations sont communes ici, par les soins de celui qui les a fait imprimer, & qu'elles sont dans une langue, que tout le monde entend; je n'en dirai rien, si non qu'elles sont dignes d'être luës & d'être bien examinées. Son dessein est bon, & le Public lui en doit savoir gré; quoi qu'il y ait bien des choses, qu'il n'a pas pu traiter à fonds en écrivant en François, & que ceux, qui n'entendent que cette Langue, ne soient pas assez en état d'en juger.

---

## ARTICLE III.

**LIVRES CONCERNANT  
L'HISTOIRE DES TARTARES,  
DES MOGOLS ET  
DES CHINOIS.**

- I. HISTOIRE DE TIMUR BEG,  
*connu sous le nom du Grand TAMERLAN Empereur des Mogols & des Tartares, écrite en Persan par* CHEREFEDDIN ALI, *natif d'Yezd, Auteur Contemporain; traduite en François par feu* Mr. PETIS DE LA CROIX, *Professeur*  
en



*Ancienne & Moderne.* 145  
*en Langue Arabe, au College Royal,*  
*Secretaire Interprete du Roi, pour*  
*les Langues Orientales. Avec des*  
*Notes Historiques & des Cartes*  
*Géographiques. A Delft MDCCXIII.*  
en quatre Volumes in 12. dont le  
premier a 545. pages, le second  
440, le troisiéme 424. & le qua-  
triéme 314.

**N**OUS aurions pû mettre, à laté-  
te des Livres de cet Article,  
*l'Histoire du Grand Genghiscan, Pre-*  
*mier Empereur des Anciens Mogols,*  
*par Mr. Pétis de la Croix ;* laquelle  
fut publiée à Paris en MDCCXI. C'est  
en effet une Histoire très-digne d'é-  
tre lue, puis qu'elle contient les ac-  
tions du plus grand Roi, qu'il y ait  
jamais eu en Asie ; qui regnoit sur  
la vaste étendue des pais, qui sont de-  
puis la Chine jusqu'en Perse ; c'est à  
dire, de plus de dix-huit cens lieuës,  
d'Orient en Occident & de plus de  
mille, du Septentrion au Midi. Mais  
comme elle a paru, depuis une dou-  
zaine d'années, elle n'a pas besoin  
de nôtre recommandation, pour la  
faire estimer ; après avoir été lue, par  
une infinité de gens.

Mr. *Pétis* l'avoit tirée de plusieurs  
*Tom. XIX. P. I.* G Au-

Auteurs Orientaux, d'où il avoit recueilli tout ce qui regarde ce fameux Conquérant de la Haute Asie. Celle-ci n'est pas de sa façon, puis que ce n'est qu'une version d'une Histoire Persienne d'un Persan de la Ville d'Iezd, nommé *Moulla Scherefeddin Ali*. Ce fut à Schiraz, ancienne Capitale de Perse, qu'il mit ce Livre au jour; par l'ordre d'*Ibraim Sultan*, fils de *Scharoc*, fils de *Timur-Beg*, l'an de Jesus Christ *mccccxxiv*, dix-neuf ans après la mort de ce Conquérant, avec qui il avoit fait plusieurs Campagnes. Quoique l'Interprete n'ait pas pu le traduire, mot pour mot, à cause du trop grand éloignement, qu'il y a entre le style des Persans & celui des François; on voit néanmoins, par tout, que c'est un Persan qui parle & qui parle assez sagement, suivant les manieres des Mahometans. Il ne s'écarte point de son sujet, il suit son Héros par tout, ou au moins ses Officiers, qui firent la guerre, sous ces Auspices. Il y a souvent des répétitions de certains usages de l'Asie, que Mr. *Pétis* n'a pas dû en retrancher; afin qu'on vît mieux de quelle maniere les Orientaux ont accoutumé d'écrire. Cet Auteur est

grave,

grave, sérieux & fort attaché à la Religion Mahometane. Il ne manque point de rapporter tout à la Prédestination, dont les Mahometans font fort entêtés; comme si Timur-Beg n'eût été que l'Executeur des Arrêts éternels de la Divinité.

Timur (qu'il faut prononcer *Timour*) étoit descendu de Ginghiscaan, par les femmes, & vivoit dans la cinquième génération après lui; de sorte qu'on a eu tort de le représenter comme un Aventurier, qui ne s'étoit élevé que par la violence; laquelle, de Brigand, l'avoit enfin rendu le plus grand Prince de son tems. On a même défiguré son nom, pour en donner une idée basse & méprisable. On a feint, pour cela, qu'il étoit devenu boiteux d'un coup de flèche, tirée par un Pastre, dont il déroboit les moutons; sur quoi ses ennemis n'ont fait que changer le mot *Bec*, ou *Beg*, qui signifie Prince, en celui de *Lenc*, qui signifie Boiteux. Comme Timur avoit vaincu les Turcs de Natolie & les Arabes de Syrie; il ne faut pas s'étonner qu'il ait été maltraité par les Historiens de ces Nations, lesquelles, au mépris de la Verité, sont tombez, sur ce sujet,

en de grands excès. On voit, par la lecture de *Kondemir* & de quantité d'autres Historiens Orientaux, que tout ce qu'ils ont écrit de l'origine & des aventures de Timur, ne sont que des Fables; que leur animosité, contre ce Prince, leur a fait inventer. Telle est la fiction de la Cage de fer, dans laquelle ils disent qu'il fit mettre Bajazet, après l'avoir vaincu; quoi que plusieurs Historiens Européens l'aient aussi racontée, après eux. On trouve en effet le contraire, dans l'Auteur Persan de cette Histoire, qui l'écrivit, par son ordre exprès & qui rapporte, au contraire, que Timur traita toujours Bajazet, comme son égal, & qu'il lui fit rendre tous les honneurs, qu'on rend aux plus grands Rois.

On peut confirmer quelques endroits de cette Histoire, par une *Rélation Espagnole*, imprimée en MDXXXII. à Seville, qui renferme les relations de deux Ambassades que *Henri III.* Roi de Castille envoya à Timur, quoi qu'il y ait quelque chose, qu'on ne peut pas concilier avec l'Auteur Persan de sa Vie. On nous entretient dans la Préface, des Etudes, des Voyages, dans le Levant, & des  
ne-

négociations de Mr. *Pétis* le Fils en Afrique; mais nous ne nous y arrêterons pas. On y pourra aussi voir les Ecrits & les Versions, qu'il a laissées, pour nous instruire de ce qui regarde l'érudition, les mœurs & les Histoires des Orientaux. On promet aussi de donner les Relations des Voyages de Mrs. *Pétis*, Pere & Fils, où il y aura sans doute à apprendre. C'est ce qu'il y a dans la Préface de l'Editeur de cette Histoire.

I. IL y a ensuite la Préface de *Moulla Scherefeddin Ali*, qui est du même style que le Livre; c'est à dire un peu enflé, à la maniere des Orientaux. Nous en mettrons ici quelques traits, pour en donner un Echantillon; quoi que le Traducteur l'ait habillé à la Françoisé, pour ne pas dégoûter les Lecteurs, par les figures & sur tout par les Hyperboles, communes dans les Ouvrages Persans, qui ont été écrits avec politesse.

” Au nom de Dieu, dont la bonté  
” & la Justice s'étendent sur tous les  
” Etres, qui dispose des Couronnes  
” comme il lui plait, & qui accor-  
” de des Victoires à ceux qu'il re-  
” connoît les plus propres à accom-  
” plir ses volontez éternelles. C'est



„ lui qui soutient & qui élève conti-  
 „ nuellement le Mahometisme, pour  
 „ l'accroissement de sa gloire; & il  
 „ est certain qu'une fortune, élevée  
 „ de sa main, est inébranlable & ré-  
 „ siste, sans peine, à tous les évène-  
 „ mens, qui tendent à la détruire.  
 „ Telle fut celle du grand, & invin-  
 „ cible Timur, dont nous entrepre-  
 „ nons d'écrire l'Histoire.

„ Le Lecteur ne sera point surpris  
 „ des actions heroïques, qui l'ont é-  
 „ levé à la suprême dignité d'Empe-  
 „ reur Tartare (*les Orientaux disent*  
 „ *Tatave*) & qui lui ont assujetti tou-  
 „ te l'Asie, depuis les frontières de  
 „ l'Asie, jusqu'à celles de la Grece;  
 „ c'est à dire, les pais de Turquie,  
 „ de Tartarie, de Perse, des Indes,  
 „ & de Syrie; lors qu'il saura les  
 „ qualitez sublimes de ce Prince.

L'Auteur en fait ensuite le portrait,  
 en ces termes. „ Il étoit très-pieux  
 „ & très-religieux observateur de sa  
 „ Loi, qui est la Mahometane. Il  
 „ étoit si prudent, qu'il a toujours  
 „ gouverné son Etat, par lui-même,  
 „ sans se servir du secours d'un pre-  
 „ mier Ministre; & il a réüffi, en  
 „ toutes ses entreprises. Aussi n'a-  
 „ voient-elles pour but, que la gloire  
 „ de

„ de Dieu, l'accroissement de la Re-  
„ ligion, & le bien des Peuples. Il  
„ étoit liberal & bien-faisant, envers  
„ tout le monde; excepté ceux qui  
„ refusoient de lui obeir, qu'il châ-  
„ tioit avec la derniere rigueur. Aussi  
„ n'en a t il pas laissé un seul impu-  
„ ni. Le mal étoit que bon nombre  
de ces gens-là étoient, pour le moins,  
aussi bien fondez en Droit, pour ne  
lui point obeir, qu'il pouvoit l'être,  
à leur commander; puis qu'il n'avoit  
autre Droit, que celui du plus Fort,  
& que les autres avoient une posses-  
sion tranquille & non contestée pour  
eux. Pour la Religion, il s'appuyoit  
sur l'Alcoran, qui ordonne de faire  
la guerre à tous ceux, qui ne veulent  
pas se soumettre à l'autorité de ce  
Livre; comme si les Chrétiens qu'il  
mal-traita, avec excès, dans la Géor-  
gie, sur tout, n'avoient pas été aussi  
bien fondez à se défendre, que lui à  
les attaquer! ” Il aimoit fort la justifi-  
„ ce, *dit l'Auteur*, & jamais on n'a  
„ exercé impunément, dans son Em-  
„ pire, aucune vexation, ni aucune  
„ tyrannie.

Mais il mal-traitoit à l'excès tous  
ceux, qui n'étant point soumis à son  
Empire, défendoient leurs biens, &

leur liberté, avec constance; comme s'ils n'étoient nez, que pour lui obeir, & que lui eût reçu du Ciel le droit de leur commander. " Il estoit  
 ,, moit les Sciences & les Savans,  
 ,, & sa grande application a toujours  
 ,, été de faire fleurir les Arts, dans  
 ,, son Empire. Il faut entendre cela  
 à la mode Mahometane. On voit en effet, en plusieurs endroits de cette Histoire, qu'il prenoit plaisir à faire des questions aux Savans, & qu'il recevoit bien leurs reponses. On en trouvera aussi des exemples, dans l'article *Timur*, de la Bibliothèque Orientale de Mr. d'*Herbelot*. Il souffroit encore la raillerie & même assez vive, si l'Histoire, qu'on va lire, est vraie. *Ahmed* de Kirmanie, qui étoit un grand Poëte de ce tems-là, & qui fit un Poëme sur la vie de *Timur*, raconte que ceci lui étoit arrivé à lui même. Il dit donc ,, qu'étant un jour  
 ,, dans le Bain, avec ce Prince &  
 ,, plusieurs Grands Seigneurs de sa  
 ,, Cour, avec lui, *Timur* lui proposa de  
 ,, faire, ou de dire quelque chose,  
 ,, qui pût les réjouir. *Ahmed* avoit  
 ,, l'esprit fort vif, & les reparties fort  
 ,, agréables, & il vivoit dans une  
 ,, grande familiarité avec *Timur*. Il  
 ,, té-

„ témoigna d'abord, par respect, que  
„ c'étoit aux Princes, qui étoient  
„ là, à proposer un jeu, qui pût le  
„ divertir; à quoi Timur répondit:  
„ *faisons ici un marché & mettons la*  
„ *tête de chacun de nous à prix, pour*  
„ *savoir ce que nous valons.* Ahmed  
„ donna le prix à chacun des Sei-  
„ gneurs, avec beaucoup d'esprit &  
„ de bon sens. *Et moi,* dit brusque-  
„ ment Timur, *si j'étois à vendre,*  
„ *combien m'estimeriez-vous?* Alors  
„ Ahmed répondit tout haut: *je vous*  
„ *estimerois bien cinq aspres.* Com-  
„ ment? dit Timur, *la serviette, que*  
„ *j'ai autour de moi, en vaut bien*  
„ *autant.* C'est aussi, lui replica Ah-  
„ med, *à cause de la serviette, que*  
„ *vous portez, que je vous ai autant*  
„ *estimé; car sans cela, vous ne van-*  
„ *driez pas deux oboles.* Timur fut si  
„ content de cette plaisanterie d'Ah-  
„ med, qu'il lui fit un présent con-  
„ siderable. Il semble néanmoins que  
la Moralité, qui étoit cachée là-def-  
sous n'étoit autre chose, sinon que  
l'on n'estimoit Timur, que par sa  
dignité & sa puissance; & que, s'il  
n'avoit pas été Empereur de l'Asie,  
on n'auroit pas eu plus d'estime pour  
lui, que pour un autre homme. C'é-

toit une bonne leçon, pour un Prince de ce rang-là; mais il faut avouër qu'il falloit qu'il eût du mérite, pour pouvoir approuver, & recompenser même une liberté de cette sorte.

„ Timur a fait voir sa grandeur  
 „ d'Ame, (*continue Scherefeddin*) en  
 „ tant d'occasions, qu'il est inutile  
 „ d'en parler ici. Pour sa bravoure,  
 „ elle n'a point démenti la noblesse  
 „ de ses Ancêtres, qui ont tous été  
 „ Rois, ou Princes, & cet Ouvrage  
 „ est plein de preuves incontestables,  
 „ qu'il en a données. Il étoit de plus  
 „ entreprenant, hardi, également  
 „ capable de former un grand dessein,  
 „ avec sagesse, & de l'exécuter, a-  
 „ vec vigueur. Il étoit rempli de  
 „ tendresse pour sa famille, & d'a-  
 „ mitié pour ses Domestiques. Il  
 „ étoit très charitable envers les pau-  
 „ vres & les affligés, & a fait pen-  
 „ dant sa vie de très-grandes aumô-  
 „ nes. Il faut entendre cela des pau-  
 „ vres d'entre ces Sujets, qui étoient  
 „ ses très-humbles Esclaves; car pour  
 „ ceux, qui n'étoient pas soumis à son  
 „ Empire, il n'en avoit aucune pitié.  
 „ Ses guerres perpetuelles en furent des  
 „ preuves, puis qu'il chercha à enva-  
 „ hir les Etats de tous ses Voisins, à  
 „ quoi



quoil ne réuffit que trop bien, comme il paroît par cette Hiftoire. Pour cela, il fallut faire perir plufieurs millions de familles; qui n'étoient pas plus obligées de lui obeir, qu'il ne croyoit lui-même l'être envers les autres.

„ Il a fait bâtir des Hôpitaux, dit  
„ *l'Auteur*, des Couvens de Dervi-  
„ ches & un très-grand nombre de  
„ Mosquées. Il n'y a point de Lec-  
„ teur Chrétien, qui ne fe moque de  
„ cette prétendue pieté; qui étoit le  
„ fruit d'une infinité de brigandages,  
„ qui avoient défolé toute l'Asie. Mais  
„ il faut avouer, à la honte de la Chré-  
„ tienté, que, pendant plufieurs fiécles,  
„ on a regardé les Princes & les Grands  
„ Seigneurs, comme de très-bons Chré-  
„ tiens lorsqu'ils ont fait des fondations  
„ pieufes, quelque vie qu'ils euffent me-  
„ née d'ailleurs.

„ Timur eut pour Pere l'Emir  
„ *Tragai*, & pour mere *Tekine Ca-*  
„ *tun* fa femme légitime. Il nâquit  
„ dans le Bourg de Sebz, hors des  
„ murs de la Ville de Kech, capitale  
„ de cet Etat, la nuit d'un Mardi  
„ cinquième de Chaban, de l'an de  
„ l'Hegire, ou fuite de Mahomet  
„ DCCXXXVI. qui répond en partie

„ à l'année de l'Ère Chrétienne  
„ MCCCXXXVI. Ce Prince fit con-  
„ noître, dès ses plus tendres an-  
„ nées, ce qu'il feroit quelque jour.  
On fait songer à un Prince, dont il  
étoit descendu à la huitième généra-  
tion, qu'il étoit sorti de lui huit é-  
toiles, dont la huitième étoit si écla-  
tante, qu'elle éclairoit toute la Ter-  
re; ce qu'on explica, dès-lors, d'un  
Prince de sa race, qui naîtroit à la  
huitième génération, & qui rempli-  
roit la Terre de l'éclat de ses vertus  
& de ses conquêtes. Mais il est aisé  
de feindre de semblables choses. On  
dit aussi que l'Horoscope, qu'on fit  
de lui, lui prédit la Couronne & l'Em-  
pire, & une grande & glorieuse pos-  
terité; car les Mahometans étoient  
alors & sont encore aujourd'hui fort  
entêtés de l'Astrologie Judiciaire, sur-  
tout en Perse. Mais comment pou-  
voit-on appliquer à cet Enfant seul  
l'Influence prétendue des Arts; puis-  
qu'il y en eut une infinité qui nâqui-  
rent au même moment, par toute la  
Terre, ou au moins dans l'Hémis-  
phère éclairé en ce tems-là. Mais  
le Songe & la prédiction des Astrolo-  
gues furent des fictions, qui vinrent  
après coup; pour faire honneur à

Timur, & pour tenir ses nouveaux Sujets, dans l'obeïssance, par la crainte d'offenser le Ciel, qui lui avoit destiné l'Empire.

„ Dès qu'il eut atteint l'age de  
„ raison, on remarquoit, *dit-on*,  
„ dans toutes ses actions, quelque  
„ chose, qui avoit un air de Souve-  
„ raineté. Il ne parloit jamais, que  
„ de Thrônes & de Couronnes. Ses  
„ jeux favoris représentoient l'art  
„ militaire; il dispofoit de jeunes  
„ enfans, qu'on élevoit auprès de  
„ lui, comme un Prince dispose de  
„ ses Sujets; il élevoit aux dignitez  
„ ceux qui lui paroïffoient les méri-  
„ ter, & n'accordoit aux autres que  
„ le titre de Soldat. Il faisoit des fi-  
„ gures, avec des Canes, & les at-  
„ taquoit par ses troupes d'enfans, qu'il  
„ contraignoit d'observer les regles de  
„ la discipline militaire. Tout cela  
„ paroît avoir été tiré de ce qu'on a dit  
„ de l'Enfance de Cyrus; car les Per-  
„ fans en ont des Histoires, quoi que  
„ fort corrompues.

„ Quand il fut parvenu à un âge  
„ plus fort, & qu'il fut plus en état  
„ de s'appliquer aux exercices du  
„ corps; au lieu de s'adonner à la  
„ danse, & autres semblables; ils'a-

„ donna à la Science des armes. Ses plus  
 „ grands plaisirs étoient (de monter  
 „ à cheval, de remporter les prix de  
 „ la course & de la bague, de se ser-  
 „ vir adroitement d'une lance, & de  
 „ bien manier un Sabre. La chasse  
 „ étoit le seul délassement qu'il prît,  
 „ dans ses travaux perpetuels. Cyrus  
 en avoit fait de même, mais il se peut  
 faire que Timur, étant d'une Na-  
 tion belliqueuse & s'appliquant à être  
 perpetuellement à cheval, à tirer de  
 l'Arc, & à faire de semblables exer-  
 cices; il eût de la passion, pour ce  
 qu'il voyoit faire aux autres. Quoi  
 qu'il en soit, la grande habileté, qu'il  
 fit paroître depuis dans l'Art de faire  
 la guerre, & les succès surprenants  
 de ses armes rendirent cela assez croya-  
 ble. *Tam & hoc gentes humanæ pa-  
 tiantur æquo animo, quàm imperium  
 patiuntur*, comme dit *Tite Live*, en  
 parlant du Pere de Romulus, que  
 l'on disoit être fils du Dieu Mars. Ces  
 exercices l'occupèrent, depuis sa dixiè-  
 me année, jusqu'à la vint-cinquième,  
 ou environ. ” Ce fut à peu près à  
 „ cet âge-là, que l'Ambition s'é-  
 „ tant rendue maîtresse de son cœur;  
 „ il commença, comme il fit tou-  
 „ jours depuis, à mépriser les plus  
 „ grands



„ grands dangers, à livrer des combats, à remporter des victoires, à s'aquerir le nom de Conquérant & d'un Héros intrépide. Il paroît en effet, par sa vie, que c'étoit là sa passion dominante, & qu'elle lui demeura, jusqu'à la fin de sa vie.

„ Au milieu de toute sa gloire, dit son Historien, ou plutôt son Panegyriste, il étoit d'une retenue admirable & toutes ses actions avoient la Justice, pour regle. Il n'étoit nullement juste que Timur soumît, par force, à sa domination des Nations qui ne lui avoient jamais fait de tort, & cela, soit qu'elles fussent Mahometanes, ou Chrétiennes; comme on le verra, par la lecture de cette Histoire.

„ Il n'usa même jamais, dit-il encore, du Privilege qu'ont les vainqueurs de mal-traiter ceux que la Fortune a rendu leurs esclaves; que quand sa gloire y étoit interessée, ou qu'il y étoit obligé indispensablement, pour maintenir ses Droits & conserver ses conquêtes. Le Privilege des vainqueurs Mahometans étoit de tout tuer chez les Nations, qu'ils avoient vaincues, s'ils le trouvoient à propos, comme Timur



mur le fit quelquefois. Sa *Gloire* & ses *Droits* n'étoient autre chose que des Chimeres, bâties sur de fausses suppositions; auxquelles les Nations soumises avoient droit d'opposer de semblables choses de leur côté; puis qu'il étoit de leur honneur de recouvrer leur ancienne Liberté, dont il n'avoit eu aucun droit de les dépouiller. Il est honteux que, parmi les Chrétiens, on ait fait valoir *la Gloire* des Princes, pour une raison de faire la guerre, & d'envahir des Pais, sur lesquels ils n'avoient rien à prétendre.

*Scherefeddin* louë aussi beaucoup la posterité de Timur, & surtout *Scharroc* & son fils *Ibraïm*. Néanmoins à la fin de l'Histoire, il ne parle pas bien de quelques uns de ses Fils, ou Petits-fils. Il prétend à la fin de cette Préface que son Histoire est la meilleure de toutes, pour trois raisons.

„ La première, *dit il*, est l'utilité,  
 „ que tout le monde peut en retirer,  
 „ pour s'instruire dans la Chrono-  
 „ logie, dans la Géographie & dans  
 „ l'Histoire de l'Asie. Les plus  
 „ grands Princes ne doivent point,  
 „ *selon lui*, craindre d'imiter un si  
 „ grand Heros. Il falloit au moins  
 mettre

mettre, en ce qu'il avoit de bon; autrement il leur conseilleroit d'imiter des guerres faites par pure ambition, & des carnages; qui font horreur à ceux, qui ne sont pas destituez de toute humanité.

„ Elle est, outre cela, *continue-t-il*,  
„ semblable à un Théâtre, où la  
„ Fortune est représentée se jouant  
„ de la Politique des Hommes, tant  
„ tôt ruinant leurs desseins, tantôt  
„ les favorisant; quelquefois se laissant  
„ gouverner, par cette Politique,  
„ & quelquefois renversant tous  
„ les artifices, dont elle s'étoit servie,  
„ pour éviter les dangers, auxquels elle se voyoit exposée. On  
„ y voit Timur jeter les fondemens  
„ d'une Monarchie; qui d'abord paroîtroit  
„ chimerique, aux yeux des plus sages. Cependant on le voit  
„ s'élever peu à peu au dessus de ses  
„ pareils; on le voit après cela chercher  
„ fortune, comme un simple soldat; en suite commander des Armées,  
„ & déthrôner des Rois. Tout d'un coup la Fortune, qui  
„ l'avoit favorisé, disparoît, il est  
„ obligé de lâcher prise, & d'errer  
„ çà & là, abandonné de tout le  
„ monde; jusqu'à ce qu'enfin on le  
„ voie

„ voie dépouiller les Empereurs de  
 „ leurs Couronnes, s'en parer lui-  
 „ même & s'assurer l'Empire de  
 „ l'Asie par les conquêtes de la Tar-  
 „ tarie, de l'Inde, de la Perse, de  
 „ l'Arabie, de l'Egypte (*il n'eut ne-*  
 „ *anmoins jamais un pouce de terre*  
 „ *dans ce pais, mais il y fut redouté*  
 „ *à cause de ses conquêtes de la Na-*  
 „ *tolie & de la Syrie*) d'autres Roy-  
 „ aumes, & toute cette partie du  
 „ Monde soumise à ses Lois. On  
 „ le voit enfin, après tant de si glo-  
 „ rieux travaux, quitter les Couronnes  
 „ terrestres, pour passer à l'immor-  
 „ talité, &c. Mais on ne gagne pas  
 une heureuse éternité, par des inva-  
 sions du bien d'autrui, & par des  
 carnages perpetuels; dans lesquels il  
 continua jusqu'à sa mort dans l'In-  
 doustan, & qu'il auroit encore con-  
 tinuez, s'il avoit vécu plus long-tems,  
 comme on le voit dans son Histoire:

„ La seconde raison qui peut,  
 „ *selon l'Auteur*, faire mériter à cet  
 „ Ouvrage une approbation univer-  
 „ selle, c'est l'exactitude, avec la-  
 „ quelle toutes les actions de Timur,  
 „ y ont été inferées, jusqu'aux moin-  
 „ dres circonstances. L'Auteur de sa  
 „ Vie en vers Turcs, avoué mé-

„ me

„ me que ce Prince ne voulut pas  
„ lui perimettre d'inferer certains faits  
„ particuliers , en son Ouvrage ; crai-  
„ gnant qu'ils ne parussent fabuleux  
„ s'ils étoient écrits en vers , & les  
„ réservant , comme Timur lui-mê-  
„ me l'avoit dit plusieurs fois , pour  
„ le présent Ouvrage.

„ La troisiéme raison , c'est que  
„ la Verité regne dans tous les Faits ,  
„ qui y sont rapportez , & qu'on y  
„ a évité les moindres exaggera-  
„ tions. Timur avoit toujours à sa  
„ suite des Secretaires Tartares &  
„ Persans , choisis entre les plus sa-  
„ vans hommes de son Empire ; qu'il  
„ avoit chargez d'écrire toutes ses ac-  
„ tions & tous ses discours , avec  
„ toutes les circonstances , qui avoi-  
„ ent rapport à la Religion , à l'E-  
„ tat & à ses Ministres ; & donné ordre  
„ d'écrire le tout simplement & sans  
„ y rien ajoûter , ni pour embellir  
„ le style , ni pour réhausser la gloi-  
„ re de personne. L'on y observoit  
„ même de ne jamais relever la gloi-  
„ re des Soldats , ni des Généreux ;  
„ aux dépens de celle des ennemis ;  
„ & c'est ainsi que cette Histoire a  
„ été composée. Comme plusieurs  
„ Officiers & Grands Seigneurs de la  
„ Cour

„ Cour avoient fait écrire divers  
„ Faits particuliers, dont ils avoient  
„ été les témoins oculaires, & où  
„ ils avoient même eu la plus gran-  
„ de part; Timur fit ramasser tous  
„ ces fragmens, & eut la patience  
„ de les ranger lui-même; après  
„ quoi, il les fit vérifier, en sa pré-  
„ sence, de la manière suivante. Un  
„ Lecteur lisoit un de ces Mé-  
„ moires, & lors qu'il en étoit sur  
„ quelque action remarquable, il l'ar-  
„ rêtoit. Les témoins oculaires  
„ faisoient leur rapport & vérifioi-  
„ ent les circonstances du Fait, les  
„ rapportant, telles qu'ils les avoient  
„ vuës. Alors le Prince les exami-  
„ noit lui-même, & ayant bien con-  
„ fronté ce que les Témoins rap-  
„ portoient, avec le contenu des  
„ Mémoires; il dictoit aux Secre-  
„ taires la manière dont ils devoient  
„ l'insérer, dans le corps de l'Ou-  
„ vrage, & se le faisoit relire en suite;  
„ pour voir s'il étoit tel, qu'on n'y  
„ pût rien trouver à redire, ni  
„ à ajoûter, ni à diminuer. Par là  
„ on reconnoitra que cet Ouvrage  
„ a été écrit avec toute la fidélité  
„ possible & que c'est à Timur qu'on  
„ doit attribuer la gloire de sa com-

„ po.



„ position. L'Auteur n'a fait  
„ que lui donner, pour ainsi dire,  
„ les derniers coups de pinceau.

„ Il y a observé le tems de chaque  
„ événement, & a marqué, avec  
„ soin, les jours & les heures où ils  
„ sont arrivez. Il y a aussi très-soi-  
„ gneusement mis les campemens, les  
„ routes, les journées & même les  
„ distances d'un lieu à un autre.

„ L'Auteur a aussi repris les cho-  
„ ses d'un peu plus haut & a jugé à  
„ propos de rapporter plusieurs Faits,  
„ qui ont précédé le tems, où Ti-  
„ mur a commencé à faire parler de  
„ lui dans le monde; parce que cela  
„ étoit nécessaire à la parfaite in-  
„ telligence de cette Histoire.

Si cela est, il faut avouer que ja-  
mais Histoire n'a été écrite, avec plus  
de précaution; mais qui peut s'assu-  
rer qu'on n'a rien dissimulé à dessein,  
sur tout, si l'on remarque qu'il n'y  
est rien dit, qui puisse être desavan-  
tageux à Timur? Il n'est pas possi-  
ble qu'il ne commît bien des fautes,  
contre la bonne Morale, à prendre  
même les choses selon les idées Ma-  
hometanes, ou contre l'art de la Guer-  
re, ou contre la Politique. Des gens  
aussi habiles & plus gens de bien que  
lui,

lui n'aiment pas à perpetuer la mémoire de leurs fautes. Mais quoi qu'il en soit, c'est ici la plus exacte Histoire, que l'on ait de ce Prince. Celle d'*Ahmed fils d'Arabscha*, qui a été imprimée à Leide en Arabe, par *Jacob Golius* en MDCXXXVI. & traduite en François, par Mr. *Vattier*, ne lui est nullement comparable. Il y a à la verité des répétitions de semblables faits, peu variées; mais il s'en faut prendre aux manieres des Orientaux. Il est dit, en quantité d'endroits, en parlant des présens, qu'on faisoit à l'Empereur, qu'on repandoit sur sa tête des pieces d'or & des pierrieres à ses pieds, que les gens avoient soin de ramasser. Il y est dit encore des chasses & des festins à peu près la même chose.

Ce qu'on vient de dire peut faire connoître, en général, Timur & l'Ouvrage de *Schefereddin*. Cet Auteur en a fait une seconde & troisième partie, où il a décrit, dit-il, toutes les vertus du grand Scharoc & de son fils l'invincible Ibraim Sultan, qui a excellé dans les Lettres, comme dans Armes & a été un excellent Ecrivain. Ces parties n'ont point été traduites & apparemment, il n'y  
en

en a point d'exemplaires en France.

On ne s'attendra pas à voir ici un Abregé suivi des quatre volumes de cette Vie. Je ne mettrai qu'en gros ce que chacun d'eux renferme, avec quelques endroits particuliers.

Le premier Volume renferme deux Livres, dont le I. contient la Vie de Timur, depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il fut élevé sur le Thrône du Zagatai, pais de la Tranfoxane, à l'Est de la Mer Caspienne; qui avoit été jusqu'alors gouverné, par les successeurs mâles de Ginghizcan. Il passa dans les mains de Timur, l'an de l'Ere Chrétienne MCCCXLV.

On voit dans le II. Livre sept expéditions de Timur contre les Getes, peuples au Nord-est de la Mer Caspienne, où ils occupoient une grande étendue de pais à l'orient du Capschac, qui confine à l'Est la Moscovie. Après cela on voit les conquêtes des pais de Carezem & de Corasfan, qui sont sur les bords Orientaux de la Mer Caspienne, & d'une partie de la grande Russie; l'établissement de Tocatmisch Aglen, de la race de Ginghiscan, sur le trône du Capschak, & les conquêtes de Timur dans le  
Ma-

Mazanderan, qui est l'Ancienne Hyrcanie, au midi de la Mer Caspienne vers l'Orient, de l'Azerbajane, qui est l'ancienne Medie, à l'occident du Mazanderan. De là Timur va conquerir les Pais de Fars, ou de la vraie Perse & l'Irak Agemi, l'an MCCCLXXXII. & le suivant.

II. LE Volume second, comme le précédent, est une Histoire d'expéditions, qui se succedent les unes aux autres, presque sans aucun intervalle. En MCCCXCVIII. Timur fut une cinquième fois dans le pais de Carezem, dont il détruisit la Capitale & en emmena le peuple à Samarcande. Il fit la guerre à Tocatmisch, qu'il avoit lui-même établi Roi de Capfchak, & contre qui il fut obligé de prendre les armes trois fois de suite. On y voit outre cela les pillages, que Timur & ses Officiers firent dans la Moscovie, dans la Circassie, dans la Bulgarie & sur tout dans la Georgie, où le peuple étoit Chrétien, & où il fit un carnage affreux, parce qu'ils ne se soumettoient pas à sa tyrannie. Il est encore parlé, dans le troisième Livre, qui fait le second Tome, de la conquête de la Perse, de la Mesopotamie & du Curdistan,  
&



& enfin de la guerre contre les Gètes, & le Mogolistan, qui est à l'Est du païs de ces peuples. Timur ne fut de retour chez lui, que l'an MCCCXVIII. On ne peut pas d'abord n'être pas surpris de la rapidité des victoires de Timur, mais on s'en étonnera moins, lors qu'on pensera qu'il venoit d'un Païs assez temperé & plutôt froid que chaud, si on le compare au Midi de l'Asie. Les peuples, qui habitent ces lieux-là ont toujours été les plus belliqueux de l'Asie. Ils nourrissoient, comme les Tartares du Nord, de qui ils tiroient leur origine, une fort grande quantité de chevaux, & leurs armées n'étoient presque que Cavalerie. Ils n'étoient pas chargez de bagage, ou d'artillerie; quoi qu'elle fut déjà en usage dans la Chine, depuis long tems. Toutes leurs armes offensives étoient l'épée, la lance, l'arc & les flèches. Les défensives n'étoient qu'un Casque & une Cuirasse, avec un bouclier, qui n'étoient pas des armes trop pesantes. A l'égard des vivres, ces peuples ont toujours été très sobres, se contentants de chair de cheval pour eux, & souvent de lait de Jument, quand ils n'ont rien d'autre. Ils étoient endur-



cis dès l'enfance à la fatigue , & à une vie très-dure , comme on pourra s'en instruire plus au long , dans la vie de Genghiscan. Les peuples du Midi étoient au contraire amollis , par la chaleur des climats qu'ils habitoient , & par la maniere délicate , dont on y vivoit , & dont on y vit encore à présent. Il ne faut pas s'étonner si Timur courut ces pais-là , avec sa Cavalerie , d'un bout à l'autre , sans trouver presque aucun obstacle. Il faut encore dire qu'il y avoit peu de places fortes , par art , & que celles qui l'étoient par la nature étoient mal défendues , par des peuples peu courageux. On vit à peu près la même chose , au tems de la décadence de l'Empire , où les Goths , les Vandales , les Huns & d'autres peuples du Nord firent des ravages infinis , & établirent même des Monarchies , qui ont très-long-tems duré. Cela suffit pour rendre croyables les victoires de Timur , sur tout les premières ; car ensuite la terreur de son nom lui gagnoit les batailles & lui soumettoit les peuples , sans qu'il eût besoin de beaucoup de forces.

III. LE troisiéme Tome contient le Livre IV. & une partie du V. & l'on

l'on voit dans le Liv. IV. l'entrée de Timur aux Indes, le passage de l'Indus & celui du Gange, la prise des Villes de Moultan, de Lahor & de Deli Capitale de ce Royaume, la destruction des Temples des Guebres, ou Adorateurs du feu, & de ces Peuples Idolatres, que les Musulmans détestent particulièrement. Timur avoit été informé qu'encore qu'on suivit la Religion Mahometane, en plusieurs endroits des Indes, comme à Deli, où le témoignage de la Foi Mahometane étoit écrit sur les Monnoies, où il y a quelques mots de l'Alcoran; cependant la plus grande partie des Provinces étoit habitée par des Idolatres. " Timur, dit l'Histo-

" rien, Liv. IV. c. 1. dont le des-

" sein étoit de participer au mérite

" & à la gloire de la Gazié (*c'est ainsi*

" *que les Persans nomment la guerre,*

" *que l'on fait pour la Foi*) & qui n'a-

" voit levé sa nombreuse Armée,

" qu'en intention de faire la guerre

" aux Ennemis de la Religion, se

" résolut aisément à l'entreprise de

" la conquête des Indes. Il assem-

" bla son Conseil, suivant la coûtume que Mahomet avoit introdui-

" te, & il en fit la proposition aux

„ grands Emirs de son Etat, en ces  
„ termes: *La Fortune, mes chers A-*  
*mis, nous fournit de si favorables*  
*conjondures, qu'elle semble se venir*  
*offrir à nous & nous inviter à pro-*  
*fiter des belles occasions, qui se pré-*  
*sentent; car aujourd'hui, que nous*  
*voyons les Empires d'Iran & de Tou-*  
*ran (le premier est la partie de l'Asie*  
*située au midi de la riviere d'Oxus,*  
*& l'autre celle qui est au Nord de ce*  
*même fleuve) & presque toute l'Asie,*  
*sous nôtre domination; elle nous fait*  
*voir les Indes, qui, par le desordre des*  
*Princes, qui y commandent, semblent*  
*ouvrir les portes à nos conquêtes.*  
*Mon nom a répandu la terreur dans*  
*tout l'Univers, & le moindre mou-*  
*vement, que je fais, est capable d'agi-*  
*ter toute la Terre. Il est donc tems*  
*d'attaquer le Royaume des Indes, &*  
*après avoir réduit en poudre tout ce*  
*qui s'opposera à nos desseins, il faut*  
*faire en sorte que ce Royaume ne re-*  
*connoisse plus d'autre Souverain, que*  
*moi. Que vous semble, mes chers A-*  
*mis, vous qui êtes les Compagnons de mes*  
*victoires, de cette Grande entreprise?*  
*Dites tous, en général, & chacun*  
*en particulier, le sentiment que vous*  
*avez de ce Projet; qui paroit assez*

*à propos , tandis que la Fortune n'a pas encore retiré sa protection de dessus notre Etat.*

„ Les Officiers se prosternerent  
„ tous en terre , & avec une sou-  
„ mission sincere & une parfaite o-  
„ beissance, ils dirent que l'ordre de  
„ l'Empereur étant une Loi pour  
„ tous les hommes ; il l'étoit en-  
„ core plus indispensablement pour  
„ eux, qui étoient ses Esclaves ; que  
„ par tout, où ils mettroient les  
„ pieds, ils étoient prêts d'y mettre  
„ la tête ; qu'il étoit de leur gloire  
„ de lui obeir exactement & de sui-  
„ vre ses sentimens, quand même il  
„ exigeroit d'eux les choses les plus  
„ impossibles. Voilà des discours,  
qui marquent à nos oreilles une pré-  
somption extravagante dans Timur,  
& une bassesse d'esclave dans ses Offi-  
ciers ; mais les Orientaux n'y atta-  
chent pas les mêmes idées, que nous,  
& savent bien réduire les expressions  
enflées à leur juste valeur.

Cependant Timur réussit fort bien  
à cette entreprise, quoi qu'il y trou-  
vât de grandes difficultez. Comme  
il partit au Printems, il trouva les  
Montagnes au Nord de l'Indoustan  
couvertes de neige, qu'il ne laissa pas



de passer. Pour en donner un exemple tiré du Liv. IV. c. 3. plusieurs Emirs & les Soldats monterent à pied la montagne de Ketuer (au Nord-ouest de Cachemire) où, quoi que le Soleil fût dans les Gemeaux, la neige étoit si abondante, que les pieds de la plûpart des chevaux, que des Seigneurs y voulurent faire monter, leur tomberent. Cependant il y en eut quelques-uns, que l'on poussa si fort, durant la nuit & la gelée, qu'on les contraignoit de monter; mais le jour étant venu, & la neige se tournant en verglas, on tenoit ces chevaux, sous des feutres jusqu'au soir, auquel tems on continuoit de s'avancer dans la montagne, en sorte qu'on arriva enfin jusqu'au sommet; & alors on renvoya le reste des chevaux. Comme les Infideles se tenoient dans des passages étroits & dans des précipices, & que du haut de ces montagnes il n'y avoit point de chemin, pour y descendre, outre que tout étoit couvert de neige; les Emirs & les Soldats descendirent les uns avec des cordes, & les autres, se couchant sur la neige, se laisserent glisser tout au bas. Pour Timur, on lui construisit



struisit une espece de traineau , auquel on attachâ des anneaux , afin d'y lier des cordes longues de cent-cinquante coudées. Il s'assit dessus avec confiance & plusieurs personnes , du haut de la Montagne , le descendirent jusqu'au bas , suivant la longueur des cordes ; pendant que d'autres gens marquoient , avec des pioches , dans la neige , un lieu où l'on pourroit se tenir ferme. Ceux du haut de la Montagne s'y rendoient doucement , puis ils abaissoient encore Timur dans sa Machine ; & l'on marqua , jusqu'à cinq fois les lieux où il s'arrêta , avant que de parvenir au pied de la Montagne. Alors il prit fort patiemment un bâton à la main , pour s'appuyer , & daigna marcher à pied une grande lieüe de chemin. Ces fatigues ne l'étonnerent point , à cause de la foi qu'il avoit au mérite de la Gazié ; qui augmentoit toujours son zèle , pour les entreprises difficiles. *En effet , dit l'Auteur , ceux qui travaillent pour Dieu sont assurez d'un bon succès.* On descendit aussi quelques chevaux de l'Empereur , en leur liant des sangles autour du ventre & du col , avec grande précaution. Mais la plupart ,

par la faute des Conducteurs, furent précipitez, & il n'en resta que deux, qui fussent en état de servir. Alors Timur monta à cheval & toute l'armée le suivit à pied. On voit par là les difficultez, qui se trouverent à entrer dans les Indes. Les Tartares, qui habitoient de semblables montagnes, en divers lieux, étoient sans doute accoustumés à les descendre de même. On verra dans l'Original les autres difficultez, qui se trouverent dans ce voyage, & qui sont, sans doute, un peu exagérées; car du reste Timur se trouve enfin assez de Chevaux, pour continuer sa marche, & battre l'Ennemi; quoique l'Historien ne dise point comment la Cavalerie se rendit enfin à ce Prince. Il est parlé au Ch. XVII. de certains Idolâtres que l'Auteur Persan nomme *Solouns*, qui demeuroient dans une Ville, qu'il appelle *Toglocpour*. „ Ils croyoient, dit-il, que tout l'U- „ nivers étoit régi, par deux Princi- „ pes, dont le premier est appelé „ *Iezdan*, qui est Dieu, & l'autre „ *Abrimen*, qui est le Diable. Il est visible qu'il veut parler de ceux, qui suivoient Zoroastre, qui nommoient Dieu *Oromazes*, qui est expliqué, dit  
l'Au-

l'Auteur, par la lumiere, & des tûtre par les ténèbres, & nomme *Ariman*. On peut voir ce que les Grecs en ont dit, dans la Philosophie Orientale de *Thomas Stanley*, & ce que nous avons remarqué là dessus, dans l'*Index Philologique*, que nous y avons joint.

On verra, dans le même Chapitre de *Scherefeddin*, une action abominable de Timur, qui fit tuer, en une heure de tems, plus de cent mille Esclaves Indiens, que son Armée avoit faits, de peur qu'ils ne se joignissent à ses ennemis; cruelle execution & bien indigne de la générosité que cet Historien attribue par tout à Timur! Mais il fit tant d'autres carnages, dans ses guerres injustes, qu'on ne doit pas être surpris de celui-ci.

Cependant ce Conquerant vouloit passer pour un homme de bien, & que Dieu favorisoit d'une maniere toute extraordinaire; quoi qu'il ne fût qu'un *fléau de Dieu*, pour punir les Asiatiques de leurs crimes. Comme il étoit sur les bords de la riviere de *Faoun*, pour aller attaquer la Ville de Deli, l'Historien dit, dans le même Chapitre, que les Astrolo-

Et là les Devins disutoient entre  
de la disposition du Ciel & des  
aspects heureux, ou malheureux des  
Planetes, au moment de ce départ,  
& que Timur leur dit que ni la joie,  
ni l'affliction; le bonheur, ni le mal-  
heur; ne dépendoient point des Astres  
mais plutôt de la volonté du Créa-  
teur des Astres, des hommes & de  
tout l'Univers. „ Je me confie, dit  
„ ce Prince, au secours du Tout-puif-  
„ fant, qui ne m'a jamais abandon-  
„ né. Qu'importe des Triplicitez,  
„ ou des Conjonctions des Planetes?  
„ Je ne retarderai jamais d'un mo-  
„ ment l'execution de mes projets,  
„ quand j'aurai suffisamment pris  
„ mes mesures & les précautions  
„ nécessaires, pour les entreprendre.  
Cependant il ne laissoit pas de cou-  
sulter les Astrologues, sur le mo-  
ment heureux, pour faire ses entre-  
prises; comme il paroît, par plu-  
sieurs endroits de cet Ouvrage &  
les Persans ont toujourns été très-  
entêtez de cette superstition. Peut-  
être le faisoit-il, pour encourager  
ses Soldats, qui avoient une grande  
opinion de cette sorte de choses. En  
de semblables occasions, une fausse o-  
pinion fait autant ou plus d'effet sur  
les

les esprits, que la Verité; & les Soldats, qui croient que la disposition du Ciel leur est favorable, se battent avec plus de courage, & font ainsi réüffir des prédictions fondées sur des chimeres. Les autres au contraire, qui s'imaginent que les Astres leur sont contraires, perdent courage & font ainsi réüffir les Astrologues.

„ Le Lendemain, au matin, dit  
„ l'Historien, ce Heros fit la priere  
„ publique & ensuite il se fit appor-  
„ ter le grand Alcoran, pour en ti-  
„ rer le sort de la journée. Il y trou-  
„ va (*apparemment à l'ouverture du*  
*Livre, comme c'étoit l'usage dans*  
*cette sorte de Divinations*) une ré-  
„ pense favorable pour lui, puis  
„ qu'elle marquoit la destruction d'un  
„ peuple, par un effet prodigieux de  
„ la Toute-puissance. Il l'explica en  
„ sa faveur, & l'ayant fait voir à  
„ toute l'Armée; il la prévint  
„ d'une espece de certitude de la vic-  
„ toire, en sorte que les Guerriers  
„ étant animez, par les augures  
„ de l'Alcoran, qui marquoient la pro-  
„ testion assurée de la Divinité, Ti-  
„ mur méprisa les Astres, qui lui  
„ étoient contraires. Il se servit ain-



si habilement d'une superstition, qui par hazard lui fut avantageuse, pour en chasser une autre, qui étoit contraire à ses desseins.

Dans le V. Livre, dont on n'a pu mettre, dans ce Tome, que XLIV. Chapitres, l'on voit deux cruelles expéditions de Timur en Géorgie, dans lesquelles il fit perir une infinité de Chrétiens; la conquête de la Syrie & de la Mésopotamie & le commencement de la guerre, qu'il fit à Bajazet. Ces expéditions commencerent en MCCCIX. & durerent sept ans.

On peut voir, au Ch. IX. un étrange effet d'une Religion extravagante, qui fait qu'un Historien qui avoit d'ailleurs de l'esprit, accommode parfaitement les interêts charnels de cette vie, avec l'esperance du bonheur dans l'autre. Les soldats

„ de Timur victorieux, *dit-il*, rava-

„ geoient les Villes, bruloient les

„ maisons & tuoient tout ce qui se

„ présentoit devant eux. Ils enle-

„ voient les biens des Géorgiens &

„ s'enrichissoient en ce monde, en

„ même tems, que, par cette guerre

„ de Religion, ils amassoient des

„ thrésors de mérite, pour l'autre.

Ce

Ce sont les paroles de l'Historien Mahometan, qui nous choquent avec raison : mais les Croisades des Chrétiens, contre les Sarrafins, n'étoient guère meilleures, selon leurs Docteurs. L'Humanité & la Douceur devroient être des qualitez inséparables de l'Homme, de quelque Religion qu'il pût être.

Au Ch. XIII. *Scherefeddin* dit que la cause de la guerre, que Timur fit à Bajazet, fut que ce dernier avoit envoyé un exprès à Taharten Prince d'Arzendgian, Ville sur l'Euphrate ; pour lui donner ordre de venir à la Cour & d'y apporter les richesses d'Arzendgian & d'Erzerom & de leurs dépendances. Cet ordre étoit conçu, en termes hautains, dont il ne lui appartenoit pas de se servir, selon le sentiment de nôtre Historien, à l'égard d'un allié de Timur. Taharten ne manqua pas d'en donner avis à la Cour de Samarcande, & Timur surpris de la hardiesse de Bajazet ; qui favoit bien que Taharten étoit sous sa protection particuliere ; résolut de lui écrire une Lettre, pour tâcher de le remettre en son devoir, par les voyes de la Douceur & de l'Amitié. Voici le titre de la Lettre de

Timur, comme l'Auteur la rapporte: *A l'Empereur de Roum Bajazet le Tonnerre.* Bajazet avoit pris le titre de *Caiser de Roum*, ou d'Empereur de Rome, qui étoit celui des Empereurs de Constantinople, qui le prétendoient être de Rome; ce qui faisoit que les Turcs nommoient l'Asie Mineure *le Pais de Roum.* Ces mêmes peuples avoient donné à Bajazet le superbe surnom d'*Ilderum*, qui signifie le *Tonnerre.* Après les

„ Saluts, disoit Timur dans sa Let-

„ tre, nous te faisons savoir que,

„ par la grace infinie de Dieu, la

„ plus grande partie de l'Asie est

„ soumise aux ordres de nos Offi-

„ ciers; après que nous l'avons con-

„ quise, par la force de nôtre bras

„ & par la terreur de nos armes. Ap-

„ prends que les plus puissans Sul-

„ tans de la Terre sont obeissans à

„ nos commandemens; que nous

„ gouvernons nôtre Etat, par nous-

„ mêmes, & que nous avons réduit

„ la Fortune même à prendre le soin

„ des affaires de nôtre Empire. Sâ-

„ che que nos Armées s'étendent

„ d'une Mer à l'autre & que nôtre

„ Garde est composée de Rois & de

„ Souverains, qui forment une haie,

„ de

„ devant nôtre Porte. Où est le  
„ Monarque, qui ose nous résister ?  
„ Où est le Potentat, qui ne fasse  
„ gloire d'être du nombre de mes  
„ Courtisans ? Mais toi, dont la  
„ véritable origine se termine à un  
„ Matelot Turcoman, comme tout  
„ le Monde le fait ; il seroit bon  
„ que puis que le navire de ton am-  
„ bition démesurée a fait naufrage  
„ dans l'abîme de ton amour pro-  
„ pre, tu amenasses promptement les  
„ voiles de ta témérité, & jettasses  
„ l'ancre du repentir, dans le port  
„ de la sincérité & de la droiture,  
„ qui est le port du salut ; de peur  
„ que la tempête de nôtre vengean-  
„ ce ne la fasse perir, dans la Mer du  
„ châtiment, que tu mérites. Mais  
„ comme nous avons appris, qu'en o-  
„ beissant au précepte de l'Alcoran,  
„ qui ordonne de faire la guerre aux  
„ ennemis de la Foi Musulmane, tu  
„ avois entrepris une guerre vigou-  
„ reuse, contre les Européens, cette  
„ considération nous avoit empêché  
„ de faire aucunes insultes aux terres  
„ de ton obeïssance. La réflexion, que  
„ ton pais est le boulevard des Musul-  
„ mans, nous avoit obligé de le lais-  
„ ser florissant ; de peur que, par le  
„ pas-

» passage de nos armées la division  
» ne se mît parmi les habitans , ce  
» qui causeroit du chagrin aux Mu-  
» sulmans & de la joie aux infideles.  
» Prends donc garde à toi & tâche ,  
» par ta conduite , de conserver les  
» Etats de tes Peres ; sans mettre  
» désormais ton pied ambitieux ,  
» hors des limites de son pouvoir ,  
» qui est fort médiocre ; ce seroit te  
» détruire toi-même. Cesse tes ex-  
» travagances orgueilleuses , de  
» peur que le vent froid de la haine  
» n'éteigne le flambeau de la paix.  
» Tu fais la parole de Mahomet ,  
» qui enseigne de laisser en repos les  
» Turcs , lors qu'ils ne nous disent  
» mot. Ne cherche pas la guerre ,  
» avec nous ; tu ferois ce que per-  
» sonne n'osa jamais entreprendre.  
» C'est assurément une tentation du  
» Diable , qui t'inspire cela , pour te  
» ruiner. Si dans les bois de Natolie ,  
» tu t'es trouvé à quelques combats  
» considérables ; si tu as eu de l'avan-  
» tage sur les Européens , ce n'est  
» que par les prières du Prophete &  
» par les bénédictions de la Loi Ma-  
» hometane , que tu professes ; n'en  
» sois pas plus fier & n'attribue pas  
i ces avantages à ta valeur. Crois-  
» moi



„ moi, tu n'es qu'une fourmi, ne  
„ cherche pas à te battre contre les  
„ Elephans, car ils t'écraseront sous  
„ leurs pieds. La Colombe, qui  
„ élève l'Aile contre l'Aigle, se fait  
„ manger la tête. Un petit Prince,  
„ comme tu es, peut-il tirer au bâ-  
„ ton avec nous? Mais tes rodo-  
„ montades ne font pas extraordi-  
„ naires; on fait que jamais Turco-  
„ man n'eut de jugement. Si tu ne  
„ suis pas nos conseils, tu t'en re-  
„ pentiras. Ce sont les avis, que  
„ nous avons à te donner. C'est à  
„ toi à tenir la conduite, que tu ju-  
„ geras à propos. Et le salut.

J'ai voulu mettre ici cette Lettre toute entiere, afin qu'on vît la maniere d'écrire des Persans, & la hauteur avec laquelle Timur, Conquerant de la Haute Asie, écrivoit aux plus grans Princes. Bajazet lui répondit fierement, que s'il venoit lui faire la guerre, il s'avanceroit au devant de lui, avec une Armée innombrable; & que s'il ne s'avançoit pas, il l'iroit chercher jusqu'à Tauris, ou à Sultanie; places à l'entrée de la Perse, en y allant de Turquie. Timur marcha en Natolie, & y entra le 1. Septembre MCCCCX. Il y prit Se-  
baste

baste ; & en suite la Ville de Malatie, sur l'Euphrate. Il courut & subjuga toute la Syrie & la Mésopotamie, sans y trouver aucune opposition, de la part de Bajazet, qui ne fut que spectateur de ses Victoires. *Cara Jouseph*, Prince Turcoman, ayant recommencé à faire des courses dans le pais des Musulmans, & enlevé même la Caravane, qui alloit à la Meque; Timur, qui affectoit un grand zèle pour la Religion, le voulut châtier ; mais il se retira en Natolie, où il fut bien reçu de Bajazet. Timur résolut de lui faire la guerre, s'il ne livroit le Turcoman, pour le punir de ses brigandages. Les gens de Bajazet lui remontrèrent qu'il devoit faire la paix, avec l'Empereur des Tartares. Bajazet lui écrivit une Lettre soumise, où il lui faisoit des excuses du passé, & lui promettoit une entière obeissance, pour l'avenir. Il la lui envoya par des Ambassadeurs, à qui Timur repondit, après l'avoir luë & les avoir ouïs, & leur proposa ces trois partis : que Bajazet lui-même fît le procès à *Cara Jouseph*, & le fît mourir : ou qu'il le lui envoyât lié, pour le faire punir : ou qu'au moins

il

il le chassât de ses Etats. Il écrivit même à Bajazet & lui envoya un Ambassadeur. Comme ce dernier ne répondoit point, il marcha vers la Natolie, après avoir beaucoup hésité s'il y iroit, & redemanda de nouveau Cara Jouseph, & une place forte nommée Kemach, que Bajazet tenoit, & qui avoit toujours été des appartenances d'un Pais, que Timur avoit conquis. Il se passa plus de deux mois, avant qu'il eût aucune réponse de l'Empereur des Turcs, & Timur s'impatientant s'écria: en ver-  
,, rité la naissance est une chose  
,, étrange; quelque douceur, dont  
,, nous usions envers Bajazet, afin  
,, de conserver la Natolie, comme  
,, frontiere du pais Musulman, &  
,, d'empêcher qu'elle ne soit détrui-  
,, te, par nos Troupes; cependant  
,, le sang Turcoman de ce roturier  
,, ne lui permet pas d'en user ho-  
,, nêtement, &c. Il ne renvoye pas  
,, nos Ambassadeurs, & il pousse la  
,, haine si loin, que nous sommes  
,, obligez d'entrer avec une Armée  
,, dans son pais; quoique nous n'ai-  
,, yons aucune envie d'envahir son  
,, Royaume, ni ses biens. C'est un  
,, effet de la Providence, dans les  
,, rai-

„ raisons de laquelle il ne nous est  
 „ par permis de pénétrer, & nous  
 „ ne savons pas si les événemens  
 „ sont un mal, ou un bien, lors qu'ils  
 „ arrivent.

Timur faisoit souvent de sembla-  
 bles réflexions pieuses, dont il cou-  
 vroit son avidité & son ambition, en  
 attribuant tout à Dieu. Il prit la for-  
 teresse de Kemach, par force, en fai-  
 sant monter ses soldats au dessus du  
 Rocher, où elle étoit située, avec des  
 échelles de corde, & après cela faisant  
 attacher des cordes qui alloient jus-  
 qu'au bas, par lesquelles ceux, qui  
 étoient au pied du Rocher, montoient  
 & alloient attaquer ceux qui tenoient  
 la Forteresse. Quelquefois ils descen-  
 doient leurs Camarades sur des plan-  
 ches, par des cordes, jusqu'où étoit  
 l'ouverture des Cavernes, de ceux  
 qui s'y étoient retirez, pour les y  
 tuer. On peut trouver ce stratageme,  
 dans la description que *Joséph* a faite  
 de la maniere, dont Herode purgea la  
 Galilée de Brigans. Voyez le 1. Li-  
 vre de la Guerre Judaique Ch. XI. n.  
 4. de l'Ed. d'Oxford. Timur s'a-  
 vança vers Sebaste, pour aller con-  
 querir la Natolie, & il vint là des  
 Ambassadeurs, avec une Lettre de  
 Ba-

Bajazet. C'étoit une réponse fiere  
& arrogante, qui fit bien voir, dit  
*l'Historien*, que le Destin avoit réso-  
lu la perte de cette Monarchie. Il  
prit des prétextes, pour ne pas  
rendre le Château de Kemach; & il  
allega des raisons, qui ne satisfi-  
rent pas le Conseil de l'Empe-  
reur. Les Ambassadeurs Turcs  
furent querellez, & après leur  
avoir montré l'Armée, qui pas-  
soit en revue, on les renvoya né-  
anmoins avec des honnêtetez, à quoi  
Timur ajouta ces paroles: Dites  
à Bajazet qu'à cause qu'il em-  
ploie toutes les forces de son  
Empire à faire la guerre aux in-  
fideles, nous ressentons un sensi-  
ble chagrin d'être contraints de  
conduire nôtre Armée, dans son  
pays: Que malgré tous les su-  
jets, que nous avons de lui fai-  
re la guerre, nous voulons bien en-  
core nous accommoder avec lui  
& lui pardonner: Qu'il n'a qu'à  
nous rendre au plutôt les gens  
du Prince Taharten, qu'il a ar-  
rêtez, & à nous envoyer un de  
ses Fils, que nous regarderons,  
comme le nôtre propre: Que moye-  
nant ces conditions, l'Empire de  
„ Na-



„ Natolie lui restera, sans dispute  
 „ & sans inquietude, la guerre cesse-  
 „ ra, ses Sujets demeureront en paix  
 „ & en tranquillité, & ils auront lieu  
 „ de se louer de la clemence de  
 „ leur Prince, sur qui tombera le  
 „ mérite de cette action.

IV BAJAZET n'écouta rien de tout  
 cela, il marcha droit à Timur, &  
 ne campa pas loin de lui. Châcun  
 se couvrit d'un retranchement & d'u-  
 ne sorte de palissade, où l'on avoit  
 mis des boucliers, comme pour  
 arrêter les flèches. Enfin on rap-  
 porte une priere de Timur, qui, le  
 soir avant la bataille, demanda à Dieu  
 fort dévotement la victoire, en ces  
 termes. *O Seigneur Créateur de l'U-  
 nivers, & mon particulier Bienfaic-  
 teur; c'est de ta seule grace, que je  
 tiens les victoires, que j'ai rempor-  
 tées, & les conquêtes que j'ai faites,  
 pendant toute ma vie; car que suis-  
 je moi? La liaison de mon ame, avec  
 mon corps, ne dépend-elle pas de ta  
 volonté? Ainsi, Seigneur, ce que tu  
 fais par moi, retourne à ta gloire &  
 c'est toi, qui es le Triomphant & le  
 Conquerant. J'attends donc, en cette  
 occasion, la continuation de la faveur;  
 tu ne me l'as jamais refusée, pour  
 quoi*

*quoi ne l'espererois-je pas ?* Si cette priere avoit été fondée, sur la justice & l'amour de la Paix, elle auroit été fort bonne ; mais Timur avoit cherché de faire la guerre à ses voisins, pour envahir leur País, & il y a bien de l'apparence que s'il ne s'appropriâ pas l'Empire de Bajazet, ce fut qu'il desespera de pouvoir garder des terres si fort éloignées de Samarcande, Capitale de son Empire, où il vouloit faire sa résidence.

La bataille se donna le premier de Juillet de l'an MCCCCXII. Bajazet fut battu par les Tartares, & voulut se sauver, mais il fut amené à Timur, qui le consola, & le traita fort humainement, à cela près qu'il ne lui rendit pas la liberté. Mais il laissa à son fils les Etats, que son Pere avoit eus, car Bajazet mourut peu de tems après de chagrin.

Dans le VI. & dernier Livre, on voit le retour de Timur en Géorgie, & ce que ses Fils & ses Officiers executerent, sans lui ; l'ordre qu'il mit dans ses Etats, pour y entretenir la Justice, les noces de ses fils, & enfin l'appareil & le commencement de son voyage à la Chine, qui fut interrompu par sa mort.

Nous

Nous mettrons ici quelque chose touchant le dessein qu'il avoit sur la Chine, dont il est parlé au Ch. 26. du V. Livre de cette Histoire. L'Auteur y donne d'abord une idée un peu hazardée des desseins de la Providence, en favorisant Timur d'une maniere extraordinaire. Dans les commencemens de la Fortune de Timur, l'Asie étoit possédée par des usurpateurs, qui s'étoient élevez à la Souveraineté; soit par l'extinction de la race des anciens Rois & Empereurs, soit par la brigue & par la révolte. Mais comme le Monde ne pouvoit pas être bien gouverné, par tant de Souverains, il y avoit des guerres continuelles entre eux, & les Peuples étoient dans une extrême désolation. Il n'y avoit plus de bonne foi, ni de tranquillité dans les Villes, où les Voleurs étoient les maîtres; plus de sûreté dans les chemins publics, qui étoient remplis de Brigands, & enfin tout étoit dans un étrange desordre. L'on pouvoit alors, *continue-t-il*, comparer le Monde à un Corps Humain, qui étant infecté de quelque matiere corrompue, tombe nécessairement malade, & qui ne peut recevoir de soulagement, que  
par

par une forte Médecine, qui chasse la cause de la Maladie. Cependant cette purgation ne se peut faire, que ce Corps ne perde, en même tems, beaucoup de bonnes matieres & nécessaires à la vie, par le détraquement de l'Estomac. Il en fut de même, en cette occasion, car Dieu qui vouloit purger le Monde, se servit de la Médecine, tantôt douce & tantôt amere des bienfaits & de la colere de Timur. Pour cet effet, à ce que dit l'Auteur, il lui inspira l'ambition de la conquête de toute l'Asie, dont il chassa les Tyrans, & à qui il fit en suite ressentir ses bienfaits. Il fit regner la paix & la sûreté, dans cette partie du Monde, jusqu'à un tel point; qu'un homme seul auroit pu porter un bassin d'argent plein d'or, sur sa tête, depuis l'Orient de l'Asie jusqu'à l'Occident, sans qu'on le lui ôtât.

Mais aussi Timur ne put venir à bout d'une si grande affaire, sans des coups terribles, des meurtres, des pillages, des gens menez en Captivité, des ruines & des saccagemens, qui accompagnerent ses Victoires. Mais après qu'il fut revenu heureusement de Natolie & de Géorgie, &

qu'il se vit le maître absolu d'Iran & de Touran, paisible sur le trône de sa Capitale, il prit la résolution d'entreprendre la Conquête de la Chine, habitée par des Infideles; afin d'effacer, par cette bonne œuvre, les manquemens des autres guerres; où tant de sang des Fideles avoit été répandu.

Il proposa son dessein, dans son Conseil, qui ne manqua pas de l'approuver; comme si tuer des Idolatres pouvoit être l'expiation du sang des Fideles répandu; mais il ne falloit pas que des *Esclaves*, comme se nommoient les Sujets de Timur, s'opposassent à ses volontez. Après avoir mis ordre à la conduite de ses Etats, pendant son absence, en distribuant les Gouvernemens à ses Fils & à ceux qu'il en croyoit les plus capables; il partit.

Eusuite étant arrivé à Otrar, lieu à soixante & seize lieuës de Samarkande, & très-éloigné encore des frontieres de la Chine, il tomba malade & il y mourut le premier d'Avril MCCCXV. âgé de soixante & douze ans. Il y avoit de l'imprudence à vouloir executer, en personne, un semblable dessein, dans un  
agé



âge si avancé ; mais l'avarice & l'envie de piller la Chine l'emportèrent sur la Raison. Il avoit régné trente six-ans , & ce nombre joint , avec celui de ses années , égaloit celui de la Posterité qu'il laissa. Il fit un testament , mais qui ne fut guère respecté , comme on le verra dans *Scherefeddin* ; avec la Relation de ce qui se passa , après sa mort. Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems à ce Livre , qui mérite assurément d'être lû. Il ne faut pas oublier de dire que le Traducteur a eu soin d'y mettre plusieurs petites Cartes des Pais que Timur parcourut , avec les noms des Provinces & des Places , dont il est fait mention en ce Livre.

II. HISTOIRE GENERALE de  
*l'Empire du MOGOL , depuis sa  
fondation , sur les Mémoires Portu-  
gais de Mr. MANOUCHI Veni-  
tien. Par le P. FRANCOIS CA-  
TROU de la Compagnie de Je-  
sus. A la Haie MDCCVIII. in 12.  
pag. 400.*

**O**N met ici , par occasion , l'Histoire des Empereur Mogols , par le P. *Catrou* , sur les Mémoires d'un

homme, qui avoit exercé la Médecine chez les derniers Empereurs Mogols, & qui avoit tiré l'Histoire des précédens d'une Chronique Mogole, écrite par autorité publique. Outre cela, l'Auteur a ramassé tout ce qu'il a pu trouver de cette Histoire, en divers autres Ouvrages, qui ont traité du Mogol. Il n'a pas oublié feu Mr. *Bernier*, & s'il s'écarte de lui, pour suivre Mr. *Manouchi*, qui a écrit cette Histoire en Italien; c'est qu'il est persuadé que le Venitien ayant écrit après le François & ayant vérifié sur les lieux certains événemens, que M. *Bernier* n'avoit avancé, que sur la foi publique, les a pu mieux savoir. Il n'y auroit rien eu de meilleur à faire, que de trouver moyen d'avoir une Copie de la Chronique Mogole en Indien, & de la faire traduire à quelcun, qui entendît cette Langue; comme Mr. *Pétis* a traduit la Vie de Timur Beg, sur l'Original de l'Auteur.

Il y a ici neuf Empereurs Mogols. dont le premier est Timur. Sa vie s'y trouve en abrégé, mais autrement que dans *Scherefeddin*; ce qui peut rendre suspecte la Chronique Mogole, de laquelle cette vie a été tirée. Le  
 dé.

début de celle-ci est une pure fable , puis qu'on y détite que la Mere de Timur devint enceinte, avant son Mariage, d'un Rayon du Soleil, qui sembloit la caresser. Il n'y a point de fable, comme celle-là, dans l'Auteur Persan, contemporain de Timur, quoi qu'il fût plein d'admiration pour ce Conquerant. On dit encore ici que Timur païssoit les Troupeaux de son Pere, & que les autres petits Bergers le firent leur Roi, ce qui approche encore plus de ce qu'on dit de Cyrus, que l'Histoire Persienne.

Le P. *Catrou* dit que les Tartares de son tems, à parler en général, étoient tous Mahometans; mais l'Auteur Persan parle par tout de ceux, qui suivoient Tamerlan, & de ce Prince lui même, comme de Mahometans. *Pour lui*, dit le P. Jesuite, *il suivoit la Religion de Genghiscan, qui s'étoit conservée dans la famille des Mogols. Il adoroit le Dieu éternel, tout-puissant & invisible, parfaitement Un, sans aucune distinction de Nature, ou de Personnes. Il observoit la Loi Naturelle comprise en huit articles, qui revenoient à peu près à ceux du Décalogue. Du reste, il méprisoit*

les reveries de l'Alcoran & il étoit tout à la fois l'ennemi des Idolâtres & des Musulmans. Il n'avoit pas de l'aversion, pour la Loi de Jéſus-Christ. On dit que la Reine Epouſe de Genghifcan faisoit profeſſion de la Religion Chrétienne & qu'elle avoit inspiré à ſes Enfans de la conſideration pour le Chriſtianisme. Ainſi l'ambition & le zèle d'exterminer l'Idolâtrie, engage-  
rent Tamerlan à porter la guerre chez les Indiens. Il y a quelque choſe de vrai en ceci, mais le reſte paroît tiré de gens, qui ne connoiſſoient pas bien Timur. Par la premiere Loi de Genghifcan, comme nous l'apprenons de Mr. Pétis de la Croix au Chap. VI. du Livre I. de l'Histoire de ce Grand Can, il fut ordonné de croire qu'il n'y a qu'un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, qui ſeul donne ſa vie & la mort, les biens & la pauvreté, qui accorde & refuse ce qu'il lui plait, & qui a ſur toutes choſes un pouvoir abſolu. Il ſemble, comme le juge Mr. Pétis, que Genghizcan n'ait fait publier cette Loi, que pour montrer de quelle Religion il étoit; car bien loin d'ordonner quelque punition contre ceux, qui n'étoient pas de ſa Secte, il défendit d'inquieter perſonne,

ne, au sujet de la Religion. Il voulut que chacun eût droit de professer celle qui lui plairoit davantage, pourvu qu'on crût qu'il n'y a qu'un Dieu. On l'a accusé, à cause de cela, de Déisme, parce qu'il demandoit seulement qu'on fît profession de croire qu'il y a un Dieu ; quoi que peut-être il eût encore des sentimens fixes, sur d'autres Articles de la Religion. C'est, ce me semble, aller trop loin, que de conclurre de là que sa Religion fût renfermée dans ce seul Article. Quelques uns de ses Enfans & des Princes de son sang étoient Chrétiens & les autres faisoient profession du Judaïsme & du Mahometisme, ou du moins étoient Deïstes, comme lui. Sa Secte fut plus suivie, que celles des autres, dans la Tartarie, où il y avoit aussi quantité d'Idolâtres. Il semble en effet que les Tartares, qui habitoient le même pais dont il étoit, au Nord-est de la Chine, & qui envahirent la Chine, au Siecle passé, étoient dans des principes semblables à ceux de Ginghiscaan ; puisqu'il sembloient être indifferens, à l'égard de la Religion, comme leurs descendans le sont encore aujourd'hui ; car ils ne s'échauffent pour au-



cun sentiment particulier & donnent permission aux Missionnaires Chrétiens de faire profession de leur Religion, aussi bien qu'aux autres. Mais Timur n'étoit point dans cette disposition, lui qui prétendoit gagner le Paradis, par la *Gazié*, ou par la guerre, qu'il faisoit aux Chrétiens & aux Idolâtres, qu'il ne faisoit nul scrupule d'exterminer.

On verra, en comparant cette Histoire, avec celle de *Scherefeddin* qu'elles ne s'accordent pas, dans l'ordre de ses actions. Sa mort en particulier est tout autrement décrite que dans l'Auteur Persan, qui le fait mourir en parfait Mahometan, dans son Liv. VI. c. 30. Quoi qu'il y eût plusieurs Imams & Lecteurs, hors de la porte de sa Chambre, qui lisoient l'Alcoran; Timur voulut que l'on fit entrer le Docteur Moulana Hebetulla, fils de Moulana Obaid, auquel il commanda de lire incessamment les paroles de Dieu, au chevet de son lit, & de réiterer souvent la Profession de Foi de l'Unité de Dieu. La nuit étant venue, entre la prière du soir & celle du coucher (c'est à dire, sur les huit heures du soir) il prononça plusieurs fois la  
Pro-

Profession de foi : *il n'y a point de Dieu que Dieu, & Mahomet est son Prophete*, se confiant à la promesse de ce prétendu Prophete ; qui assure que celui, dont les dernières paroles seront : *il n'y a point de Dieu, que Dieu*, entrera en Paradis. C'est ainsi que parle de sa mort *Scherefeddin*, mais le P. *Catrou* dit qu'il n'admit plus personne qu'un Imam, fort instruit des sentimens, qu'il avoit sur la Religion. *On l'exhorta*, dit-il, *selon les principes du Deïsme*, poison funeste, qui corrompt en *Asie* le cœur de tous les Princes. Les exhortations du Docteur l'attendrissoient. Plein de confiance en la miséricorde du Seigneur, & de crainte pour sa Justice, âgé de 66. ans, il expira. Malheureux Prince, d'avoir cru pouvoir arriver jusqu'à Dieu, sans passer par *Jésus-Christ*, qui seul est la voie & la vie ! Il faudroit avoir quelque bon garand, pour croire tout cela, & nous avons au contraire *Scherefeddin* Auteur contemporain & témoin d'une bonne partie des faits qu'il rapporte, qui nous apprend tout le contraire. Je n'ai vu non plus aucun Voyageur, qui nous fasse connoître que les Princes d'*Asie* soient Deïstes. Ils nous

représentent chacun comme étant de la Religion de leur pais, & plus ou moins superstitieux que les peuples, selon l'humeur de ces Princes. Si un Prince, qui ne sauroit de la Religion, que ce qu'en disent les Imams, les Lamas, les Talapoins & les Bonzes, & autres Prêtres semblables, & qui ne tomberoit que dans le Deïsme, seroit en quelque maniere pardonnable; car enfin *la foi vient de l'ouïe & l'ouïe de la prédication de la parole de Dieu*. On ne sauroit, par le simple raisonnement, venir à la connoissance du Christianisme, comme tous les Théologiens Chrétiens en conviennent. Les Missionnaires ne pénètrent guère jusqu'à pouvoir entretenir les Souverains de l'Asie, & s'ils les entretenoient, ils leur défigureroient étrangement le Christianisme; comme en le voit assez par leurs Relations. On peut se souvenir des livres Persans du *P. Jérôme Xavier*, qui contiennent un Évangile de sa façon. Pour Timur, en particulier, il paroît qu'il étoit bon Mahometan, & fort entêté de l'esprit meurtrier de cette Religion, témoin ce qu'on en a dit.

Le *P. Catrou* fait enfin cette réflexion

flexion pieuse sur la mort de Timur, comme il la rapporte: *C'est à nous d'adorer les arrêts du Ciel, sur un Heros, qui connut la Religion Chrétienne, qui l'aima, qui la protegea toujours, & qui ne la professa jamais.* Si cela avoit été, ce ne seroit pas aux arrêts du Ciel, qu'il s'en faudroit prendre, mais à la lâcheté de Timur; qui n'auroit pas osé professer ce qu'il croyoit, de peur des Mahometans. Mais s'il avoit eu de si bons sentimens, pour la Religion Chrétienne; il étoit si absolu, qu'il auroit pu gagner une bonne partie de ses Tartares. Au moins il n'auroit pas tant fait de *Gaziez*, contre tant de peuples. J'apprehende qu'en ce qu'en dit le P. *Catrou*, il ne nous débite ici une finesse de quelques Missionnaires, qui pour gagner, s'il étoit possible, les Mogols au Christianisme, veulent leur faire accroire que le fondateur de l'Empire des Mogols avoit des sentimens favorables aux Chrétiens.

Le P. *Catrou* dit encore que la Chronique du Mogol ne donne à Timur que 6 ans, neuf mois & 22. jours de regne; que sans doute elle ne les compte, que depuis ses dernières conquêtes dans l'Indoustan; &

que Timur mourut l'année 1405. de Jesus-Christ. Cette Chronique ne se trompe que de dix ans, si elle dit cela. D'ailleurs l'Historien rapporte l'expédition de Timur, dans les Indes, à l'an de l'Hegire 800. qui se rapporte à l'an MCCCCVIII. Je craindrois fort que Mr. *Manouchi*, qui disoit avoir tiré les Vies des Empereurs des Indes de la Chronique Mogole, ne se soit diverti à faire un Roman, que l'on a peutêtre depuis embelli encore davantage. Quoi qu'il en soit, le P. *Catrou* nous a donné l'histoire de ces Empereurs d'une manière, qui la fait lire avec plaisir; car il l'a un peu accommodée à nos manières.

III. HISTOIRE de la Conquête de la CHINE, par les TARTARES, contenant plusieurs choses remarquables, touchant la Religion, les Mœurs & les Coûtumes de ces deux Nations. Ecrite en Espagnol par Mr. de PALAFOX, Evêque d'Osma, & traduite en François, par le Sr. COLLE. A Amsterdam MDCCXXIII. chez Bernard, pagg. 490. avec la Préface & l'Index des Chapitres.

DON



**D**ON *Juan de Palafox & Mendoza*, Auteur de cet Ouvrage, fut consacré en MDCXXXIX. Evêque de la Colonie des Anges, dans le Mexique; où il fut fait encore Vice-Roi de la Nouvelle Espagne, par Philippe IV. Comme il y étoit, il recevoit des Iles Philippines, des Nouvelles du changement, qui se fit alors dans la Chine, par l'invasion des Tartares, qui se rendirent maîtres, en peu d'années, de cette vaste Monarchie; ce Prélat crut qu'il ne feroit pas mal de faire un corps de ces Nouvelles, & d'en former une Histoire, qui renfermât la révolution, qui venoit d'y arriver. On ne pouvoit guère savoir exactement, dans les Philippines, ce qui se passoit dans la Chine; soit à cause de la grandeur de l'Empire; soit parce qu'on manquoit de correspondances, dans les Provinces où les principales actions se sont passées; soit parce que ceux, qui mandoient des nouvelles de Peking, de Macao, ou d'ailleurs, où il y avoit des Missionnaires, n'étoient pas assez instruits de ce qui se passoit, ou peu propres à mettre en bon ordre leurs Relations. Cependant l'E-

vêque de la Colonie des Anges, & depuis d'Osma en Espagne, fit cet Ouvrage, non seulement pour rapporter ce qui étoit venu à sa connoissance, dans le meilleur ordre, qu'il pourroit; mais aussi dans le dessein d'y joindre des réflexions chrétiennes & politiques, pour apprendre aux Espagnols à faire un bon usage du bien, & du mal, que l'on voit en cette Histoire. Elle fut imprimée en Espagnol & en François à Paris, en MDCLXX. & l'on en publie de nouveau la version François. On pourra voir une relation Latine plus exacte, pour ce qui regarde cette révolution, par le P. *Martin Martini*, qui fut imprimée à Amsterdam, en MDCLV. Ainsi nous ne nous arrêterons pas à l'Histoire, mais seulement aux Réflexions. Des quinze Provinces du grand Empire de la Chine, il y en eut douze d'entièrement assujetties depuis l'an MDCXLIII. jusqu'à l'an MDXLV, & les trois autres, où les Tartares trouverent plus de résistance, furent aussi domtées en trois ans. La cause de cette réduction si prompte d'une Monarchie si étendue furent une rébellion de deux Sujets, contre le Roi *Zunchi*, qui introduisirent les  
Tar-

Tartares dans la Chine; le mécontentement général des peuples, pour le gouvernement des Mandarins Chinois, dont l'orgueil & l'avarice ne se pouvoient plus supporter; & la vie molle & effeminée de toute la Nation, qui la mit hors d'état de résister aux Tartares. Ces derniers se maintinrent dans le país, non seulement par la terreur de leurs armes, mais aussi par la bonne conduite de leur Roi *Xunchi*, conduit par trois Oncles, qui le servirent avec une fort grande fidélité, & beaucoup de bravoure & de sagesse. Ils abatirent l'orgueil des Mandarins, en diminuant leur autorité, en cassant ceux qui en avoient le plus abusé, & en empêchant, par des peines sévères, qu'ils ne pussent continuer leurs pilleries, & prendre des présens, pour administrer la justice, comme il le faisoient auparavant. Mais, avec le tems, les Tartares sont devenus Chinois, & sont infectez, à présent, des mêmes vices, comme on l'assure.

D. *Juan de Palafox* dit, à la p. 7. à l'occasion de la rebellion de *Ly* & de *Cham*, qui causa la ruine de la Monarchie, " qu'il n'est jamais permis à un Sujet de s'élever contre

„ la mauvaise conduite de son Prin-  
 „ ce, quelques publics & manifestes,  
 „ que soient les defordres de son E-  
 „ tat; & qu'il peut encore bien moins  
 „ se vanger & se faire justice à lui  
 „ même, contre son Souverain. Qu'il  
 „ demande, *ajoute-t-il*, qu'il se fasse  
 „ entendre, qu'il redouble ses instan-  
 „ ces & ses poursuites, & qu'il fasse  
 „ enfin ses rémontrances, comme il  
 „ lui plaira; & si, après tout, il ne  
 „ gagne rien, qu'il cesse pour lors  
 „ de se plaindre; ou plutôt qu'il a-  
 „ bandonne ses plaintes à celui qui  
 „ est le seul, qui doit juger les Rois  
 „ de la Terre. Autrement, s'il est  
 „ permis à des Sujets de s'élever con-  
 „ tre leur Prince, & s'ils prétendent  
 „ se pouvoir faire justice à eux-mê-  
 „ mes, contre leur Souverain; on  
 „ peut dire que c'en est fait de la  
 „ Monarchie.

Voilà une doctrine bien opposée  
 à celle d'un fameux Jesuite Espa-  
 gnol; je veux dire de *Jean Mariana*,  
 qui soutient tout le contraire, dans  
 son Ouvrage *de Rege & Regis insti-  
 tutione* Liv. I. c. 6. & suiv. Mais  
 ceux qui ont écrit, parmi les An-  
 glois, de cette matiere, soutiennent  
 que tant que ce sont les seuls parti-  
 culiers

culiers , qui souffrent de l'injustice de la Puissance Souveraine , il ne se doit faire aucun mouvement ; mais que quand elle attaque la Constitution même , ou les Lois fondamentales de l'Etat , le peuple après avoir employé en vain la douceur , pour se faire faire raison , peut enfin en venir à la force. Mais sans entrer dans une question aussi délicate & aussi épineuse , que celle-là ; si nous accordons à ce bon Evêque , qui étoit Fils Naturel de Philippe IV. que sa doctrine doit être prêchée au Peuple , pour prévenir les seditions ; il faut aussi avouer qu'il seroit de l'honneur & de la conscience de ceux , qui approchent des Souverains de leur dire sérieusement , que leurs Sujets ne sont pas des esclaves , qu'il les faut ménager & les rendre heureux , par un gouvernement doux & juste , & que s'ils ne le font pas & que les peuples viennent à se soulever contre eux , personne ne les plaindra. Les Sujets ont tort , mais ceux qui les irritent , en violant les Lois fondamentales , ne sont pas moins blâmables. Sans cela , on changeroit toutes les Monarchies en pures Tyrannies.

D. *Juan de Palafox* étale , dans  
le



le même Chap. I. les scrupules, que le Roi des Tartares avoit d'entrer dans la Chine, pour détrôner le Roi.

„ Ce Prince, *dit il*, avoit solennelle-  
 „ ment juré la Paix, avec la Maison  
 „ Royale de la Chine. Il avoit enco-  
 „ re cédé tous ses Droits & tout ce  
 „ qu'il prétendoit sur cet Empire à  
 „ la famille, dont il voyoit le sang  
 „ encore vivant, dans la personne  
 „ de l'Empereur. C'est pourquoi il  
 „ ne pouvoit se résoudre, quelque  
 „ idolâtre qu'il fût, à violer un ser-  
 „ ment, qu'il avoit fait à la face de  
 „ ses idoles. Grand exemple pour  
 „ ceux, qui se glorifiant de la veri-  
 „ table Religion, jurent & promet-  
 „ tent; sans se tenir plus engagez,  
 „ par tous leurs sermens, à ce qu'ils  
 „ jurent & à ce qu'ils promettent!  
 Aussi louë t-il beaucoup ces Tartar-  
 res, à divers égard; & tout ce, qu'il  
 leur reproche de plus grave, c'est  
 qu'ils faisoient de trop grands carna-  
 ges, dans leurs guerres.

„ Les Tartares, *dit il*, à la fin  
 „ de son Chap. II. vouloient qu'on  
 „ ne leur reprochât point d'a-  
 „ voir envahi la Chine; parce que  
 „ le Roi légitime étoit mort & qu'ils  
 „ y étoient appellez. Il est vrai  
 qu'en-

„ qu'encore que la retenüe, où ils  
„ avoient été jusque-là & toutes les  
„ instances, qui leur pouvoient être  
„ faites, ne fussent pas suffisantes,  
„ pour justifier leur conquête, y ay-  
„ ant encore tant de Princes de la  
„ famille Royale; ces peuples ce-  
„ pendant se mettoient étrangement  
„ en peine de se bien justifier & de  
„ rendre raison d'une conduite; sur  
„ laquelle beaucoup de Politiques ne  
„ se seroient pas donné ailleurs tant  
„ d'embarras de conscience. Ce-  
„ pendant c'étoient des Barbares, qui  
„ avoient tous ces égards, pour la  
„ Justice: au lieu que les Politiques  
„ d'Europe sont des hommes civili-  
„ zez; c'est à dire, des hommes in-  
„ struits de tous les devoirs de la  
„ Société humaine & civile. Mais  
„ si le nom de Politique ne veut dire  
„ autre chose, qu'un homme habile  
„ & qui n'est pas barbare; on peut  
„ dire que les Tartares ont été de nos  
„ jours aussi Politiques & moins  
„ barbares, que beaucoup d'autres  
„ Politiques. Il étoit fort facile de  
„ faire application de ces remarques  
„ aux Espagnols, qui prétendoient d'être  
„ les plus sages Politiques de l'Eu-  
„ rope; sur tout aux Ministres de Char-

les- Quint, & de Philippe II.

On peut voir au Chap. XXV. & aux suivans, où il décrit la Religion, la Politique & les Mœurs des Tartares & toute leur conduite dans cette guerre, qu'il y avoit beaucoup plus de sujet de les louer, que de les blâmer. „ A l'égard de la Religion, „ il dit qu'on peut assurer que les „ Tartares sont des hommes pres- „ que sans Dieu & sans Religion; „ car il ne paroît guere, *continue-t-il,* „ qu'ils s'attachent à connoître au- „ cune Divinité, ni à faire des Ac- „ tes d'aucune Religion particuliere. „ On voit seulement qu'ils reçoivent indifferemment toutes les Re- „ ligions, ou superstitions, qu'on „ leur présente, qu'ils n'en rebutent „ aucune, & qu'ils s'accroissent „ de toutes. Ainsi comme on pour- „ roit dire que ce ne seroit point „ proprement avoir d'ami, que d'a- „ voir tout le monde pour ami; & „ que de ne connoître point d'hom- „ me de bien est la même chose, „ que n'en connoître point de mé- „ chant : on diroit des Tartares, „ qu'encore qu'à l'exterieur, ils puis- „ sent passer pour des idolatres, ils „ n'ont pourtant point, à proprement parler,

„ parler , de Religion ; parce qu'ils ne  
„ savent & ne se soucient guere de sa-  
„ voir ce qu'ils adorent. Ils ne pa-  
„ roissent pas même la plupart avoir  
„ ces premieres notions de la nature ;  
„ par lesquelles les Philosophes font  
„ reconnoître un souverain Etre &  
„ une premiere cause de tout ce qui  
„ se meut , & qui se produit dans la  
„ Nature.

Il dit plus bas „ que cette Nation  
„ est très-civile & très-complaisante  
„ & ne se préoccupe pas , contre  
„ aucune Religion ; ce qu'on ne peut  
„ pas nier n'être une très-bonne dis-  
„ position , pour commencer à se  
„ faire instruire de la Religion Chré-  
„ tienne ; & à donner en suite toute  
„ Créance aux Veritez qu'elle en-  
„ seigne & qu'on fait être conformes  
„ aux plus pures lumieres de la Rai-  
„ son. En effet la vraie & la pure  
„ Religion Chrétienne n'inspire point  
„ de haine contre ceux , qui n'en sont  
„ pas , & porte seulement à les instruire ,  
„ avec douceur , & sans leur faire au-  
„ cun mal. Mais la plupart des Chré-  
„ tiens ont fait de la Religion une fa-  
„ ction , qui ne respire que de la haine  
„ & de mauvais traitemens , pour ceux  
„ qui ne se rendent pas à leurs raisons ,  
„ qui

qui souvent ne valent rien ; & qui, quand elles seroient bonnes, ne font point d'effet sur les esprits de gens, qui demeurent attachez à leurs sentimens, plutôt par foiblesse de jugement, que par méchanceté. Mais en voila assez, pour donner quelque idée de ce Livre.

---

## A R T I C L E I V.

### S E R M O N S

- I. SERMONS *sur divers Textes de l'Écriture sainte*, par GUILLAUME SHERLOCK *Docteur en Théologie, Doyen de S. Paul, Maître du Temple, Chapelain Ordinaire de sa Majesté. Traduite de l'Anglois*, par ELIE DE JONCOURT *Ministre dans l'Eglise Françoisse de Bois le Duc. A la Haie chez Neaulme MDCCXXIII. en deux Volumes in 8. dont le premier a 408. pagg. & le second 406.*

**O**N fait très-bien de traduire les Sermons des Théologiens Anglois, qui sont pleins d'une bonne Théologie, tirée de l'Écriture Sainte &



& appuyée du bon sens, sans subtilitez Scholastiques, courts & denez d'une éloquence, qu'on ne doit pas trop rechercher en cette sorte d'Ouvrages. On ne doit demander d'un Prédicateur qu'une doctrine tirée des Livres Sacrez, exposée en bon ordre & avec netteté, d'une manière courte & qui ne lasse pas, par une trop grande multiplicité d'idées. On observe, dans les Pièces de Théâtre, trois sortes d'unité, du Temps, de la Personne & du Lieu. Je n'ai garde de vouloir comparer les matières thétrales, avec celles des Sermons; mais il me semble que la bonne méthode demanderoit que l'on se proposât, dans un Sermon, une seule Verité, & que tout y tendît, sans mélanges de matières qui n'y ont que peu, ou point de rapport. Mais dans les lieux, où l'on goûte davantage les longs Sermons, il n'est pas possible de garder l'unité de la matière. On s'écarte nécessairement de son sujet & l'Auditeur a de la peine à bien comprendre ce que le Prédicateur s'est proposé. Les Anglois, qui sont courts dans leurs Sermons, y observent beaucoup plus d'unité, que les Nations qui ne se plaisent qu'à de longs discours. On

On trouvera dans le premier Tome des Sermons de Mr. *Sherlock*, où il y en a treize, des discours sur la conduite de la Providence, envers l'Eglise Chrétienne; sur la Tentation de Nôtre Seigneur, dans le Désert; sur la nature & les moyens de l'Unité de l'Eglise; sur le but, que Dieu se propose, dans ses Châtimens & des Usages que les Hommes en doivent faire; sur la présence de Dieu, dans les Assemblées Religieuses; sur l'Amour propre; sur la Sagesse de la Foi & sur le prix des choses invisibles, dont il est parlé dans l'Evangile; sur la distinction, que l'on doit faire entre ce qui est bon & ce qui est mauvais moralement, difference qui est fondée sur la nature & non sur l'opinion; sur les malheurs & l'abattement de l'Esprit; sur la mort de la Reine *Marie*, Epouse du Roi *Guillaume III*; sur l'Essence & l'étendue de la Charité; sur le danger qu'il y a de corrompre la Religion, par des objections Philosophiques; enfin sur le Deïsme, dont il montre très-bien l'extravagance. On a sujet de douter s'il y a de simples Deïstes, qui croyant de bonne foi qu'il y a un Dieu, ne croient néanmoins pas que ce Dieu se soit  
jamais

jamais révéle aux hommes ; auxquels néanmoins il donnera des recompenses après la mort , où infligera des peines , selon qu'ils auront suivi , ou négligé les lumieres de la la nature. Il est trop odieux de se déclarer Athée , & il y a grande apparence que , pour ne se rendre pas détestable , on veut seulement paroître être Deïste. On peut bien dire que l'on a d'aussi fortes preuves de la Divinité de la Révelation de l'Évangile , que de l'existence de Dieu & que ceux , qui ne sont pas touchés des premières , ne sont pas non plus en état de se laisser toucher par les dernières.

Dans le II. Volume , il y a seize Sermons , dont les matieres sont les progrès , que la corruption fait naturellement en l'homme ; les Prophe-ties , par lesquelles il paroît que Je-sus-Christ est le Messie ; les engage-ment , qui naissent de la connoissan-ce que l'on a de la Parole de Dieu ; l'obeïssance qui est due à ses com-mandemens ; la crainte de Dieu ; la confession des pechez que l'on a commis contre lui & le regret qu'on en doit avoir ; la purification des Mœurs par la connoissance , que l'on a de la parole de Dieu ; l'Amour ,

que nous nous devons à Jesus-Christ, parce qu'il est mort pour nous; le pardon des péchez, qu'il nous a obtenu; le titre, qui lui est donné, de *lumiere des Gentils*; l'état auquel étoient les Payens, avant la venue de Jesus-Christ; la nécessité qu'il y a de prier Dieu, au nom de Jesus-Christ; la tiédeur, en matiere de Religion; l'inquietude, qu'on se donne, pour l'avenir; la force enfin de la Foi sans être soutenue des sens. On peut voir, par le titre de ces matieres, qu'il s'agit, dans ces deux Volumes, de choses très-grande importance; on trouvera, en les lisant, que l'Auteur les a tout autrement mieux traitées, qu'on n'auroit fait en des pais, où l'on ne connoît la Théologie, que par les Lieux Communs, ou dans lesquels on ne paye les Assemblées Religieuses, que de paroles.

IV. Douze SERMONS sur divers Textes de l'Écriture Sainte, par J. F. OSTERVALLD Pasteur de l'Église de Neuchâtel. A Geneve chez Fabri & Barillot MDCXXIII. in 8. pag. 456.

L'AUTEUR traite, dans ces douze Sermons, de l'Importance de  
la



la Religion, que l'on ne doit, par conséquent, nullement regarder comme une chose indifferente, ainsi que l'on ne fait que trop communément; de la divinité & de l'excellence de la Religion Chrétienne; de la nécessité qu'il y a d'observer ses commandements, qu'on ne doit point regarder, comme difficiles, & encore moins comme impossibles à pratiquer; du dessein de Dieu, dans l'envoi de son Fils au Monde; de ce que c'est qu'un véritable Chrétien, idée aussi belle, qu'il est rare de la voir bien exécutée; de la constance des Chrétiens en ce qui regarde la Foi; du souhait, que S. Paul faisoit en faveur des Thessaloniens, pour leur sanctification, & pour leur constance dans la Religion, jusqu'à la venue de Jesus-Christ; de la gloire de Jesus-Christ, après sa mort & sa résurrection; de l'esperance ferme, où l'on doit être qu'on sera résuscité, comme il l'a été, & de participer à sa gloire, après avoir imité l'obeissance qu'il a rendue à Dieu son Pere; de l'impiété de ceux qui ne s'appliquent pas à connoître Dieu & à lui obeir, défaut qui n'est que trop commun parmi ceux, qui s'appellent Chrétiens; de la difference

K 2

qu'il



qu'il y a entre le jugement que Dieu fait des choses, & celui que les Hommes en font, puis qu'ils estiment souvent le plus les choses que Dieu hait le plus; enfin de ses jugemens sur les nations entieres, qu'il punit par des châtimens publics & généraux. On verra tout cela traité avec beaucoup de simplicité, de netteté, d'ordre & de solidité. Il n'y a rien qui ne tende à la Verité & à la Vertu, & qui ne soit à la portée de tous ceux, qui ont tant soit peu cultivé leur Raison. L'Auteur bâtit par tout, sur des principes indubitables, dont il ne tire que des conséquences nécessaires; par où il paroît que la conduite des Libertins est contraire aux plus claires lumieres de la Raison. L'air de persuasion y regne par tout, & quoi que Mr. *Ostervald* n'ait pas recherché les ornemens de l'Eloquence du Siecle, ni employé des raisonnemens subtils; il ne laissera pas de toucher & de persuader ceux qui liront ses Sermons, avec quelque attention.

A R T I C L E V.

*Traité du JUGE COMPETENT  
des AMBASSADEURS, tant  
pour le Civil, que pour le Crimi-  
nel, traduit du Latin de Mr. DE  
BYNKERSHOEK, Conseiller du  
Haut Conseil de Hollande, par  
JEAN BARBEIRAC, Professeur  
en Droit Public & Particulier, à  
Groningue MDCCXXIII. à la Haie  
chez Johnson, in 8 pag. 356. avec  
les Préfaces & l'Index.*

**N**OUS avons parlé de l'Original  
Latin du cet Ouvrage au Tome  
XVI. de cette Bibliotheque, p. 166.  
& *suiv.* où l'on en pourra voir le  
précis, & l'utilité de la matière,  
dont il est rempli. On y trouvera une  
idée générale des questions, que l'on  
peut faire, sur les Droits des Am-  
bassadeurs, dans les demêlez qu'ils  
peuvent avoir en matières civiles &  
criminelles, chez les Puissances aux-  
quelles ils sont envoyez. On n'y  
reviendra pas ici, d'autant plus que cet-  
te Version de l'Ouvrage de Mr. de  
*Bynkershoek* le rendra plus commun,

& plus intelligible, pour ceux, qui n'entendent pas le Latin.

On verra, par la Préface de Mr. *Barbeirac*, & en ouvrant seulement ce Livre, que non seulement il s'est appliqué à le traduire, mais encore à le commenter, en quelque manière, dans de petites notes, qu'il a ajoutées au dessous du Texte, soit pour éclaircir ce que dit l'Auteur; soit pour le confirmer, par des raisons, ou par l'autorité des Anciens & des Modernes; soit enfin pour marquer qu'il n'est pas en tout du même sentiment, quoi que, pour l'essentiel, il approuve ce qu'il a écrit de cette matière. Il n'est guère possible de s'en éloigner beaucoup, avec raison, mais il y a toujours quelques questions, dans un sujet délicat, comme celui-ci, où les habiles gens n'employent pas les mêmes solutions. Mais il faut lire la Préface de Mr. *Barbeirac*, qui est au devant de cet Ouvrage, où il rend raison de son travail. On y trouvera aussi les Auteurs, qui ont écrit des Privileges des Ambassadeurs, & qui sont venus à sa connoissance. On pourroit s'étonner qu'il n'y ait pas plus de Juris-Consultes, qui aient traité de cette matière; mais

mais c'est à quoi l'étude des anciennes Lois ne sert pas beaucoup. On consulte plutôt la Raison, & l'Usage, qui décident des matières contraversées, & sur tout le dernier; comme on le comprendra assez, en lisant cet Ouvrage.

Il y a à la fin de ces Notes une explication plus étendue de ce que Mr. *Barbeirac* avoit avancé sur *Pufendorf*, de la maniere, dont on peut traiter un Ambassadeur, qui entreprend quelque chose contre le Souverain, auquel il a été envoyé; comme lorsqu'il entre, dans une Conspiration, que d'autres ont faite contre lui. Il avoit jugé que lorsque la chose pressoit, il étoit permis de se saisir d'abord de la personne de l'Ambassadeur, comme d'un ennemi déclaré, de le tenir en prison, & de le faire même mourir si cela étoit nécessaire, pour la conservation du Souverain. Mr. de *Bynkershoek* dit là-dessus qu'il ne s'oppose point à cela, s'il n'y a pas moyen de se garantir autrement du danger; parce que le Salut de l'Etat est la suprême Loi. " Mais presque tou-

„ mes, & qu'il ne vienne à être tué,  
 „ dans une occasion tumultueuse.  
 „ Hors un tel cas, il suffit de chas-  
 „ ser l'Ambassadeur, ou de le faire  
 „ garder, pour n'avoir rien à craindre  
 „ de sa part.

Mr. *Barbeirac* dit là-dessus qu'il peut aussi arriver, en certaines circonstances, qu'il ne suffise pas de chasser, ou de faire garder un Ambassadeur; parce qu'il se peut faire que les Conjurez, qu'il aura gagnés, pour une trahison, ou pour une sédition, & dont on ne fait pas toujours le nombre, seront animez & encouragez à executer leurs mauvais des-tins; dans l'esperance d'être sou-tenus par ses intrigues, tant qu'il sera en vie; au lieu que sa mort leur ôte-ra toute esperance & tout courage. Autrement il reconnoit qu'un Am-bassadeur, reconnu & reçu comme tel, est, par-là même, en tout autre cas, indépendant de toute Jurisdic-tion, proprement ainsi nommée, tant Civile, que Criminelle du Souve-rain, chez qu'il réside en Ambas-sade.

Il paroît certain que lors qu'un Ambassadeur prend les armes, con-tre l'Etat, chez qui il est en Ambas-sade,



fade, ou qu'il se met à la tête des Conjurez du pais, ou fait quelque acte public d'hostilité, à main armée; se saisit, avec des troupes, de quelque poste, ou fait quelque chose de semblable; il renonce, par-là même au titre d'Ambassadeur, & ne peut être considéré que comme un Ennemi déclaré, aussi bien que ceux dont il prend la parti. Mais si cela n'est pas impossible, comme en effet il ne l'est pas, absolument parlant; il faut pourtant convenir que cela n'est jamais arrivé, parmi des nations civilisées, au moins que l'on sâche, & n'arrivera peut être jamais. Ainsi la question n'est pas de grand usage. D'ailleurs ces Messieurs conviennent que, si le cas qu'on a posé arrivoit, l'Ambassadeur pourroit être tué, non par forme de Justice; mais par le droit de la guerre, qui permet de tuer un ennemi armé, sur tout si l'on ne peut pas se défendre autrement, contre lui.

---

A R T I C L E VI.

CHRIST. SIGISM. LIEBII,  
*Serenissimo Duci Saxo-Gothano ab*  
K 5 *Epis-*

*Epistolis Diatribe de Pseudonymia*

JOANNIS CALVINI, in qua, iis quæ Petrus Bælius, Bailletus aliique de hoc argumento tradiderunt sub examen vocatis, idem illud uberius illustratur & Epistole Anecdote XXVII. Joannis Calvinii aliorumque ad eum *ψευδωνύμω*s datæ, nunc primùm in lucem eduntur. A Amsterdam, chez les Freres Wetstein MDCCXXIII. in 8. pagg. 112.

**V**OICI des Lettres de Calvin & de divers de ses contemporains, lesquelles n'avoient pas encore vû le jour, & qui sont tirées de la Bibliothèque de S. A. S. Mr. le Duc de Saxe Gotha, par Mr. Lieb son Secrétaire. Il parut déjà en MDCCXIV. des Lettres Anecdotes, par les soins de Mr. Cyprianus, qui les avoit tirées de la même Bibliothèque. Nous en parlames dans le Tome IV. pag. 84. & suiv.

Ces Lettres se sont trouvées, comme l'Editeur nous l'apprend, en deux Volumes *in folio*; où l'on peut voir une partie considerable du commerce, que Calvin & Beze ont eu, avec des Théologiens & autres personnes de leur tems. On promet de les publier

blier quelque jour, & l'on fera sans doute beaucoup de plaisir à ceux qui aiment à s'instruire de ce qui se passa, aux tems de ces Grands Hommes. Elles ne peuvent pas être toutes de grande conséquence, mais on ne laissera d'y apprendre bien des particularitez, qui feront plaisir. Il est vrai que, depuis quelques années, les Libraires paroissent peu disposez à vouloir publier des Lettres; parce qu'on en a imprimé quelques Volumes, qui ne se sont pas bien vendus, par un certain dégoût, que bien de gens ont eu, pour ces sortes d'Anecdotes; fondé, à ce qu'on dit, sur ce qu'il n'y a que peu de chose à apprendre, dans les Lettres, qui ne sont que de compliments; ou qui ne contiennent que des affaires domestiques, qui ne nous interessent plus. Mais ces gens-là me paroissent trop dédaigneux, & pour moi j'avoue que, quand je lis cette sorte de Lettres, elles me divertissent, ou par le style, ou par les matieres; & qu'il me semble que je suis présent à des Entretiens, que d'habiles gens ont eus autrefois ensemble; ce qui me fait du plaisir, quand même il n'y auroit rien à apprendre, qui soit de

conséquence. Quand je composois la Vie d'*Erasme*, sur ses Epitres, laquelle a été inserée dans les Tomes V. & VI. de la *Bibliothèque Choisie*; j'avouë que je m'amusois fort agréablement, parce qu'il me sembloit d'entendre parler le bon *Erasme*, comme il faisoit quand il étoit en vie; & qu'il étoit en quelque maniere resuscité, pour me divertir, en badinant avec ses Amis; ou pour m'instruire, en parlant de choses graves & sérieuses. Les fautes même, qu'il avoit commises, comme il me sembloit, ne laissoient pas d'être instructives pour moi. Plusieurs de ceux, qui ont lu cette Vie, m'ont témoigné qu'elle avoit fait le même effet sur eux, qu'elle avoit produit sur moi-même en la faisant. On lit des Livres plats & inutiles & on a tant de conversations de la même nature, sans se plaindre pour cela; qu'on n'a pas droit de mépriser les Entretiens, que l'on trouve dans les Lettres des Savans du Siecle passé, ou de celui qui l'a précédé. Si l'on voyoit les Gens de Lettres employer si bien leur tems & leur argent; qu'ils n'achetassent & ne lussent rien que d'exquis & de nécessaire; on pourroit souffrir, en quelque

que

que maniere, leur dégoût. Mais on fait assez, que c'est tout le contraire, & par là ils sont inexcusables de mépriser des Lettres, auxquelles ils ne fauroient en écrire de semblables.

L'Editeur de ces Lettres nous apprend que pour la plûpart elles sont Autographes, & que l'on y voit les cachets des Auteurs, & des suscriptions de leur main. Si l'on veut savoir comment ces Lettres sont tombées entre les mains de S. A. S. l'Editeur nous apprend que c'est un reste de la Bibliothèque d'un Gentilhomme Réformé de Moravie, où il y avoit alors beaucoup de gens de cette Religion. Il se nommoit *George Sigismond de Zestrisell*, & avoit demeuré chez *Théodore de Beze* en pension avec un nommé *Paludius*, qui étoit son Précepteur. Comme il vit que Beze, étant vieux, & hors d'état de se servir de sa Bibliothèque, cherchoit à la vendre; il profita de l'occasion, & offrit à Beze de lui en donner tout ce qu'il en demanderoit. Beze en demanda six cens Ecus d'or, & *Zestrisell* s'engagea, par un billet de sa main, de les lui faire payer; car il n'avoit pas alors assez d'argent, pour cela; devant aller voyager en Fran-



ce, avant que de se retirer chez lui. Après avoir fait ce billet, il fit présent à l'Épouse de Beze, d'une bague, & d'un Gobelet d'argent. Le Billet est daté du 28. de Juin vieux style, de l'an MDCXCVIII., selon l'apparence, car dans l'imprimé, il y a CIOICXVIII. Dans ce tems-là, Beze commença à parler plus rarement en public, comme on le verra dans le Dictionnaire de Mr. Bayle. Depuis les guerres de Religion, qu'il y eut en Allemagne, furent apparemment cause que la Bibliothèque de Zastrissell fut pillée & ses Livres dissipés; ce qui a fait que les MSS. qu'il y avoit, ont été à vendre & ont passé même par plusieurs mains, avant que de tomber entre celles de Mr. Cyprianus; qui a mis les Volumes, dont on a parlé, dans la Bibliothèque de son Prince. Il paroît encore, par un compte écrit du tems de Zastrissell, qu'il avoit acheté aussi des Livres des Bibliothèques d'*Henri Étienne* & de *François Hotoman*, pour deux cents écus d'or. On auroit dû conserver les papiers de Calvin & de Beze, dans la Bibliothèque Publique de la Ville de Geneve; mais outre que ses revenus étoient très-pe-

tits

tits en ce tems-là, ces bonnes gens ne se mirent pas plus en peine de la Posterité, que leurs Prédecesseurs n'avoient fait pour eux; négligence fatale, qui a fait perdre une infinité de Monuments de tous les siècles!

On demandera peut-être quelle liaison a que je viens de dire avec le titre de ce Livre, *des faux noms de Calvin*. Quand on le feuillera un peu, on le verra en un moment. C'est que Calvin a écrit & s'est fait écrire des Lettres, sous de faux noms; afin que si elles venoient à être surprises, elles ne fissent des affaires à personne. Dans les unes il se nommoit *Charles Hapeville*, ou *Happeville*, ou *d'Espeville*, ou *Charles Passelius*. Mr. Lieb a fait, à cette occasion, une Dissertation, *des faux noms de Calvin*, où il relève quelques fautes de Mrs. Baillet, & Bayle là-dessus. Le P. Garasse Jesuite, & d'autres Docteurs Catholiques ont fait mal à propos des querelles à *Calvin* sur cela; puis qu'il avoit une bonne raison de dissimuler son vrai nom, dans des tems fâcheux à ceux de la Religion Réformée.

Il s'agit dans ces Lettres de choses Ecclesiastiques, qu'on ne sauroit bien

entendre, à cause que l'Histoire de ce tems-là n'est pas assez étendue, ni assez exacte. Cependant l'Histoire Ecclesiastique de Beze pourra servir à les mieux entendre, & pourra aussi être éclaircie, par quelques-unes de ces Lettres. Dans la VII. & VIII. qui sont de *Gallasius*, ou de *Des Gallars*, à d'*Espeville*, le premier s'adresse d'Angleterre à Calvin, pour savoir ce qu'on disoit à Geneve d'un certain Piemontois, nommé *Acontius* qu'il soupçonnoit d'Héresie. C'est apparemment *Jaques Acontius*, qui publia un Livre intitulé *Stratagemata Satanae*, qu'il dédia à la Reine Elisabeth d'Angleterre. Il n'étoit pas en effet du sentiment de Calvin, il ne mettoit pas tant d'Articles de Foi que lui, & étoit infiniment plus modéré; ce qui fit qu'un Theologien de Bâle, nommé *Jean Jaques Grasser*, fit imprimer son Livre, avec de grands éloges. *Des Gallars* en parle, comme d'un Sophiste, tels qu'étoient ceux qui avoient troublé l'Eglise Italienne de Geneve. Il auroit été mieux de se souvenir des plaintes, que l'on faisoit de l'Eglise Romaine, quand elle traitoit les Réformez de haut en bas, & qu'elle ne  
leur

leur épargnoit pas les injures; que de l'imiter, à l'égard de ceux, qui ne s'accommodoient pas de toutes les idées & des manieres de parler de Calvin. Mais en sortant de l'Eglise Romaine, on ne s'étoit pas encore formé une assez juste idée de la modération Chrétienne, en matiere de sentimens.

Au reste ces Lettres sont bien écrites en Latin, comme l'étoient celles de Calvin & de divers de ses premiers Disciples. Il est surprenant que depuis la mort de Beze, il n'y ait eu presque personne, qui se soit piqué d'imiter le stile de Calvin, & de lire pour cela les bons Auteurs.

---

A R T I C L E VII.

*Historia JOSEPHI Fabri Lignarii.  
Liber Apocryphus, è Codice MS.  
Bibliothecæ Parisiensis, nunc primùm Arabicè editus, nec non Ver-  
sione Latinâ & Notis illustratus à  
GEORGIO WALLIN Sueco  
A Leipzig MDCCXXII. in 4. pagg. 128.*

**C'**EST une Fable composée par un Chrétien Arabe inconnu, où il intro-



introduit Jesus-Christ racontant la Vie & la Mort de Joseph, à ses Apôtres. Cet Auteur auroit mérité d'être mis en une rude pénitence, pour avoir mis tant de mensonges & d'impertinences dans la bouche de Jesus-Christ. Mais il n'a pas été le seul, qui ait écrit une Legende de ce mauvais goût. Les pieux Oisifs, dans l'Orient & dans l'Occident, ont cru, mal à propos, servir la Religion, par des mensonges; qui l'auroient entièrement éteinte, si on ne s'en étoit pas enfin apperçu, après plusieurs siècles d'une Credulité ou stupide, ou simulée, & distingué les vrais Monumens de l'Antiquité, des supposez. L'Editeur de ce Livre cite beaucoup d'impostures de cette sorte, dans ses notes sur cet Auteur, & ne manque pas de censurer les superstitions & les fourberies. Dans les Siècles de ténèbres, qui se sont écoulés depuis le VII. on ne doit guère trouver étrange, qu'il se soit trouvé des gens assez hardis, pour inventer des fables & pour les débiter sous des noms respectables; pour les faire mieux recevoir, par le peuple, qui n'avoit aucune sorte de goût. Par tout, & dans tous les tems, où il y a eu à gagner



gner à des mensonges & à des suppositions; il n'a pas manqué de gens assez hardis pour tromper les personnes simples & credules, qui se faisoient un scrupule de conscience de ne pas croire ce qui leur paroissoit propre à l'édification des bonnes gens; sans penser au danger qu'il y a d'autoriser les mensonges par une Crédulité sans bornes. Cette fausse pieté a même été plus ancienne que le VII. Siècle, comme nous ne le savons que trop.

F I N.

*De la I. Partie du Tome XIX. de la  
Bibliothèque Anc. & Mod.*

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the quality of the scan. It appears to be organized into several paragraphs or sections, but the specific words and sentences cannot be discerned.

BIBLIOTHEQUE  
ANCIENNE

ET  
MODERNE,

Pour servir de suite aux  
BIBLIOTHEQUES  
UNIVERSELLE ET CHOISIE.

Par JEAN LE CLERC.

TOME XIX.

POUR L'ANNEE MDCCXXIII.

*Partie Seconde.*



A AMSTERDAM,  
Chez les FRERES WETSTEIN:

M DCC XXIII.

# LIVRES NOUVEAUX.

*Qui se trouvent*

Chez les FRERES WETSTEIN.

- JO. Franc. Baddai Institutiones Theologiae dogmaticae variis observationibus illustratae 4.
- Alberti Thura Idea Historiae Litterariae Danorum 8.
- Codicis Pseudepigraphi Veteris Testamenti Volumen alterum, &c. cum notis Jo. Alberti Fabricii 8.
- Jo. Christ. Wolfii anecdota Graeca Tom. II. 8.
- Uberti Folietae de Linguae Lat. usu & praestantia Libri tres 8.
- Acta Literaria Sueciae. 4.
- Corpus Historicum Medii aevi, cum notis J. G. Eccardi fol. 2. Tom.
- Miscellanea Lipsiensia Tom. XII. 8.
- Everardi Ottonis Dissertationum juris publici & privati pars prima 4.
- Dictionaire Universel du Commerce : contenant tout ce qui concerne le commerce, qui se fait dans les quatre parties du Monde, &c. &c. par Jaques Savary de Bruslons fol. 2. tom.
- Histoire de la Medecine, ou l'on voit l'origine & les progres de cet art de Siecle en Siecle, &c. par Mr. Daniel le Clerc.
- L'Idée d'un Roy Parfait, dans laquelle on découvre la véritable grandeur avec les moyens de l'acquérir, par Mr. Chanccargés.
- Voyage de Dalmatie de Grece & du Levant par Mr. George Wheler.
- Voyage de Syrie & du Mont Liban par Mr. de la Roque 2. tom.
- Le Genie Anglois ou Histoire Abregée des revolutions fréquentes de la Grande Bretagne.
- Recueil d'Ouvrages Curieux de Mathematique & Mechanique, ou description du Cabinet de Mr. Grollier de Serviere 4.

# T A B L E

## DES LIVRES

Contenus dans la 2. Partie de

T O M E X I X.

D E L A

## B I B L I O T H E Q U E

A N C I E N N E E T M O D E R N E.

- I. *O* *Euvres de* G E O R G E B U H A -  
N A N. 237
- II. *Préservatif de la Réünion avec l'E-*  
*glise Romaine, par Mr. LENFANT.*  
265
- III. *Voyage de Syrie par Mr. DE LA*  
R O Q U E. 86
- IV. *Pensées sur la Réünion des E-*  
*glises Protestantes.* 325
- V. *Catalogue des Anciens Auteurs*  
*Ecclesiastiques par OUDIN.* 353
- VI. *La liaison du V. & du N. T. par*  
*Mr. PRIDEAUX, traduite en Flam-*  
*mand par Mr. DRIEBERGUE* 394
- VII. *Rerum Italicarum Scriptores.*

412

VIII.



## TABLE DES LIVRES

- VIII. *Livres pour apprendre le Latin.* 421  
IX. *Histoire de la Formule Helvetique, par Mr. PFAFF.* 433  
X. *Harangue sur le vrai & le faux Zèle, par Mr. WERENFELS.* 440  
XI. *Histoire de la Constitution Unigenitus, par Mr. PFAFF.* 452  
XII. *Sermons de Mr. de CROUSAZ.* 456

BIBLIOTHEQUE  
ANCIENNE  
ET  
MODERNE.

---

ARTICLE I.

GEORGII BUCHANANI *Scoti*,  
*Poëtarum sui seculi facile Principis*,  
*Opera omnia, ad optimorum*  
*Codicum fidem, summo studio, re-*  
*cognita & emendata; nunc primum*  
*in unum collecta, ab innumeris pe-*  
*nè mendis, quibus pleræque omnes*  
*Editiones antea scatebant, repurga-*  
*ta, ac variis insuper Notis, aliis-*  
*que utilissimis Accessionibus illu-*  
*strata & aucta; quorum Syllabus*  
*post Præfationem exhibetur. Cu-*  
*rante THOMA RUDDIMANNO*  
A. M. A Edimbourg MDCCXV.  
chez *Fribarn*, en deux Volumes  
in folio, dont le premier a 660.  
pages & le second 322. avec les  
Préfaces, les Index, &c.  
Tome XIX. P. 2. L VOL.



VOICI la plus belle & la plus exacte Edition des Oeuvres de *Buchanan*, qui ait encore paru. Elle est en gros caractères, & fort bien imprimée. Cet Auteur méritoit d'ailleurs la peine, que Mr. *Ruddiman* a prise, pour faire paroître ses Ouvrages, en un meilleur état, qu'on ne les avoit encore vûs. Comme nous avons donné un abrégé de la Vie de Buchanan, au Tome VIII. pag. 106. & suiv. de la *Bibliothèque Choisie*, nous n'y reviendrons plus; mais nous rendrons compte, un peu plus au long, de ce que cette Edition a de particulier.

I. ON voit d'abord une longue Préface de Mr. *Fribarn*, qui est le Libraire, auquel on est redevable de cette Edition. Il nous apprend, dans cette Préface, qu'il s'est proposé deux choses; dont la première étoit de ramasser tous les Ecrits de *Buchanan*, soit imprimez, soit encore manuscrits; & la seconde de les publier le plus exactement, qu'il lui seroit possible. On peut diviser ses Ecrits en deux sortes; les uns sont ceux qu'il a écrits en prose, & les autres sont ses Poësies.

fies. Le I. Tome de cette Edition contient l'Histoire d'Ecosse, & les Ouvrages, qui y ont du rapport; & le II. les Poësies, quelques Lettres, qui n'avoient point paru, avec quelques petits Ouvrages, qui concernent la Grammaire de la Langue Latine. Pour commencer par ses Poësies, la principale est sa Paraphrase des Pseaumes de David, en vers. Il commença à y travailler en MDLI. en Portugal, dans un tems où il fut relegué dans un Cloître, comme suspect d'Herésie; & il l'acheva en partie dans la Grande Bretagne, & en partie, en France. Cet Ouvrage fut imprimé, pour la premiere fois, à Paris l'année MDLXV., ou au commencement de la suivante, par les soins de *Henri* & de *Robert Etienne*, fils du fameux Robert, le plus illustre Libraire de ce tems-là. L'Auteur y corrigea depuis quantité d'endroits, comme il le dit, dans ses Lettres III. & XXVII. C'est pourquoi, quoi qu'on ait eu soin de consulter les plus anciennes Editions, on s'est réglé sur tout sur celle qui fut faite, un peu avant l'an MDLXXXIII. qui est celui de la mort de *Buchanan*; comme étant celle, qui fut faite sur

ses dernières corrections, par les soins d'*Alexandre Morison*, fils de sa sœur, & qui est la plus correcte de toutes; comme le témoigne *Joseph Scaliger*, dans une belle Epigramme, qu'il a faite sur cette Edition. On verra, dans l'Auteur de la Préface, ce qu'il dit des autres Editions.

Il défend cette belle Paraphrase, contre un certain Jesuite de Lisbonne, nommé *Louis de la Croix*, ennemi juré de ce Poète, & qui a prétendu qu'il avoit obscurci les passages de David, où il est parlé du Messie. Ce sont de pures chicanes d'un homme, qui n'entendoit, ni la Lettre de l'Écriture, ni la Poësie Latine; & qui, à cause de la Religion, étoit ennemi déclaré de Buchanan. Mr. *Fribarn* remarque, avec raison, que son Auteur a bien fait voir sur le Ps. II. qu'il entendoit du Messie les passages des Pseaumes, qui le regardent; puis qu'il nomme celui, contre qui les peuples se rebelloient, du mot de *Christ*; qui, dans le langage des Chrétiens, ne signifie que le véritable *Messie*, l'Auteur de la Religion Chrétienne. Si on lit bien ce Pseaume, on s'apercevra facilement, qu'il regarde directement & littéralement David, comme

le



le Type de Jesus-Christ ; mais , dans un sens plus relevé , le Messie lui-même. Ainsi quand Buchanan auroit même mis un autre mot , on ne lui en auroit pu faire aucun crime. Aussi le Jesuite n'a-t-il point touché cet endroit. Il en censure divers autres , mais très-mal à propos , comme on le fait voir ici.

Nous n'en rapporterons qu'un seul exemple , qui est tiré du Ps. VIII. qui à la lettre n'est proprement qu'un éloge des avantages , que Dieu a donnez à l'Homme , sur les autres Créatures ; mais dont on peut appliquer un endroit à Jesus-Christ , comme l'a fait l'Auteur de l'Epître aux Hebreux Ch. II. 18. Il est dit au verset 6. de ce Pseaume : *tu l'as fait un peu moindre que les Dieux* , par où l'on entend les Anges , avec les LXX. Interpretes ; ce qui regarde directement l'Homme , qui dans le rang des Etres créez de Dieu , est immédiatement au dessous des Anges. Mais comme Buchanan a suivi la version de plusieurs Anciens Interpretes , qui ont mis *un peu moindre que Dieu* , il a traduit : *Hunc Deo æqualem prope reddidisti*. On ne peut pas dire néanmoins qu'il ait , à cause

de cela, obscurci cet endroit, que l'Auteur de l'Épître aux Hébreux applique au Messie. Tout ce qu'on lui auroit pû reprocher, c'est qu'il auroit mieux valu traduire : *Angelis æqualem prope reddidisti*, avec les Septante & l'Auteur de l'Épître aux Hébreux. Mais on peut dire que sa version quadre mieux au Messie, que la commune; puis que le Messie, même en qualité d'homme, n'est pas moindre que les Anges, mais beaucoup au dessus d'eux.

L'Auteur censure ensuite, avec raison, quelques autres Écossais & Anglois, qui ont critiqué mal à propos *Buchanan*; mais qui assurément ne savoient pas assez de Latin, pour cela. Il nous apprend que Mr. *André Ross*, Professeur aux Belles Lettres à Glasgow, avoit réfuté, dans ses leçons, quelques uns de ces Critiques. Mais je ne sai, si elles ont été publiées depuis.

On a aussi censuré les quatre Tragédies de *Buchanan*, sur tout parce qu'il n'avoit pas gardé les Lois des Poëmes Dramatiques, & que son style n'étoit pas toujours assez grave, pour la Tragedie. Mais il est bien pardonnable, pour n'avoir pas observé  
des

des Lois, qui n'étoient guère connues de son tems; & il y a si peu de gens, qui puissent soutenir la gravité des vers Tragiques; qu'on ne doit pas être surpris, si ce grand Poëte n'est pas égal, dans ce langage.

Il y avoit bien des vers, dans ses livres *de la Sphere*, où il y avoit des fautes, que l'on a corrigées sur un Exemplaire, qui avoit été revû, par l'Auteur, ou au moins redressés sur les avis, qu'il avoit donnez. C'est d'ailleurs une matiere difficile, & que l'on peut beaucoup mieux exprimer, par un Ouvrage en prose, que par un Poëme. Outre cela, l'Auteur n'avoit pas pû le corriger, à cause des incommoditez fréquentes, qu'il avoit eües. *Manile* lui-même n'est pas assez soutenu, dans son Poëme *Astronomique*; où il y a bien des choses, qui ressentent plutôt la Prose, que les vers.

Le *Franciscain* est une piece satirique, mais qui n'est pas des moindres, que *Buchanan* ait faites. Les Cordeliers y sont traitez d'une maniere très-mordante, & fâcheuse pour leur Ordre, s'ils ne l'avoient pas mérité; mais qui n'est nullement outrée, si ce que l'on publioit, en ce tems-

là, d'eux étoit véritable. Il dédia cet Ouvrage au Comte de Murray, par une Lettre dédicatoire, datée du 5. de Juin en 1564. Mr. *Fribarn* dit que cette Dédicace, quoi qu'elle n'ait jamais paru, devant cette piece, n'a pas dû être omise, dans cette Edition. Néanmoins je ne la vois ni à la tête de cette satire, ni parmi les Lettres de *Buchanan*; dans l'exemplaire, que j'ai des Oeuvres de *Buchanan*. Il est vrai que les pages recommençant plusieurs fois par i. sans titre, cette Lettre pourroit bien être tombée; puis que la premiere page de ce Poëme est marquée B au dessous, ce qui suppose que l'A a précédé.

Après cela, l'on trouve les *Fratres Fraterrimi*, ou les *Freres très-Freres*; par où il entend les Ecclesiastique & les Moines, qu'il appelle *fraterrimos*, très-Freres, apparemment parce qu'il croyoit qu'ils se ressembloient tous dans les vices, qu'il leur reproche. *Sardi venales, alter altero nequior.* Il n'est pas néanmoins parlé des Moines plus en particulier, que de bien d'autres; car ce n'est ici qu'un recueil d'Epigrammes, contre les Papes, les Moines & autres. La premiere Edition, que l'on ait vue de  
ce



ce Poëte, est celle de Bâle, en MDCXVIII.

Il y a ensuite un Livre d'*Elegies*, un de *Silves* & un d'*Hendecasyllabes* ou de vers de onze Syllabes, des *Iambes*, des *Epigrammes*, & des vers *Lyriques*, outre des *Mélanges*. Il y a de toutes sortes de choses, mais les pieces Satiriques semblent être les plus nombreuses, & celles, où l'on voit le plus de génie. Il faut que le bon *Buchanan*, que l'on représente comme un Philosophe Stoïcien, eût du penchant pour la Satire; ou que les objets, qui se presentoient à lui fussent en effet dignes d'être blâmés. Peut-être aussi que l'un & l'autre se trouvoit en même tems. La dernière piece est une véhemente invective, contre le Cardinal *Charles de Lorraine*; contre lequel il fait les plus affreuses imprécations. On verra, au reste, quelles Editions on a faites de tous les Poëmes de *Buchanan*, & qu'il n'y en a guère, où il n'y ait bien des fautes. Les Editeurs de ces Poësies ont comparé ces Editions, les unes avec les autres, & ils en ont rapporté les différentes manieres de lire, qu'ils y ont trouvées, à la fin de ce Tome. Ils ont encore mis,



en faveur de ceux, qui n'entendent pas la Profodie & qui ne savent pas bien ces différentes sortes de vers, un petit Ouvrage de *Metris Buchananaeis*.

Le premier Volume de cet Auteur, étant composé de l'Histoire d'Écosse, & d'autres pièces, qui y ont du rapport; Mr. *Fribarn* y revient, & nous apprend combien d'Éditions il s'en est fait. Cette Histoire commence aux tems fabuleux, ou au moins incertains; desquels on n'a aucune certitude, parce qu'il n'y a point de témoins contemporains, ou qui aient été proche de ces premiers tems. Elle finit à l'an MDLXXIII. & *Buchanan* s'employa à la faire & à l'imprimer depuis l'an MDLXVIII. jusqu'à l'an MDLXXXIII. & comme il étoit malade, depuis long-tems, il ne survécut pas un mois l'édition de son Ouvrage. Il s'imprima depuis plusieurs fois & en divers endroits, comme on le pourra voir, dans l'Auteur. Ce ne fut pas sans beaucoup de fautes; qui n'ont été corrigées, que par le moyen d'une Copie Manuscrite, mais où la fin manque, & de la première Edition d'Édimbourg. Pour les trois premiers livres, l'Auteur convient que c'est plutôt un apparat à l'Histoire

toire d'Ecosse, que l'Histoire même.

Pour donner une Edition plus correcte, on a eu soin de comparer toutes les Editions, & l'on a préféré les manieres de lire plus Latines à celles qui l'étoient moins, & celles qui étoient plus conformes à la verité de l'Histoire, à celles qui ne l'étoient pas tant. Comme il n'étoit pas aisé de changer, dans l'Ouvrage d'un autre, tout ce qui n'étoit pas conforme à l'Histoire; on a pris là-dessus des précautions, que l'on pourra lire dans la Préface, & dans les Notes, qui sont à la fin de l'Histoire. Il auroit été plus commode de les mettre au dessous du Texte, mais ceux qui auront besoin d'examiner les matieres, dont il s'agit, voudront bien prendre la peine de les consulter, où elles sont.

L'Auteur examine ensuite les jugemens differents, qu'on a faits de cette Histoire; soit à l'égard du style, soit pour ce qui regarde les matieres. Pour ce qui concerne la matiere, Mr. *Fribarn*, croit que Buchanan a commis beaucoup de fautes, & sur tout par rapport à la Chronologie; parce qu'ayant commencé à y travailler

dans un âge avancé, & incommodé d'une longue maladie, il n'avoit pas pû consulter les Actes Publics, ni les livres des Moines, qui ont été les seuls Historiens des tems les plus éloignez. D'ailleurs il n'auroit pû digérer leur mauvaise Latinité, lui qui étoit accoutumé à la lecture des meilleurs Auteurs Latins.

On prétend aussi que *Buchanan*, étant trop attaché au parti du Comte de Murrain, il a parlé avec trop de passion contre la Reine Marie; & qu'étant Républicain, il attribue plus d'autorité au Peuple, qu'il n'en avoit, & diminue au contraire celle des Rois. Mais on peut attribuer une passion toute opposée à ceux, qui le censurèrent; à cause de laquelle, ils préférèrent les sentimens opposés à celui de notre Historien. Il y a, ce me semble, des faits incontestables, qui peuvent décider en faveur de *Buchanan*; contre les défenseurs de Marie, & rendre probable tout le mal qu'il en a dit. J'en ai parlé, à la fin de la vie de *Buchanan*, & il n'est pas nécessaire que je répète ce que j'en ai dit.

On trouvera, à la fin de cette Préface, la liste des Historiens Ecoffois, que ceux, qui voudroient s'informer de

de

de l'Histoire d'Ecoffe pourront consulter. On a eu soin d'expliquer les noms propres d'hommes & de lieux que l'Historien a latinizez, dans un Index qui est à la fin ; sans quoi les Etrangers, sur tout, auroient bien de la peine à savoir de quelles personnes & de quels lieux il s'agit.

On n'a pas omis le livre républicain de *Buchanan*, intitulé *des Droits de la Royauté parmi les Ecoffois*, & la *Découverte* des crimes, que l'on a attribuez à la Reine Marie ; quoi que ce soit une répétition de ce que l'Historien en avoit déjà dit, en son Histoire. Il y a encore deux Ecrits Anglois, que l'on nomme des *libelles*, dont l'un est intitulé *Avertissement aux Seigneurs défenseurs fideles de l'Autorité du Roi* ; c'est à dire, de Jaques VI. & l'autre *leCaméléon*, qui est une Satire, contre le Lord *Lidington*.

Pour les *Rudiments de la Grammaire de Thomas Linacer*, traduits en Latin par nôtre Historien, & un petit *Abregé de la Prosodie* ; on s'y arrête très-peu. En effet *Buchanan* ne les avoit pas écrits, pour gagner de la réputation, mais pour faciliter l'étude de la Langue & des Poësies Latines.



On voit encore ici une Lettre Ecoſſoïſe de l'Auteur à *Thomas Randolph*, écrite & orthographiée, à la manière des Ecoſſoïſes d'alors. Elle eſt ſuivie d'une Lettre Latine de *Daniel Rogers* à nôtre Auteur. On a mis ces Lettres à la fin de la Préface, parce que les autres étoient imprimées, avant que l'on recouvrât celles-ci. On trouvera auſſi trois Epigrammes & quelques Fragmens, entre la Paraphraſe des Pſeumes & la Tragedie de Jephthé, qui étoient imprimées ailleurs, mais dont on ne s'étoit pas apperçu.

Enfin on rejette quelques Ouvrages attribuez mal à propos à *Buchanan*, & l'on finit la Préface, en remerciant quelques perſonnes, qui ont contribué à rendre cette Edition de *Buchanan* meilleure, & entre autres Mrs. *Dalrimple*, *Fletcher de Salton*, & *Pitcarne* fameux Medecin d'Edimbourg. &c.

II. APRES cela, vient la vie de *Buchanan*, qu'il avoit écrite lui même, deux ans avant ſa mort; avec des remarques Hiſtoriques & Chronologiques; qui peuvent ſervir à mieux diſpoſer cette Vie, qui eſt un peu conſuſe. Je n'ai garde de trouver mauvais, que l'Auteur de ces Notes ait  
 mieux



mieux réüffi que moi , en quelques Articles , concernant la Chronologie ; pour avoir eu des lumières , que je n'avois pas , en composant la Vie de *Buchanan*. Il est fort facile de se tromper , en diverses menues circonstances ; comme il est arrivé à l'Auteur , lors qu'il a dit dans ses Notes sur la p. 4. col. 2. que *Joseph Scaliger* , étoit le fils aîné de *Jules*. Il étoit le Cadet & *Odet* l'Ainé , comme il paroît par la I. Lettre de *Joseph*.

III. ON trouve ensuite les témoignages & les jugemens des Savans , touchant *Buchanan* & ses Ouvrages. Ils sont suivis d'un Catalogue des Editions de ses Oeuvres ; soit toutes ensemble , soit de celles qui ont été imprimées à part ,

IV. APRES cela vient l'Histoire d'Ecosse , dédiée au Roi Jaques VI. qui étoit alors encore enfant. Depuis , ce Prince choqué des maximes républicaines de l'Auteur , & des veritez , qu'il avoit publiées de la Reine Marie sa Mere , fit défendre cette Histoire. Il est surprenant qu'il y ait un endroit de cette Dédicace si fautif , & si embarrassé , qu'on a bien de la peine à en com-  
pren-

prendre le sens. Après avoir dit qu'il n'y avoit point eu de Roi en Ecoſſe, qui fût comparable à *David*, par où il faut entendre le premier de ce nom, qui fut le XCI. Roi d'Ecoſſe, & qui regna vint-neuf ans, au commencement du XII. Siecle, il ſouhaite au jeune Roi, qu'il puiſſe lui reſſembler. Voici ſes termes: *Quod ſi illi non modò miſerrimis, ſed etiam flagitioſiſſimis temporibus, Divina benignitas eſt elargita (ut ait Vates Regius) ut matribus tu quoque menſura ſias voti, quoties bene precantur liberis; jure poterimus ſperare hanc poteſtatem, in omnium rerum exitium proſperantem, poſſe interim etiam ſufflamini; donec ad ea tempora veniatur, cum ex æterno res humane conſequente decretum certum ſuum finem ſint habitura.* Ce paſſage a donné beaucoup de peine aux Savans, comme le fait voir l'Auteur des remarques, qui ſont à la fin. Il croit que *Buchanan*, qui mourut moins d'un mois après, & qui étoit déjà malade, ne put pas relire ces mots, ou faire attention à cette Dedicace. Je croirois qu'il faudroit lire: *Si, quod illi non modò miſerrimis, ſed etiam flagitioſiſſimis temporibus, Divina benignitas*

*tas est elargita , tibi det , ut ait Vates Regius , ut matribus , &c.* C'est à dire :

„ QUE si ce que la Bonté Divine  
„ lui a donné , dans des tems non  
„ seulement très-mal-heureux , mais  
„ encore très-corrompus ; elle vous  
„ le donne aussi ; savoir , que , comme  
„ parle le Prophete Royal , les meres  
„ vous prennent comme la mesure  
„ de leurs vœux , lors qu'elles béni-  
„ ront leurs enfans ; nous pourrons  
„ esperer avec justice , que cette puis-  
„ sance (arbitraire) qui tend à la des-  
„ truction de tout , pourra être rete-  
„ nue , jusqu'à ce qu'on soit arrivé  
„ aux tems , auquel les choses hu-  
„ maines auront la fin certaine , qu'  
„ a été décrétée de toute éter-  
„ nité. Selon ce sens , on peut com-  
„ prendre que *Buchanan* vouloit mar-  
„ quer , mais un peu obscurément , que  
„ l'Ecosse seroit heureuse , si Jaques res-  
„ sembloit à David I. & que son bon  
„ exemple serviroit à ses successeurs à  
„ fuir l'ambition de dominer arbitraire-  
„ ment & conserveroit la Monarchie ,  
„ jusqu'au tems , que Dieu avoit mar-  
„ qué , de toute éternité , pour sa du-  
„ rée. La Période est un peu longue  
„ & assez embarrassée , contre la coûtume

me de l'Auteur ; parce que , comme je le crois , il y parloit d'une chose , que les Rois ambitieux n'écoutent pas volontiers & qui ne fut pas aussi du goût de Jaques VI. sur tout dès qu'il fut Roi de toute la Grande Brétagne. *Buchanan* se déchargea néanmoins ainsi d'un devoir ; dont il croyoit être chargé , par son Emploi de Précepteur du Roi , qui n'avoit que seize ans. Au reste Mr. *Ruddiman* remarque fort bien , dans ses Notes , que le Poëte Ecoissois se cite plutôt lui même que David , qui dit à la lettre , Ps. XXI. 1. *tu l'as fait benedictions* ; ce que *Buchanan* a traduit très élégamment :

*Felicitatis ei favor dedit tuus*

*Exemplar ut sit posteris ,*

*Mensura voti ut matribus sit, quum bene*

*Blandis precantur liberis.*

Il a suivi , comme l'Auteur le remarque , la pensée de *Vatable* , qui après avoir expliqué l'expression Hébraïque : *in eum locum constituisti eum ; ut omni genere bonorum semper adfluat* ; y ajoute qu'on peut aussi expliquer ce passage : *effecisti ut alii per eum benedictionis formulam accipiant ; nam dicaturi sunt : diligat te Deus perinde atque*  
Da-



*Davidem dilexit; tanto rerum successu polleas; quanto David.* Voyez ce qu'on a remarqué, sur Gen. XII. 1.

Nôtre Auteur veut que *potestatem*, dans les paroles de *Buchanan*, ne signifie pas le Droit des Rois, ou le Gouvernement Monarchique, mais l'Etat Ecoffois; qui avoit été malheureux pendant plusieurs années & qui avoit presque été accablé, par ses propres forces. Mais *Potestas*, dans les Ecrits de ceux, qui se piquent d'écrire poliment, ne signifie pas la même chose que *Potentia*; ce dernier marque la force & l'autre l'autorité. Outre cela les mots suivans: *in omnium rerum exitium & ruinam properantem*, ne font que l'Ecoffe sans l'autorité qui perdoit tout, c'est à dire, ce pouvoir despotique, qui abîme tout où il a lieu.

Au reste, les Remarques, sur l'Histoire de *Buchanan*, sont de diverses sortes. Il y en a qui expliquent ce que cet Auteur n'a pas dit assez clairement; d'autres qui défendent, ou qui éclaircissent ses expressions, par des passages des meilleurs Auteurs Latins; d'autres qui redressent les fautes, qu'il peut avoir commises contre l'Histoire, ou contre la



Chronologie, & qui en donnent des preuves. Ces remarques sont, généralement parlant, fort bonnes & fort judicieuses.

J'avois dit, dans le Tome VIII. de la *Bibl. Choisie* p. 175. que l'Historien Écossais met *populariter*, pour dire, *le peuple en corps*; au lieu qu'il ne signifie, au moins que je sâche, que *d'une manière populaire*. Mr. *Ruddiman* essaye de prouver le contraire p. 440. col. 1. de son Commentaire; par un passage de *Cicéron*, & un autre de *Juvenal*. Il ne me semble pas que dans ces passages, *populariter* signifie autre chose que, *selon l'usage du peuple, ou d'une manière populaire*. Je me souviens aussi d'~~avoir dit~~, dans *Buchanan*, il la mémoire ne me ~~venant~~ *popularis conjurationis*, selon l'usage de *Salluste*, qui lui est particulier, & d'autres expressions qui se trouvent souvent dans cet Auteur; ce qui m'a fait dire qu'il s'étoit proposé d'imiter, sur tout, *Tite-Live* & *Salluste*, qui sont de grands Originaux, & bien plus dignes d'être suivis, par ceux qui écrivent des Histoires Latines, que *Tacite*; que d'hâbles gens ont néanmoins voulu se proposer, comme un modèle.

Quoi qu'il en soit, *Buchanan* est  
l'un

l'un des Modernes, qui mérite le plus d'être lu & d'être imité dans le style, & dans la droiture & la noblesse des sentimens. Il avoit tiré les derniers des Anciens Historiens Grecs & Latins, qui n'étoient guère les lumieres de la Nature; comme l'on fait de nos jours, par une mauvaise Politique, mêlée même quelquefois de je ne sai quoi de si servile, qu'on a de la peine à le souffrir; quand on est accoutumé à lire les Anciens, ou ceux, qui ont marché sur leurs traces, comme l'Historien Ecoffois.

Il y a des gens, qui ont soupçonné que cette Edition de l'Histoire d'Ecoffe n'avoit été faite, que pour irriter les Ecoffois, contre les Anglois; par la lecture des maux, qu'ils en avoient soufferts autrefois; parce que le Libraire, à ce qu'on disoit, & quelques uns de ceux, qui avoient favorisé cette Edition, étoient Jacobites. Mais la lecture de cette Histoire est aussi propre à dégouter les Ecoffois de rien entreprendre, contre l'Angleterre; qu'ils n'avoient guère attaqué impunément, & qui étant beaucoup plus puissante qu'autrefois, seroit encore plus en état de les faire rentrer, par force, dans leur devoir

une Satire contre le Lord *Lidington*, en Ecoſſois. Elle fut faite en MDLXX. *Cambden*, qui n'étoit pas ami de *Buchanan*, dit beaucoup de choſes deſavantageuſes de ce Seigneur, dans la Vie d'Elizabeth, & en parle enfin de cette ſorte, ſur l'année MDLXXIII.

„ *Lidington* ayant été envoyé à Leith,  
 „ y mourut de maladie, non ſans  
 „ ſoupçon qu'on l'avoit empoisonné.  
 „ C'étoit un homme d'une grande  
 „ expérience, parmi les Ecoſſois, &  
 „ qui ne manquoit pas d'eſprit, s'il  
 „ eût été moins inconstant. Ce fut  
 „ pour cela que *Buchanan*, qui lui  
 „ étoit oppoſé, le décrivit, pendant  
 „ qu'il vivoit encore, comme plus  
 „ changeant qu'un *Caméléon*, dans  
 „ un Ecrit auquel il donna ce nom,  
 „ le cenſura comme tel, & le décri-  
 „ a, comme un ennemi de l'Ayeule  
 „ du Roi (*Jaques VI.*) de ſa Mere,  
 „ du Roi lui même, du Comte de Mur-  
 „ rai & de ſa Patrie. On trouvera  
 des preuves de cela, non ſeulement  
 dans l'Histoire Ecoſſoïſe, mais enco-  
 re dans celle de *Cambden*. Cette piece  
 a été tirée de l'Original, ou au moins  
 d'une très-Ancienne Copie, que l'on  
 en trouve dans la Bibliothèque Cot-  
 tonienne. Elle finit, par ces mots:

*Ref-*

*Respice finem, Respice funem*; pour l'avertir, qu'il vivoit d'une maniere, pour laquelle il ne pouvoit s'attendre qu'à finir sa Vie, par la corde.

LE Tome II. contient tous les Ouvrages Poétiques de *Buchanan*, corrigez comme l'Histoire, avec beaucoup de soin, sur les meilleures Editions, & augmentées de quelques Poësies, qui n'avoient jamais été jointes à ses Oeuvres.

La I. piece est la Paraphrase sur les Pseaumes, dont nous avons déjà parlé. Ceux qui la compareront avec l'Original trouveront qu'encore que la Poësie & la Langue Latines ne permissent pas à l'Auteur de suivre l'Original, de trop près, il ne s'en est pas néanmoins trop éloigné. Quoiqu'apparemment il n'entendît pas l'Hebreu, il n'a pas laissé de s'y attacher, avec exactitude; par le moyen des versions litterales, qui avoient été faites de son tems, & en consultant les notes de *Vatable*, imprimées par *Robert Etienne*; comme on l'a pu voir, par ce qu'on en a dit, en parlant ci-dessus du Pseaume XXI.

On voit II. trois Epigrammes, l'une adressée à Jean III. Roi de Portugal, sur ce que les Espagnols avoient



fait à Diu , dans les Indes Orientales ; une autre à *Muret* , sur sa Tragedie , intitulée *Jules Cesar* ; & la troisième à *Pierre Daniel* , sur une Comedie nommée *Querolus* & attribuée à *Plaute* , que ce Savant homme avoit le premier publiée. On a joint à cela deux conjectures de *Buchanan* , l'une sur un endroit de *Cicéron* , & l'autre sur un passage de *Salluste* rapportées , avec l'éloge de l'Auteur , par *Lambin* & par *Turnebe*. Quoi que nous n'ayons rien de l'Historien Ecossois , qui regarde cette partie de la Critique , qui concerne la correction des Anciens Auteurs ; il avoit trop iû l'Antiquité Romaine & étoit trop habile homme , pour n'avoir pas fait bien des conjectures de cette sorte. Mais il se contentoit apparemment de les communiquer à ses Amis , dans l'occasion ; sans faire aucun Ouvrage de cette espece.

La III. & la IV. Piece de Poësie sont deux Tragedies , dont l'une est intitulée *Jephthé* & toute sur le Vœu , que ce Juge d'Israël fit mal à propos , de consacrer à Dieu sa fille , s'il remportoit la victoire sur les Hammonites ; l'autre *Jean Baptiste* , dont le fonds est la mort de ce saint homme. Ces  
Tra.



Tragedies ne sont pas formées sur les regles du Théâtre, & sont plutôt des Poësies faites, pour les faire réciter à quelque Jeunesse; que pour suivre exactement les regles du Poëme Dramatique. Le style en est très-beau, quoi qu'il ne soit point enflé.

La V. & la VI. Pieces sont *le Franciscain & les Freres très-Freres*, dont nous avons déjà parlé. Le style en est beaucoup plus animé, comme la matiere le demandoit. Il semble même que la Génie de *Buchanan* le portoit à cette espece de Poësies, dont l'expression est bien plus nerveuse & plus vive. A la verité, on pouvoit dire, eu égard aux gens que le Poëte tourne en ridicule, ce que disoit un Satirique Latin: *Difficile est Satyram non scribere*; sur tout en ce tems-là, où il se commettoit de grans excès, par ceux que le Poëte attaque, sans qu'aucuns avertissemens les pussent ramener à leur devoir.

On trouve, en VII. lieu, des *Elegies*, & des *Silves*, qui sont toutes belles. Les *Silves* sur le Mariage de *François II.* & de *Marie Stuart* & sur la mort de ce jeune Roi, & l'état où se trouva alors la France, sont assurément des plus élégantes.

Ces sortes de Poësies sont suivies en VIII. lieu, des vers à onze Syllabes, des Iambiques, des Epigrammes, & de quelques Mélanges. Plusieurs de ces pieces sont écrites en un stile assez *corrosif*, pour m'exprimer ainsi. Il y a dit néanmoins quelquefois des *douceurs*, d'aussi bonne grace, qu'il débite ailleurs des veritez assez *ameres*.

La IX. Piece est l'Ouvrage, qui traite de la *Sphere*, dont on a déjà parlé. Quoi que cet Ouvrage ne soit pas si achevé, qu'il l'auroit pû l'être, il y a par tout une versification très-heureuse.

Enfin on voit ici des versions de la *Medée* & de l'*Alceste* d'*Euripide*, qui sont suivies d'une violente Satyre contre *Charles de Lorraine*, Cardinal. Ceux qui ont lû ces diverses sortes de Poësies, & qui ont quelque goût, pour la belle Latinité, ne sauroient s'empêcher d'être surpris de voir qu'un seul homme ait pu exceller en des genres tous differens; & encore plus qu'un homme, qui écrivoit si bien en vers, ait écrit en prose, comme il a écrit, sans mêler aucune expression Poëtique: comme on ne voit rien non plus de profaique, dans ses vers.

Mr.

Mr. *Ruddiman* a aussi fait quelques remarques sur les Poësies de *Buchanan*, soit pour marquer les varietez de lecture, ou pour éclaircir son Auteur. A la fin il y a des livres de Proodie & de Grammaire, dont il n'est pas nécessaire que nous parlions.

---

## A R T I C L E I I.

### LIVRES DE CONTROVERSE.

I. PRESERVATIF, *contre la REUNION avec le Siege de Rome, ou Apologie de nôtre séparation d'avec ce Siege, contre le Livre de Madelle. de B. Dame Profelyte de l'Eglise Romaine & contre les autres Controversistes Anciens & Modernes*, par Mr. LENFANT. A Amsterdam chez Humbert, en MDCCXXIII. en quatre Tomes in 12. dont le premier a 494. pages, le second 398. le troisiéme 564. & le quatriéme 398.

ON trouvera, dans la Préface de Mr. *Lenfant*, l'occasion, qui l'a engagé à écrire ce livre. Une *Demoiselle de Beaumont*, fille de qualité de

Vivarêts, avoit composé & publié , en France, un Livre intitulé : *Réponse aux raisons, qui ont obligé les prétendus Réformez de se séparer de l'Eglise Catholique & qui les empêchent maintenant de s'y réunir.* Un Gentilhomme Catholique le défia d'y répondre, & il s'y engagea. Cet Ouvrage a été fait, pour tenir sa parole. Mais pour ne pas se renfermer dans une Controverse sèche & rebatue, qui auroit ennuyé les Lecteurs; il y a mêlé beaucoup de faits de l'Histoire Ecclesiastique, qui feront lire cet Ouvrage. S'il s'étoit uniquement attaché à suivre le livre, qu'il s'est proposé d'abord de réfuter, il l'auroit pu faire en un seul Volume, qui n'auroit pas été des plus gros; mais une controverse trop décharnée & trop serrée n'auroit pas trouvé beaucoup de Lecteurs.

On trouvera dans la longue Préface, qu'il a mise à la tête, les raisons qu'il a eues d'en user ainsi. Nous ne nous attacherons qu'à dire, en général, ce que l'on trouve dans ces Volumes, sans entrer en aucun détail.

I. LA première Partie, qui consiste en douze Lettres, & qui est toute  
his-

historique, roule en partie sur le titre du Livre de *Madelle. de Beaumont*. Dans la I. Lettre, l'Auteur fait voir que c'est l'Eglise Romaine, qu'il faut accuser du Schisme, qui est entre les Chrétiens de l'Occident; parce qu'elle a chassé de son sein ceux, qui ont voulu lui montrer qu'elle s'étoit trompée, en une infinité de choses, & même de très-grande importance. C'est ce qu'il commence à faire voir, par une Histoire Abregée des Albigeois & des Vaudois, qu'elle chassa, à cause de cela; au lieu de satisfaire à leurs plaintes, en ce qu'elles pouvoient avoir de juste. Il n'étoit pas possible de demeurer dans une Eglise, qui faisoit mourir ceux qui s'opposoient à ses sentimens, qu'ils se persuadoient d'avoir solidement réfutez. Mr. *Lenfant* fait, à cette occasion, une Histoire de l'Inquisition établie en France & ailleurs, & des attentats des Papes contre les Princes & les Têtes couronnées.

Dans la II. Lettre, il fait voir comment les Wiclefites furent traitez & chassés de l'Eglise, & il y traite de *Jean Hus* & de *Jerôme de Prague*, qui furent brûlez; ce qui obligea leurs sectateurs de sortir de l'Eglise Romaine.



Dans la Lettre III. & dans les trois suivantes, il fait une Histoire générale de la Réformation, en Allemagne & en France; par où il paroît que les Protestans ne pouvoient plus demeurer dans l'Eglise Romaine, qui n'écoutoit point leurs raisons, & qui employoit la violence, pour les obliger de se soumettre à ses décisions, contre les lumieres de leur Consciences.

Il soutient dans la VII. Lettre qu'en se séparant de l'Eglise Romaine, ou du Siege de Rome, ils ne se sont point séparés de l'*Eglise Universelle*; parce que ce Siege n'est pas regardé comme l'Eglise, que l'on nomme ainsi; ce qu'il montre au long, & même par les Docteurs, qui sont demeurez unis avec elle. Cela lui donne lieu d'examiner les marques de l'Eglise, dans ses VIII. & IX. Lettres. Mais dans le fond les Protestans se sont séparés des Eglises de l'Occident, & ils n'auroient pas pu non plus s'unir avec l'Eglise Greque; parce qu'elle suit une partie des dogmes, pour lesquels ils n'ont plus voulu communier avec les Eglises, qui sont demeurées attachées au Siege de Rome, & entre autres le culte des images,

ges, qui a même été plutôt établi en Orient, qu'en Occident.

Les Lettres X. XI. & XII. sont destinées à quelques matières générales & détachées, par lesquelles Madelle. de Beaumont finit son Ouvrage. On justifie, contre elle, la Mission & les mœurs de *Luther*, de *Calvin* & de *Beze*; quoi que l'Eglise Romaine ne soit pas en droit de leur rien reprocher, ni de faire retomber ces reproches sur les Eglises, qui ont suivi leur doctrine; puis qu'il y a tant eu de Papes, que ceux même, qui ont été ses plus grands défenseurs ont dit avoir mérité d'être nommez *Apostatiques*, plutôt qu'*Apostoliques*. Mr. *Lenfant* finit cette Partie, par diverses réflexions sur la Balle *Unigenitus* & reproche ici & ailleurs à l'Eglise Romaine d'avoir varié dans la doctrine, & rétorque ainsi contre elle l'objection, qu'elle fait là-dessus aux Protestans. *Variar*, en maniere que l'on aille de bien en mieux, n'est point une chose reprochable. Au contraire c'est une chose digne de grande louange, comme il n'y a rien de plus condamnable, que la constance, ou plutôt l'opiniâtreté dans l'erreur. Comme les Chrétiens n'ont été, ni ne sont

infaillibles, excepté les Apôtres; il a pu facilement arriver, sur tout dans des choses obscures, qu'on soit tombé dans l'erreur, en des tems d'ignorance, & qu'on s'en soit relevé, en des Siècles plus éclairés. On a eu, depuis la Réformation, beaucoup plus de connoissance des Langues Originales de l'Écriture Sainte, & de la véritable maniere de l'expliquer, qu'on n'en avoit eu, depuis la mort des Apôtres, pendant l'espace de plus de quatorze Siècles; & nous pourrions encore nous vanter, avec justice, que l'on en fait plus à présent, que du tems de la Réformation, par rapport à l'explication exacte & literale des Livres Sacrez. Il seroit absurde de renoncer à ses lumieres là-dessus, pour continuer à dire ce que l'on ne disoit, avant nous, que faute de lumieres.

II. D A N S la seconde Partie, l'Auteur entre dans l'examen du corps de l'Ouvrage, & établit, par des passages des Peres, l'autorité suprême de l'Écriture Sainte; indépendamment de la Tradition & des Docteurs, tant Anciens, que Modernes. Il montre même que la Tradition des premiers siècles est contraire aux principes de  
l'E.

l'Eglise Romaine, sur la nécessité de la Tradition, pour conserver la pureté de la Foi. C'est ce que l'on trouvera, dans la I. Lettre.

La II. & les trois suivantes sont sur la Présence réelle & sur la Transsubstantiation, & l'Auteur y montre que les Peres des six premiers siècles n'ont point enseigné la Transsubstantiation. Il s'objecte d'abord le passage de *Cyrille de Jerusalem*, tiré de sa IV. Homilie Mystagogique, où ce Pere, après avoir cité les paroles de S. Paul I. Cor. XI. 23. de l'institution de l'Eucharistie, ajoute n. 1. & 2. *Puis que lui même (Jesus-Christ) a déclaré & dit touchant le pain: ceci est mon corps, qui osera en douter à l'avenir? Lui même ayant assuré & dit: ceci est mon sang, qui en pourra jamais douter, & dire que ce n'est pas son sang?* Il me semble qu'on pourroit répondre à S. Cyrille, que personne n'en pouvoit douter, dans le sens auquel Jesus-Christ l'avoit dit; mais qu'il falloit être auparavant bien assuré du sens de ses paroles. Quand Jesus-Christ parle de quelque chose en sens propre, il le faut entendre de même; mais il ne faut pas entendre en un sens propre, ce qu'il

ne dit qu'en sens figuré. Par exemple, il dit dans S. Jean Ch. XV. 1. qu'il est *la véritable vigne* & que son *Pere la cultive*. On ne peut pas douter que cela ne soit vrai, dans le sens auquel il le dit; c'est à dire, en un sens figuré. Personne n'en peut douter, mais si quelcun entendoit que Jesus-Christ a été transsubstantié en vigne, & Dieu son Pere en vigneron; on auroit sans doute sujet de lui dire qu'il se tromperoit greffièrement, & qu'il ne devoit pas se mêler d'expliquer l'Écriture à personne. Cependant S. Cyrille continue de la sorte, *Il changea une fois l'eau en vin, qui ressembloit au sang* (c'est ainsi qu'il faut traduire οἶνον αἵματι) à Cana de Galilée; *Et ne sera-t-il pas digne de foi, quand il a changé du vin en sang?* Mais à Cana on trouvoit, sans doute, dans l'eau, que Jesus Christ avoit changée en vin, ce que l'on trouve dans le vin, la couleur, le goût, la force, &c. Autrement on n'auroit pas cru qu'il eût fait un miracle, car tout miracle doit être vû & aperçu par les sens, pour être cru. On ne sauroit s'assurer qu'un corps est changé, sans le voir autre, qu'il n'étoit auparavant. Si quelcun eût  
dit



dit que la couleur & le goût & les autres accidents de l'eau demeurèrent dans celle de Cana, mais que la substance du vin étoit sous ces accidents ; personne ne l'auroit jamais cru.

Cependant *S. Cyrille* raisonne de même, & on dit qu'il le faut croire. Mais, dans la vérité, on ne le croit point ; car on ne sauroit croire des mots, qui sont destituez de sens ; & lui même n'avoit aucune idée de ce qu'il disoit. Mais il falloit relever la sage simplicité de la cérémonie Eucharistique, par un galimatias dévot, de peur que les Juifs ne vinssent à la mépriser. *Recevez donc*, dit *S. Cyrille*, n. 3.) *ces choses, avec une entière certitude, comme le corps & le sang de Jesus-Christ; car on vous donne le corps, sous la figure du pain; & l'on vous donne le sang, sous la figure du vin; afin qu'en participant au Corps & au Sang de Jesus-Christ vous lui soiez unis de corps & de sang, γένη σῶσασμῶν ἡμῶν σὺν αὐτῷ.* Il dit encore, n. 6. *Ne faites donc pas attention comme à du simple pain, ou à du simple vin; car ce sont le corps & le sang de Jesus-Christ, selon l'affirmation du Seigneur;*

& quoi que les sens vous suggerent cela, que la foi vous affermissé. Ne jugez pas de la chose, par le goût; mais soyez assurez par la foi, sans en douter, qu'il a daigné vous faire participans de son corps & de son sang. Si nos sens n'étoient pas de fideles témoins, en cela, ils ne le seroient en rien. Jesus-Christ auroit pu être *une vigne* & Dieu son Pere *un vigneron*, car il l'a assuré. Pourquoi ne le croit-on pas? C'est parce que cela est absurde, & pour la même raison, on ne doit pas regarder du pain, comme de la chair humaine, ni du vin comme du sang humain. On ne distingue les expressions figurées, des propres; que parce qu'en les prenant en un sens propre, on tomberoit dans des pensées absurdes. Il faut donc dire que *S. Cyrille* n'avoit aucune idée de ce qu'il disoit, ni de la maniere d'expliquer l'Écriture; mais qu'il ne pensoit qu'à donner une haute idée de l'Eucharistie, pour la faire respecter à ses Catechumenes. Il n'étoit fondé sur aucune Tradition, mais seulement sur une mauvaise explication des paroles de Jesus-Christ. C'est apparemment ce qui a commencé à jeter les fondemens de la Transsubstantiation, quoi  
 que

que personne n'y entendît rien. Que si ce passage n'étoit pas de *S. Cyrille*, comme de savans hommes l'ont soupçonné, ainsi qu'on pourra le voir dans *Mr. Lenfant*; il faudroit dire qu'il est d'un Auteur très-peu judicieux, & qui ne devoit pas se mêler d'expliquer l'Écriture Sainte aux Catechumenes. J'ai voulu faire ces remarques en passant, pour faire voir que cette maniere d'expliquer les paroles de Jesus-Christ est absurde, & qu'on ne la peut pas admettre; quand elle seroit même d'un Auteur plus ancien & plus respectable que *S. Cyrille*. Pour le reste de ce que *Mr. Lenfant* dit, nous renverrons le Lecteur à l'Original. Dans les Lettres VI. & VII. il traite du Sacrifice, de la Messe, & fait voir que les Anciens ne l'ont point cru. La VIII. est de la Confession Auriculaire, ou faite à l'oreille d'un Prêtre, de laquelle on montre les abus & les inconveniens. L'Auteur passe, dans la IX. aux Satisfactions humaines. La X. est des Indulgences, la XI du Purgatoire, & la XII. du mérite des Oeuvres & de la Liberté; où l'Auteur traite des sentimens des Catholiques Romains & des Protestans là-dessus, & donne

en abrégé l'Histoire de la Congregation de *Auxiliis*, sous Clement VIII. que la mort empêcha de décider cette querelle.

III. LA troisième Partie, est appelée, dans le corps de l'ouvrage, une suite de la précédente, & la première Lettre est nommée la Treizième; mais on doit regarder cette Partie, comme un nouveau Tome, & la XIII. Lettre en doit être nommée la première. Les deux premières Lettres donc de la troisième Partie roulent sur l'Invocation, le Culte, les Reliques & la Canonization des Saints. Mr. Lenfant traite encore, dans la II. des Images, mais il ne donne l'Histoire des sentimens de l'Antiquité sur les Images, des controverses qu'il y eut, en Orient & en Occident, sur cette matiere, des Conciles, qui furent tenus là-dessus, & des efforts que l'on fit soit pour établir l'usage des Images, ou pour l'interdire; que dans les cinq Lettres suivantes, qui remplissent la plus grande Partie de ce Volume. L'Auteur n'a pas cru pouvoir se dispenser de s'étendre sur l'Article des Images, plus que sur tous les autres, à cause des desordres qu'elles ont causez, dans la Chrétienté,  
&



& parce que le culte des Images a été l'un des plus puissants motifs de la séparation des Protestans d'avec l'Eglise Romaine, & de leur éloignement pour elle.

Il y a deux Lettres, qui contiennent une Histoire abrégée des Images & des Conciles tenus pour & contre; comme le Concile de Philippique, celui de Constantin Copronyme, celui de Gentilly & celui de Rome jusqu'au Concile de Nicée exclusivement. Les trois autres renferment l'Histoire & les Critiques du second Concile de Nicée, de ceux de Francfort & de Paris; avec des réflexions & même des Digressions curieuses, sur les circonstances de ces Conciles & sur les livres *Carolins*. On remarquera, dans ces Controverses, ce qu'on trouve dans presque toutes les autres; c'est que de deux sentimens, desquels l'un étoit fondé sur des raisons solides, mais moins populaires; & l'autre, propre à frapper l'esprit du peuple, quoi que peu fondé en raisons; le dernier a presque toujours eu le dessus, au moins avec le tems. Tout étoit contraire aux Images, l'Ecriture Sainte, le Bon-sens, l'Usage des premiers Chrétiens, qui n'en avoient point,



point, l'éloignement que l'on avoit pour le culte Payen des Images, qui sembloit ne pouvoir être jamais ramené parmi les Chrétiens. Cependant comme les Images frappoient les yeux de la populace, on commença à les introduire, comme pour son instruction, sans leur rendre aucun culte, & pour embellir les Eglises. Après cela, on s'avisa d'invoquer Jesus-Christ & les Saints, à la présence de ces Images, qui en entretenoient la mémoire, & engageoient les Dévots à penser à leurs Originaux. Peu à peu on parla d'Images miraculeuses, qui pleuroient, & qui se remuoient; & l'on soutint que quantité de personnes, qui avoient invoqué les Saints qu'elles représentoient, devant elles, avoient été exaucées de ce qu'elles demandoient à Dieu, par l'intercession de ces Saints. Il étoit aisé de réfuter tout cela, d'une manière invincible; mais l'apparence extérieure de piété, que la multitude ignorante voyoit dans ce culte, l'emporta parmi les Chrétiens; d'autant plus facilement qu'il y avoit beaucoup à gagner pour les Eglises, où il se trouvoit de ces miraculeuses Images, ou au moins qui étoient le  
mieux

mieux ornées de cette espece d'a-  
meublements.

IV. DANS la quatrième Partie,  
Mr. *Lenfant* continue à réfuter sa  
Demoiselle, & la I. Lettre est em-  
ployée à renverser la doctrine & les  
usages particuliers de l'Eglise Romaine,  
par rapport aux Fêtes, aux Jeunes,  
aux Carêmes, & au vœu de  
Célibat. Le dernier article est ce-  
lui, sur lequel nôtre Auteur insiste  
le plus; parce que le Célibat & le  
Mariage des Prêtres causerent une  
grosse querelle du tems de la Réfor-  
mation, comme on le peut voir, par  
l'Histoire de *Jean Sleidan*. En tout ceci  
l'apparence seule de dévotion l'em-  
porta sur la pieté solide, mais desti-  
tuée de ce qui plait aux yeux, ou à  
l'imagination du peuple; comme  
nous l'avons déjà dit des Images. La  
II. Lettre traite des Sacremens, des  
Céremnies, & de l'usage de la Lan-  
gue Latine, dans le service divin; la  
III. contient l'Histoire du retranche-  
ment de la Coupe, dans l'Eucharis-  
tie; la IV. roule sur la matiere de  
la Tradition, & tend à en fixer l'idée,  
& à établir le veritable état de la  
question; ce qui n'est pas inutile,  
quoi que l'on ait montré dans la II.  
&

& dans la III. Partie, que la Tradition Apostolique n'est pas favorable à l'Eglise Romaine; la V. détruit l'autorité excessive, que cette Eglise attribue au Pape; la VI. examine les *Abus*, qu'on a reprochez à cette même Eglise, & qu'elle n'a pas voulu corriger, quoi que toute l'Europe s'y attendît; la VII. montre que les Dogmes, que l'on conteste à l'Eglise Romaine, ne sont point dans l'Ecriture Sainte; & c'est même ce que plusieurs de ses propres Docteurs ont reconnu, & qui les a obligez de recourir à la Tradition, dont ils ne se seroient jamais avisé sans cela.

Enfin Mr. *Lenfant* a mis une Lettre d'un Gentilhomme François réfugié à Geneve, à une Dame de Bourgogne, qui a embrassé la Communion de l'Eglise Romaine. Cette Lettre est très-polie, & ne perd rien de sa force, par-là. La civilité, qu'on y voit par tout, n'est nullement insipide. Il y a beaucoup de sel dans les réponses, que l'on y fait aux difficultez, ou aux subterfuges de la Dame, à qui elle est écrite. L'Auteur y presse, avec raison la nécessité de lire l'Ecriture Sainte, comme l'unique moyen sûr de s'instruire de la Re-  
li.

ligion, & fait voir le tort de l'Eglise Romaine, à bien des égards; sans se servir du ton & des manieres que prennent communément les Controversistes. Elle est très-digne d'être lue.

II. *L'Innocence du CATECHISME DE HEIDELBERG démontrée, contre deux Libelles d'un Jesuite du Palatinat, où l'on a joint des Discours sur les Catechismes, sur les Formulaires & sur les Confessions de Foi. Par Mr. LENFANT. A Amsterdam, chez le même MDCCXXIII. in 8. pag. 200. avec les Préfaces & l'Index.*

L'AUTEUR nous apprend, dans la Préface du I. Tome de son *Préservatif*, qu'il y avoit environ trente ans, que les deux Lettres pour le *Catechisme du Palatinat* avoient été imprimées; & que comme les Jesuites renouvellent les mêmes chicaneries, qui y sont réfutées, il a crû qu'il ne feroit pas mal, s'il les publioit de nouveau, & il y a ajoûté une Préface, avec les trois Discours marquez dans le Titre. Ce Volume,

me, quoi que de la forme des précédens, n'en est néanmoins pas une partie, ni une suite. On le vendra à part, aussi bien que les trois Dissertations qu'on y a jointes. à ceux qui le voudront avoir seul; mais le *Pré-servatif* mérite encore mieux d'être acheté. L'Innocence du Catechisme d'Heidelberg, est opposée à un Jesuite, ou peut-être à plusieurs, qui avoient accusé les Auteurs du Catechisme de calomnier l'Eglise Romaine, en assurant qu'elle nie *que les vivans & les morts aient la remission des pechez, par la seule vertu de la passion de Jesus-Christ, s'il n'est tous les jours offert par les mains des Prêtres*; ce qui rendroit la Messe nécessaire, *de nécessité de moyen*, pour obtenir le pardon des pechez; au lieu qu'elle n'est nécessaire, que *de la nécessité de précepte*. L'Auteur des Lettres se moque avec raison, de l'application de cette distinction, en cette occasion & repousse les coups que le Jesuite, qui s'en est servi, a voulu porter à la Réformation. Mais il faut lire l'Original, pour en être informé; car l'accusation ne mérite pas qu'on la discute ici.

Dans le I. Discours, sur les Ca-  
te-



techifmes , Mr. Lentant dit que pour bien instruire la Jeunesse , il faut la faire puiser ses connoissances , dans l'Écriture Sainte ; garder en cela de l'uniformité , de peur de confondre les Jeunes gens , ou de les jeter dans le doute ; & se proportionner à la portée de ceux , que l'on enseigne , mais d'une manière grave & noble. On ne peut pas en disconvenir , mais c'est ce qui n'est pas facile à exécuter ; aussi n'a-t-on vu encore aucun Catechisme , tiré uniquement de l'Écriture Sainte , proportionné à l'usage des Enfants ; de manière qu'ils puissent bien l'entendre , & que le style en soit grave & sans bassesse. Au moins je n'en connois aucun , quoi que j'en connoisse quelques uns , qui ne sont nullement méprisables , par rapport aux Adultes.

L'Auteur se propose , au reste , de traiter ici de trois choses ; de l'antiquité des Catechismes ; de leur abolition , sous l'Église Romaine des derniers tems , & de leur renouvellement par la Réformation ; enfin de l'Histoire des Catechismes les plus autorisez , & en particulier de celui de Heidelberg. Il a en effet toujours  
fallu

fallu enseigner les Enfans, de vive voix, ce qui est proprement la signification du mot de *Catechese*; ou leur faire apprendre par cœur, les articles fondamentaux du Christianisme. Il ne nous reste des Anciennes Catecheses, que celles de *Cyrille* de Jerusalem, prononcées, au milieu du IV. Siecle ou environ, aux *illuminez* qui vouloient être baptizez; mais ce n'étoient pas des Enfans. Ce sont des explications du Symbole, dont l'Eglise de Jerusalem se servoit, & qui contiennent une infinité de choses, qui ne pouvoient pas être entendues, par des gens de bas âge; ni même par beaucoup de Chrétiens, baptizez depuis long-tems. On verra dans l'Auteur l'Histoire de ces Anciennes Catecheses & des Catechismes des derniers tems, & en particulier de celui de Heidelberg. Mr. *Lenfant* remarque, avec raison, que tous ces Ouvrages, quoi que bons en eux mêmes, étant des Ouvrages faits par des hommes sujets à se tromper, on ne les peut recevoir que conditionnellement; c'est à dire, autant qu'on les trouve conformes à l'Écriture Sainte, qui est l'unique regle infallible, sur laquelle il faut juger de tout Ouvrage concer-

nant la Religion, & ramener à ses expressions celles des Catechismes, qui pourroient s'en éloigner, au moins en apparence; éclaircir par elle ce qui peut paroître obscur; étendre, en suivant la même règle, ce qui est trop abrégé; exprimer, en termes populaires & d'un style Evangelique, ce qui peut ressentir les subtilitez de l'Ecole; enfin traiter, avec précaution & sobriété; & autant qu'il se peut, en termes généraux, certaines questions subtiles; qui ne roulent point sur l'essentiel de la Foi, ou qu'il n'est ni aisé, ni sûr d'approfondir. C'est ce que ne font nullement ceux qui appellent les Ecrits de cette sorte des Régles subalternes de la Foi, *Regulas secundarias fidei*; par lesquelles ils expliquent la première Règle de la Foi (*regulam primariam fidei*) comme si on ne la devoit entendre, que par rapport aux Catechismes reçus; ce qui est contre l'intention de ceux qui les ont faits, qui ne se sont jamais cru *interpretes infallibles* de l'Ecriture Sainte.

Il dit la même chose, au commencement de la Dissertation suivante, sur les Formulaires, ou Confessions de Foi; sans quoi on donneroit at-

*Tom. XIX. P. 2. N teinte*

teinte à la liberté des Consciences, & l'on retomberoit insensiblement dans une sorte de Papisme. Il fait l'Histoire des anciens Symboles, & des Confessions, qui ont été faites depuis. Tout cela mérite d'être lu, & doit même être mis en pratique, par les Protestans sur tout; s'ils ne veulent éternizer les divisions, & les animositez; qui ne sont entre eux, que pour se vouloir donner la Loi, les uns eux autres, en matieres de foi.

---

### A R T I C L E III.

VOYAGE *de* SYRIE & du MONT LIBAN, *contenant la description de tout le pais compris sous le nom de LIBAN & d'ANTILIBAN, KESROAN, &c. Ce qui concerne l'Origine, la Créance & les Mœurs des Peuples; qui habitent ce Pais, la description des ruines d'Heliopolis, aujourd'hui Balbek & une Dissertation Historique sur cette Ville; avec un Abregé de la vie de Mr. de Châteuil Gentilhomme de Provence, Solitaire du Mont Liban; & l'Histoire du Prince Junès, Maronite, mort pour la Religion, dans ces derniers tems.*

Par

Par Mr. DE LA ROQUE.

A Paris MDCCXXII. in 8. Tome

I. pagg. 360. Tom II. pagg. 326.

Reimprimé à Amsterdam, chez  
Uytwerf.

**C'**EST ici un Voyage de cette partie de la Syrie, que l'on avoit appellée autrefois *la Syrie Creuse*; qui est une Vallée, ou plutôt plusieurs Vallées, qui sont entre diverses montagnes, dont la partie septentrionale s'appelloit *le Liban* & la méridionale *l'Antiliban*. Il est difficile de savoir si ces Vallées s'étendent du Couchant à l'Orient, comme les Anciens les représentent, sur quoi l'on peut consulter *Strabon*, Liv XVI. où il parle de la Syrie; ou si elles vont du Sud au Nord, comme le prétendoit feu *Mr. Réland*, sur la description qu'en avoit faite *Mr. Maundrel*, imprimée en Anglois à Oxford l'an MDCCIII. in 8. Pour bien s'en assurer il faudroit avoir, non parcouru à la hâte quelques endroits du pais, mais avoir considéré, tout à loisir, & de divers points de vuë, ces montagnes & ces vallées, avec quelques instruments pour en faire de bonnes Cartes, & sur lesquelles on pût se fier; & c'est ce qui ne se peut pas faire, à cause



des Arabes, qui rendent, par leurs brigandages, ces lieux presque inaccessibles. Outre cela, comme on le voit, par la Relation de Mr. *de la Roque*; ces Vallées ne sont pas de suite, mais entrecoupées de montagnes, ce qui empêche d'en voir la suite.

Nôtre Voyageur décrit fort bien les lieux, où il passa en MDCLXXXIX. & il y a du plaisir à le suivre. Mais comme nous ne pouvons pas le copier, nous nous contenterons d'en prendre quatre endroits, qui sont des plus curieux. Le premier est la description, qu'il donne des Cedres du Liban; le second celle des ruines de *Balbec*, qu'on appelloit autrefois *Heliopolis*; le troisième ce qui est dit du pays d'Éden, en Syrie; & le dernier, ce que l'on y trouve, des sources du Jourdain.

I. LA forêt des Cedres, que l'on va voir aujourd'hui, est composée, comme dit Mr. *de la Roque* pag. 83. de vingt Cedres d'une grosseur prodigieuse & telle qu'il n'y a aucune comparaison à faire, avec les plus beaux Platanes, Sycomores & autres gros arbres, que l'on voye dans ces lieux-là. Outre ces Cedres principaux, on en voit un assez grand nombre de  
moins

moindres & d'autres fort petits, les uns placez indifferemment parmi les premiers, & les autres aux environs, séparez comme par petites troupes. Ils ne different point, pour le feuillage, qui est tout à fait semblable à celui du Genièvre, & qui est verd toute l'année. Mais aux grands Cedres, la cime s'élargit & forme un rond très-parfait; au lieu que les autres s'élevent en pyramide, comme les Cyprès. L'odeur agréable, qui sort de leur bois, est aussi commune aux petits & aux grands; mais on ne trouve de fruit, que sur les derniers. Ce sont de grosses pommes, de la figure à peu près de celles du Pin; mais d'une couleur plus brune, & ayant l'écorce plus unie. Leur qualité est d'exhaler une odeur fort douce, & de contenir une espece de baume épais & transparent qui découle dans son tems, par de petites fentes, & tombe par gouttes. Ce fruit, qu'il est fort difficile de détacher de sa queue, contient une graine faite comme celle des Cyprès. Il vient par bouquets, à l'extrémité des branches & tourne sa pointe vers le Ciel.

Le propre de cet arbre n'est pas de s'élever beaucoup, par le tronc, ou

par la partie, qui est depuis la terre, jusqu'aux premières branches. Au moins les plus grands Cedres, que l'Auteur eût vus, n'avoient le tronc élevé de terre, que de la hauteur de six à sept pieds. De ce tronc ainsi bas, mais énorme par sa grosseur, des branches prodigieuses s'élevent, en s'élargissant, & forment, par la disposition des rameaux & du feuillage ainsi tourné, par la pointe, vers le ciel, une espèce de rouë, qui semble être un Ouvrage de l'Art. L'écorce du Cedre est polie & lissée, excepté par le tronc, & de couleur brune. Enfin le bois du Cedre est blanc & tendre, immédiatement sous l'écorce; mais il est dur & rougeâtre en dedans, & extrêmement amer, ce qui le rend incorruptible. Il sort du Cedre une résine odoriférante.

On ne doit point chercher, dit l'Auteur, d'autres Cedres, dans tout ce quartier-là. Le haut Liban, qui est immédiatement au dessus, paroît n'en avoir jamais porté. C'est une montagne presque toute de pierre dure, où l'on trouve aussi une espèce d'ardoise blanche & du sable. Elle forme en cet endroit une espèce de croissant, qui couvre la plaine du côté

côté du Nord, & qui semble couronner les Cedres, qui sont au pied, directement exposez au Midi. Tout ce qu'il y a d'habitans dans les Montagnes du Liban & de l'Antiliban, conviennent aussi de n'avoir jamais vû d'autres Cedres. Le Patriarche même des Maronites, bien persuadé de la rareté de ces arbres & voulant, par la conservation de ceux qui restent, marquer une espece de respect, pour un bois si célèbre, dans l'Écriture, a dénoncé des peines canoniques, & même l'Excommunication, contre les Chrétiens, qui oseroient en couper; & à peine permet-il quelquefois d'en prendre pour faire des Croix & de petits Tabernacles, dans les Chapelles des Missionnaires.

Le plus gros Cedre, que Mr. de la Roque mesura, avoit, vers le milieu de son tronc, sept pieds, moins deux pouces, de tour, & toute l'étendue de ses branches assez aisée à mesurer, à cause qu'elles formoient, toutes ensemble, la figure parfaite d'un grand rond, ce qui faisoit une circonférence d'environ six-vints pieds.

On peut voir, par ce qui est dit de la longueur du tronc & de son

épaisseur , que si l'on pouvoit faire du Cedre des planches assez larges ; elles ne pouvoient pas être fort longues , non plus que les poutres faites de ce bois. Outre cela , il faut remarquer touchant les planches , que leur largeur diminueoit ; parce que ce qui étoit près de l'écorce étoit trop tendre pour ne le pas rogner , si l'on vouloit avoir de bonnes planches. Ainsi Salomon n'en put pas faire un aussi grand usage , pour en faire des colonnes , des poutres , & des planches pour les Portiques du Temple de Jerusalein ; ou pour un Bâtiment , dont il est parlé I. Rois VII. 2. & qu'il nomma *le Bois du Liban* ; que nous en faisons aujourd'hui du pin , ou du sapin , que l'on trouve dans le Nord. S'il n'y avoit pas eu plus de Cedres sur le Liban , qu'il n'y en a aujourd'hui ; il n'y en auroit pas eu assez , pour suffire à l'usage , qu'il en fit. Mais rien n'empêche que nous ne croiyons qu'il y en avoit de plus grandes forêts , dans les Vallées du Liban & de l'Antiliban.

L'Auteur dit aussi pag. 89. qu'il fut assez surpris d'avoir pu en cette saison (au milieu de l'Eté) passer la nuit à decouvert sous les Cedres , sur ce qu'on



qu'on lit, en quelques Relations, des neiges continuelles & de l'extrême froidure, qui regne sur le Liban. Il assure que, dans tout son Voyage il ne vit point de neige & qu'il ne sentit pas le moindre froid. Les Maronites lui assurèrent que pour l'ordinaire les neiges leur arrivent en Décembre & qu'elles commencent à fondre en Avril, ce qui dure jusqu'en Juillet; passé lequel tems, on ne voit plus de neige, que dans quelques creux de Montagne, où les rayons du Soleil ne sauroient pénétrer. C'est, dit-il, celle qu'on porte tous les Etez, dans les Villes de Syrie, pour l'usage de ceux, qui veulent boire frais. Les Maronites ajoûtoient à cela une chose singulière; savoir, que les neiges n'ont pas plutôt commencé à tomber, que les Cedres, dont tous les rameaux, qui sont en un nombre infini, & si égaux par le haut, qu'il semble qu'on les ait tondus, ne manquent jamais alors de changer de figure, & de se redresser de maniere qu'ils forment enfin une Pyramide: sans quoi ils ne pourroient jamais soutenir le poids de la neige, qui les accable, pendant un si long-tems.

II. LA Ville de Balbec, dit l'Au-

*leur* p. 119. est située dans la Syrie du Liban, au bout d'une longue plaine qui est presque toute environnée de hautes montagnes. La plaine a son étendue du côté de Damas, & elle est encore séparée du territoire de cette dernière Ville, par d'autres montagnes, qui sont une suite du Liban, ou de l'Antiliban. Balbec n'est éloigné, que de quinze ou seize lieues Françaises de Damas. Les Villes de Gabail & Baruth en sont à dix-huit, ou vingt lieues de distance du côté du Couchant. Elle voit d'assez près les plus hautes montagnes du Liban, vers le Nord, & une partie de l'Antiliban lui est exposée, du côté du Midi.

Cette Ville est fermée de belles murailles de pierres taillées, dont le circuit est environ une lieue d'une heure de chemin, & contient les plus beaux restes d'Antiquité, qui soient peut-être aujourd'hui dans l'Orient; sans en excepter même les ruines, qui sont en Egypte. Quoique la Ville en soit presque toute remplie, on va voir principalement un grand Palais, qu'on nomme le Château de Balbec, & un Temple encore plus en-

& plus magnifique que le Palais.

**Le**

Le Château, situé à l'extrémité Occidentale de la Ville, représente à son extérieur un plan imparfaitement carré, par la disposition de quatre grands murs, qui l'enferment de tous côtés. Ces murs sont tous entourés d'un large fossé revêtu de grandes pierres. Il étoit autrefois très-profond & rempli d'eau vive.

La première chose qui surprend, avant que d'entrer en cette enceinte, ce sont les pierres ; dont les murailles, qui la forment, sont bâties. On en a mesuré plusieurs, qui ont plus de soixante deux pieds de longueur, & jusqu'à seize pieds de largeur. Celles qui méritent le plus d'attention sont employées au mur de derrière, où l'on trouve que trois seules pierres, d'environ soixante pieds chacune, forment ensemble une longueur de plus de cent quatre vints pieds ; encore ces pierres sont-elles élevées à plus de dix-huit pieds de terre, dans la muraille ; ce qui est, selon l'Auteur, une espèce de prodige, qu'on ne trouvera nulle autre part.

La face extérieure de tout ce Palais est tournée vers l'Orient. Elle est extrêmement large, à cause de deux grandes tours carrées, qui l'accom-

pagnent de chaque côté, & qui ne font qu'une même ligne d'environ quarante toises de longueur, avec toute la façade du bâtiment. La principale Porte est ouverte, sur le milieu de cette face, & celles des Tours le font aussi du même côté, ce qui forme trois grandes entrées de front, qui conduisent dans les bâtimens intérieurs. Pour la décoration, sans parler des ornemens ruinez, on voit encore un parfaitement bel ordre d'architecture Dorique, avec des Colonnes engagées dans le vif du bâtiment, ce qui donne une grande idée de tout le reste.

Sur le pied'estal de l'une de ces Colonnes, on lit encore assez facilement ce peu de mots, d'une inscription, que le tems a fort endommagée, mais qui est en très-beaux caracteres Romains.

M. V. M. DIIS HELIOPOL. PRO SVL

.....

..... EX VOTO.

Je soupçonnerois que pour SVL, il faut lire SAL; c'est à dire, *pro Salute*, ce qui se trouve souvent, dans les Inscriptions Romaines. Voyez l'Index de *Scaliger*, sur les inscriptions de *Gruter* Ch. XV. Mais pour rien

rien assurer, il faudroit avoir bien considéré cette inscription, sur la pierre même.

Tout ce premier corps de bâtiment, continue notre Auteur, est double & d'une profondeur extraordinaire, ayant du côté, qui regarde l'intérieur du Château, deux autres Tours pareilles aux précédentes, & les mêmes ornemens, qui sont sur le dehors; à quoi il faut ajoûter que les combles sont en terrasses, avec les murs crenelez. On en voit quelque chose dans le *Prospect de Babec*, qui est dans le voyage de Mr. Maundrel p. 133. C'est dommage que le dessein en soit si petit.

Le fonds de ce bâtiment est tout ouvert & représente une maniere de Théâtre, ou de Plateforme, où l'on monte par un très-beau degré de marbre. Cette ouverture donne entrée à une seconde Cour quarrée, encore plus spatieuse que la précédente; au tour de laquelle il y a des édifices beaucoup plus magnifiques, que celui dont on vient de parler.

Ces édifices sont élevez, sur un double rang de colonnes, qui forment deux superbes galeries, en portique, aux côtez de cette belle pla-



ce. On ne peut rien ajouter à la beauté de toute cette structure, même dans l'état de décadence, où elle se trouve. Au fond de cette grande Cour, on voit les ruines d'un troisième bâtiment, qui étoit sans doute le plus superbe de tous, faisant comme le principal corps de ce Palais; & directement opposé à la première face, ayant la même largeur & beaucoup plus de profondeur. Ce dernier corps de bâtiment étoit élevé sur des colonnes, dont la grosseur & la hauteur surpassent si fort les dimensions ordinaires, que *Pierre Belon* les a comparées à celles de l'Hippodrome de Constantinople. Il reste encore neuf de ces colonnes, avec une bonne partie de l'entablement; qui sont autant de chef-d'œuvres de l'Art, & qui montrent, avec tout ce qui vient d'être remarqué, que ce Palais devoit autrefois passer pour une des merveilles de l'Asie. Chacune de ces neuf colonnes n'est que d'une seule pièce. Il y a beaucoup d'apparence que ce n'est qu'un reste des vingt sept, qui étoient encore, en ce lieu-là vers l'an MDL. que *Thevet* en parla, comme de la plus grande merveille de Balbec, & dit  
qu'el-

qu'elles avoient depuis été transportées à Constantinople, pour orner la Mosquée du Grand Soliman.

On voit encore fort distinctement une suite de Chambres, de Salles & d'Appartemens entiers, embellis de tout ce que l'Art a de plus recherché. L'Ordre Corinthien se trouve fort souvent répété, dans tout cet Edifice. Les autres Ordres y sont aussi employez, mais avec discernement & s'y trouvent tous exécutez avec une précision, qui ne laisse rien à désirer. Outre ceux, qui appartiennent à l'Architecture ordinaire, on voit dans ce Palais tout ce que le bon goût de la Grece, & tout ce que la magnificence Romaine avoient inventé de superbe, dans l'Art de bâtir; statues, sans nombre, figures & bustes de toutes especes, trophées superbes, niches curieusement travaillées, murs & plafonds enrichis de bas reliefs, incrustations & autres Ouvrages du plus beau marbre, escaliers admirables, Thermes & Cariatydes judicieusement placées; enfin il n'est aucune partie un peu conservée, soit dans l'interieur, soit à l'exterieur de tous ces édifices, qui ne présente à la vue une parfaitement belle décoration.

Il y a des voutes, sur lesquelles ils sont presque tous élevez, & que l'on trouve dans toute leur étendue. On découvre, de lieu, en lieu, à travers les ruines, de longs escaliers souterrains, la plupart de marbre; dont quelques uns sont de presque deux cents marches, qui meinent à des édifices inferieurs; où l'on ne peut s'empêcher d'admirer le trait hardi des voutes & leur grande élévation. Une de ces voutes principales, qui regne presque sous toute la longueur du Château, n'a guère moins de quatre-vint toises; & une autre, qui traverse la largeur, est longue d'environ trente cinq. On trouve aussi, dans ces souterrains, quantité de Chambres, de Salles, & de riches appartemens entiers, avec quantité de tombeaux de marbre. Les murs, y ont pour ornemens, des niches, des bustes en bas relief & des Inscriptions, en caracteres Romains, mais si effacez, par le tems & par l'humidité, qu'on a bien de la peine d'en déchifrer quelques uns. On voit ceux-ci, par exemple, qui sont gravez sous un buste.

### DIVISIO MOSCI.

Mais

Mais on ne sauroit dire ce que cela signifie. Quelques uns de ces bâtimens souterrains ne reçoivent aucun jour, soit à cause de leur profondeur, ou parce que les ruines ont bouché les ouvertures qu'ils pouvoient avoir. On ne les peut visiter, qu'aux flambeaux. Les autres sont éclairés, par de grandes fenêtres qui s'élevent du rez de chaussée des bâtimens supérieurs.

Ils sont presque tous construits de ces grandes pierres, dont on a parlé, entre lesquelles il n'y a ni mortier, ni ciment, ni aucune autre espece de liaison.

On pourroit soupçonner que ce Bâtiment étoit une espece de Mausolée, dans les caves duquel on plaçoit les cadavres de quelques familles illustres; sans que les bâtimens d'en-haut fussent faits, pour être habitez, mais seulement pour y faire des assemblées, & y célébrer la mémoire de ceux qui y étoient ensevelis. Quoi qu'il y ait quelques inscriptions Latines; il n'y a guere d'apparence que ce fût un Bâtiment fait par les Romains, qui n'auroient, comme il semble, pas voulu faire les dépenses qu'il fal-

fallut faire, pour l'élever dans une petite Ville de Syrie. Il y a plus d'apparence que ç'a été l'Ouvrage de quelcun des Rois Seleucides, ou même de plusieurs, & le Mausolée de la famille royale de Seleucus le *Vainqueur*. L'Histoire de ces Princes est venue si imparfaite à nous, qu'il ne faut pas s'étonner, si on ne trouve rien dans les lambeaux, que nous en avons; qui puisse nous faire connoître les auteurs & les usages d'un bâtiment de cette sorte. Nous avons tant perdu d'Anciens Auteurs, qu'on ne doit pas non plus être surpris, si ceux que nous avons sur les *Merveilles du Monde*, & qui ont parlé du Tombeau de *Mausole*, Roi de Carie. n'aient rien dit de l'incomparable Edifice de Balbec, D'ailleurs *Philon de Byzance*, & *Lucius Ampelius* ne font rien moins, que des Auteurs curieux & exacts.

L'autre Bâtiment d'une beauté, qui n'est pas commune & que l'on trouve dans la même Ville, est un Temple, qui est encore mieux conservé que le Mausolée, dont on vient de lire la description.

La figure extérieure de ce Temple est quarrée-longue, dit notre *auteur*.



teur. Son portail tourné du côté de l'Orient est d'une apparence tout à fait magnifique; par son élévation sur trente degrez & par la décoration d'une double ordonnance de Colomnes, dont il est formé. Ces degrez sont accompagnés de chaque côté d'un mur travaillé & finissant en piédestal de quinze pieds de hauteur; où l'on voyoit autrefois deux statues de front, posées sur des plinthes.

La remarque de Mr. *de la Roque* touchant la façade tournée du côté d'Orient, est fondée sur la pratique de l'Antiquité comme nous l'avons montré, sur l'Exode XXVI, 33.

La premiere Ordonnance, *continue-t-il*, de ce frontispice est un Peristyle, composé de huit Colomnes Corinthiennes canelées, qui regne sur une hauteur de dix sept toises & qui étant éloigné de trente pieds de la Porte du Temple donne d'abord un air magnifique à cette Porte. Le même Peristyle est continué tout à l'entour du Temple & forme un très beau Portique. La seconde Ordonnance est un rang de quatre Colomnes toutes pareilles aux précédentes, mais derrière elles, à une distance de six pieds. Elles sont accompagnées de deux Pilastres, à  
trois

trois faces, qui ornent le front des deux murs du côté, beaucoup plus avancés que le corps du Bâtiment, & qui, en se rapportant à l'ordonnance des colonnes, forment au devant de la porte du Temple, un superbe Vestibule en Portique, dont la profondeur est d'environ vingt quatre pieds, & la largeur est plus de soixante.

Toutes ces Colonnes ensemble, dont la hauteur est de cinquante-deux pieds, & le diamètre de six, portent un entablement convenable à une si riche ordonnance. L'entablement est surmonté par un grand fronton triangulaire, qui fait le couronnement de tout ce frontispice, lequel a environ dix huit toises d'élevation; c'est-à-dire autant que de largeur, ou de face.

La Porte du Temple paroît dans le milieu, au travers de cette double disposition de Colonnes, couverte par la voute du Vestibule, mais elle y paroît avantageusement, & sans embarras; tant par la belle disposition des Colonnes, & par la justesse des entre-colonnemens, que par l'éloignement, où elle se trouve du Peristyle, & du Portique antérieur. Cette Porte toute de marbre est quarrée, comme l'étoient toutes celles des anciens Tem-

Temples & des Basiliques. Sa hauteur, depuis le seuil, jusqu'à la cimaise de son entablement, est de quarante deux pieds ; & sa largeur, d'un montant à l'autre, de vint-sept à vint-huit pieds, avec environ dix-huit pieds d'ouverture.

Son Architecture, quoi que simple en apparence, est d'un goût exquis, & dans la précision des meilleures règles. Tout le chambranle est orné d'une parfaitement belle sculpture ; aussi bien que la frise & les deux grandes consoles, qui soutiennent la corniche. Mais on admire, sur toutes choses, un véritable chef d'œuvre de sculpture, dans la plate bande, ou la fermeture ; qui fait le linteau de cette porte & qui sert aussi d'architrave à l'entablement. Ce n'est qu'une seule pièce de marbre, où l'on a taillé, en bas relief de la dernière délicatesse, un grand Aigle à ailes éployées, tenant en ses serres un caducée, avec deux Cupidons, à demi couchés, un de chaque côté. Ces figures tiennent d'une main un long feston de fleurs, de fruits & de feuillage, qui part du bec de l'Aigle & tiennent de l'autre les bouts d'une draperie, ou d'un voile, dont elles sont à demi couvertes ;  
mais

mais de maniere que ces extremités retombant de leurs mains , plus bas que la moitié du corps , se divisent en façon de rubans & semblent voltiger. Rien ne peut être ajoûté à la noblesse & à l'expression de ces figures , non plus qu'à la correction du dessein ; & l'on peut dire hardiment que c'est ici un des plus excellens morceaux , qui nous restent en ce genre.

Le bas de tout le mur de face , & encore de ceux , qui de chaque côté ferment le vestibule , est orné d'une sculpture de marbre , qui est digne de l'attention des connoisseurs. C'est un bas relief continuel , qui regne tout autour de ces murs , & qui représente , en petit , des mysteres & des sacrifices du Paganisme. On y voit , sans confusion , un mélange d'hommes & d'animaux , dont on ne peut se laisser d'admirer l'excellente composition & l'agréable variété.

L'interieur du Temple est , à peu près disposé , comme le sont nos Églises ayant une Nef , avec de bas côtés , ou des Corridors voutés , qui regnent tout autour , & une maniere de Chœur. Sa longueur est d'environ dix-neuf toises , dont le Chœur en occupe cinq ou six ; & sa largeur , d'un  
mur

mur à l'autre, est de dix à onze toises.

La Nef est soutenue, par un double rang de colonnes canelées, d'ordre Corinthien, dont le diamètre est de trois à quatre pieds, & l'élevation y compris le piedestal & le chapiteau, est d'environ trente six pieds. Ces colonnes isolées sont au nombre de douze, six de chaque côté; & chaque entrecolonnement est d'environ dix pieds. L'éloignement des murs du Temple à ces colonnes est de deux toises, & cet espace forme le Corridor, dont on a parlé.

Ces murs ne sont pas sans ornemens, car dans les espaces, qui répondent aux entre-colonnemens, il y a autant de grandes niches rondes, prises dans le corps du mur, dont le plan & la fermeture sont cintrez. Elles ne sont pas ouvertes jusqu'à l'aire du pavé, mais elles portent sur le massif du mur, qui est travaillé & orné, en manière de piedestal Corinthien; ayant la même hauteur, que ceux des colonnes. Tous les jambetages, ou montans sont ornez de pilastres de ce même ordre & les arcades, ou cintres le sont par des archivoltes convenables à cette ordonnance.



Au dessus de chaque Arcade, & à une distance proportionnée, il y a un second rang de niches, moins grandes que les premières, de figure quarrée, dont toutes les corniches sont de marbre, avec des ornemens, qui leur sont propres & couronnées d'un fronton triangulaire.

Une si belle décoration est encore enrichie, par un autre ordre de Colonnes, placées dans l'entre-deux des niches & engagées d'un tiers, dans le vif du bâtiment. Elles sont opposées à celles de la Nef, ayant les mêmes proportions & les mêmes ornemens.

Le Chœur, plus élevé que la Nef, en est séparé, par deux grands pilliers quarrés, ornez de colonnes & de pilastres, qui forment une parfaitement belle entrée, opposée à la grande porte du Temple. On monte à ce Chœur, par treize degrez de marbre, qui occupent toute la largeur d'entre les deux piliers; & l'on y trouve les mêmes ornemens & la même symmetrie, que dans la Nef. Quatre colonnes isolées en supportent la voute & les murs sont ornez de chaque côté d'un double rang de niches, aussi curieusement travaillées; avec cette différence, que les colonnes & les pilastres

tres du Chœur, qui est plus élevé que la Nef, font sur de simples bases, & que les niches du premier rang prennent naissance du rez de chaussée.

Dans le fond de ce Chœur, est une belle niche toute de marbre, dans laquelle étoit apparemment placée la statue de la principale Divinité. On remarque parmi ses ornemens, qui sont très-recherchez, une belle sculpture en festons d'oiseaux, de fleurs, & de fruits; & dans le reste du Chœur plusieurs bas-reliefs admirables, qui représentent Neptune, des Dieux Marins & d'autres sujets du Paganisme. Il est presque inutile d'ajouter que tous les angles & toutes les encogures, tant du Chœur que de la Nef, sont ornez ou de pilastres pliez, ou de colonnes doublées & engagées, & qu'il se trouve encore des pilastres entiers sur les murs du fonds & du devant, qui se rapportent à l'ordonnance des colonnes. L'usage de tous ces accompagnemens est trop connu & trop indispensable, dans les édifices de cette conséquence. Il est plus à propos de dire un mot de la Voûte principale du Temple; laquelle commence à se former au dessus d'un riche entablement, que supportent tou-

tes les Colonnes, tant du Chœur que de la Nef. Elle est d'une hardie execution & toute divisée en compartimens, qui sont remplis d'une excellente sculpture.

Comme cette voute est interrompue & qu'il reste tout à coup un grand vuide, vers le milieu; je croirois fort que cet endroit étoit destiné, pour éclairer le Temple; soit par le moyen de quelque dôme à jour, qu'il y avoit, soit qu'en effet il n'y ait jamais eu de couverture dans cet espace; ce qui est assez difficile à discerner aujourd'hui. Il y a eu en effet des Temples, parmi les Payens, qui avoient de semblables ouvertures; mais la plupart ne prenoient du jour que par la Porte.

Outre cela, ce Temple est environné d'un Peristyle de quarante colonnes qui étoient au nombre de douze sur chaque côté, & de huit sur le devant, & autant sur le derrière. Elles sont semblables à celles du devant. Le Platfonds vouté, & tout plein de très-belle sculpture, répond au reste de l'ouvrage.

On ne s'étendra pas davantage là-dessus. On verra dans l'Auteur une figure de la Porte & de ses ornemens,

avec

avec une élévation en perspective d'un côté extérieur de ce Temple. Mr. *Maunderell* en a donné la coupe ouverte par devant, & le plan où l'on voit sa figure & le nombre de ses colonnes. Mais on trouvera des figures de ce bâtiment plus grandes, dans l'*Antiquité Expliquée* du P. de *Montfaucon*.

M. *De la Roque* ajoute, en suite, une *Dissertation* savante & judicieuse, sur la Ville de *Balbec*; où il relève les fautes, que plusieurs Modernes ont commises, en parlant de *Balbec* ou d'*Héliopolis*. Il y a eu plusieurs villes, qui ont porté le nom Grec, parce qu'elles étoient également consacrées au Soleil, ou qu'elles l'adoroient d'un culte plus particulier. Mais quand il est parlé d'une ville ainsi nommée, dans le pays du Liban, ou dans la *Libanesie*, comme les Anciens parloient, il ne s'agit que de celle-ci; qui a été autrefois une ville considérable, comme il paroît par les deux bâtimens, dont nous avons parlé, & par ce qui reste de la Ville. Les Médailles même font foi qu'elle avoit un Temple remarquable, parce qu'on en voit la figure dans ses anciennes monnoies; qu'elle étoit une Colonie

Romaine, & qu'on y tenoit une Legion, apparemment pour s'opposer aux courses des Arabes. On en pourra trouver des preuves, dans nôtre Auteur, & dans les Médailles des Colonies, publiées par *Vaillant*, dans le recueil qu'il en a fait.

Mr. *De la Roque* nous donne ici une Carte du cours de l'Oronte, fleuve fameux, qui venoit de la Libanésie, & qui passoit à Antioche, la capitale de la Syrie. Il y releve plusieurs Modernes, qui ont fait des fautes, sur cette matiere. Il ramasse tout ce que l'on trouve dans l'Antiquité Ecclesiastique, touchant cette Ville. Les habitans étoient demeurez, jusqu'à l'Empire de Julien, fort adonnez à l'Idolatrie, & ennemis jurez des Chrétiens, comme il paroît par *Theodore* Hist. Eccles. Liv. IV. C. 22. & par *Nicephore Calliste* Liv. X. C. 9. Il est étonnant que premierement les Chrétiens & ensuite les Mahometans, grands destructeurs des Temples des Idoles, aiant laissé subsister les bâtimens d'Heliopolis. Peut-être que leur solidité & leur beauté les ont sauvez; quoi qu'il faille avouër qu'ailleurs, ils n'avoient égard à rien, & qu'ils détruisoient les plus beaux bâtimens,

com-



Comme les moindres.

III. POUR parler d'autre chose, l'Auteur dit qu'en retournant d'Helipolis, il marcha plus de trois heures, avant que de venir à Eden, qui est un grand bourg fort renommé dans le pais; & qui est situé sur la première pente d'une montagne, qu'il passa, & dont les environs lui offrirent de nouvelles beautés.

„ Ce ne sont, en effet, que jar-  
„ dins & vergers continuels; ce qui  
„ joint à l'abondance des eaux, & à  
„ la douceur de l'air nous fit juger,  
„ dit Mr. de la Roque, que le Prin-  
„ tems ne quittoit presque jamais cet-  
„ te contrée.

„ Il y a bien des Chrétiens Orien-  
„ taux, *continue-t-il*, qui croient que  
„ le Paradis Terrestre étoit situé dans  
„ cette campagne & que c'est pour  
„ cette raison que le nom d'Eden, qui,  
„ dans les premières Langues est un jar-  
„ din & un lieu de délices, lui est de-  
„ meuré jusqu'aujourd'hui; car tout  
„ ce qui est aux environs du bourg,  
„ dont je viens de parler, porte le  
„ même nom. Mr. Huet, Evêque  
„ d'Avranches, rapporte cette opinion  
„ des Orientaux, dans son curieux  
„ Traité du Paradis Terrestre. D'au-

„ tres Savans se sont contentez de pla-  
 „ cer ce Paradis dans la Syrie, sans  
 „ désigner autrement le lieu ; comme  
 „ *Melancthon* & , après lui, *Mr. le*  
 „ *Clerc*, dans son Commentaire sur  
 „ la Genese. Nous observerons, en  
 „ passant, que *Salomon van Til*, Thé-  
 „ ologien Hollandois, qui a fait aus-  
 „ si une Dissertation sur le Paradis  
 „ Terrestre, conteste à *Mr. Le Clerc*,  
 „ dont il combat le sentiment, qu'il y  
 „ a't eu en Syrie, un lieu appelé  
 „ *Eden* ; mais, comme l'on vient de  
 „ voir, l'opinion de ce Théologien est  
 „ insoutenable.

Je n'ai point lû la Dissertation de  
 feu *Mr. van Til*, mais je suis enco-  
 re persuadé que j'ai prouvé le con-  
 traire, par des passages formels de  
 l'Écriture, auxquels on ne peut rien  
 opposer de solide ; ce qui fait que je  
 demeure dans le même sentiment, &  
 que je ne crois pas même qu'il soit  
 nécessaire que je réfute ce qu'on peut  
 dire contre moi. La chose n'en vaut  
 pas la peine, mais si je me suis  
 trompé, on fera bien de suivre le senti-  
 ment de *Mr. van Til* ; sinon, ce qu'il  
 dit contre moi ne sauroit me faire du  
 mal. Ainsi sans vouloir entreprendre  
 de le réfuter, je m'en rapporte au ju-  
 gement

gement des habiles gens. Si je me suis trompé, il est juste que je me taise; & si j'ai raison, il n'est pas besoin, que je parle davantage de cette matière.

IV. EN parlant des rivières, qui descendent du Liban & de l'Antiliban, Mr. de la Roque fait de très-bonnes remarques sur les sources du Jourdain, en examinant ce que *Joséph* en a dit. Nous en avons aussi traité au II. Tome de cette *Bibliothèque* pag. 394. en parlant de la *Palestine* de Mr. *Réland*. *Joséph* dit au Livre III. de la Guerre Judaïque Ch. IX, 7. selon la division de l'Édition d'Oxford, que la source du Jourdain semble être le Panium (*grotte consacrée au Dieu Pan*) mais qu'il coule sous terre, d'un Bassin d'eau, qu'on appelle *Phiala*, ou *Coupe*, & qui est à six vints stades de Césarée; en montant contre la Trachonitide à droite, non loin du chemin. On l'appelle, dit il, véritablement *la Coupe*, à cause de sa rondeur. Il y a toujours la même quantité d'eau dans les bords de ce Bassin, sans qu'elle se hausse ni se rabaisse. On ne savoit pas autrefois que le Jourdain tirât sa source de ce lieu-là;

„ mais cela fut découvert par Philip-  
 „ pe Tetrarque des Trachonites; car  
 „ ayant jetté de la paille, dans le bas-  
 „ sin de la Coupe, on trouva qu'elle  
 „ étoit descendue dans le Panium, où  
 „ l'on croyoit auparavant que la ri-  
 „ viere nâquit.

Cette découverte rapportée par *Joseph*, selon la remarque de nôtre Auteur, n'empêche pas cet Historien d'établir, dans les Antiquitez Judaïques, la source du Jourdain dans la Caverne de Pan. C'est au Liv. XV. C. X, 3. Il dit encore la même chose au Liv. XVIII. C. II, 1. Cependant le même *Joseph* ne laisse pas de dire, dans ses Antiquitez, Liv. I. C. X. 2. que l'on nommoit *Dan l'autre source du Jourdain*. La difficulté est de savoir, comment on peut accorder *Joseph*, avec lui même. Il semble qu'il ait cru que la premiere source du Jourdain fût le bassin de la Coupe, dont l'eau alloit se rendre, par des canaux souterrains, à l'Antre de Pan; & que l'autre fût à Dan. Par-là on peut encore concilier *Joseph* avec *S. Jérôme*, qui le fait venir des deux sources; comme nous l'avons remarqué sur Gen. XIII, 10. Pour ce qui regarde les canaux souterrains par où  
 l'eau

l'eau de la Coupe venoit à l'Antre de Pan, il faudroit faire de nouveau l'expérience, que *Joseph* dit avoir été faite par Philippe; car cet Historien n'est pas un homme, que l'on puisse croire sûrement sur la parole. Cependant, il n'y a rien de plus probable, que le sentiment de S. *Jerôme*, quoi que feu Mr. *Reland* en pût penser. Il seroit à souhaiter que l'on pût librement & sûrement parcourir & visiter même à loisir tout ce païs-là, pour lever les difficultez; mais c'est ce que les brigandages des Arabes ne permettent pas, comme nôtre Auteur, & tous les autres Voyageurs, qui y ont été, nous l'assurent.

Mr. *De la Roque* cite deux Voyageurs, qui en ont parlé de cette matiere; *Barthelemi de Salignac*, qui y voyageoit en MDXXII. & le P. *François Carême*, qui avoit demeuré plusieurs années dans la Palestine. Le premier dit que le Jourdain se forme devant la porte de la Ville de *Velesne*, qu'on nommoit, dit-il, autrefois Césarée. *Salignac* assure encore que, selon *Joseph*, l'eau de la Coupe se rend, par des Canaux souterrains à *Jor* & à *Dan*, qui sont les sources du Jourdain. *Joseph* dit bien que l'eau de la



Caverne de Pan, venoit de la Coupe, mais il ne dit point de la source de Dan, qu'elle tirât son origine de ces mêmes eaux, par un autre canal. Il dit seulement (Antiq. Jud. Liv. I. C. X, 2.) qu'Abraham poursuivit les Rois, qui avoient saccagé les Royaumes de la Vallée de Sid-dim, jusqu'à Dan, & que c'est ainsi que se nommoit l'une des sources du Jourdain. C'est de là apparemment qu'Éusebe avoit pris ce qu'il dit dans ses Lieux Hébraïques, sur ce mot. DAN, on appelle ainsi un village à quatre milles de Pane de, sur le chemin de Tyr, & qui étoit une des bornes de la Judée. LE JOURDAIN SORT AUSSI DE LA. S. Jérôme finit ainsi cet Article *De quo & Jordanis flumen erumpens à loco sortitus est nomen. JOR quippe יַרְדֵּן, id est, fluvium, sive rivum Hebræi vocant.* Cette origine du nom du Jourdain n'est pas hors de vraisemblance, comme on l'a dit au Tome II. de cette Bibliothèque pag. 395.

Le P. Carême dit de plus que ces deux sources sont éloignées entre elles d'une lieue, & que le Jor est du côté de l'E. & Dan de l'Occident. Cela ne s'accorde pas mal à ce que disent d'Éusebe

*be & S. Jérôme, que Dan est éloigné de quatre milles de Paneade, sur le chemin de Tyr; car on fait que Tyr est à l'occident de Paneade. Mr. de la Roque n'a pas pris garde à cela, lors qu'il a dit p 316. que la distance précise qu'il y a de l'une à l'autre & la manière, dont elles sont orientées, sont des choses de quoi S. Jérôme, ni aucun autre ancien Auteur n'ont rien dit.*

Il cite encore le P. *Eugene Roger*; qui vit la Terre Sainte en MDCXXXVI. & dont la Relation fut imprimée à Paris en MDCLXIV. Il dit que *Jor* est un village de la Tribu de Nephthali situé au pied du Mont Liban, vers le Midi; d'où sort la principale source, qui fait le fleuve de Jourdain, & que Dan est au pied du même Mont à une lieue de Jor, & que de là sort l'autre source; qui à deux lieues de là, vers le Midi, va se joindre à celle de Jor; des eaux desquelles se forme le fleuve, que l'on appelle Jourdain, parce qu'il est composé de ces deux sources. Le Sr. de *Villamont* dit à peu près la même chose, & assure qu'il a vu ces deux sources.

Cependant *Benjamin de Tudèle*, Voyageur du XII. Siècle, ne fait mention que de la bourgade de Dan, près de

laquelle il met l'autre d'où sort la source du Jourdain. *Sebastien Munster* non plus n'en reconnoit point d'autre. *Jean Jacques Hofman* a suivi le même sentiment, en son Dictionnaire, & *Mr. Réland* a parlé comme lui. Il dit même que *Joséph* ne parle que d'une seule; mais il se trompe, comme il paroît par l'endroit de cet Historien que l'on a cité, où il dit que l'autre source du Jourdain s'appelloit *Dan*, comme on l'a vu. *Mr. de la Roque* le cite, & rapporte plusieurs passages du même, qui parle des sources du Jourdain au pluriel. On verra encore ici diverses remarques sur *Panneade*, qui fut depuis nommée *Cesaree*, qui méritent d'être luës, par ceux qui se plaisent à cette sorte d'Antiquitez.

II. LA seconde partie du Voyage de Syrie est composée de diverses piéces, que nous ne ferons qu'indiquer. La première concerne les *Maronites*, Peuples ainsi nommez d'un Moine nommé *Maron*. Ils sont répandus sur toutes les montagnes du Liban, dans les Villes de Syrie, & jusque dans l'île de Cypre. On les fait monter tous ensemble, à plus de cinquante mille Ames. Ils ont leur profession ouverte de

de la Religion Romaine, & leurs Patriarches ont pris le titre de *Patriarches d'Antioche*, du consentement des Papes. On les croyoit auparavant Héretiques, & l'Auteur rapporte des témoignages des Auteurs, qui ont parlé d'eux, sur ce pied là; à quoi il ajoute ce qu'ils disent, pour leur défense. Ceux, qui sont curieux de ces sortes de choses, pourront recourir à l'Original.

La deuxième piece de ce Volume est un Abregé de la vie de *François de Galaup de Châteuil*, né à Aix en Provence le 19. d'Août, MDLXXXVIII. & mort solitaire du Mont Liban le 15. de Mai MDCXLIV. plutôt par des austeritez outrées, que de vieillesse ou de maladie. Il étoit du nombre de ces Mélancholiques, qui ne croient pas souffrir assez, des maux ordinaires de la vie, communs à tous les hommes; & de ceux, qui sont particuliers aux gens de bien, lors qu'il leur arrive de s'opposer aux vices & aux pechez, qui se commettent par tout; mais se vont macerer dans les deserts, plus que leur corps ne le peut souffrir, s'attirer des maladies qu'ils n'auroient pas, & hâter ainsi leur mort, comme si Dieu prenoit plaisir à nous voir

O 7            souffrir



souffrir de la douleur, que nous nous attirons nous mêmes sans nécessité. Je suppose ici que les matieres de fait soient vrayes, quoi qu'on n'ait pas plus de sujet de croire ce qui est dit ici, que les Fables que l'on débite des Anciens Solitaires; que personne ne croit.

III. LA troisieme Piece de ce Volume est l'Histoire de Prince *Junès Maronite*, & par consequent Chrétien, mais riche & considéré de toute la Province. Le Pacha de Syrie voulut le dépouiller de son bien, par une accusation de gens sabornez. Il fut mis en prison, avec toute sa famille, & on lui fit entendre, que l'affaire, qu'on lui faisoit, étoit capitale, pour lui & pour toute sa maison, & qu'il n'y avoit point de moyen de se délivrer lui & les siens d'une mort cruelle & honteuse, que d'embrasser le Mahometisme. Il résista long-tems à cette tentation, mais enfin, pour se tirer d'affaire, il proposa de se déclarer Musulman exterieurement, à condition que toute sa famille resteroit Chrétienne. Le Pacha y consentit & ne laissa pas de tirer une bonne somme d'argent de lui. *Junès* fut mis en liberté avec toute sa famille, qui faisoit



soit profession du Christianisme, pendant qu'il feignoit d'être Mahometan. Mais comme il craignoit qu'on ne lui manquât de parole, il s'arrêta près du Pacha, encore quarante jours; & cependant il envoya en secret toute sa famille dans les plus hautes montagnes de Kesroan, & la mit en sûreté. Il s'en alla ensuite lui même, pour se jeter aux pieds du Patriarche des Maronites, pour lui dire qu'il ne s'étoit déclaré Musulman, que de bouche & pour subir la pénitence que ce Prélat pourroit lui imposer. Le Patriarche le reconcilia ainsi, avec l'Eglise; & Junès obtint encore à la Porte que son affaire seroit portée au Divan. Cela fut renvoyé au Moufti, qui déclara la profession que Junès fit du Mahometisme nulle & abusive; comme étant un effet de la violence, que le Pacha de Tripoli lui avoit faite. Le Moufti défendit là-dessus d'inquiéter Junès, sur cette matiere

Il s'en retourna chez lui, & non content d'être délivré des poursuites du Pacha de Tripoli; il fit profession ouverte de la Religion Chrétienne, devant lui & devant toute sa Cour & par toute la Ville.

Le Pacha fut changé, & *Junès fut*  
em-

employé par son Successeur, aux affaires de son Gouvernement. Ce même Pacha lui obtint un commandement du Grand Seigneur; qui en confirmant la sentence du Moufti, permettoit à Junès, & à toute fa famille de continuer l'exercice de leur Religion, avec défense de les troubler à l'avenir. Il jouit de cette tranquillité, pendant cinq ans, ou jusqu'à MDCXCV.

Le Pacha fut de nouveau changé & les Amis de Junès, à Constantinople, vinrent à mourir. Ce Prince fut accusé, devant le nouveau Pacha, de plusieurs crimes & sur tout d'avoir outragé la Religion Mahometane. Il fut emprisonné & demeura deux ans dans les fers; pendant quoi le Pacha employa toutes fortes d'artifices, pour le faire de nouveau renoncer au Christianisme, & lui promit même la conservation de tous ses Biens, les principales Charges de la Province & de le faire enfin succeder, en sa place, au Gouvernement général de Tripoli. Les exhortations, les menaces, & les promesses ne servirent de rien. Enfin il souffrit qu'on l'empalât, avec une très-grande constance, au mois de Mai MDCXCVII. Un frere, qu'il avoit, fut dépouillé de tout son bien

bien & a été en Europe, pour implorer le secours des Princes Chrétiens. On peut voir ensuite une attestation, que le Patriarche des Maronites lui donna. Il y a de plus quelques Lettres du Roi Louis XIV. & de ses Ministres, touchant les Consuls de France & leurs affaires, en ce pais-là.

Le commencement de cet Extrait étant imprimé; j'ai vu les deux Volumes, dont je viens de parler, rimprimez ici, chez *Uitwerf*. Le premier Volume fera vendre le second. On n'a rien vu de plus curieux, que ce qui regarde le Liban.

---

#### ARTICLE IV.

*Pensées sur la REUNION des Eglises Protestantes.* A Heidelberg  
MDCCLXXIII. in 4. pag. 236.

**L'**AUTEUR de ces Pensées a travaillé dans le même dessein, que plusieurs autres Théologiens Pacifiques, tant *Calvinistes*, que *Luthériens*, que l'on nomme ainsi, pour abréger; dans la vuë de les engager les uns & les autres à convenir d'une Tolérance  
ce

ce Mutuelle. On ne peut rien trouver à redire dans ce dessein, ni par rapport à la Religion, ni par rapport à la bonne Politique. La Religion demande que l'on supporte les opinions même, que l'on regarde comme erronées; lors que ce sont des erreurs, qui ne détruisent point les fondemens du Christianisme; & la vraie Politique, ou l'Art de conserver les Societez florissantes & en paix les unes avec les autres, quand leurs interêts sont les mêmes & qu'elles ont des ennemis communs, enseigne à tout le monde que les Protestans, qui sont en ce cas-là, doivent se supporter & se soutenir les uns les autres, contre ceux qui les voudroient détruire. Les Puissances Civiles entrent bien, comme l'on voit, dans ces principes; mais les Théologiens trop échauffez pour les sentimens, qu'ils ont appris dès leur enfance, & qu'ils ont enseignez, pendant quelques années, ne peuvent souffrir, qu'il y ait des gens; qui les révoquent en doute, ou qui enseignent le contraire. C'est ce qui a fait que quelques efforts, qu'aient fait les Puissances Civiles, il ne leur a pas été possible de ramener les Théologiens à un esprit de paix. Elles ne doivent  
néan

néanmoins pas se lasser d'une conduite si raisonnable & si salutaire ; sur tout lors qu'on voit qu'il y a plus de Théologiens pacifiques , qu'il n'y en avoit eu auparavant , qui se déclarent pour la Tolerance ; tel qu'est nôtre Auteur , qui est d'ailleurs du parti des *Réformez* , & qui soutient néanmoins qu'on doit regarder , parmi eux , les Théologiens de la Confession d'Augsbourg , comme des freres : de même qu'il y a eu plusieurs Théologiens de cette Confession , qui ont fait paroître les mêmes sentimens de leur part , à l'égard des Calvinistes.

Nous ne pouvons pas rapporter en détail les raisonnemens de notre Auteur ; mais nous touchetons au moins ses Principes , de manière qu'on en verra la liaison & la solidité.

I. IL fait voir que les Protestans ont besoin d'une Tolerance mutuelle. En effet on ne peut nier qu'il seroit beaucoup mieux que les Protestans s'accommodassent entre eux , pour se défendre contre l'Eglise Romaine. Il n'y a que deux sortes de reconciliation , l'une est que l'on convienne de la doctrine contestée & qu'il n'y ait plus qu'un seul sentiment ; & l'autre que , quoi qu'on demeure de divers senti-



sentimens , on ne laisse pas de se regarder réciproquement , comme freres. La premiere de ces deux reconciliations est impraticable , parce que châque Parti est prévenu de ses propres opinions . & le sera toujours ; à en juger par l'experience des Siecles passez & par celle du nôtre. *Serétracter* , comme dit fort bien l'Autheur , est une action , que les Fils d'Adam font rarement sans une extrême contrainte. Il n'y a guere eu de gens tels , que *Daniel Tilenus* , qui , après avoir écrit très-vivement contre les Rémonstrans , se rendit à leurs raisons , dès qu'il eut vu la réfutation que *Corvinus* fit de son Livre , & perdit , pour cela , sa Charge de Professeur en Théologie à Sedan. Si l'on vouloit que , par une espece de compensation réciproque , les Lutheriens renonçassent à la présence réelle du Corps de Jesus-Christ , dans l'Eucharistie ; & les Calvinistes à la Prédestination absolue ; on n'en viendroit jamais à bout , parce que châcun est obligé de suivre les sentimens de sa Conscience. Si l'on vouloit que châque Parti se contentât d'enseigner les doctrines , dont on convient ; ce seroit assurément assez pour s'édifier les uns les autres & pour parvenir

venir au Salut, puis que les fondemens du Christianisme demeureroient dans toute leur force; car on convient parmi les Protestans, de tout ce qui est fondamental. La Théologie, n'y perdrait rien, & la Modération & les autres vertus Chrétiennes y gagneroient beaucoup; parce, qu'on les prêcheroit également & même avec plus de soin, puis que l'on ne disputeroit plus. Mais il ne faut pas s'attendre à réduire de la sorte les Théologiens à se taire, sur des matieres, sur lesquelles ils ont employé une bonne partie de leurs Etudes.

Il s'ensuit de-là qu'il vaut mieux que les uns & les autres parlent des doctrines contestées, & que sans exiger aucun changement de langage, ou un silence forcé, ils ne se damnent pas; mais se tolerant, quoi que dans des sentimens differens. L'Auteur ne se contente pas d'ailleurs, en ceci, d'une Tolerance civile de diverses Théologies, dans un même Etat; ni des sentimens du cœur, par lesquels bien des gens des deux Partis se regardent déjà, comme freres; mais il voudroit qu'ils fréquentassent les mêmes Eglises, & communiaffent ensemble; en sorte qu'ils ne formassent plus qu'une

So-

Société Chrétienne, & qu'ils en fissent une profession publique.

Il n'y a point de doute, que cela ne fût à souhaiter, mais il faudroit que les Pasteurs fussent extrêmement sages & moderez, en expliquant leurs sentimens. Comme un Calviniste, bien persuadé de la Prédestination absolüe, ne sauroit se résoudre à entendre un Ministre Lutherien, qui étaleroit à ses Auditeurs toutes les conséquences odieuses, qu'on tire de cette doctrine: un Lutherien ne pourroit non plus guère entendre un Prédicateur Réformé, qui invectiveroit contre la Prédestination conditionnelle. Cela même à croire qu'il faudroit s'abstenir de parler les uns, contre les autres. On pourroit bien porter les peuples à regarder ces questions, comme peu nécessaires au salut, & à ne plus s'échauffer là dessus; mais il faudroit que cette moderation commençât, par ceux qui enseignent les autres.

II. L'Auteur montre très-bien que la diversité des opinions est souvent tolerable, à cause de l'Etat d'imperfection, où les Chrétiens sont ici bas; ce qui fait qu'on peut seulement exiger d'eux, comme un devoir, la recherche de la Verité; mais qu'on ne peut

peut pas leur faire un crime de ne la pas toujours trouver. Comment ne leur pardonneroit-on pas de s'être trompez, en des choses obscures & spéculatives; puis qu'on leur pardonne bien des pechez, & que l'on tolere des vices grossiers; parce qu'on nuirait bien plus à la Société, en essayant de les extirper, qu'en supportant ce qu'on ne peut pas corriger? Aussi l'Auteur fait-il voir que, dès le commencement du Christianisme, on a supporté bien des erreurs, sans néanmoins trahir la Verité: comme on a conivé à bien des défauts, sans abandonner les interêts de la Vertu. Il suffit de soutenir la Verité, & d'appuyer la Vertu. Il n'y a que Dieu, qui puisse faire le reste.

III. Mais il s'agit aussi de savoir quelle contrariété d'opinions, peut être tolerable, car comme il y a des crimes & des vices, qui ne sont pas tolerables; parce qu'en les souffrant, on renverseroit la Société: il y a aussi des erreurs, qui ne sont pas compatibles avec la profession de la Religion Chrétienne. Aussi recevoit-on dans l'Eglise des gens, qui étoient bien éloignez de ne se tromper en rien, pourvu qu'ils admissent les principes gé-

généraux de la Religion; comme on le voit par la pratique des Apôtres, qui ne faisoient pas difficulté de baptizer des gens; qui n'étoient pas encore entrez dans le détail de la Théologie Chrétienne. Les anciens Symboles étoient aussi fort courts, & on n'en donnoit aux Catechumenes, que des explications assez générales, avant que de les baptizer. Les Conciles même ne sont pas entrez dans de fort grands détails des doctrines, qu'ils ont établies.

IV. On montre, en suite, que la Tolérance doit s'étendre sur les Dogmes controversez entre les Protestans. Pour ne pas se tromper à l'égard de ces Dogmes il faut prendre garde de ne rien attribuer au Parti, dans lequel on n'est pas, que ce que l'on trouve formellement dans les Livres de ses Théologiens & ce qu'ils font profession de croire; sans y rien ajouter du sien, par des explications malignes & calomnieuses, ni de prendre des pensées, ou des expressions particulieres de quelques Docteurs, pour des sentimens, ou des manieres de parler de tout le Parti. On ne doit pas non plus attribuer au Parti contraire toutes les conséquences, qu'on  
peut



peut tirer de ses sentimens. Si l'on eu avoit usé ainsi, on n'auroit jamais accusé les Lutheriens d'Eutychianisme, ou de confondre les natures de Jesus-Christ; ni les Calvinistes d'anéantir le Sacrement, en niant la présence réelle du Corps & du sang de Jesus-Christ, dans l'Eucharistie. Les Lutheriens n'auroient pas censuré les Calvinistes d'établir une Fatalité inévitable, & aveugle; ni les Calvinistes ne les eussent pas eux-mêmes accusez de Pélagianisme. Ils desavouënt les uns & les autres ces conséquences. Quand même elles seroient bien tirées, ce qui n'est pas toujours vrai; quand un Parti les nie, on ne peut que l'accuser de penser inconséquemment & de ne raisonner pas juste; ce qui n'arrive que trop communément, quand il s'agit de Dogmes abstraits & difficiles.

L'Auteur montre fort bien que les deux Partis conviennent des Dogmes capitaux, & que les difficultez ne regardent que la Présence réelle & la Prédestination. Ces Dogmes n'ont jamais passé pour des Articles de Foi, parmi l'Antiquité, qui n'en a rien dit dans ses Symboles. L'Auteur soutient même qu'on croit ces Articles

des deux côtes , pour ce qui regarde la substance des Dogmes , & qu'on ne convient que sur la maniere , qui ne nous est pas assez connue.

V. *Et suiv. jusqu'au XII.* Pour le faire mieux comprendre , l'Auteur expose historiquement la Doctrine de l'Antiquité & des derniers siècles , sur l'Eucharistie , & sur la Prédestination & la Grace ; & rapporte les controverses , qu'il y a eu sur les Articles de la Théologie , qui concernent ces matieres. Cet endroit de cette Dissertation doit être lû , dans l'Original , pour le bien comprendre. Il faudroit le rapporter entier , pour en donner une juste idée ; à cause de la diversité & de la multiplicité des matieres. Si l'on veut bien juger de ces matieres , non pour chercher les moyens d'accommoder les sentimens oppolez , ni de faire comprendre ce que doivent faire les Partis , en cette dissension , dans l'état où elle est , & selon la disposition des Esprits ; mais pour bien pénétrer le sens des expressions de l'Écriture ; il me semble qu'il faudroit pouvoir oublier ce que l'on en a dit dans les siècles suivans , se mettre en la place des Apôtres , & se demander à soi-même ce qu'on auroit pu entendre , par les expressions  
de

de nôtre Seigneur, & par celles de ces Saints hommes, si on avoit vécu de leur tems. Ce seroit le moyen d'en juger sans préjugé, & le plus sûr chemin de parvenir à la connoissance de la Verité. Mais on ne considere ordinairement les passages de l'Écriture, où il est parlé de ces matieres, que la tête pleine des déclamations & des distinctions des Siecles suivans; qui ofufquent l'esprit & font trouver dans l'Écriture Sainte, ce qu'on n'y auroit jamais vû, sans ces préventions. Mais c'est ici un avis, pour découvrir la Verité, & non pour réunir les Partis, dans les dispositions où ils sont; pour lesquelles il faut avoir nécessairement beaucoup d'égard; si l'on ne veut échauffer encore plus les esprits, & rompre toute esperance de réunion. Autre chose est faire un accommodement, où il faut nécessairement relâcher quelque chose des deux côtez, & avoir des égards réciproques; dont on n'auroit eu que faire, si les Réformateurs s'y étoient pris autrement.

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas ne point louer l'Auteur d'avoir mis à part l'interêt de Parti, & ouvert un chemin qui pourroit conduire à une bonne paix; si l'esprit de Modération

& de Tolérance pouvoit prévaloir. Il s'adresse proprement à ceux de la Confession d'Augsbourg, en supposant charitablement que ceux, qui suivent la Confession des Eglises de France, ou la Confession Belgique, ne manqueroient pas de faire la moitié du chemin, s'ils voyoient les Luthériens faire quelques pas vers eux. Cela seroit à souhaiter, mais il y a un Pais assez connu, où les Théologiens ne sont guère plus portez à s'adoucir envers les Luthériens, que les Théologiens de Wittemberg, ou de Hambourg ne le sont envers eux. Mais quoi qu'il en soit, nôtre Seigneur déclare *bienheureux* ceux qui aiment la paix; & tous ceux qui croient plus en lui, qu'en Luther & qu'en Calvin, doivent préférer son approbation à celle de tous les Théologiens de l'Europe.

XI. Nôtre Auteur, après toutes les raisons qu'il a employées, pour prouver que les Protestans n'auroient pas dû se séparer, & que la doctrine, qui sert de prétexte à leur rupture, n'empêche point leur réconciliation; l'Auteur, dis-je, traite ici de la disposition d'esprit nécessaire à la paix, & sans laquelle, tout ce qu'on peut leur di-



re ne servira de rien. Cette disposition consiste en un esprit de charité & de paix, qu'on ne sauroit nier être l'esprit de l'Évangile. Le mal est que dès que les Empereurs furent devenus Chrétiens, les Ecclesiastiques ne firent que se quereller & déchirer l'Église en mille partis, sans y avoir aucun égard à la charité Chrétienne. Nôtre Auteur ne le dissimule pas. Voici quelques avis, qu'il donne - là dessus.

Le premier est de ne point s'amuser à faire de nouvelles découvertes, & à rechercher des subtilitez inutiles. *Heureux le Christianisme*, s'écrie l'Auteur, *s'il étoit déchargé des raffinemens, dont la simplicité des premiers Chrétiens s'étoit facilement passée!* C'est ce qu'il appuie, par des endroits de S. Athanase, de S. Hilaire, de S. Basile, de S. Gregoire de Nazianze, & de plusieurs autres. C'est dommage que ces bons Peres ne suivissent guère les avis, qu'ils donnoient aux autres. Les disputes & les mauvaises subtilitez commencerent alors à prendre la place de la Théologie beaucoup plus simple des siècles précédens. Mais quoi qu'il en soit, il vaut mieux faire ce qu'ils conseilloyent, quand ils parloient de sang



froid, que ce qu'ils faisoient. Le mal fut encore pire en Occident, lors que les Scholastiques commencerent à mêler les subtilitez d'*Aristote*, dans la Théologie Chrétienne.

Ce n'est pas, selon l'Auteur, que la Raison doive être banie de nos discours; mais il faut ramener les choses aux regles du Bon-sens, & ne pas vouloir les déterminer, par de certains grands mots; qui, quelque usitez qu'ils aient été, ne signifient rien, & ne font naître, dans l'esprit, aucune idée réelle.

L'Auteur donne cet avis à ceux qui croient avoir découvert quelque chose de nouveau, ou qui le paroît; quand leur sentiment semble pouvoir exciter des troubles, de garder plutôt le silence; puis que leur découverte n'est pas de si grande importance, que la paix de l'Eglise ne le soit infiniment plus. On doit alors, selon lui, avoir pour l'Eglise, assez de déférence, pour se taire. Il ne faut pas faire difficulté d'avouer même qu'on s'est trompé, si l'on en est convaincu; comme le fit *S. Augustin*. Mais il me semble que les Rétractations du grand Evêque d'Hippone étoient plutôt un effet de son attachement pour le sentiment

timent nouveau, qu'il avoit inventé, sur la Prédestination & sur la Grâce, que de son humilité; ou, si l'on veut, de sa prudence, pour ne pas s'entendre reprocher qu'il se contredisoit lui-même, en prévenant ce reproche.

Mais nôtre Auteur ne demande pas moins de retenue de ceux, qui entendent dire quelque chose, qui n'est pas conforme à ce qu'ils avoient appris. Il veut qu'ils l'examinent soigneusement, non seulement, pour voir s'il est vrai, ou faux; mais encore si ce qu'on dit est important, ou de peu de conséquence, & que l'on prenne ses mesures là-dessus. Si l'on croit devoir rejeter ce que l'on avance de nouveau; il faut le faire, sans aigreur, sans injures & sans reproches personnels; de peur d'irriter ceux dont il s'agit, & d'augmenter, par de mauvais traitemens, l'inclination naturelle, qu'on a à défendre ses propres sentimens.

Quand, par malheur, il s'est formé un Schisme, il faut beaucoup de douceur, pour conduire les choses à une réunion. Il ne faut pas trop écrire contre ceux, qu'on veut ramener; il faut bannir toute hauteur, & toute rigueur, qui ne manquent guère d'ir-

riter les gens. Nôtre Auteur appuie tout cela d'exemples tirez de l'Histoire Ecclesiastique, sur tout ancienne; dans laquelle il paroît beaucoup mieux versé, qu'on ne l'est ordinairement, parmi les Réformez de deçà la mer. On s'en apercevra facilement, en le lisant.

XII. Il montre ensuite ce que doivent faire les Puissances, desquelles seules, comme le dit nôtre Auteur, on peut attendre une conclusion authentique de la Paix. Le Clergé, sans dire qu'il aime quelquefois trop à disputer, n'a pas un pouvoir assez étendu, pour faire un accord, qui interesse si considérablement les Etats. C'est à lui de s'adoucir & d'inspirer la douceur aux autres, par ses enseignemens; mais c'est aux Princes à procurer que l'Union se fasse, dans les formes. Le mal est que ce sont les Puissances, qui prêchent la moderation aux Théologiens; qui, au lieu de suivre leur exemple & leurs exhortations, font tout ce qu'ils peuvent pour perpetuer la division.

Quoi que, parmi les Protestans, on n'ose pas dire que les Puissances Civiles ne doivent pas se mêler des choses Ecclesiastiques; il y a bien des  
Théolo-

Théologiens, qui prétendent qu'il ne leur appartient, que d'exécuter les résolutions des Assemblées Ecclesiastiques. C'est ce que l'on vit, dans les Provinces Unies, du tems de *Barneveld* & c'est ce qui donna lieu à *Grotius* de composer son Livre de *Imperio summarum Potestatum circa Sacra*. Nôtre Auteur le montre aussi, par l'exemple des Empereurs Chrétiens.

XIII. Il traite encore de la Question : *s'il est besoin de tenir un Concile*. On n'en a point vu, qui ait procuré la paix, entre les Théologiens de différents sentimens ; parce qu'ils se font seulement appliquez à décider des doctrines controversées & à condamner ceux, dont les opinions ne se trouvoient pas conformes aux leurs. Ces décisions n'ont contribué, qu'à perpétuer les Schismes.

L'Auteur distingue ces Conciles, qui s'érigent en Tribunaux, d'une autre sorte d'Assemblées, qu'on appelloit autrefois *Conférences* & qu'on a depuis nommées *Colloques*, comme celui de *Poissi*. Quelquefois ces sortes d'Assemblées ont réussi & pourroient encore être fructueuses ; si elles étoient composées de gens éclairés & pacifiques. L'Auteur remar-

que, avec raison, qu'on ne pourroit guère venir à une Réunion, sans de semblables Conférences, & donne de très-bons avis, pour s'en servir utilement.

XIV. Il traite ensuite, *s'il est à propos de dresser un nouveau Formulaire de Foi*. Il croit, & avec raison, ce me semble, qu'on ne doit plus songer à faire de semblables Ecrits, & qu'il n'y en a déjà que trop. Il suffit premièrement qu'on embrasse d'un commun accord la foi des anciens Symboles. Tel est en effet le Symbole, que l'on nomme des Apôtres, celui que l'on trouve dans S. Irenée & autres semblables. Mais pour celui, qu'on nomme de S. Athanase, il y a, ce me semble, trop de mots & de manières de parler, qu'on ne trouve point dans l'Ecriture Sainte, pour s'en accommoder. Que si l'on veut choisir une Confession moderne, sans pourtant condamner les autres; ce pourroit être, selon nôtre Auteur, celle d'Augsbourg, qui est la plus propre, pour plus d'une raison." Elle est, dit l'Au-  
 „ teur, des plus simples & des plus  
 „ moderées; elle est la plus célèbre  
 „ de toutes; elle a été, pendant long-  
 „ tems, reçue en commun & signée  
 „ par



„ par les Lutheriens & les Réformez  
„ de l'Empire, où l'on a particulie-  
„ rement besoin de la Paix. Les Paix  
„ même d'Allemagne ont en particu-  
„ lier été faites, en faveur de cet-  
„ te Confession &c. Quand on aura  
„ pourvu, par la reconnoissance de ces  
„ Symboles & de ces Confessions, à  
„ la conservation des Veritez essen-  
„ tielles; il faudra rayer de la liste  
„ des Ecrits Symboliques, ceux qui  
„ ont causé la rupture, ou qui pour-  
„ roient l'entretenir; telle que pour-  
„ roit être la Concorde de Berguen,  
„ que les Lutheriens doivent aban-  
„ donner; & le Synode de Dordrecht,  
„ que les Réformez doivent mettre  
„ à l'écart &c. Il ne s'agit pas néan-  
„ moins de flétrir la mémoire de  
„ ceux, qui en ont été les Auteurs;  
„ mais seulement de n'en pas faire une  
„ Regle de Foi Commune, en don-  
„ nant à chacun droit de suivre leur  
„ doctrine, ou non. Cela est d'autant  
„ plus praticable, qu'elles n'ont ja-  
„ mais été généralement reçues dans  
„ les Communions, à l'usage desquel-  
„ les on les avoit destinées. Beaucoup  
„ de Lutheriens ont toujours rejeté  
„ la formule de Concorde, & beau-  
„ coup de Réformez ne se confor-

„ ment point aux décisions de Dor-  
 „ drecht.  
 „ Il faut regarder les Symboles ,  
 „ comme des liens de la paix, & non  
 „ comme des sujets de dispute. Il ne  
 „ faut pas pointiller, sur châque ter-  
 „ me ; & si l'on agrée la Confession  
 „ d'Augsbourg, il est inutile de se  
 „ quereller, sur son Edition non va-  
 „ riée, & sur la variée. L'Au-  
 „ torité, qu'on attribue à ces for-  
 „ mulaires n'égalera jamais celle de la  
 „ Parole de Dieu. S'il arrivoit donc  
 „ qu'on expliquât diversement les  
 „ Confessions reçûes, ce qui ne peut  
 „ arriver qu'en peu de rencontres; on  
 „ ne doit pas pour cela rompre, ni  
 „ s'en scandaliser davantage, que des  
 „ différentes interprétations qu'on  
 „ donne à certains passages de la Bi-  
 „ ble; qui sont toujours tolerables,  
 „ quand elles ne blessent pas ce qu'on  
 „ appelle l'*Analogie de la Foi*. Quand  
 „ on s'oblige à croire le texte, on ne  
 „ s'oblige pas à recevoir toutes les  
 „ Gloses. Y a-t-il aucun homme  
 „ raisonnable, qui se choque de voir  
 „ qu'on n'entend pas de la même ma-  
 „ niere l'Article de la *descente* de Je-  
 „ sus Christ *dans les Enfers*? Il est vi-  
 „ sible, que les Confessions évitent  
 „ sou-

„ souvent à dessein de se déclarer, sur  
„ des questions particulieres. La sim-  
„ ple & noble généralité de leurs ex-  
„ pressions est louïable. C'est ainsi que  
„ la Foi Commune doit être propo-  
„ sée; on auroit mal fait de s'égarer  
„ en des minuties, qui ne font qu'em-  
„ brouiller & remplir de scrupules.  
„ Ce n'est pas là une ambiguité vi-  
„ tieuse, de laquelle nous avons dit  
„ qu'on auroit sujet de se plaindre.  
„ Autre chose est de cacher artificieu-  
„ sement des opinions contraires, sous  
„ des mots équivoques; & autre cho-  
„ se est de se contenter d'une doctri-  
„ ne en gros, sans vouloir que cha-  
„ cun s'en forme précisément la mê-  
„ me idée en détail. Afin de préve-  
„ nir toutes les chicaneries, il se-  
„ roit bon de spécifier clairement les  
„ principaux points, qui restent con-  
„ troversez, parmi les Docteurs, &  
„ d'y ajoûter les principales excuses,  
„ dont on se sert, pour justifier cha-  
„ cun son sentiment; avec une  
„ déclaration qu'on admet ces excu-  
„ ses, dans l'attente que Dieu nous  
„ éclaire tous parfaitement. A cela  
„ on pourroit joindre une exhortation  
„ à la Douceur & à la Modestie, a-  
„ dressée sur tout à ceux, qui en-

„ seignent publiquement; auxquels on  
 „ défendra d'écrire en des livres, ou  
 „ de dire dans la Chaire des choses,  
 „ qui puissent renouveler la plaie.

XV. L'Auteur montre en suite, qu'il seroit à souhaiter qu'on se servît par tout des mêmes Liturgies, des mêmes Cérémonies & des mêmes Usages. Mais ce seroit beaucoup, si l'on pouvoit vivre en paix, à l'égard des Dogmes, & qu'on ne condannât pas la diversité de ce qui regarde les Observances exterieures.

XVI. Il seroit aussi beaucoup mieux que le Gouvernement Ecclesiastique fût par tout le même. L'Ancien Ordre Episcopal ayant été changé, parmi les Protestans de deçà la mer, seulement à cause des abus, qui s'y étoient glissez, avec le tems, pourroit fort bien être rétabli; car enfin il n'est pas bien de changer un ordre, parce que l'on en a abusé; c'est assez que de redresser ce qui peut y avoir été ajoûté de mauvais. Ceux qui, dans la Société Civile, vivent sous un Gouvernement Monarchique, ne doivent pas entreprendre de le détruire, parce qu'il est sujet à quelques inconveniens; ni ceux qui sont sous des Républiques, ne doivent pas les renverser, à cause des  
 dé.

défauts qui s'y trouvent. Il y a des abus par tout & il y en aura toujours, & si l'on vouloit changer les formes des Gouvernemens, dès qu'il s'y commettrait quelque irregularité; on n'auroit point de repos, sur la terre. L'Auteur croit, avec raison, que l'Episcopat est d'institution Apostolique; puis que dès le commencement du second siecle, il se trouve établi par tout. On auroit mieux fait, de n'y toucher nullement; mais de le continuer, en moderant l'autorité excessive, que l'on y avoit attachée. Le Presbyterianisme n'est pas sujet à de moindres desordres, comme l'Experience l'a fait voir; & si les Puissances Civiles ne le tenoient pas bridé, on en auroit ressenti les mauvaises suites, aussi bien que du précédent. Mais si les choses étoient réglées, comme elles le sont en Angleterre, personne ne s'en trouveroit mal. L'Auteur donne quelques moyens, pour réduire les Eglises Protestantes de deça la mer, sur le même pied, ce qui ne seroit pas impraticable à présent.

XVII. Enfin il propose des moyens de surmonter les contradictions, que ceux, qui sont pour la Réunion des Protestans, éprouvent tous les jours.



La disposition des Esprits n'est pas telle , qu'on puisse esperer que personne ne contredira à ce Projet, tout raisonnable , & tout salutaire qu'il soit. On a déjà vu le contraire, par les Ecrits violens, que quelques Théologiens ont fait contre la Réunion.

Nôtre Auteur croit néanmoins , qu'il suffiroit , pour le présent , que la plus grande partie des Princes , ou que les plus puissants d'entre eux soient portez à l'accommodement , qu'ils y travaillent de concert, qu'ils le réglent par leur autorité. Pour les peuples , nôtre Auteur dit qu'ils sont par tout ennuyez des querelles des Docteurs , qu'ils n'ont aucun goût pour les Controverses , & qu'ils paroissent très-disposez à se soumettre à la volonté de leurs Souverains , en une chose si raisonnable. Un bon nombre même d'Ecclesiastiques s'est fort radouci, en comparaison de ce qu'il étoit autrefois & ils donnent les mains , pour ce qui regarde la Paix. Il est sans doute mieux instruit de la disposition de l'Allemagne , que nous ne le pouvons être ; mais ce qui regarde le Nord , tant de l'un , que de l'autre Parti, ne connoît guere les devoirs de

la Religion Chrétienne, à cet égard. On s'y entretient de spéculations fort incertaines, pour ne rien dire de plus; & pour la bonne Pratique, on la laisse aux *Payens*, dont les Philosophes ne s'appliquoient, à ce qu'ils disent, qu'à la Morale.

L'Auteur croit aussi que ceux, qui s'opposeroient formellement au dessein de la Réunion ne feront pas un corps fort nombreux, ni de grande autorité, & que l'on doit passer outre, sans s'arrêter aux scrupules de quelques uns, ni aux criailleries des autres qui cesseront bien-tôt. Je voudrois qu'on essayât de profiter de ces avis, pour voir quel effet cela feroit. Il y a bien de l'apparence que cela réussiroit; à moins que quelque Prince ne fût irriter la populace, contre le Souverain; comme il arriva du tems de *Barneveld*, dans la Province de Hollande; sur quoi l'on peut voir l'*Histoire des Provinces-Unies*, aux années MDCXVIII. & MDCXIX. ” Si quelque  
” Etat Protestant, continue l'Auteur,  
” empêché de pouvoir goûter la Ré-  
” union, n'y veut pas encore enten-  
” dre; il se lassera enfin d'être  
” seul, & l'on trouvera bien-tôt le  
” moyen de l'y comprendre.

Pour

Pour les Particuliers, qui écriront contre une Réunion si digne des Protestans, qui ne reconnoissent d'autre regle de leur conduite, que le Nouveau Testament; il dit qu'il n'y a qu'à les réfuter charitablement, & que dès qu'ils verront que leur zèle ne menera à rien, on le verra bien-tôt s'éteindre. Il donne d'ailleurs plusieurs autres bons avis, dont il seroit à souhaiter que l'on voulût bien faire l'épreuve.

Il nous apprend que les Academies ont déjà commencé à se purger du vieux levain de la dispute, & que la civilité & la douceur, commencent de s'y introduire. Il faut prier Dieu que cela devienne vrai, s'il ne l'est pas par tout.

XVIII. Enfin nôtre Auteur exhorte tout le monde à penser que c'est la volonté de Dieu que les Chrétiens, qui ne different en rien d'essentiel, s'unissent les uns avec les autres, sans craindre de bleffer leur conscience; Qu'il est de la nature de l'Eglise de n'être qu'Une & qu'on ne la doit pas déchirer, en diverses factions; Que la charité, envers le prochain, est incompatible avec la dureté de ceux qui n'admettent à leur Communion,  
que

que ceux qui entrent en tous leurs sentimens, & qui se séparent des autres, auxquels ils devroient demeurer unis : Que l'Athéisme & le Libertinage de nos jours, ou du moins le Deïsme & l'indifference des Religions s'augmentent, par les disputes opiniâtres des Théologiens, sur des choses de peu de conséquence ; les Libertins en concluant que la Théologie n'a rien de solide, & ne consiste qu'en questions litigieuses : Que le zèle n'est que la mauvaise humeur d'Esprits chagrins & coleriques, qui se nourrissent de disputes & de chicaneries : Que l'on doit donc distinguer ce qui est essentiel dans la Religion, de ce qui ne l'est pas, & vivre en paix sur les choses de peu de conséquence ; pour rendre la recherche de la Verité plus tranquille & plus facile : Que cela même pourra servir à réfuter ceux qui décrivent les Ecclesiastiques, comme des gens bizarres & implacables. Il est vrai qu'il est injuste de rendre un Ordre entier responsable des défauts personnels de ceux, qui le composent. Mais puisqu'il est difficile d'empêcher qu'on ne le fasse, le Clergé ne sauroit rien faire de mieux, que de recouvrer, par une humeur plus paisible, la réputation qu'il

qu'il a perdue ; en défendant ses sentimens, avec trop de chaleur.

Nôtre Auteur lui représente encore que cet esprit de dispute ne peut que diffamer la Religion Chrétienne parmi les Infideles, qui quand ils voudroient s'en instruire, ne sauroient à qui s'adresser, pour cela ; au lieu que si la Chrétienté ne faisoit qu'un Corps, ils ne feroient pas en peine de savoir ce que c'est que le Christianisme, & où il se trouve : Que le Schisme, qui s'est fait entre ceux, qui se sont séparés de l'Eglise Romaine, a arrêté les progrès de la Réformation ; parce que les deux Partis se sont mis à écrire, l'un contre l'autre, au lieu de repousser l'Ennemi Commun ; qui a vu, avec plaisir, les Protestans aux prises les uns avec les autres, & qui en a tiré de grands avantages : Que les disputes, qu'ils ont ensemble, sur des articles spéculatifs, les empêchent de s'appliquer à la correction des mœurs, ce qui est néanmoins la principale partie de la Religion ; puis que la plus grande orthodoxie ne servira de rien, au Dernier Jour, sans les bonnes mœurs : Que l'on tolere de très-grand vices, & de très-gros pechez, pendant qu'on ne veut souffrir aucune diversité de senti-



sentimens , sur des choses spéculatives : Qu'enfin la diversité des Communions, parmi ceux qui devroient communier ensemble, cause plusieurs maux dans la Vie Civile.

De tout cela l'Auteur conclut que l'on doit se hâter de venir à une Réunion ; afin de faire cesser les maux, qui naissent de la division. Il a sans doute raison, & je ne doute pas que tous les honnêtes gens ne soient de son sentiment.

---

ARTICLE V.

CASIMIRI OUDINI *Commentarius de SCRIPTORIBUS ECCLESIAE ANTIQUIS illorumque Scriptis adhuc exstantibus, in celebrioribus Europæ Bibliothecis à BEL-LARMINO, POSSEVINO, PHIL. LABBEO, GULIELM. CAVEO, LUD. ELLIA DU PIN & aliis omissis, ad annum MCCCCLXX. vel ad artem Typographicam inventam, cum multis Dissertationibus, in quibus insigniorum Ecclesiæ Auctorum Opuscula atque alia argumenta notabilia accuratè & prolixè examinantur.* A Leipzig chez Weidman  
MDCCXXII.

MDCCXXII. en 3. Volumes in folio dont le premier a 1946. colonnes & 12. pages pour le Titre & les Préfaces; le second 1728. & 4. pages pour le Titre; & le troisième 2820. & 4. pages pour le Titre.

ON vit paroître le premier Essai de ce grand Recueil à Paris, en MDCLXXXVI. en un Volume, in 8. sous ce titre: *Supplementum de Scriptoribus vel Scriptis Ecclesiasticis, à Bellarmino omissis, ad annum 1460. vel ad Artem Typographicam inventam; collectore Casimiro Oudin, Presbytero Veteris Instituti Ordinis Præmonstratensis.* On en dit quelque chose, en ce tems-là, dans le Tome I. de la Bibliothèque Universelle. L'Auteur avouë, dans la Préface de l'Ouvrage plus étendu, qu'il acheva quelque tems avant que de mourir, qu'il avoit commis beaucoup de fautes dans le Supplément de Bellarmin, desquelles on l'avertit, ou dont il s'aperçut de lui-même.

Il entreprit depuis de composer un corps complet, autant que cela lui seroit possible, & pour cela, il s'appliqua à faire des Dissertations particulières sur les Ouvrages de divers Auteurs

Auteurs Ecclesiastiques, lesquelles il crut devoir être utiles & agréables aux Lecteurs. Telles sont celles, qu'il a faites sur les Oeuvres de *S. Clement Romain*, sur les Epîtres de *S. Ignace Evêque d'Antioche*, sur *Tertullien*, sur *Origene*, sur *S. Cyprien*, sur *S. Athanase* &c. Il paroît que feu *Mr. Oudin* étoit un homme modeste & retenu, & il ne manque pas de le dire lui-même, dans sa Préface. On m'a aussi dit à Leide, où il a passé les dernières années de sa vie, & où apparemment il a fait ce gros Ouvrage, qu'en effet il paroissoit de la Modestie dans sa maniere de vivre. Tout ce dont on pourroit douter, c'est s'il favoit assez de Grec & de Latin, pour entendre les Ouvrages des Peres Grecs & Latins qu'il nomme. Il n'écrit nullement bien en Latin, ce qui fait juger qu'il ne favoit pas assez cette Langue, pour entendre *Tertullien*, par exemple, *S. Cyprien* & les autres Peres Latins des premiers siècles. Ces Auteurs n'ont pas à la vérité le style de *Cicéron*, ni des autres Ecrivains du siècle d'Auguste; mais pour les entendre, comme il faut pour en juger, il faut mieux entendre la Latine qu'on ne croit communément. Parmi les  
ex-

expressions peu Latines de leur tems, il y en a beaucoup, qui sont tirées de l'ancienne Latinité, & que l'on n'entend point sans la savoir. Il paroît par le style du bon Homme, qu'il ne savoit guere de Latin, comme on le verra en lisant seulement sa Préface. Il est vrai qu'il y a ici beaucoup de fautes d'impression, qui ne doivent pas être attribuées à l'Auteur; qui envoya son Ouvrage à Leipsig, pour le faire imprimer, pendant que lui même demuroit à Leide. Mais le fonds du style est d'une telle nature, que personne ne se persuadera qu'il pût entendre les Peres, que j'ai nommez & autres semblables. Aussi les Dissertations, qu'il fait sur ces Auteurs sont-elles tirées d'ailleurs, comme on le verra en les lisant. Pour la Langue Greque, il paroît y avoir été beaucoup moins versé. Aussi avoit-il vécu en un Ordre, où il dit lui-même qu'il y avoit une extrême ignorance. Il n'y a qu'à lire quelque peu de cette Préface, & on le verra d'abord. En voici une Période qui commence à la fin de la 2. page : *Varias, in hoc Opere prolixiori, aggressus sum Dissertationes singulares, de quorundam Scriptorum insigniorum Opusculis, latius atque ac-*  
cu

curatiùs discutiendis prolixè differentes quas vereor ne lectoribus, ob suam prolixitatem, nauseam pariant, licèt ea selegerim argumenta, ob sui meritum atque momentum, idonea quàm maxime ad Eruditos recreandos, criteriumque, apud animos illius ignaros commendandum, atque impensè insinuandum. Il appelle ici *Criterium* ce qu'il devoit appeller *Criticen*; car il est visible qu'il veut dire qu'il vouloit recommander la Critique aux esprits, qui l'ignorent, & la leur insinuer, avec soin. Mais ceux qui savent un peu de Grec n'ignorent pas que *κριτήριον* signifie ou la faculté de juger, ou la marque à laquelle on distingue le vrai du faux, & nullement la Critique. Pour se former le goût sur cette Science, il faut nécessairement s'appliquer à bien entendre les Langues des Ouvrages, dont on veut faire la Critique, & connoître aussi les matieres, dont il s'agit. Le bon Homme n'avoit fait ni l'un, ni l'autre.

Il dit qu'il avoit aussi examiné plus particulièrement les Ecrits de *Cassien* de Marseille, de l'Abbé *Prosper* d'Aquitaine, de *Vincent Moine* de Lerins, d'*Hilaire* & de *Cesarius*, Archevêques d'Arles, d'*Eucherius*, de



Lion, de *Fauste* Evêque de Reies, en France, & d'autres; sur lesquels sujets il n'avoit rien du tout omis, ou au moins peu de chose, qu'il ne faisoit pas. Ceux qui liront ce qu'il a écrit sur ces Auteurs, & qui seront un peu versez dans l'Histoire de ce tems-là, verront bien qu'il n'entendoit point la matiere des Controverses d'alors.

Dans les siècles suivans, il a aussi examiné, dit-il, les Editions d'*Isidore* de Seville, de *S. Maxime* Moine & Martyr, de *Bede* Prêtre & Moine Anglois, & de *Jean* de Damas, dont les Ecrits n'avoient été touchés, que très-légerement par *Bellarmin*, *Cave* & *Du Pin*, sur le neuvième siècle. Il traite au long de *Ratramne*, Moine de Corbie, de *Jean Scot Erigene*, d'*Anastase* Abbé Romain & d'autres. Dans le douzième, il fait une longue énumération des Ouvrages de *Pierre Abailard*, qu'il a découverts, en diverses Bibliothèques de France. Il a aussi traité amplement d'*Alain* le Grand, Evêque d'Auxerre & Moine de l'Ordre de Cîteaux: parce que, dans son *Supplément*, il s'étoit trompé, en suivant les sentimens de ceux qui faisoient deux hommes d'un seul; dont l'un avoit  
été

été *Evêque* d'Auxerre & l'autre *Moine de Citaux*. Sur le treizième Siècle, il a aussi traité fort au long de *Thomas d'Aquin*, qui se nomme le *Docteur Angelique*, & de *Bonaventure*, Capucin, à qui l'on donne le titre de *Docteur Seraphique*, selon l'usage de ces tems-là; auxquels on donnoit de superbes surnoms aux Docteurs, qui brilloient dans des siècles d'une profonde ignorance. Nôtre Auteur dit, à l'égard de Bonaventure „ qu'il a „ voit reconnu que les premières E- „ ditions avoient été faites, avec si „ peu de jugement, & qu'on y avoit „ mis des Opuscules si abjets & si bar- „ bares, qu'ils étoient presque tous „ indignes d'un Docteur Seraphique, „ comme on l'appelloit, & même „ d'un Maître trivial; mais qu'ils é- „ toient bons, pour un Maître d'E- „ cole qui court le monde, sans gra- „ vité, & sans Latinité. Il y a, dit „ Mr. *Oudin*, plusieurs autres points „ de Critique (*Criterii Puncta pluri-* „ *ma*) dont il s'étoit abstenu d'abord, „ pour éviter la longueur. On peut „ penser quel Auteur c'est que ce Doc- „ teur Seraphique, puis que Mr. *Oudin* „ ne pouvoit souffrir sa Latinité, lui „ qui n'y étoit assurément point délicat.

Cette expression *Criterii puncta plurima* est un vilain échantillon de l'élegance de notre Auteur.

Il nous apprend ensuite qu'il a découvert plus de deux cens Auteurs, principalement depuis le siècle neuvième, dont il n'avoit pas été fait mention; par le moyen des Catalogues de diverses Bibliothèques de France, qu'il nomme. Il n'oublie pas de parler de ceux qui ont travaillé sur la même matière, après lui; mais il s'attache particulièrement à feu Mr. *Cave*, de qui il avoit été mal-traité. Après avoir donné à son *Histoire Litteraire* l'éloge, qu'elle mérite à l'égard des Livres imprimez, il dit qu'excepté S. *Chrysofome*, il avoit lû & médité fort peu des Auteurs dont il parle; ce qui a fait qu'il a pris divers Ouvrages pour des productions de ceux, dont ils portent les noms, quoi qu'ils n'en soient point, & qui ont été aussi rejettez, par Mr. *Du Pin*; qui avoit en effet, plus de droiture & de franchise, dans l'Eglise Gallicane, que Mr. *Cave* dans l'Anglicane. Cela a donné lieu au bon homme Oudin, de le nommer *Cavus* (c'est-à-dire, creux) & de lui attribuer un jugement creux, *judicium cavum*. Il louë, au contraire, Mr.  
Du

*Du Pin*, comme ayant lû les livres mêmes ; dont *Mr. Cave* n'avoit lû, que les titres.

Après la Préface, dont on vient de parler, il y en a encore une autre, que *Mr. Oudin* appelle *argumentum de necessitate hujus operis* ; où il semble vouloir dire que les Ouvrages des deux Auteurs, que je viens de nommer, n'étant pas complets, il étoit nécessaire qu'il entreprît d'en donner un plus ample & plus exact.

Il oppose au reste à *Mr. Cave* *Mr. Simon*, qui n'a pas jugé favorablement de son Ouvrage. Il me fait en suite venir sur les rangs, à cause du démêlé que j'eus avec *Mr. Cave*, dont j'avois parlé fort avantageusement ; mais qui me rendit des injures, pour mes civilitez ; parce que j'avois insinué, avec beaucoup de retenue, qu'il avoit dissimulé bien des choses, qu'il n'est pas permis à un Historien de dissimuler. On pourra voir toute cette contestation renfermée en six Lettres adressées à *Mr. Tenison*, alors Archevêque de Cantorbery, & à *Mrs. Lloid & Burnet* Evêques de Winchester & de Salisbury. Ces Lettres sont au Tome III de l'*Ars Critica*. *Mr. Cave* y repliqua, mais je ne trouvai



pas à propos de dupliquer; parce que j'étois convaincu que Mr. *Cave* n'étoit plus en état de tromper personne, que ceux, qui vouloient bien l'être; ou plutôt que lui & eux ne pouvoient plus douter de ce que j'avois prouvé, quoi qu'ils pussent feindre de n'en être pas convaincus.

Mr. *Oudin* ne s'exprime pas exactement, en disant de moi: *rem narrat Joannes Clericus in vita sua p. 103. hic verbis: &c.* Ce n'est pas moi qui parle, dans ce livre; mais il n'y a pas grand mal là. Il reprend Mr. *Cave* de ce qu'il a fait passer pour orthodoxes des Auteurs, qui ne l'avoient pas été, comme *Clement Alexandrin*, que Mr. *Oudin* accuse d'Arianisme; en renvoyant le Lecteur à *Christophe Sandius*, qui étoit lui même Arien, & qui tâchoit de trouver son Arianisme par tout. Il accuse aussi Constantin le Grand de la même Hérésie, parce qu'il avoit mal-traité S. *Athanasie*; qu'il avoit été baptisé, peu de tems avant sa mort, par *Eusebe* de Nicomedie, & étoit mort entre les mains d'Evêques Ariens, qu'il avoit nommez, pour être les exécuteurs de son Testament. Sur cela il censure Mr. *Cave* d'avoir si fort loué cet Empereur qui à proprement



*prement parler*, comme il dit, *n'avoit jamais été Chrétien*. Cela est sans doute outré, puis que Constantin avoit embrassé la Religion Chrétienne, long tems avant que l'on parlât de l'Arianisme, & qu'il approuva le Symbole de Nicée. Il est certain qu'il ne pouvoit pas être accusé jusqu'à lors d'être Arien, & bien moins encore de n'avoir pas été Chrétien. Si depuis il maltraita S. Athanase, ce ne fut pas pour ses sentimens, mais parce qu'il le croyoit coupable de sédition. S'il fut ensuite plus favorable aux Ariens, ce fut parce qu'il comprit que leurs Adversaires en avoient trop mal usé envers eux. D'ailleurs le baptême, qu'il reçut d'Eusebe, n'étoit pas moins valide, que celui des Evêques Orthodoxes; il put recevoir leurs consolations à sa mort, & ce n'est pas là une preuve qu'il entrât dans tous leurs sentimens, que, selon toutes les apparences, il ne comprenoit pas fort bien; puis que les Princes pénètrent rarement de semblables subtilitez Théologiques, pleines d'expressions équivoques, & obscures. Ainsi c'est mal à propos, que Mr. Oudin dit que cet Empereur, qui établit le Christianisme dans l'Empire Romain,

*n'avoit jamais été Chrétien.*

Il censure aussi, mal à propos, Mr. *Cave* d'avoir reçu les sept Epîtres de S. *Ignace*, telles qu'*Isaac Vossius* les avoit publiées; comme si presque tous les Savans croyoient que ces Epîtres avoient été faites, par un Ancien aux IV. ou V. Siècles. On a dit cela des Lettres supposées, où il y a des traits, qui sont certainement Ariens, qui y ont été ajoûtez. Mais pour celles, qui sont tirées du MS. de Florence, il n'y a rien de semblable, & à l'égard de ces dernières, guère de gens n'ont douté qu'elles ne soient véritablement de S. *Ignace*. Il n'y a eu que des gens trop entêtés du Gouvernement Presbyterien, qui se soient inscrits en faux contre ces Lettres, qui établissent par tout le Gouvernement Episcopal. Si nôtre Auteur avoit lû, avec attention, ce qu'*Usserius* & *Pearson*, qui ont été de très-grands hommes en matières d'Histoire Ecclesiastique & de Critique, en ont dit, il n'en auroit guère pu douter. Nous disons encore quelque chose là-dessus, en parlant de la Dissertation de Mr. *Oudin*, sur S. *Ignace*.

Il reprend en suite Mr. *Cave* d'avoir

voir mal assigné l'âge de divers Auteurs Ecclesiastiques, & il a raison, à plusieurs égards; mais il est bien difficile qu'on ne fasse des fautes sur un si grand nombre d'Auteurs, soit de commission, soit d'omission. Pour donner un exemple de cette seconde sorte de fautes, j'ai été surpris, je l'avouë, que Mr. *Oudin* ait omis dans son Supplément, & dans cet Ouvrage, qui est fort augmenté, le fameux *Arno*, Auteur Africain, qui, comme on fait, a vécu sous Diocletien vers le commencement du III. Siècle. Il est d'autant plus surprenant qu'il ait fait cette omission, qu'il n'a pas oublié un Auteur du V. Siècle, & qui se nommoit aussi *Arno*, auquel on donna le surnom de *Junior*, pour le distinguer de l'autre; ce qui auroit dû lui rappeler la mémoire du précédent. Mr. *Oudin* auroit eu une bonne occasion d'accuser Mr. *Cave* d'une mauvaise dissimulation, qui lui a été si justement reprochée; en ce qu'il supprime, ou extenué les fautes & les erreurs des Anciens; pendant qu'il relève & exagère, avec beaucoup d'aigreur, les bevuës qu'il croit trouver dans les Modernes. Il dit de lui, *dogmata quædam habet forsân mi-*

*nus Catholica; qui homini è Gentilium tenebris recens erumpenti, & nondum Christianæ fidei elementis satis instructo, condonanda sunt:* „ Il soutient „ quelques dogmes, qui ne sont peut- „ être pas tout à fait Catholiques, & „ qu'il faut pardonner à un homme „ qui étoit sorti, depuis peu, des té- „ nebres du Paganisme, & qui ne sa- „ voit pas assez les élémens de la Foi „ Chrétienne. Ces dogmes, *qui ne sont peut-être pas tout à fait Catholiques*, selon Mr. Cave, c'est de nier l'immortalité des Ames des méchans, la résurrection des corps, & la création des Ames Humaines, par Dieu lui-même, & de dire que l'Homme n'est guère différent de la Bête &c. Il me semble que voilà des Hérésies les plus scandaleuses, & qui prouvent qu'*Arno*be ignoroit tout à fait les premiers élémens du Christianisme.

Si l'on avoit une semblable douceur, pour les Hérésies Modernes, on ne persécutoit assurément personne. Il est bon de remarquer qu'*Arno*be propose ces sentimens, avec une très-grande hardiesse & s'étend beaucoup sur cette matière.

Pour ne rien dissimuler, il y a quelque apparence que Mr. Cave, sans  
avoir



avoir lû *Arnobé*, a suivi en cela le jugement de *Philippe le Prieur*, qui a eu soin de l'Édition de quelques Pères à Paris, & qui ramassoit de mauvaises notes de divers endroits; auxquelles il en joignoit de sa façon, qui ne valoient pas mieux. Il parle, dans sa Préface, des erreurs d'*Arnobé*, avec une moderation ridicule: *Libro quidem secundo*, dit il, *Auctor noster Gnosticorum sequitur opinionem, de immortalitate Animarum, & aliis in locis à Veritate Christiana nonnihil discedit.* Il l'excuse en suite, sur ce qu'il sortoit des ténèbres du Paganisme, comme fait *Mr. Cave*.

*Mr. Oudin* reprend aussi ce dernier d'avoir omis, ou ignoré les noms de quantité d'Auteurs Ecclesiastiques; mais ce font, pour ne rien cacher, des gens qui ont vécu en des Siècles ténébreux, *quos fama obscura recondit* & dont les Écrits ne pourroient être regrettez, s'ils étoient perdus.

Nous pourrions finir ici cet Extrait, mais comme l'Auteur s'est assez étendu, sur les Auteurs que l'on nomme *Pères Apostoliques*; qui doivent paroître en lumière, en cette Ville, en peu de Mois; nous nous arrêterons un peu plus, que nous n'aurions fait.



I. EN parlant de l'Épître de S. *Barnabé*, qui est la première de toutes, Mr. *Oudin* dit que Mrs. *Cave & Du Pin* ont jugé que cette Épître est en effet de S. *Barnabé*; mais que le P. *Noël Alexandre* l'a cru supposée, comme il paroît par ce qu'il en dit, dans ses *Endroits Choisis de l'Histoire Ecclesiastique du I. Siècle*, Ch. X. Art. 6. En effet *Eusebe Hist. Eccles. Liv. III. c. 25.* & S. *Jérôme*, dans son *Catalogue des Auteurs Ecclesiastiques & ailleurs*, le disent assez clairement. Le premier l'appelle *supposé*, & le second *Apocryphe*, qui ici semblent signifier la même chose. Pour tout ce qui concerne S. *Barnabé*, on n'a qu'à consulter Mr. *l'Archevêque de Cantorbery*, dans les *Doctes Prolegomenes*, qu'il a mises au devant des *Lettres des Peres Apostoliques*, Ch. VII. Ceux, qui entendent l'Anglois, feront très-bien de les lire.

Mr. *Oudin* se sert de ces passages d'*Eusebe* & de S. *Jérôme*, pour prouver que cette Épître n'a pas été écrite par S. *Barnabé*; parce qu'ils l'ont mise entre les pièces *bâtardes* (*év rôδοις*) ou *Apocryphes*, dont l'Auteur étoit *caché*. Mais *Eusebe* dit au Ch. XXXI. du même Livre, en parlant des Li-  
vres

vres de cette sorte, qu'il y a des Livres, qui sont néanmoins lus dans la plupart des Eglises, & ajoûte qu'il y en a d'entièrement bâtards; & qui sont contraires à la droite doctrine des Apôtres. Si l'on examine l'Epître de S. Barnabé, on trouvera qu'il n'y a rien, qui soit opposé à la doctrine Apostolique, & sur quoi on la puisse traiter de *bâtarde*; mais si l'on avoit d'autres Ecrits de S. Barnabé, dont on fût assuré, & que celui-ci se trouvât tout différent, pour le style, on pourroit le soupçonner de n'être pas de lui. Comme on n'a point d'autres Ecrits, qui portent son nom, que celui-ci; on ne voit pas comment on pourroit s'inscrire en faux, contre cette piece; à moins qu'on n'y trouvât quelque chose de contraire aux doctrines reconnues constamment pour Apostoliques, ce qu'on ne sauroit faire.

Mr. Oudin cite un passage d'Eusebe, comme s'il étoit au Ch. 19. du Liv. III. Il se trouve au Ch. 25. & la maniere, dont il cite Eusebe en Latin, fait voir qu'il n'avoit pas regardé le Grec: *Inter Scripturas que falsò inscriptæ, minimè que germanæ dicuntur Pauli Acta nominantur, & liber qui vocatur Pastor, & Epistola nomine*

*Barnabæ edita, & quæ dicitur doctrina Apostolorum.* C'est là une Paraphrase & non une version. *Henri de Valois* ne s'éloigne pas tant des termes du Texte. Il faut savoir qu'*Eusebe* met trois sortes de Livres, qui portent le nom des Apôtres. La première est celle des Ecrits, qui étoient reconnus de tout le monde, sans contradiction; tels qu'étoient les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, la première de S. Pierre; &, si l'on veut, l'Apocalypse. Il appelle ces Ecrits ὁμολογέμενα, ou qui étoient reconnus communément de tous les Chrétiens. La seconde sorte étoit de ceux, qui étoient contredits, mais qui étoient néanmoins reconnus de la plupart des gens: τὰ ἀντιλεγόμενα, γνώριμα δ' ἐν ὅμωι τοῖς πολλοῖς: entre lesquels il compte l'Epître de S. Jaques, celle de S. Jude, la seconde de S. Pierre, & les deux dernières de S. Jean. La troisième sorte est des Ecrits qu'il appelle νοθὰ, spuria, bâtards. Que l'on range, dit-il, entre ceux-ci: les Actes de S. Pierre, le livre qu'on appelle le Pasteur, & l'Apocalypse de S. Pierre. On doit ajouter à ceux-ci l'Epître, que l'on dit être de Barnabé, & les Instructions des Apôtres,

*Apôtres, comme on les nomme.* Il fait la même division au Ch. 31. & à peu près dans les mêmes termes, quoi qu'il ne nomme pas les livres, qui appartiennent à la dernière espèce; qu'il appelle tout à fait *bâtards, & éloignez de l'Orthodoxie Apostolique.*

L'Épître de S. Barnabé ne mérite pas assurément d'être regardée, comme *éloignée de l'Orthodoxie Apostolique*; puis qu'il n'y a point de dogme, que l'on puisse traiter d'erroné; ce qui a fait dire à S. Jérôme, dans son Catalogue des Auteurs Ecclesiastiques, que S. Barnabé avoit composé une Lettre, qui regarde l'édification de l'Eglise & qu'on lit entre les Ecritures Apocryphes: *unam ad ædificationem Ecclesie pertinentem Epistolam composuit, quæ inter Apocryphas scripturas legitur.* Il appelle ici *apocryphe*, non une fausse Lettre, ou hétérodoxe, mais une Lettre, qu'on ne rangeoit pas dans l'Écriture Sainte, quoi qu'il ne nie pas qu'elle fût de *Barnabé*. Encore que l'on respectât les Ecrits des hommes Apostoliques, on ne leur donnoit pas la même autorité qu'à ceux des Apôtres, sans néanmoins les flétrir. Il est vrai, comme Mr. Oudin le remarque, que S. Jérôme



Jerôme dit à Læta, dans la Lettre qu'il lui a écrite (Tome IV. de l'Ed. des Benedictins. col. 596.) que les Livres *Apocryphes* ne sont pas de ceux, dont on voit les noms dans le titre : *non eorum esse quorum titulis prænotantur* ; d'où nôtre Auteur conclut que S. Jerôme ne croyoit pas que cette Epître fût de *Barnabé* ; mais les maximes de S. Jerôme ne sont pas des maximes de Mathématique, qui sont vraies, sans exception ; il lui suffisoit qu'elles fussent souvent vraies & il est certain que plusieurs livres Apocryphes portoient de faux titres, mais il ne s'en suit pas qu'il en fût de même de tous. Autrement, au lieu de *composuit*, il auroit fallu dire, *composuisse fertur*, ou quelque chose de semblable. *Apocryphe* semble marquer ici un livre, dont l'autorité n'étoit pas établie, plutôt qu'un livre, dont l'Auteur fût inconnu.

Mais nôtre Auteur objecte que si l'Epître, dont il s'agit, étoit de *Barnabé*. l'Eglise l'auroit reçue, comme Canonique. Cette conséquence, qu'il croyoit bonne, ne vaut rien ; car enfin cette Lettre pouvoit bien être véritablement de *Barnabé*, sans que l'Eglise en fût assurée ; à cause de quoi  
elle



elle ne l'avoit pas reçue. Cette Epître pouvoit avoir déplu, à cause des explications qu'il y a des raisons, pour lesquelles la chair de certains Animaux étoit défendue, sous l'Ancien Testament; fans que néanmoins elle fût fauffement attribuée à S. *Barnabé*.

Mr. *Oudin* dit, à la vérité qu'il est difficile de croire qu'un fi grand Apôtre, & fi éclairé, eût voulu débiter des Allegories forcées, des explications de l'Écriture peu vrai-semblables & des fables mêmes, touchant les Animaux, comme ce qu'il dit de l'*Hyaine*, qui changeoit de Sexe, étant tantôt mâle & tantôt femelle.

Mais il faut favoir que S. *Barnabé*, écrivant à des Juifs, a pu vouloir les gagner, par leurs manières de raisonner; car on fait qu'alors & même depuis, les Juifs ont été pleins d'allegories & d'interpretations tirées de loin. Il y a eu en cela beaucoup de condescendance, de la part des Hommes Apostoliques & des Apôtres eux-mêmes, envers les Juifs; avec lesquels ils en ont usé comme l'on fait avec des gens incapables de recevoir des vérités, auxquelles ils ne sont pas accoutumés. Il est même arrivé que  
les

les Chrétiens se sont si fort adonnez aux allegories; que bien loin qu'on fût moins estimé pour cela, c'étoit le moyen d'aquerir une grande réputation. Tels furent *Clement* d'Alexandrie & *Origene*, qui outra même la licence de changer tout en allegories. Cependant ils furent infiniment estimez, non seulement pendant leur vie, mais aussi plusieurs siècles après leur mort. Ainsi *S. Barnabé* a pu employer des explications allegoriques & raisonner sur des préjugés vulgaires, pour engager les Juifs à recevoir l'Evangile, sans craindre que cela lui fit tort dans leur esprit. *S. Clement* Romain & tant de Peres après lui, qui se sont servis de l'Histoire fabuleuse du Phenix, renaissant de ses cendres, pour prouver la résurrection, en ont-ils été méprisez pour cela? Nous ne devons pas juger des idées & de la disposition des Juifs qui vivoient, il y plus de seize siècles; par nos propres idées, ou par la disposition, où nous nous trouvons aujourd'hui. On peut consulter *Mr. l'Archeveque de Cantorberi* sur les Allegories, dans sa *Dissert. sur les Peres Apostoliques* Ch. VII.

Nôtre Auteur cite encore un endroit

droit de l'Épître de Barnabé, qu'il sou-  
tient être faux & injurieux aux Apô-  
tres, d'où il conclut qu'elle n'est pas  
de lui ; mais S. Barnabé a bien pu  
dire en un bon sens, au Ch. V. de  
sa Lettre, que Jesus-Christ *avoit choisi*  
*ses propres Apôtres, qui devoient prêcher*  
*son Evangile, quoi qu'ils fussent les plus*  
*infectez du peché, parce qu'il n'étoit pas*  
*venu appeller les justes, mais les pécheurs*  
*à la repentance.* Il peut avoir eu égard  
à quelques uns d'entre eux, comme à  
S. Pierre, qui nia qu'il eût été son  
Disciple ; S. Matthieu, qui étoit un  
Publicain, métier qui ne s'exerçoit  
guère, sans beaucoup d'injustice, &  
Judas, qui le trahit. Il se peut faire  
aussi qu'il y ait ici un peu d'exaggera-  
tion, comme dans les paroles de S.  
Paul, qui dit, *qui étoit le premier des*  
*pécheurs*, I. Tim. 1. 15. Cependant  
quoi qu'il eût été, comme il le dit,  
*un blasphémateur, un persecuteur &*  
*un homme outrageux ; il obtint miseri-*  
*corde, parce qu'il l'avoit fait dans l'i-*  
*gnorance, étant dans l'incrédulité.* On  
voit, par ces dernières paroles, que quoi  
qu'il fût, dans le fond, inexcusable ;  
il y avoit néanmoins des circonstan-  
ces, qui diminoient sa faute. Ainsi  
Barnabé peut aussi avoir parlé hyper-  
bolique-

boliquement, & l'on ne doit pas regarder ses paroles, comme indignes d'un homme Apostolique. Voyez ses Interpretes, sur l'endroit marqué.

On ne peut pas dire que cette Lettre a été supposée, sur la fin du II. Siècle; parce que S. *Clement* d'Alexandrie l'a le premier citée. Qui a dit à Mr. *Oudin* que *Clement* n'a écrit, qu'au commencement du III. Siècle? N'est-il pas même probable qu'ayant été instruit par des gens, qui avoient été Disciples des Apôtres, il devoit être assez âgé, à la fin du II. Siècle, & que si cela est il pourroit avoir écrit long-tems avant que ce Siècle finît? Ne peut-il pas avoir su de ses Maîtres que l'Épître, dont il s'agit, étoit véritablement de *Barnabé*? Cela étant, Mr. *Oudin* pourroit bien avoir trop reculé la date des Écrits de *Clement Alexandrin*.

Aussi ceux qui liront cette Lettre, avec attention, verront facilement, que le style est assez semblable à celui des Apôtres; c'est à dire, qu'il est simple, sans ornemens, & plein d'Hebraïsmes. C'étoit le langage des Juifs Orientaux, qui entendoient le Grec, & qui le parloient, mais qui le gâtoient, par des Hébraïsmes, ou des Chaldaïsmes.

mes. Il paroît par les Actes des Apôtres que, quand S. Paul voyageoit avec lui, Act. XIV, 12. Barnabas lui laissoit le soin de prêcher l'Evangile, en public; sans doute, parce que S. Paul parloit mieux que lui S. Paul néanmoins n'étoit nullement éloquent, si l'on juge de l'Eloquence, conformément à ce que les Grecs en ont écrit. Sur quoi l'on peut voir ce qu'on en a dit sur 2. Cor. XI, 6. S. *Barnabé* paroît ici moins éloquent, que lui. Un Grec du second siècle, qui auroit voulu prêter une Lettre à ce Saint Homme, se seroit découvert, en parlant mieux Grec que lui. C'est ce qu'on peut aussi remarquer dans les Auteurs des *Constitutions Apostoliques*, & des *Homilies Clementines*, dont le Grec, quoi qu'il soit bien éloigné de l'éloquence des bons Auteurs Payens, est pourtant un meilleur Grec, que celui des Apôtres, & n'est pas, à beaucoup près, si chargé d'Hebraïsmes; quoi-qu'il y en ait, à cause des citations fréquentes de l'Écriture, & des Allusions que l'Auteur fait à quelques endroits des Livres Sacrez. Mais pour bien juger de ceci, il faut être assez versé dans la lecture des livres du Nouveau Testament  
dans



dans l'Original, & dans celle des Auteurs Grecs, qui se sont piquez d'écrire avec quelque éloquence.

II. Mr. *Oudin* a aussi fait une Dissertation sur *S. Clement* Romain & les Ouvrages vrais & faux, qu'on lui attribue. Nous en toucherons seulement quelques endroits.

1. Il traite d'abord des Oeuvres attribuées à *S. Clement*, ou plutôt de leurs Editions en Grec & en Latin, & sur tout de celle de *Cotelier*. Il juge que la 1. Epître de *S. Clement* est bien de celui à qui on l'attribue, & appuye son jugement, sur les raisons que de *Savans Hommes* en ont données, & que l'on voit dans l'Edition d'Amsterdam de l'an MDCXCVIII. On verra dans l'Edition, qui s'imprime à présent, que l'on y a ajoûté quelque chose.

2. Il parle en particulier des VIII. Livres des *Constitutions Apostoliques*, dont on feint que *Clement* n'a été que le Secrétaire; les ayant reçus des Apôtres, qui y parlent tour à tour, & qui y établissent des Lois Ecclesiastiques, pour la conduite des Eglises Chrétiennes. Mais cette Assemblée des Apôtres n'est qu'une pure fiction, aussi bien que l'emploi de Secrétaire que l'on y donne à *Clement*. Il

a pourtant beaucoup à profiter , dans la lecture de ce livre ; parce qu'on voit la Discipline des Églises Chrétiennes du IV. Siècle , dont une bonne partie néanmoins avoit été établie aux Siècles précédens , représentée avec assez d'ordre & de fidélité. Cotelier le fait voir en ses notes , aussi bien que Mr. *Beverege* , dans ses remarques sur les Canons Apostoliques. Depuis Mr. *Whiston* , qui a voulu renouveler l'Arianisme , de nos jours , a soutenu que les Apôtres sont en effet les Auteurs de ce livre , & a fait un Roman complet , pour vérifier cet étrange Paradoxe. Bien des gens ont soupçonné qu'il n'étoit tombé dans cette pensée , que parce qu'il y a divers endroits , dans les Constitutions , qui favorisent l'Arianisme ; comme lorsque le Pere y est appelé *le Dieu incomparable* , même par opposition à son Fils. Ce n'est point là le langage des Apôtres , dans le Nouveau Testament. Mais c'est de quoi on pourra traiter , dans une Dissertation à part , qui paroîtra avec les Peres Apostoliques. Comme Mr. *Oudin* a suivi Mr. *Daille* , sur les Canons Apostoliques , il prétend qu'ils n'ont été

été compilez, qu'au commencement du Siecle V. Mais Mr. *Beverege* a fait voir évidemment & en peu de mots le contraire, dans ses notes sur ces Canons, & ensuite, avec plus d'étendue, dans son Ouvrage intitulé : *Codex Canonum Ecclesie Primitivæ vindicatus & illustratus*, qui est au II. Tome des *Peres Apostoliques*. Si le bon homme *Oudin* avoit lu ce livre, avec tant soit peu d'attention, il auroit bien vû, que les raisons de Mr. *Daille* y sont entièrement renversées. Au moins c'est mon sentiment &, comme je croi, de tous ceux, qui entendent ces matieres, & qui l'ont lu avec soin. Aussi crois-je que Mr. *Oudin*, qui traite les raisons de Mr. *Beverege* d'*absurdes* & d'*incertaines*, ne l'avoit point lû, & s'en étoit fié à quelque autre, qui n'entendoit pas cette sorte de choses.

3. Les livres des Reconnoissances de *Clement* & de ses *Peres*, soit en Latin, soit en Grec, contiennent un pur Roman dévot; où l'on voit des Conferences de *S. Pierre* avec *Simon*; le *Magicien*, & quantité de discours, que *S. Pierre* fit, en *Judée* & en *Syrie*,

rie, en y prêchant l'Évangile, & la maniere dont *Clement & Matthidie* se reconnoissent eux & leurs Enfans. Il est certain que, dans les discours de S. Pierre, il y a beaucoup d'esprit & de très-bonnes choses, contre les Astronomes & contre les Payens. La reconnoissance même de la famille de *Clement* n'est pas trop mal amenée, & est assez touchante, quoi-que ce soit une pure fiction. Mais les miracles de Simon sont des plus ridicules, & les finesses, que S. Pierre employe pour le confondre, ne sont pas dignes de cet Apôtre. *Rufin* a traduit & raccommode ce qu'il a voulu, dans ces Livres de Reconnoissances, qu'il a corrigé à sa mode. On voit la même histoire & les mêmes discours, à peu près, dans les *Homilies Clementines* en Grec; mais ces Homilies sont d'ailleurs pleines d'erreurs, & d'une nouvelle sorte d'Ebionisme, qui parut au II. Siècle. Il y a pourtant à apprendre, dans ce livre, & on peut même le lire avec plaisir. *Cotelier* l'a le premier publié, sur un MS. de la Bibliothèque du Louvre, qui est extrêmement fautif, comme il le remarque lui même. Aussi y a-t il laissé beaucoup d'endroits, qui sont encore

pleins de fautes visibles. On en verra un bon nombre de redressées, dans l'Édition qui va paroître.

Enfin nôtre Auteur traite de l'Édition des deux Volumes des *Peres* nommez *Apostoliques*, sur tout par rapport à *Clement*; ou plutôt il rapporte ce qui en avoit été dit, dans les *Acta Eruditorum* de *Leipfig*, pour le mois de *Janvier MDCXCIX*. Il y est fait mention de quelques notes, sur la *I. Ep.* de *Clement*, qui sont marquées par un *B* J'ai déjà dit ailleurs que cette Lettre désignoit *Edoïard Bernard* célèbre Professeur à *Oxford*, qui les avoit écrites de sa propre main sur son exemplaire; qu'il donna au *Libraire d'Amsterdam*, qui avoit formé le dessein de publier les *Peres Apostoliques*. Je ne trouvai pas à propos de publier ce petit secret, pendant que l'Auteur a vécu; de peur que des gens, aussi dangereux Censeurs, que mauvais Critiques, ne lui en fissent une affaire. Cependant il s'est trouvé quelqu'un, qui m'a accusé, ou pour le moins soupçonné d'être l'Auteur de ces notes. Si j'en avois été l'Auteur, je n'aurois pas eu honte de l'avouër; car enfin l'Épître de *Clement* n'est pas un livre de l'Écriture Sainte, quoi qu'il n'y



n'y ait rien contre l'Analogie de la foi. J'aurois, en cela, imité *Patrick Yong*, qui a le premier observé que cette Lettre avoit été alongée, par des additions tirées de *Clement Alexandrin*. On peut voir ce que j'en ai dit dans l'*Ars Critica* Part. 3. Sect. II. c. 5. où j'ai déclaré depuis l'an MDCXCII, qui étoit l'Auteur de ces Notes. Peut être *Mr. Bernard* grossit-il trop le nombre de ces passages, qu'il croit être *postiches*, pour parler ainsi. Mais il faut avouër qu'il y en a quelques-uns, qui sont assurément tels; comme celui, où il est parlé de *Dircé* & des *Danaïdes*, comme de Dames, que les Chrétiennes doivent imiter.

Jamais personne ne croira que *Clement Romain* se soit servi de cette maniere d'exemples tirez de la fable, & ait loué *Dircé* & les *Danaïdes*, dans une Lettre à des Chrétiens.

L'Auteur de l'Extrait s'est trompé, en disant que dans l'Edition de MDCXCVIII. il y avoit le Martyre de *S. Ignace*, comme il s'est trouvé dans un MS. de la Bibliothèque de *Mr. Colbert*. Il n'y étoit pas, parce que les *Acta Sincera Martyrum* du *P. Ruinart* n'étoient pas encore venus en Hollande; mais il sera dans l'Edi-

tion qui paroîtra dans peu de mois, avec de nouvelles Notes, qui n'avoient jamais été publiées; puis qu'elles ont été composées, pendant le cours de cette Edition.

III. Mr. *Oudin* a aussi fait une longue Dissertation, sur les Epîtres de S. *Ignace* Evêque d'Antioche, où il recueille tout ce qui a été dit sur ces Epîtres, autant que cela est venu à sa connoissance. 1. Il commence par le Martyre de S. *Ignace*, dont le tems lui paroît incertain. Mais il y a de grandes raisons de croire que ce fut l'an CXVI. de Jesus-Christ; comme on le peut voir, dans le P. *Pagi*. Il paroît par-là que la date de ce Martyre n'est pas bien marquée, dans les Actes; ce qu'on ne peut pas attribuer aux témoins contemporains, qui ne pouvoient pas ignorer le véritable tems de ce Martyre. 2. Il donne ensuite ce qu'*Usserius* avoit écrit des trois Editions anciennes des Epîtres de S. *Ignace*. Je n'entends pas les Editions imprimées, que nous en avons, mais des Recueils qui en furent faits, ou du tems du Martyr, ou plusieurs années après.

Dans la première, il n'y avoit, selon *Usserius*, que les sept, qui ont été pu-

publiées sur le MS. de Florence en Grec, par *Isaac Vossius* & par d'autres après lui. *Usserius* en a aussi trouvé une version Latine, qu'il a publiée. La seconde & la troisième en ont quelques autres, & l'on en a aussi trouvé une d'anciennes Versions Latines. Dans la première, il n'y a rien, qui resente l'Arianisme, & elles sont plus courtes. Dans les autres il y a divers endroits, qui favorisent les sentimens d'Arius, & elles sont, à cause de cela & d'autres additions, plus étendues. Dans tous ces Recueils, *S. Ignace* établit incontestablement la Discipline Episcopale. Ceux qui suivent la Presbyterienne, avec trop d'entêtement, & qui prétendent que l'Episcopale ne s'est établie, que longtems après les Apôtres, par l'ambition des gens d'Eglise, soutiennent à cause de cela que toutes ces Editions des Epîtres de *S. Ignace* quelles qu'elles soient, ne sont que des Recueils de pieces supposées. *Mrs. Blondel* & *Dailly* ont été de ce sentiment; pour la raison, que je viens de dire. Il est encore arrivé, depuis peu, une autre contestation sur ces Epîtres. *Mr. Whiston*, dont nous avons déjà parlé, prévenu en faveur de l'A-

rianisme, quoi que fort attaché d'ailleurs au Gouvernement Episcopal, a soutenu que le Recueil des Lettres de S. Ignace, où elles sont le plus étendues, est le véritable, & que l'autre, que nous avons nommé le premier, où il n'y a rien en faveur d'Arius, a été tronqué, par les Consubstantialistes, pour empêcher que les Ariens ne s'en prévalussent. Il a fait là-dessus une longue Dissertation, qui a été imprimée à part, & jointe à d'autres pièces dans le I. Tome de son *Christianisme Primitif résuscité*, qui a paru en MDCCXI. in 8. en Anglois. Le bon homme *Oudin*, qui n'entendoit pas apparemment cette Langue, n'a fait aucune mention de cette nouvelle Controverse. Il se contente de soutenir, d'une manière un peu violente, le sentiment de Mr. *Daillé*.

Après avoir cité des paroles d'*Usserius*, pour l'érudition & pour la probité duquel on peut dire que tout ce qu'il y a eu de Savans ont eu une très-grande estime; après avoir, dis-je, cité des paroles de ce grand homme où il se félicite de ce que les Lettres de S. Ignace sont venues, entières & sans corruption, jusqu'à nôtre tems;

Mr.



Mr. Oudin a osé dire que c'étoit un énorme & un insupportable mensonge ; en Latin : *id omnino immanis est, neque ferendi mendacii.* La modestie de nôtre Auteur ne paroît point, en cet endroit. On ne sauroit faire aucune comparaison entre ce Moine Défroqué , & l'Archevêque d'Armagh , pour le savoir & pour la probité. Quand même il auroit eu tort de se féliciter de la sorte, de ce que les véritables Lettres de S. Ignace sont venues jusqu'à nous ; il n'étoit pas permis de traiter cela de *mensonge* & de *mensonge énorme & insupportable.* Un homme de la sorte de cet excellent Archevêque, peut se tromper, sans deshonneur ; c'est-là, s'il faut parler ainsi, un privilege de la Nature Humaine ; mais il n'auroit pas pu débiter un *mensonge*, sans infamie. Un *mensonge* renferme un Fait, dont on fait la fausseté ; & quand il est *énorme*, ce doit être un Fait, dont la fausseté saute aux yeux. En cette occasion, il n'y a rien de semblable & le sentiment de *Daillé* a été même si bien réitéré par *Pearson* ; que j'avouë que je ne comprends pas comment on peut ne point se rendre à ses raisons. Ainsi c'étoit une hardiesse énorme & in-



*supportable*, dans Mr. *Oudin*, que de reprocher un semblable *mensonge*, à *Usserius*.

Ce qu'il y a de fâcheux, dans cette contestation, c'est que non seulement les exemplaires des Lettres courtes different beaucoup de ceux des Lettres les plus étendues; mais encore que les citations des Peres ne s'accordent pas entierement, avec les Exemplaires, que nous avons, quels qu'ils soient. On doit néanmoins penser là-dessus que les Anciens ne sont pas exacts, dans leurs citations, pour s'y fier, soit qu'ils citassent de mémoire, soit qu'ils crussent qu'il n'étoit pas nécessaire d'exprimer les paroles; pourvu que l'on mît le sens, tel qu'on le concevoit. On pourra s'affurer de cela, en lisant la Dissertation d'*Usserius*, où il compare les citations des Anciens, avec l'état où est aujourd'hui le Texte d'*Usserius*, dans les MSS. qui sont venus jusqu'à nous. On peut voir encore la même chose, dans les citations du Nouveau Testament, par les Anciens, qui s'approchent & s'éloignent plus au moins de nos Exemplaires MSS. comme feu Mr. le Docteur *Mill* l'a montré, dans son vaste recueil des varietez de lecture

ture du Nouveau Testament ; auxquelles nous avons montré qu'on pourroit ajouter un nombre considerable de citations, qui varient entre elles ; comme on le peut voir dans la Lettre, qui est à la tête de l'Édition du N. T. par Mr. *Kuster.* /

Mais on peut dire avec vérité que, malgré toutes les différentes leçons, tant des MSS. que des citations, le texte des Apôtres est venu trop pur, jusqu'à nous ; pour qu'on puisse dire qu'il y ait un seul dogme du Christianisme, qui nous manque ; ou un seul dogme nouveau, que l'on ait fourré dans le Nouveau Testament. Il n'en est pas de même des Lettres de S. *Ignace*, puis que, selon quelques MSS. & quelques citations, il se trouveroit *Arien* ; & que selon d'autres, il seroit Orthodoxe, ou au moins ne diroit rien d'incompatible avec l'Orthodoxie. On pourra le voir, dans le I. Tome du *Christianisme Primitif* de Mr. *Whiston*, où il a fait imprimer l'Édition où sont les Lettres courtes & celle où sont les longues, par colonnes ; afin qu'on puisse voir d'un coup d'œil la différence, qu'elles renferment.

Sur la question si ce sont les A-

riens, ou les Consubstantialistes, qui ont falsifié les Epîtres de S. *Ignace*; il n'est pas si facile de répondre, qu'on pourroit se l'imaginer. Ces sortes de fraudes pies se peuvent faire, autant du côté de ceux qu'on nomme Orthodoxes, parce qu'ils sont les plus forts; que de celui des Heterodoxes, qui est un nom, que l'on donne à ceux qui ont du dessous. L'Orthodoxie, ni l'Hétérodoxie, en matieres spéculatives, ne font aucun changement dans les passions des hommes, & ne les rendent ni meilleurs, ni pires. Je suis néanmoins dans la pensée que ces additions sont venues d'une main Arienne, pour une raison que je crois assez probable. C'est que ceux qui faisoient copier les livres, en ce tems-là, & qu'on nommoit *Librarii*, avoient beaucoup plus d'interêt que les livres, qu'ils avoient fait copier, passassent pour plus augmentez, que les Exemplaires qui avoient paru auparavant; parce qu'ils les vendoient mieux. A cause de cela, je croirois que l'Exemplaire, où ces Epitres sont les plus longues, a été grossi pour le vendre plus cher.

Un Libraire Arien fit & executa ce dessein, & c'est pourquoi ces Epîtres sont

sont remplies de manieres de parler Ariennes. S'il avoit été Consubstantialiste, les additions seroient Orthodoxes. On peut voir un exemple de ce que je dis, dans l'Épître de Barnabé & dans celle de S. Clement. Elles ont été l'une & l'autre grossies par les Libraires, sans doute Orthodoxes, afin de les vendre mieux : & l'on n'y remarque rien, qui blesse les sentimens des plus reçus de ce tems-là.

3. Notre Compilateur met en suite ce qu'il a su des Editions, qui se sont faites de S. Ignace. Il ne dit rien de l'Édition que Mr. *Smith* en a publiée in 4. & pour dire la verité, tout ce qu'on y a fait après les Interpretes, que l'on a publiez à Amsterdam, n'est pas grand' chose. Quelques petites varietez de leçons, qui ne changent rien au sens, ne sont d'aucune conséquence, & les discours qu'on pourroit faire sur les matieres, dont il y est parlé, ne doivent pas grossir un livre de cette suite.

4. Mr. *Oudin* parle aussi, en particulier, des Editions d'*Usserius* & de *Vossius*. Ceux qui ne reçoivent que les VII. Lettres, qui y sont, ne se mettent guère en peine de ce qu'on peut dire, contre les autres. Mais



*Daillé* a aussi attaqué ces VII. Epîtres à part, tant selon les Exemplaires où elles sont le plus courtes, que selon ceux où il y a des additions. Mais j'ai déjà dit qu'il me paroïssoit que cet habile homme avoit été très-bien réfuté par *Jean Pearson*, alors Prêtre de l'Eglise Anglicane & depuis Evêque de Chester. Il semble que le bon *Oudin* n'avoit lu que les Objections de *Daillé*, qu'il expose assez au long, sans presque rien dire des réponses de *Pearson*. Il presse fort le soin que l'Auteur des Lettres, dont il s'agit, se donne de recommander l'observation du Gouvernement Episcopal; où l'on voyoit plusieurs Prêtres & Diacres soumis à l'autorité suprême d'un seul Evêque; & il en tire cette conséquence, que ces Lettres ont été faites long-tems après, pour appuyer ce Gouvernement, par l'autorité d'un Martyr; au lieu que si ce Gouvernement avoit été établi, par les Apôtres, il n'auroit pas été nécessaire de le recommander si fort aux Peuples. Mais ce raisonnement est destitué de solidité, si l'on suppose que cet établissement se fit bien par les Apôtres & par les hommes A-

post-



postoliques , mais seulement sur la fin du I. Siècle & au commencement du second. Comme cet établissement étoit nouveau , en plusieurs Villes de l'Asie , du tems de S. *Ignace* ; après avoir compris par l'expérience que cette sorte de Gouvernement étoit la meilleure , pour tenir chaque Eglise en paix ; il recommande aux Eglises d'Asie , avec beaucoup de soin , d'obeir à cette sorte de Gouvernement ; qu'il appelle , dans son Epître aux Magnesiens , *un établissement nouveau* , Ch. III.

4. Après cela , Mr. *Oudin* rapporte tout au long , en plusieurs Chapitres , les raisons de *Daille* , contre l'authenticité des Lettres de S. *Ignace*. Il auroit dû ensuite mettre les Responses , que *Pearson* y a faites , & par lesquelles il auroit paru que ce dernier avoit raison. Mais apparemment nôtre Auteur ne les avoit pas ; à moins que vivant dans un pais , où le Gouvernement Presbyterien est établi , il n'ait pas osé les produire.

5. Il a ensuite rapporté divers passages de quelques savans hommes , depuis la Réformation , qui ont cru , deçà & delà la mer , que les Lettres de S. *Ignace* étoient supposées ; dont

les plus habiles, en ces sortes de choses, étoient *Claude de Saumaise* & *David Blondel*; mais ces Mrs. tout habiles qu'ils fussent, étoient entêtez du Gouvernement Presbyterien, & donnoient la torture à l'Antiquité, pour se la rendre favorable.

6. Mr. Oudin entreprend ensuite de décrier le Martyre de S. *Ignace*, comme une piece supposée, & soutient qu'il est bien plus vrai-semblable que S. *Ignace* est mort tranquillement à Antioche, que ce que l'on raconte de son Martyre. Mais il n'y a pas d'apparence que le bon homme trompe personne là dessus; sinon des gens, qui n'ont aucune connoissance des Antiquitez Ecclesiastiques. Je ne m'arrête pas à ce qu'il dit de l'Édition de ces Epîtres, avec les notes de *Pearson* & *Mr. Smith* en MDCCIX. Il ne fait que rapporter l'Extrait, qu'on en a fait à Leipsig, en ce tems-là.

---

## ARTICLE VI.

*Het Oud en Nieuwe Verbond, aan een geschakeld, en in de Geschiedenissen der JODEN en der Aangresende Volkeren, sedert het verval der*  
Ko.

*Ancienne & Moderne.* 395  
*Konyngriken van Israël en Juda,*  
*tot op den tyd van Christus, door*  
**HUMFREY PRIDEAUX** *Doc-*  
*tor der H. Godgeleerdtheit en De-*  
*ken van Norwich. Uit het En-*  
*gels, volgens den Agtsten Druk,*  
*overgeset, en met enen Inhoud voor*  
*ieder boeck, en enige Antekenin-*  
*gen vermeerdert, door JOANNES*  
**DRIEBERGE.** *2. Deel. A Leide*  
*chez Vander Linden, le jeune,*  
**MDCCXXIII.** *in 4. qui a 1170.*  
*pagg. avec les Préfaces & les Ta-*  
*bles.*

**C'**EST ici la seconde Partie de  
l'Histoire des Juifs de Mr. le Dr.  
*Prideaux*, dont nous avons parlé,  
dans le XVI. Volume de cette Bi-  
bliothèque A. & M. pag. 408. Ainsi  
il ne sera pas nécessaire de plus rien  
dire de l'Auteur, ni du Traducteur.  
On remarquera seulement que le  
dernier a continué, comme il avoit  
commencé; qu'il a ajouté ici plu-  
sieurs remarques, sur le Texte de  
son Auteur; & qu'on a enfin mis  
ici les Cartes nécessaires, aux deux  
Volumes, selon le dessein qu'on en  
avoit formé.

Nous donnerons quelques exem-  
ples

ples des Notes, sans nous arrêter au Texte, qui est assez connu par tant d'Éditions & de Versions, qu'on en a faites; mais il faut dire auparavant quelque chose de la Préface, & de la Table Chronologique, qui la suit.

Mr. *Prideaux* s'étoit d'abord contenté, dans les premières Éditions *in 8.* de cet Ouvrage, de renvoyer ceux de ses Lecteurs, qui voudroient favoir la situation des Pais & des Villes, dont il parle, dans son Histoire, aux Cartes Géographiques de *Christophe Cellarius* & à sa Géographie Ancienne. Mais le Libraire Anglois crut devoir mettre dans l'Édition *in folio* ces Cartes, afin que les Lecteurs, qui n'entendent pas le Latin, pussent s'en servir; sans y ajouter aucune autre Carte des Pais, dont il s'agit ici, ni augmenter celles qu'il met, des noms dont il est parlé, dans cette Histoire, & qui n'y étoient pas. Mr. *Driebergue* a cru devoir suppléer à cela & mettre dans celles, qu'il a jointes à sa Version, les lieux, dont il est parlé dans l'Ouvrage; & il est persuadé que ceux, qui s'en serviront, ne trouveront pas qu'il en ait beaucoup omis; quoi que cela puisse facilement arriver, en un grand nombre

bre de noms. On trouvera auffi quelque difference, dans la situation des côtes de la Mer, des Montagnes & des Rivieres; parce qu'il a suivi des Cartes faites par des gens, qui avoient été sur les lieux, autant qu'il lui a été possible, & qu'il n'arrive guere de changement en cette sorte de choses. Pour la situation des Villes, le Traducteur a suivi le plus souvent *Cellarius*, & ne s'en est éloigné, que lors qu'il a cru avoir de bonnes raisons de le faire. Quelquefois auffi, quoique la disposition de *Cellarius* ne lui plût pas entierement, il n'a pas laissé de la suivre, plutôt que de faire une nouvelle Carte; seulement pour quelque peu de Villes, dont il est fait mention dans cette Histoire. Pour la Carte de la Judée, il en a nécessairement usé d'une autre maniere; à cause du grand nombre des lieux de ce país-là, dont il est fait mention dans cette Histoire. Il n'a pas manqué de se servir de la Carte de feu Mr. *Réland*, à qui il rend la justice qui lui étoit due; mais il n'a pas cru devoir n'y mettre que les noms des lieux, dont la distance a été marquée par les Anciens. Il étoit en effet nécessaire d'y mettre beaucoup plus de noms de Villes & de



de Bourgs, que Mr. *Réland* n'y en a mis ; sans quoi ces Cartes auroient été de peu d'usage aux Lecteurs, qui n'y auroient pas trouvé la plupart des lieux, qu'ils y auroient pû chercher. Mr. *Réland* soutient qu'il vaut mieux omettre tout à fait les lieux, que de les placer, au hazard de s'y tromper. Mais pour l'usage de ceux, qui lisent une Histoire comme celle-ci, ou même l'Écriture Sainte, il vaut mieux qu'on se trompe de quelque lieuës, que d'omettre des lieux, que quelque événement a rendu remarquable. Autrement les Lecteurs, qui ne se sont pas appliquez à cette sorte d'étude, & qui même ne l'ont pas pu faire, se trouveroient fort embarrassés ; lors qu'ils trouveroient un lieu, dont la situation leur seroit tout à fait inconnue. Ils ne sauroient s'il étoit au Midi, ou au Septentrion de la Judée, à l'Orient, ou à l'Occident du Jourdain ; ce qui les empêcheroit souvent de comprendre la suite de l'Histoire, qu'ils entendent en le voyant marqué à peu près, où il a été, quand même on se trompe, en cela, de quelque peu de lieuës. D'ailleurs ceux qui voudront savoir ce qu'on en fait, peuvent consulter Mr. *Réland* dans  
son

son second livre, où il a ramassé les noms de tous les lieux de la Palestine & du voisinage. Pour nôtre Auteur, il n'a pas dû entreprendre un semblable Index, pour le joindre à cet Ouvrage. Il a seulement essayé cette méthode par rapport aux lieux de l'Egypte, de la Libye & de la Cyrenaique, dont on voit la liste à la fin de l'Histoire. Si quelcun croit que l'on n'ait pas gardé la distance des lieux, dans la Carte de ce pais-là, il doit considerer que le peu d'étendue de la Carte n'a pas permis d'éloigner assez les noms des lieux, les uns des autres. Quoi qu'il en soit, on pourra corriger la Carte, si le Graveur n'a pas gardé les distances; par ce qu'on en trouvera dans l'Index Géographique de ces lieux, qu'on verra à la fin de ce Tome. L'Auteur a fait, ce me semble, en cela, plus qu'il n'étoit obligé; car un Historien n'est nullement obligé d'entrer en ce détail, ni de garder une trop grande exactitude, en cette sorte de choses, à moins que quelque événement de conséquence ne l'y engage. Il a droit d'exiger de ses Lecteurs quelque connoissance de la Géographie.

Il y a ici, à la tête du Volume, une Table Chronologique, où l'on voit d'un coup d'œil l'année des diverses Eres, auxquelles chaque chose se rapporte, & cela sans confusion, & la succession des Rois, des Princes, des Souverains Pontifes, &c. Depuis l'an DCCXLII. avant l'Ere Chrétienne, jusqu'à l'an xxxiii. de la même Ere; l'Interprete a ajouté aux Eres des peuples Orientaux, que l'Auteur avoit déjà employées, celle de la fondation de Rome, à laquelle les Historiens se rapportent souvent. La Table Chronologique est suivie d'un Index des passages de l'Ecriture, que l'Auteur a expliqués, & d'un autre Index des Auteurs Payens cités, ou illustres dans l'Ouvrage, ou dans les Notes. Il n'est pas nécessaire de dire que le Traducteur a quelquefois ajouté quelque chose au texte de son Auteur; sans néanmoins le confondre avec ses termes, parce qu'il a mis les Additions entre des Crochets. On trouvera les principales aux pages 101, 102, 458, 960. & 961. Les autres ne sont pas si importantes.

Pour donner quelques exemples des Notes de Mr. *Driebergue*, comme

me nous l'avons fait, à l'égard du I. Tome, nous remarquerons que sur l'an CCLXXXVI. avant J. C. p. 11. il rapporte l'Histoire de la fondation de Temple d'Hierapolis, par les soins & aux dépens de Stratonice. Elle est tirée du livre de la *Déesse de Syrie*, que l'on trouve parmi les Ouvrages de *Lucien*. On ne fait pas quel étoit le nom propre de cette Déesse; quoi que son Temple devînt, en peu de tems, l'un des plus fameux & des plus fréquentez de tout l'Orient. Il ne le faut pas confondre avec celui d'*Heliopolis*, dont nous avons parlé à l'Article II. de cette 2. Partie, comme l'a fort bien montré *Mr. de la Roque*. L'Auteur du livre de la *Déesse de Syrie* témoigne qu'il ne savoit pas à quelle Divinité Grecque on la pouvoit rapporter. Comme ce qu'on disoit de ces Divinitez n'étoit, en grande partie, que de pures fictions de l'esprit humain, ou des fourberis des Prêtres; il ne faut pas s'étonner, si l'on ne peut pas concilier leurs idées les unes avec les autres.

Sur l'année CCLXXXIV. avant Jesus Christ p. 19. l'Auteur raconte  
ce

ce que *Tacite* rapporte au Liv. IV. c. 84. de son Histoire, touchant la maniere dont *Ptolomée Philadelphé* fit venir de *Sinope*, sur le *Pont Euxin*, à *Alexandrie*, en *Egypte*, la statue de *Sarapis*, ou *Serapis*. *Mr. Driebergue* remarque là-dessus, qu'il y a grande apparence que *Ptolomée* donna à une Divinité d'Asie un nom Egyptien, quoi qu'elle fût autrement nommée en Asie; seulement pour faire plaisir aux Egyptiens. Il soupçonne que ce Dieu étoit *Esculape*, qui étoit le Dieu de la Médecine, comme *Sarapis* l'étoit parmi les Egyptiens. Mais il paroît plus vraisemblable que *Sarapis* étoit un ancien Dieu Egyptien, comme *Gerard Jean Vossius* l'a cru & l'a même prouvé, contre *Joseph Scaliger*, dans son I. Livre de la Théologie des Gentils c. 29. Le nom de cette Divinité signifie le Seigneur Boeuf, en Hebreu שר אביר *schar Abir*; car *Sarapis* & *Apis* étoit le même Dieu, & on représentoit *Apis* sous la figure d'un Veau. Ceux qui tirent ce nom du mot Grec σάρπ, qui signifie une bierre & du nom d'*Apis*, comme le fait *Mr. Prideaux*, ne sont pas heureux en Etymologie, & l'on ne sauroit pro-



produire des noms propres, moitié Egyptiens & moitié Grecs. Aussi *Vossius* a-t-il rejeté cette Etymologie du mot *Sarapis*. C'étoit une ancienne Divinité Egyptienne, quoi qu'en disent *Tacite* & ceux qui l'ont suivi. Mr. *Driebergue* a aussi raison de dire qu'un Temple, qui étoit en Thrace, & que l'on nommoit *Serapeion*, parce qu'il étoit consacré à *Serapis*, ne pouvoit pas avoir été ainsi nommé du tems de *Jason*, & que ce Heros ne lui fit pas un sacrifice, comme on prétend le prouver par un passage de *Polybe*, qui ne le dit point; mais seulement que *Jason* sacrifia aux Douze Dieux, en un lieu de la côte de l'Asie, opposé au *Serapeion* de Thrace; ce qu'il ne dit, que pour marquer la situation du lieu, auquel *Jason* sacrifia; comme l'interprete de Mr. *Prideaux* le fait bien sentir. Les Dieux des Egyptiens n'étoient pas connus, en des tems si éloignez, hors de l'Egypte. Il remarque aussi, avec raison, qu'il ne pouvoit pas avoir à *Babylone*, du tems d'*Alexandre*, un *Serapeion*; quoique *Plutarque* & *Arrien*, aient dit, comme l'ayant lû dans les *Ephemerides* du Regne d'*Alexandre le Grand*, que quand il fut malade, en cette Ville, quel-

quelques uns de ses Amis couchèrent dans le Serapeion ; pour voir si Serapis ne leur révéleroit point quelque remede, pour la guerison de ce Prince. Mr. *Driebergue* soupçonne que ces *Ephemerides* étoient fausses, ou au moins corrompuës par quelcun. Je croirois plutôt qu'il y avoit à Babylone un Temple consacré à une Divinité Babylonienne, qui s'appelloit autrement ; mais que les Macedoniens jugeoient mal à propos être la même que *Sarapis*, parce qu'elle faisoit la même chose, comme on le croyoit, que cette Divinité des Egyptiens. C'est ainsi que les Grecs interpretoient le nom de *Belus*, Divinité Babylonienne, par le mot de *Zeus*, ou de *Jupiter*. Le Temple Babylonien ne s'appelloit *Serapeion*, qu'en conséquence de l'Interpretation Macedonienne, *interpretatione Macedonicâ*. C'est ainsi que *Tacite* dit que les Anciens Sueves faisoient mention de *Castor* & de *Pollux*, selon l'interpretation des Romains, *interpretatione Romanâ*; dans son Livre des Mœurs des Germains c. XLIII. Ainsi il n'est pas nécessaire de s'inscrire en faux contre les *Ephemerides d'Alexandre*. Serapis étoit un ancien Dieu

Dieu Egyptien , quoi qu'en dise *Tacite* , & connu long - tems avant *Alexandre*. S'il étoit vrai que *Ptolomée* eût fait apporter de *Sinope* la statue d'un Dieu , & qu'il l'eût nommée *Serapis* ; ce seroit aussi , *interpretatione Ægyptiá*. Mais cette Histoire de *Tacite* est un pur Roman , comme on en conviendra si on la lit.

Sur l'année CLXIV. avant J. C. p. 291. Mr. *Prideaux* parle d'un Temple de *Diane* , qui étoit , dit-il , dans la Ville d'*Elymais* , comme il y a I. *Maccab. VI. 11* , Mr. *Driebergue* croit qu'*Helam* , que les Grecs ont traduit *Elymais* , fut le nom d'un País & non d'une Ville , & il a raison. Peut-être nommoit-on , parmi les Persans , ce País *Elyma* , dont les Grecs ont fait *Elymais* , pour donner une terminaison Grecque à ce nom Barbare. Je croi qu'il faut aussi lire , dans *Etienne de Byzance* , non *Elymai* , mais *Elymais* , país des *Assyriens* , près de la *Perse* , non loin de la *Susiane*. Les habitans se nomment *Elyméens*. C'est ainsi que *Thebais* est le nom d'un país , dans la haute Egypte.

Sur l'année CXXXIX. avant Jesus Christ , il est dit que les Juifs renouvelèrent l'Alliance , qu'ils avoient

avec les Romains , & qu'ils en reçurent des Lettres de recommandation , pour diverses Villes Maritimes , qui étoient alliées des Romains. Voyez-les I. Maccab. c. XV. Mr. *Driebergue* conjecture très - raisonnablement que les Juifs ne demanderent de semblables Lettres aux Romains , que pour lier du commerce avec les peuples , qui y sont nommez. En effet , ceux de Delos , qui y sont mentionnez , faisoient un très-grand commerce , comme il paroît par *Strabon* & par *Pausanias* , que Mr. *Driebergue* cite à cette occasion. C'est ce qui paroît encore , par d'anciennes inscriptions , qui font foi que les Tyriens ; qui étoient alors les plus grands Négotians , qu'il y eût sur la Méditerranée ; y avoient , comme on parle aujourd'hui en Hollande , des *Magazins* & un *Comptoir*. C'est ce qu'on voit , par une Inscription remarquable , rapportée par feu Mr. *Spon* , dans ses *Miscellanea Erudita Antiquitatis* , Sect. X. Num. 70. Mr. *Driebergue* parle encore à la p. 452. & suiv. d'autres Décrets des Romains , en faveur des Juifs , & de la douceur , avec laquelle ils souffroient la Religion Judaique ; ce que les  
Juifs

Juifs n'auroient pas fait, à leur égard, s'ils avoient eu sur les Romains la supériorité, que les Romains avoient sur eux.

Sur l'année CXXXVI. avant J. C. il est parlé de la décadence des Belles Lettres & de l'Eloquence, après la mort d'Alexandre, & du soin que les Ptolomées prirent, pour les faire refleurir en Egypte. On a cru que cela venoit des guerres perpetuelles, que les successeurs d'Alexandre eurent d'abord entre eux. Mais nôtre Interprete n'est pas de ce sentiment. Il croit que ç'a été les Philosophes de ce tems-là, qui méprisoient l'Eloquence & l'étude des Belles Lettres; tels qu'étoient les Epicuriens & les Stoïciens. Il renvoye là-dessus ses Lecteurs à divers endroits des Anciens, qu'il marque ici. Il fait encore voir que les Rois d'Egypte, favorisant les Belles-Lettres, attirerent quantité de gens habiles à Alexandrie, & qu'ensuite ils se répandirent par toute la Grece & même en Italie, où les Romains commencerent à prendre goût en ces sortes de choses.

Sur le même an CXXXVI. avant J. C. il est parlé du nombre des Villes, qu'il y avoit en Egypte. On



trouve dans *Theocrite*, qu'il y avoit, sous *Ptoloméé Philadelphe*, trente-trois - mille - trois - cens - trente - neuf Villes en ce pays-là. Mais *Diodore* de Sicile ne donne que trois mille Villes à l'Egypte, ce qui paroît bien plus vrai semblable. Il est vrai que le Chevalier *Marsham*, au lieu de *trois mille*, croit qu'il faut lire, dans *Diodore*, *trente mille*; mais il contredit en effet cet Historien, qui ne veut point dire que de son tems le nombre des Egyptiens étoit augmenté; mais plutôt diminué. Il ne faut pas s'imaginer que les habitans d'un pais vont toujours en s'augmentant; en sorte que l'on doive juger qu'à mesure que le tems s'écoule, le genre humain croit par tout. On s'y tromperoit extrêmement. En effet les Pestes, les maladies épidémiques & les Guerres peuvent faire perir une infinité de gens, & la Tyrannie des Princes peuvent obliger les Peuples de se retirer ailleurs, où ils croient pouvoir vivre plus tranquillement.

Sur l'année CXXIV. avant J. C. l'Interprete de Mr. Prideaux fait voir qu'il y a beaucoup d'apparence que les sept Seigneurs Persans, qui chas-

se.

ferent les Mages, se partagerent, en quelque maniere, a Monarchie Per-  
sienne. Les Rois d'Armenie, du Pont,  
& de Cappadoce prétendoient être  
descendus de trois de ces Seigneurs.  
On produit un endroit de *Platon*, où  
il semble dire que chacun des sept  
Seigneurs eut son partage. Mais on  
n'en voit rien dans la vie de *Darius*  
fils d'*Hystaspe*. Il faut en effet re-  
connoître que les anciennes Histoires  
sont fort imparfaites.

A l'année LXXXV avant J. C.  
il y a quelques remarques sur les li-  
vres d'*Aristote*, qui furent cachez par  
ses héritiers; apparemment de peur  
que les Princes, qui faisoient alors des  
Bibliothèques, ne leur enlevassent  
ces livres. Mais il ne faut pas s'ima-  
giner, pour cela, que l'on n'eût au-  
cuns Écrits d'*Aristote*, qui fussent  
communs. Il n'est pas croyable qu'au-  
cun de ses Disciples n'eût eu au moins  
de ses livres *exoteriques*, qu'il com-  
muniquoit, sans façon.

Sur la LXXX. avant J. C. on  
montre, contre le sentiment de plu-  
sieurs Chronologues, qu'il n'y a  
point eu de Roi en Égypte, qui ait  
regné entre Ptolomée *Lathyrus*, &  
Ptolomée *Auletes*, & cet endroit me-

rite d'être examiné avec soin ; car on met deux Princes entre eux.

Mr. *Prideaux*, sur l'an LXV. avant Jesus-Christ, prétend, que le dernier Antiochus Roi de Syrie, dépouillé par Pompée, n'est nullement celui, qui a régné depuis dans la Comagene ; que Pompée lui laissa, après l'avoir dépouillé du reste. Mais de savans hommes ont été d'un sentiment contraire, & le Traducteur de cette Histoire fait voir, ce me semble, qu'ils ont raison, & que les Rois de la Comagene étoient descendus des anciens Rois de Syrie.

Sur l'an LXIII. avant J. C. l'Auteur raconte comment Pompée le Grand prit Jerusalem, entra dans le Temple & y vit le lieu très-Saint ; & il attribue à cela les mauvais succès, que ce grand homme eut, dans la guerre Civile. Le Traducteur de Mr. *Prideaux* croit que Pompée, par cette seule vue, ne put pas si fort irriter la Divinité, contre lui ; puis qu'il ne toucha point au Thrésor du Temple. S'il avoit voulu attenter, sur les Droits & les fonctions des Sacrificateurs, on auroit pu y trouver à redire. Si l'avoit pillé le Temple, on auroit dit que c'étoit un brigandage & un Sa-

Sacrilege odieux. Mais il n'y toucha point & ayant fait nettoyer le Temple, il ordonna qu'on recommençât à y faire le service, comme auparavant. Mr. *Dribergue* montre qu'il fit assez d'autres choses, contre les Juifs, que l'on pouvoit bien plus légitimement censurer; que d'avoir souhaité de voir l'endroit le plus Sacré du Temple & où il n'y avoit rien.

Nous n'irons pas plus loin dans cet Extrait, qui fait assez voir l'usage, que l'on peut faire des Remarques du Traducteur. Il y a un si grand nombre de choses, qui méritent l'attention des Lecteurs, qui veulent profiter de cet Ouvrage; que s'il falloit les développer toutes, il faudroit s'étendre beaucoup plus, que nous ne pouvons le faire ici. La premiere partie a été si bien reçue du Public, qu'on a sujet de croire que celle-ci ne lui sera pas moins agréable.

## ARTICLE VII.

RERUM ITALICARUM  
 SCRIPTORUM, *ab anno Æræ  
 Christianæ D. ad MD. quorum po-  
 tissima pars nunc primùm in lucem  
 prodit, ex Ambrosianæ præsertim  
 atque Estensis Bibliothecæ Codici-  
 bus. LUDOVICUS ANTONIUS  
 MURATORIUS, Sereniss. Du-  
 cis Mutinæ Bibliothecæ Præfectus  
 collegit, ordinavit & Præfationi-  
 bus auxit; nonnullos ipse, alios ve-  
 rò Mediolanenses Palatini Socii ad  
 MSS. Codicum fidem exactos, sum-  
 moque labore ac diligentia castigat-  
 os, variis Lectionibus & Notis  
 tam editis Eruditorum veterum,  
 quàm novissimis auxere. Additis,  
 ad plenius Operis & universæ Ita-  
 licæ Historiæ ornamentum, novis  
 Tabulis Geographicis & variis Lan-  
 gobardorum Regum, Imperatorum,  
 aliorumque Principum Diplomati-  
 bus; quæ ab ipsis autographis de-  
 scribere licuit, vel nunc primùm  
 vulgatis, vel emendatis, nec non  
 antiquo characterum specimine &  
 figuris æneis. Cum Indice locuple-  
 tissi-*



*Ancienne & Moderne.* 413  
*tissimo.* A Milan MDCCXXIII.  
pagg. 20. in 4.

C E n'est ici qu'un Projet, mais, selon lequel, on a déjà imprimé deux Volumes *in folio*, que je n'ai pas encore vûs. Mr. *Philippe Argelati*, de Bologne, nous apprend, dans une Lettre au Lecteur, que le dessein de publier, en un corps, les pieces qui peuvent servir à l'Histoire d'Italie depuis l'an D. jusqu'à l'an MD. lui étant venu dans l'esprit, il le communiqua à Mr. *Louis Antoine Muratori*, Bibliothecaire du Duc de Modene, & l'engagea à entrer dans ce dessein, & à donner au Public les Historiens, qui ont écrit en Italie, depuis le VI. Siecle jusqu'au XVI. Mr. *Muratori* en avoit ramassé quantité, avec beaucoup de dépense & de soin, depuis plusieurs années.

Mais il eut peur d'abord de se rencontrer, avec le Sr. *Pierre Vander Aa*, qui avoit commencé, depuis quelques années, un Thrésor des Antiquitez & de l'Histoire d'Italie, & qui avoit repris ce dessein interrompu. Sa peur cessa, lors qu'il vit le Catalogue des Ouvrages, qui devoient entrer dans le Recueil, qui s'im-

prime à Leide, & qui ne contenoit que très-peu des Livres, qu'il se propofoit de donner au Public, & qui avoient même déjà été imprimez. Mr. *Muratori* avoit ramassé plus de cent Auteurs MSS. qui n'entroient point dans le dessein du Recueil de Leide. Ainsi la Bibliothèque de Modene, & l'Ambrosienne de Milan ont fourni de quoi remplir un grand Recueil, où il entrera une infinité de Lettres patentes des Rois des Lombards & des Empereurs, & d'autres Actes publics, qui serviront beaucoup à éclaircir, & à verifir l'Histoire d'Italie. Le dessein commença donc à s'exécuter & divers Seigneurs Italiens promirent de le favoriser.

Mr. *Muratori* a aussi joint à ce Projet une Lettre, qui fait voir qu'on ne doit pas moins avoir de curiosité de savoir l'Histoire de la décadence de l'Italie & de son mauvais état, sous les peuples barbares, qui l'envahirent; que de l'état florissant, où elle étoit pendant que la République Romaine subsista, & que les Empereurs la gouvernerent sous le Paganisme & sous le Christianisme, au moins pour un peu de tems. L'Histoire des desordres que les Barbares, qui y entrèrent,  
de-

depuis que les Empereurs fixerent leur demeure à Constantinople & les révolutions, qui y arriverent, depuis que Charles Magne donna la naissance à l'Empire d'Occident, jusqu'à présent, est aussi très-digne de la connoissance de ceux qui s'interessent dans l'Italie. C'est ce à quoi Mr. *Muratori* exhorte vivement, les Italiens sur tout, & dont il fait voir l'utilité dans sa Lettre. Le Recueil de Leide est composé d'Auteurs, qui ont vécu depuis l'an MD. mais celui-ci sera formé d'Historiens, qui ont vécu avant ce tems-là. On ne s'engage néanmoins pas à donner au Public tous les Auteurs, qui ont écrit l'Histoire d'Italie jusqu'au XVI. Siècle. On fera quelque choix des meilleurs. Le mal est qu'on ne peut pas faire une Histoire suivie & liée, de la plupart des Siècles; parce que personne n'a écrit l'Histoire de certains tems, ou que les Ouvrages, qui les regardoient, se sont perdus.

Depuis l'an D. jusqu'à l'an MC. il ne se trouve que très-peu d'Auteurs, qui aient écrit l'Histoire d'Italie. Le VI. Siècle n'a fourni que *Jordanes*, ou *Jornandes*. Pour *Procopé* de Cesarée, ce n'est pas l'Italie,

mais l'Orient, qui l'a fourni. Dans le VII. Siècle, il n'y a eu aucun Historien, que l'on sâche. Dans le VIII. Siècle, il y a eu *Paul Diacre*, bon Historien, pour ce tems-là. Dans le IX. il y eu l'Auteur de l'*Histoire Mêlée*; mais qui parle plus de ce qui se passa en Orient, qu'en Italie. En ce même Siècle, florissoient *Agnel de Ravenne*, *Archempert*, & *Anastase* le Bibliothecaire. Mais comme ils n'ont écrit que des Histoires particulieres, ils ne servent que peu à nous instruire de l'Histoire générale de l'Italie. Au X. Siècle, il n'y eut que *Luitprand* de Pavie, qui écrivit l'Histoire du tems. En suite il n'y eut point d'Historien d'Italie, que vers la fin du XI. Siècle. Pour recueillir l'Histoire d'Italie de ce tems-là, il faut avoir recours aux Historiens étrangers, & ramasser, avec peine, ce qu'on y trouve; mais qui ne peut rien fournir de complet. Il y eut des Historiens François, qui écrivirent l'Histoire de Charles Magne & de ses successeurs, mais depuis l'an DCCCII. jusqu'au milieu du Siècle suivant, il n'y eut aucun Historien en Italie, au moins qui soit parvenu à nous; quoi qu'il y en eût en France & en Allemagne.

De.

Depuis la fin du XI. Siecle , il y en eut plusieurs , parce que l'étude de l'Antiquité commença un peu à se rétablir ; mais cela ne se fit proprement , qu'au XIII. Siecle , & encore plus au suivant.

Il n'est pas croyable néanmoins qu'il n'y eût quelques Ecrivains , qui s'appliquassent à écrire l'Histoire ; & en effet *Gualvaneus Flamma*, de Milan , en cite plusieurs , mais dont la plûpart se sont perdus. On pourra voir leurs noms , dans la Lettre de Mr. *Muratori* , & la peine qu'il a prise , pour ramasser tout ce qui lui a été possible , & pour le faire copier & collationner les divers Exemplaires , qu'il en a trouvez. Il se plaint fort & non sans raison , de ceux qui ont des anciens papiers & qui ne les veulent pas communiquer. Il joint à cela diverses considerations judicieuses , mais qu'on ne peut pas rapporter ici ; non plus que ce qu'il dit des secours , qu'il a eus pour son Recueil & de ceux qui ont favorisé son dessein.

Nous mettrons seulement les Ecrits contenus dans les deux premiers Tomes de ce Recueil , qui ont déjà paru à Milan ; quoique nous ne



les ayons pas encore ici ; à cause du peu de commerce , qu'il y a entre nos Libraires & ceux d'Italie.

I. Il y a à la tête du I. Tome une Ancienne Carte de l'Italie , faite par quelques favans hommes de Milan. La 1. piece qu'il y a est *l'Histoire Mêlée* , dont on a parlé , ramassée par un Auteur inconnu , & publiée par *Paul Diacre* , qui y a ajouté plusieurs choses à la priere d'*Adelberge* Duchesse de Benevent. Elle commence à l'Empire de Valentinien & va jusqu'à celui de Justinien. Un certain *Lambertus Sagax* , ou quelque autre l'a continuée jusqu'à l'an de Jesus-Christ DCCCVI. Cette Histoire a été corrigée , sur d'anciens MSS. de la Bibliothèque Ambrosienne. On a donné un échantillon du caractère du plus ancien de ces MSS. afin qu'on puisse juger de son Antiquité. On y a ajouté les notes & les Diverses Leçons de *Henri Canisius*. Il a 2. l'Histoire des Goths , par *Jordanes* , ou *Jornandes* , publiée par le P. *Jean Garet* Benedictin , avec des Notes. Cette piece a été de nouveau collationnée , avec un très-ancien MS. de la Bibliothèque Ambrosienne , par Mr. *Joseph Antoine Sassi* , qui en est le Bibliothecai-

caire. On a aussi donné un échantillon du caractère de ce MS. On voit ici, en 3. lieu, l'Histoire de *Procopé* en Latin, de la traduction du P. *Maltret* Jésuite; telle qu'elle a été inserée, dans le corps de l'Histoire Byzantine. Il y a, à la fin, l'explication des mots Gothiques, Vandaliques & Lombards, par *H. Grotius*. Il y a de plus les extraits, que le même avoit faits d'*Agathias*. Enfin l'on trouve ici l'Histoire des Lombards de *Paul*, fils de *Warnefrid*, selon l'edition de *Lindenbrogius*, revuë sur deux anciens MSS. avec des Notes d'*Horatio Bianchi* Romain, & des échantillons des caractères des MSS.

II. Le 2. Tome est composé de six pieces, dont la première est l'Histoire des Evêques de Ravenne, composée par *Agnel*, Abbé de S. Marie aux Blachernes, & de S. Barthelemi de Ravenne; que le P. *Bachini* Benedictin avoit tirée de la Bibliothèque de la Maison d'Este, & illustrée de Differtations & de Remarques. Le tout a été revu, corrigé, & augmenté par Mr. *Muratori*, & enrichi d'une Bulle remarquable de *Paschal I.* à *Petronacius*, Evêque de Ravenne.  
La

La seconde piece est une Histoire des Princes Lombards , qui étoient maîtres de la Province de Benevent , qui étoit , à peu près , le Royaume de Naples. Cette Histoire a été publiée & éclaircie , par *Camille Perigrini* de Capoue. La troisième est un abrégé des Chroniques du Mont Cassin , fait , comme on croit , par *Anastase* le Bibliothécaire , publié , pour la première fois sur les MSS. La quatrième est un Poëme d'un Anonyme , à l'honneur de l'Empereur Beranger , publié d'abord par *Hadrien de Valois* & depuis par Mr. *Leibnitz*. Quelques Savans de Milan y ont joint les Actes du Synode de Pavie , pour l'élection de *Wida* , pour être Roi d'Italie , avec des Notes. C'est pour la première fois , que ces Actes paroissent en public. La cinquième est l'Histoire de l'Ambassade de *Luitprand* de Pavie , à l'Empereur Nicephore Phocas , publiée ci-devant par *Canisius*. La dernière sont les *Annales des Rois des Francs* , depuis le tems , auquel Carloman & Pepin succederent à Charles Martel , leur Pere , jusqu'à l'an DCCCLXXXII. copiées par le P. *Rosweid* , & envoyées d'Anvers , par le P. *Bollandus*. On y a joint

joint une continuation depuis l'an DCCCLXXXIII. jusqu'à la fin du Siecle , publiée par *Freber* & par *Du Chêne*.

Ce sont les pièces contenues dans les deux premiers Tomes du Recueil imprimé à Milan. On peut voir par là que le projet du Sr. *Vander Aa* n'a presque rien de commun avec celui-ci, & que l'on peut acheter l'un & l'autre, sans acheter la même chose deux fois.

---

A R T I C L E V I I I .

- I. *An ESSAY upon the Education of Youth, in Grammar-Schools, in which the Vulgar Method of teaching is examined and a new one proposed, for the more easy and speedy Training of the Youth to the Knowledge of the learned languages; together with History, Chronology, Geography, &c.* By JOHN CLARKE, Master of the public Grammar School in Hull. A Londres MDCCLXX. in 12. pagg. 132.
- II. *An Introduction to the MAKING of LATIN; comprising after an Easy and Compendious Method the*  
*sub-*

*Substance of the Latin Syntax, with proper English examples, most of them Translations, from the Classic Authors in one Column, and the Latin words in another. The 3. Edition To which, besydes other Additions is subjoined, in the same Method, a succinct account of the Affairs of ancient Grece and Rome; intended at once to bring Boys acquainted with History and the idiom of the Latin tongue. By JOHN CLARKE, Master of the public Grammar School in Hull. A Londres MDCCXXI. in 12. pagg. 285.*

**M**R. Clarke, qui enseigne la Langue Latine dans l'Ecole de Hull. en Angleterre, s'étant apperçu, par l'Experience, des fautes que l'on commettoit dans l'Instruction de la Jeunesse, a voulu, dans le premier des deux Livres, dont on vient de lire les titres, faire part au Public de ce qu'il trouvoit à redire dans la Méthode Vulgaire, & de la maniere dont il voudroit qu'on s'y prît.

La premiere faute que l'on fait, selon lui, c'est de commencer par la Grammaire & encore par une Gram-  
maire



maire Latine , telle qu'est celle de *Lily*, dont on se sert communément en Angleterre; la seconde c'est que les Entans n'ont pas les secours nécessaires , pour lire le Latin; la troisième, qu'ils en manquent aussi , pour apprendre à lire & à parler la Langue Latine; la quatrième, c'est qu'on ne leur prescrit pas un bon ordre , pour lire les Auteurs, comme de leur faire trop tôt lire les Poëtes; la cinquième c'est de leur faire apprendre des vers Latins par cœur, avant qu'ils sâchent construire; la sixième c'est qu'on les occupe à trop de choses , en même tems; la septième, qu'on leur impose des exercices, qui sont au dessus de leur portée; & la huitième, qu'on leur fait composer des Themes en Grec; quoi que personne ne se pique aujourd'hui d'écrire en cette Langue, & qu'il n'y ait même que fort peu de gens , qui écrivent tolerablement en Latin. Il n'est pas difficile à Mr. *Clarke* de prouver ce qu'on vient de lire; car on en est convaincu deçà la mer, où l'on fait à peu près les mêmes fautes, dans l'instruction de la Jeunesse, que dans la Grande Brétagne. La difficulté est de trouver une méthode  
plus

plus sûre & des gens qui la sâchent executer.

Voici ce que nôtre Auteur voudroit que l'on fît. Avant toutes choses , il lui faudroit apprendre les Déclinaisons , & pour faciliter la chose , on devroit omettre le Vocatif qui est le même que le Nominatif , dans tous les Noms Latins , excepté ceux qui sont terminez en *US*. Il voudroit aussi qu'on joignît le Genitif & le Datif , quand ils sont le même , aussi bien que le Datif & l'Ablatif , quand ils ont la même terminaison .

Après cela , il faut , selon lui , apprendre les Conjugaisons seulement en Latin , sans y joindre aucune Langue moderne ; qu'on y joindra peu à peu , en enseignant ce que c'est que les Modes. Ensuite on peut faire chercher les personnes , qui répondent aux Latines , dans les Langues Modernes.

Après cela , il faut venir à faire lire aux Enfans non des sentences abstraites , qu'ils n'entendent pas , mais les Colloques de *Cordier* ; où il est parlé de choses , qui sont à leur portée. Les Auteurs Classiques sont encore trop difficiles , pour eux. On peut

peut joindre à *Cordier* les Fables d'*Esope*, & quelques uns des Colloques d'*Erasme* des plus divertiffans. Mais comme ces lectures ne les peuvent pas rendre propres à entendre les Auteurs Classiques, il faut commencer à lire les Historiens; entre lesquels il n'en trouve point de plus pur, ni de plus clair, ni de plus amusant, que *Jules César*, dans ses Commentaires.

Comme l'on ne peut pas entendre l'Histoire, sans avoir quelque connoissance de la Géographie, Ancienne & Moderne, l'Auteur montre comment il les faut enseigner aux Enfans.

Après *César*, il croit qu'on peut mettre *Justin* entre leurs mains; & il souhaiteroit que l'on eût, pour cela, des Tables Chronologiques, où les Epoques remarquables fussent marquées, & où l'on pût voir les plus considerables faits de l'Histoire des principaux peuples bien rangez.

Il conseille fort *Cornelius Nepos* & il l'a publié, pour cela traduit en Anglois, le plus litteralement qu'il soit possible, avec le Latin à côté. Pour l'Histoire Romaine, il croit qu'il faut commencer par *Eutrope* qu'il a aussi traduit de même; après  
quoi

quoi on peut lire *Florus*. On peut faire lire plus d'une fois les beaux endroits de ces Histoires, afin que les Jeunes Gens les retiennent mieux, & leur faire parcourir leurs Tables Chronologiques; pour ranger tout, selon l'ordre du tems.

Après cela, on pourra, selon lui, leur faire lire *Terence* & les *Metamorphoses* d'*Ovide*.

En suite il veut qu'on leur enseigne le Grec, à peu près comme le Latin, & qu'on les mette à la lecture du Nouveau Testament, quand ils sauront bien leurs Déclinaisons & Conjugaisons; sans s'inquieter beaucoup de leur apprendre la Syntaxe; parce qu'on n'apprend pas le Grec, pour le parler, ou pour l'écrire, mais seulement pour l'entendre.

On peut joindre à cela la lecture des autres Poètes Latins, *Virgile*, *Horace*, *Juvenal*, &c. Dès qu'on est venu jusques-là, on peut lire toutes sortes d'Auteurs, Latins & Grecs, selon qu'on le trouve à propos, comme *Herodien*, & *Zosime*, & y ajoûter les Poètes *Homere*, *Hesiode*, *Théocrite*, &c. Après avoir montré jusques-là l'ordre, que la Jeunesse doit suivre dans ses Etudes, l'Auteur retour-

tourne en arrière. Il croit que, dès que les enfans commencent à entendre *Cordier*, il est bon de leur en faire traduire tous les soirs quelque peu de lignes; en rendant chaque mot en leur langue maternelle, selon l'ordre naturel de la construction; & que l'on peut continuer de même, jusqu'à ce qu'ils aient commencé à lire quelque livre, où il y ait des Exemples de la Syntaxe, en leurs Langues.

Il croit que dès qu'ils pourront entendre passablement César, on doit commencer à les instruire de la Syntaxe, qu'il faut garder entre le nominatif & le verbe; sans leur apprendre autre chose, jusqu'à ce qu'ils puissent traduire en Latin des discours d'une autre Langue, de cette sorte, & continuer à leur enseigner, peu à peu le reste. Il faut alors leur faire lire un livre d'exemples, tel qu'est celui, dont nous avons rapporté le titre. En second lieu, l'Auteur donne plusieurs autres avis, qui sont très utiles, mais que nous ne pouvons pas rapporter en détail. Ceux qui entendent l'Anglois pourront avoir recours à l'Original. La principale Maxime, qui regne par tout, est de  
con-



conduire la Jeunesse, peu à peu, à la connoissance de la Langue Latine, par un chemin le plus uni qu'il soit possible; en sorte qu'elle ne soit pas d'abord chargée d'une infinité de regles, qu'elle n'entend pas & qu'elle ne peut entendre, que par l'usage.

Mr. *Clarke* traite, en suite, d'une Méthode proposée par Mr. *Locke*, pour apprendre le Latin, par l'Usage & sans Regles. Il y trouve beaucoup de difficulté, & en effet elle ne peut être executée, comme il faudroit, que par une Société de Gens, qui parleroient bon Latin, & qui pourroient tout dire avec facilité & avec pureté. Les enfans des Romains, sur tout dans les bonues familles, aprenoient le Latin de même; comme on apprend les Langues modernes, parmi toutes les Nations. Ceux qui sont de familles, où l'on parle bien, apprennent aussi à bien parler; & les autres parlent mal. Ainsi on ne peut pas esperer que des Enfans, qui auroient appris la Langue Latine, parmi des gens, qui la parleroient mal, la pussent bien parler; que par une lecture perpétuelle des bons Livres Latins, & qu'en s'exerçant à les imiter, pendant long-tems.

Les

Les Maîtres même, qui enseignent cette Langue, n'entendent que rarement la propriété des termes, & forment en écrivant un jargon, chargé d'improprietez & de manieres de parler, qui ne valent rien.

Il y a encore ici diverses bonnes leçons, touchant la maniere d'étudier, & même de former les Enfans à la Pieté & à la Vertu; selon les Principes de Mr. *Locke*, auxquels l'Auteur ajoûte diverses autres choses. Il conseille fort, & avec beaucoup de raison, de lire le Livre de *Grotius* de la Verité de la Religion Chrétienne; qui contient, en peu de mots, les meilleures preuves, qu'on en puisse donner, & qui en fournit même une idée générale, plus nette & plus pure, que ne font bien des Théologiens. Mr. *Clarke* veut aussi, qu'on y joigne quelques livres contre l'Incredulité, dans un Siecle partagé entre une Credulité sans bornes, & une Incredulité outrée, qui confondent également la Verité & le Mensonge.

L'Introduction, à composer en Latin, contient les Regles de la Syntaxe, partagées en divers Chapitres, à la tête desquels on les a placées, afin que la Jeunesse puisse l'apprendre peu

à peu. Après en avoir donné une Règle, on met un Chapitre, où il est traité en Anglois de Moralitez, ou de quelque fait Historique; où il y a des exemples des Regles prescrites. L'on y a mis à côté les Verbes & les noms, qui repondent aux Anglois, mais sans construction. Tous les Verbes sont au présent, & à la premiere personne de l'Actif & les Noms au Nominatif, & au masculin, pour servir seulement de matériaux à la Jeunesse, qui voudroit traduire l'Anglois en Latin; sans qu'il soit besoin qu'elle consulte les Dictionnaires; ce qui ne se peut faire, au commencement, qu'avec trop de peine & d'ennui. Par exemple, l'Auteur exprime un sens en Anglois, selon la construction & le génie de la Langue; & met, à côté, les mots Latins, dont il faudroit se servir pour la traduire. Par exemple, il met ce sens: *La Vertu est un précieux joyau, mais le Vice est abominable; l'Impudence est une chose honteuse, & la Modestie est un ornement.* Il place dans la colonne Latine ces mots: *Virtus sum pretiosus gemma, sed Vitium sum abominandus; Impudentia sum dedecus, sed Modestia sum orna-*  
*men-*

*mentum.* La construction de la sentence, en une langue moderne, peut conduire les Enfants, qui ont quelque esprit, à celle de la Langue Latine. La premiere partie du Livre, qui n'est que pour servir d'Introduction à faire du Latin, comme parle l'Auteur, contient des materiaux, que la Jeunesse peut trouver tous prêts, pour bâtir en Latin, pour ainsi dire, ce qu'elle voit exprimé & construit en Anglois, sans avoir besoin de feuilleter un Dictionnaire; & apprendre, peu à peu, la Syntaxe par le moyen des Regles qu'elle y voit, dans la I. Partie. La suite n'est autre chose que des Thèmes, qui renferment en Abregé les principaux endroits de l'Histoire Grecque & de la Romaine. On pourra s'instruire dans la Préface, qui est au devant, de la maniere d'employer cette nouvelle Methode.

Outre cela, l'Auteur a publié en Latin, avec une Version Angloise, à côté, qui est autant à la Lettre, que la diversité des Langues le peut permettre, *Cornelius Nepos*, qui contient les Vies des plus illustres Généraux de la Grece; celles de deux Carthaginois, savoir, d'Hamilcar & d'Hnnibal; & celles de deux Ro-



mains ; savoir, de *Caton l'Ainé* & d'*Atticus*, l'ami de *Cicéron*. On fait que cet Auteur a écrit toutes ces Vies, avec une simplicité & une élégance admirables, & sans la moindre Rhétorique ; ce qui le rend un modèle propre à la Jeunesse. Il s'en faut bien qu'*Eutrope*, que Mr. *Clarke* a publié de la même manière, ne parle si bien ; mais son style est néanmoins simple & sans barbarie, de sorte qu'il est propre à mettre entre les mains des Enfans. Ceux qui liront ces Auteurs en Latin, pourront aussi, sans Dictionnaire, y trouver ce que veulent dire les termes Latins de ces Auteurs, en jettant les yeux sur la Version. Le Traducteur y a joint, sous les pages quelques petites notes, à l'usage de ses Lecteurs. Ces Traductions m'ont paru justes & exactes, en ce que j'en ai lû.

Il paroît, par ce que dit Mr. *Clarke*, que sa Méthode a eu beaucoup de succès. On pourroit l'essayer ailleurs, si on le trouvoit à propos, pour faciliter les premières Etudes de la Langue Latine ; dont les difficultés dégoûtent bien des jeunes gens, que l'on enseigne selon la méthode ordinaire. Il seroit à souhaiter que  
l'on



l'on trouvat un moyen d'aplanir les difficultez des premieres Etudes, pour faire en sorte que l'on s'appliquât plus à la lecture de l'Antiquité Grecque & Romaine; que l'on quitte, mal à propos, pour lire de mauvais livres modernes; dont les manieres ou rampantes, ou affectées gâtent l'esprit, au lieu de le former; & dont la matiere même pleine de sentimens bas & lâches, n'éleve nullement le Cœur de ceux, qui les lisent, aux beaux & nobles sentimens; mais les avilit à une basse flaterie & à une lâche soumission; qui éloigne si fort nôtre Siecle de ce tems, où l'on voyoit des Héros, & des Gens d'Esprit, d'une toute autre élévation de génie, que ceux que l'on louë le plus aujourd'hui.

---

A R T I C L E IX.

I. CHRISTOPHOR. MATTH.  
PFAFFII *Sereniss Wirtemb. Ducis*  
*Consiliarii, S. Theologiae D. &*  
*Professoris Primarii, Universit. Tu-*  
*bingensis Cancellarii & Ecclesiae*  
*Præpositi Schediasma Theologicum*  
*de FORMULA CONSENSUS*  
*HELVETICA, accedit hæc For-*  
T. 3. *mula,*

*mula, cum Appendice Actorum  
Publicorum huc pertinentium. A  
Tubingue in 4. MDCCXXIII.  
pagg. 98.*

**J**E connois quelcun , qui avoit fait une petite Histoire du *Consensus* de Suisse , avec un examen de ses Articles , il y a plusieurs années ; dans la pensée de la publier , pour tâcher de porter ceux qui étoient pour ce Formulaire , à se relâcher de la rigueur , avec laquelle on en exigeoit la souscription ; mais qui jetta cette Histoire au feu , dès qu'il apprit qu'on s'étoit radouci , en divers lieux , sur cette matiere. Je suis persuadé qu'il le fit , par un principe de charité , & je ne crois pas que personne l'en blâme. Mais je ne saurois non plus blâmer Mr. *Pfaff* , qui est d'ailleurs un Théologien éclairé & modéré , d'avoir conservé la mémoire de l'établissement du *Consensus* de Suisse. Ceux qui l'approuvent encore ne peuvent pas se plaindre , qu'il leur impose quoi que ce soit , sur cette matiere ; & ceux qui ont cessé d'exiger la signature de ce Formulaire ne s'en fâcheront pas non plus. Qu'on croye , ou qu'on ne croye pas  
les

les articles , qu'il renferme ; on ne peut pas dire que ce sont des Articles de Foi , ni qu'il ne soit pas permis d'embrasser l'un ou l'autre parti , sur des questions contestées , comme celles , qui y sont contenues. On peut encore moins exclurre des Emplois publics ceux , qui ne croient pas ces Articles fondez , dans les lieux , où ils sont établis ; sans autoriser en même tems ceux qui sont dans des sentimens opposez , à en faire autant , contre ceux qui les approuvent. Si les Réformez prétendent avoir droit d'exclurre du S. Ministère ceux qui suivent les sentimens des Lutheriens , sur les matieres de la Prédestination & de la Grace ; il faudra avouer que les Lutheriens auront droit , chez eux , d'exclurre des Emplois ceux qui seroient dans la même pensée , que le Synode de Dordrecht. Par-là les Réformez déclareroient tous les Docteurs Lutheriens indignes de monter en Chaire , pour y prêcher l'Evangile : & les Lutheriens leur rendroient le change , sans qu'on pût se plaindre d'eux. Si l'on dit que l'on a la Verité de son côté , qui doit être préférée à l'Erreur ; c'est là un Discours que l'on peut tenir de par & d'autre

& il n'y a que Dieu seul, qui puisse décider. Faudroit il donc continuer à se quereller sur des Articles, qui ne sont point des articles de Foi, & faire rire l'Eglise Romaine, qui se réjouit de ce que ceux, qui se sont séparés d'elle, se jugent réciproquement indignes de prêcher l'Évangile? Faudra-t-il lui entendre dire qu'en Suisse on regarde comme indignes de prêcher l'Évangile les plus savans hommes, qu'il y ait eu dans les Eglises Protestantes; parce qu'ils ont été dans des sentimens, qui ne sont pas conformes aux leurs? Donner cette Comédie à l'Eglise Romaine, sans en vouloir revenir, est assurément quelque chose qui ne fait point d'honneur à ceux, qui en sont cause; quand même ils auroient la Vérité de leur côté.

Pour ne parler, que de l'Ouvrage de Mr. Pfaff, I. il fait dans ce petit Ouvrage, avec beaucoup de sincérité & de retenue, l'Histoire de l'*Universalisme Hypothétique*, comme il l'appelle & des autres sentimens qui sont rejettés dans le *Consensus*. Il y a sujet d'être surpris de la peine, qu'il a prise d'étudier les matieres de Fait, dont-il s'agit, & desquelles il m'a paru mieux

instruit, que les parties même intéressées dans cette affaire. On lui doit être obligé d'avoir pris cette peine, en faveur de ceux, qui souhaitent d'en être éclaircis. II. Il donne l'Histoire de la manière dont le *Consensus* fut formé en suite, par des gens qui avoient conçu de l'éloignement pour les sentimens de trois Professeurs de l'Academie de *Saumur*; savoir, Mrs. *Amiraut*, *Cappel* & de la *Place*. III. Nôtre Auteur donne son jugement, sur les Articles du Formulaire; de l'équité duquel je ne vois pas que personne puisse douter; sans être aveuglé par l'esprit de discorde, qui assurément n'est pas celui de l'Evangile. IV. Mr. *Pfaff*, met ici le Formulaire, dont il s'agit, en toute son étendue. On en a aussi vu ici une Edition in 12. en François, avec de petites remarques, dont l'Auteur ne m'est pas connu.

Comme les affaires des Protestans prenoient un tour en Allemagne, qui faisoit craindre, que si les Lutheriens demeuroient séparés des Réformez; le Parti Romain n'attaquât les uns, ou les autres, & qu'après avoir ruiné une partie des Protestans, il ne vînt facilement à bout de l'autre; on a



parlé plus d'une fois de venir à une Réunion, & plusieurs Princes se sont joints ensemble, par leurs Députés à la Diète, pour y travailler. Leurs Majestés, le Roi de la Grande Bretagne, en qualité d'Electeur de Hano-ver, & le Roi de Prusse, en qualité d'Electeur de Brandenbourg, ont fait travailler à cela, avec beaucoup de zèle. Quelques uns des Lutheriens ont répondu qu'ils ne pouvoient croire que les Réformez souhaitassent sérieusement & de bonne foi une Réunion; puis qu'il y avoit entre eux des Formulaires, où leurs sentimens étoient si fort condamnés, qu'il paroïssoit qu'on regardoit, parmi eux, comme indignes de prêcher l'Evangile, ceux qui seroient du sentiment des Lutheriens, sur la prédestination & sur la Grace. Pendant qu'on est en une semblable opinion, il est inutile d'inviter les Lutheriens à se réunir. On cita là-dessus *le Consensus de Suisse*, & cela engagea les deux Rois, qu'on a nommez, à écrire, aux Cantons du Berne & de Zurich; pour leur représenter qu'il seroit à souhaiter que ce Formulaire, qui choquoit si fort les Lutheriens, fût supprimé. On voit ici une Lettre du Roi de Prusse.

Prusse aux Cantons de Berne & de Zurich, avec une réponse, par laquelle il paroît qu'ils ne veulent pas se relâcher de ce *Consensus*. Le Roi de la Grande Brétagne écrivit aussi une semblable Lettre, qui n'a pas produit plus d'effet. Les deux Rois sont revenus à la Charge, & l'on attend encore ce que ces Cantons résoudront là dessus. On voit ici quelques unes de ces Lettres, auxquelles on en a joint une beaucoup plus longue de Corps Evangelique à Ratisbonne du 6. de Mai, 1622.. Mais on n'apprend pas encore que les deux Cantons aient pris aucune résolution, conforme aux souhaits des Princes & Etats Evangeliques de l'Empire. Cependant si ces Puissances venoient à conclure une Réunion, sans attendre le consentement de ces deux Cantons Suisses, & sans s'adresser plus à eux, cela ne seroit nullement honorable aux Suisses. Quoi qu'il en soit, un si petit nombre de Théologiens Suisses ne doit pas retarder un Ouvrage si avantageux à tout le Parti Protestant; non plus que la fermeté mal-entendue de quelques Ecclesiastiques Luthériens. C'est le sentiment, comme il semble, de l'Auteur judicieux, dont

nous avons parlé dans l'Article IV de cette 2. Partie.

Comme l'Ouvrage précédent s'imprimoit, Mr. *Werenfels*, Professeur en Théologie à Bâle, assez connu par ses Ecrits, aussi sages & moderez, qu'ils sont judicieux & solides, communiqua au Libraire un Discours sur le *Zèle vrai & faux des Théologiens*, qu'il avoit fait à Bâle en MDCCXXII. Le Libraire jugea qu'il le pourroit placer à la fin de cet Ouvrage, sur le *Consensus Helvétique*, dans l'établissement duquel il s'est sans doute mêlé du Zèle Théologique, que l'on jugera bon, ou mauvais; suivant le sentiment auquel on se trouvera, touchant les doctrines, qu'il condamne, ou qu'il établit.

On fait qu'on se peut facilement tromper sur la nature du Zèle, dont on est possédé & qu'on s'y trompe en effet; puis qu'il y a une infinité de Controverses, dans lesquelles on parle avec beaucoup de chaleur. Il est bien assuré que ceux qui défendent une fausse doctrine, avec emportement, sont coupables d'un Zèle blâmable. Tout le monde en convient; mais il faut encore avouer que ceux qui défendent des sentimens véritables,

bles, qui ne font pas d'importance, en se fâchant contre ceux qui ne les reçoivent pas, comme s'ils s'opposoient à un Article de Foi; il faut avouer, dis-je, que ces gens-là se laissent emporter à un faux Zèle. Il se peut même faire que, d'un côté & d'autre, il se mêle dans les Contestations de ce Zèle amer; qui n'est propre qu'à nuire à la Verité, qui paroît alors soutenue des mêmes Armes que le Mensonge. Il faut donc bien étudier la nature du Zèle louable & celle du blâmable, pour ne s'y pas tromper.

Mr. *Werenfels*, nous donne ici le Caractere de l'un & de l'autre, qu'il ne sera pas mal d'exprimer aussi, en peu de mots.

I. Le vrai & le louable Zèle doit être fondé sur la connoissance. Il faut bien savoir ce que c'est, que le dogme que l'on attaque, & quelle est la doctrine que l'on soutient, avec chaleur. Il faut les avoir examinez, sans passion & sans esprit de parti. Si l'on commence par s'échauffer, pour ou contre quelque sentiment & que l'on cherche ensuite les moyens de justifier sa conduite; il est visible qu'on n'agit que par emportement.

Tel est le Zèle de ceux qui ne s'échauffent contre quelque pensée, qu'à cause des noms odieux qu'on lui donne ; comme d'innovation, d'hétérodoxie, d'hérésie, de fanatisme, d'Anabaptisme, d'Arminianisme, de Pélagianisme, de Socinianisme, &c. Les noms ne changent pas la nature des choses, & tout ce qu'on a nommé, de noms odieux, n'a pas toujours été digne de haine. Il n'y a guere de noms infamans, que les Juifs & les Payens n'aient donné à la Religion Chrétienne, & dont de véritables Hérétiques n'aient noirci la plus saine doctrine.

C'est un faux Zèle, que de s'échauffer contre des mots, que l'on n'entend pas bien ; de disputer avec ardeur sur des choses obscures, & que ni la Raison, ni la Révélation ne nous ont point fait conoître clairement ; de parler contre des sentiments, que l'on n'entend point, ce qui fait qu'au lieu d'attaquer le Mensonge, on attaque souvent la Vérité. Il n'y a que peu de gens, qui ne puissent donner des exemples de cette Chaleur aveugle. C'est encore un faux Zèle, que de s'échauffer contre une erreur, sans proportionner ce que l'on dit, ou que l'on



l'on fait avec l'empotence de la chose dont il s'agit. Une opinion mal fondée, mais qui n'a point de fâcheuse suite, ne doit point être traitée comme une erreur, qui renverse les fondemens de la Religion; faute dans laquelle tombent ceux, qui n'ont pas pénétré la nature de la Religion Chrétienne, & qui s'en rapportent aux Systemes, qu'on leur a enseignez; sans être versez dans la connoissance des Controverses Anciennes & Modernes.

II. La seconde chose, que l'on demande dans le Zèle d'un Théologien, & qui est la principale; c'est que ce soit véritablement un *Zèle de Dieu*, ou *de la Maison de Dieu*, comme l'Écriture s'explique ailleurs; c'est-à-dire, que ce Zèle se propose, pour son seul but, la Gloire de Dieu, & qu'il naisse uniquement de l'amour de Dieu. Un homme, qui est véritablement possédé de ce Zèle, ne demande autre chose, si ce n'est que *le nom de Dieu soit sanctifié*, & que *son Règne s'établisse par toute la Terre*; en sorte que ce qui y est soit soumis à sa volonté, comme tout ce qui est au Ciel. Pour cela, ceux, qui sont en cette disposition, ne pensent & ne disent rien de Dieu, qui soit indigne de lui.

Mais

Mais on s'y peut néanmoins facilement tromper, en prenant, pour un Zèle véritable, l'amour, que l'on a pour ses propres opinions, que l'on soutient toujours avec beaucoup d'ardeur. On défend sa propre autorité & sa propre réputation, qui sont liées à de certains sentimens, à de certaines manieres de parler, à des revenus, à des commoditez de la vie, & aux avantages, que l'on a; dans la Secte, où l'on se trouve. C'est un pur amour propre, qui fait que l'on demeure attaché à tout cela, & qui est soutenu par un esprit de parti, & par un attachement aux emplois que l'on a, aux opinions de ses Peres, de ses Prédecesseurs, de sa Patrie, à des découvertes que l'on croit avoir faites, & à un savoir, que l'on a souvent aquis avec une grande peine. On s'aime soi-même, & non la Verité, lors qu'on cherche à gagner de l'honneur dans le Parti, où l'on est, de s'attirer des Disciples, de plaire à la Multitude & aux Personnes puissantes; & c'est ce qu'on voit dans les Théologiens, aussi bien qu'en ceux qui font profession des autres Sciences. Le feu de ce zèle est un feu étranger, que l'on porte dans le Sanctuai-

vaire, au lieu de celui qui est descendu du Ciel, & qui est le seul qui soit agreable à Dieu.

Mais on demande ici, quel moyen il y a de distinguer ce faux Zèle, de celui qui vient du Ciel; puis qu'on n'a pas le talent de pénétrer les secrets des cœurs, & que les Zèlez, dont il s'agit, protestent qu'ils ne cherchent que la Gloire de Dieu. Mais, sans avoir le don de connoître les cœurs, on peut pénétrer les motifs de ce Zèle, par des marques exterieures, qui ne peuvent guère tromper. C'est entre autres choses, lors que cette ardeur, dont on se fait tant d'honneur, ne regarde que des opinions. L'amour de Dieu n'enflamme pas seulement les hommes, pour l'Orthodoxie; il éteint aussi en nous l'amour du monde, de la gloire, des honneurs, des richesses, des plaisirs, des commoditez de la vie; il produit, en un mot, toutes les Vertus Chrétiennes, dans les cœurs; car ceux, qui aiment Dieu, observent tous ses Commandemens. Il faut donc prendre garde si ces autres Zèlez ont les autres Vertus Chrétiennes, avec l'amour de l'Orthodoxie; car sans elles, l'attachement à des senti-  
,, mens,

mens, dont on se fait honneur, n'est autre chose que l'Eprit de parti. Si l'on n'a du zèle que contre quelques opinions nouvelles, ou contraires à celles, qui sont reçues dans le lieu, où l'on est; que l'on ne trouve pas mauvais que l'on croye que cette ardeur, qu'on témoigne contre des opinions, vient d'une toute autre source, que de l'Amour Divin. En un mot, si l'on a le Zèle de Dieu, on n'aura pas seulement de l'aversion pour les opinions, qui sont mauvaises; mais bien plus encore pour les vices & les mauvaises actions, qui sont bien plus odieuses devant Dieu, que des erreurs, qui sont souvent involontaires, & des effets de la faiblesse de l'homme, plutôt que de leur malice.

„ Enfin, dit très bien notre Au-  
 „ teur, si vous avez de l'aversion,  
 „ pour de mauvaises opinions, par un  
 „ véritable Zèle de Dieu, vous en  
 „ aurez plus ou moins d'aversion, se-  
 „ lon qu'elles sont plus ou moins con-  
 „ traire à la Gloire de Dieu. Vous  
 „ ne vous échauferez pas principale-  
 „ ment, lors que vous entendrez  
 „ dire, qu'il y a des gens, qui sou-  
 „ tiennent des opinions contraires à  
 „ celles

„ celles que vous avez apprises, que  
„ vous avez enseignées & qu'il est de  
„ vôtre intérêt de soutenir; de peur  
„ qu'on ne vous méprise, pour avoir  
„ enseigné des opinions déraisonna-  
„ bles. Vous prendrez feu, lorsque  
„ vous entendrez dire que la Foi,  
„ qui est commune à tous les verita-  
„ bles Chrétiens, est éteinte dans les  
„ cœurs de ceux, qui prennent ce  
„ nom; que les fruits de cette Foi,  
„ qui l'accompagnent nécessairement,  
„ ne paroissent nulle part, & que la  
„ charité s'est entièrement refroidie.  
„ Vous vous émouvrez, non lors-  
„ que vous entendrez dire, qu'on ne  
„ fait pas grand cas de vos opinions,  
„ desquelles beaucoup de véritables  
„ Chrétiens se sont souvent éloignés;  
„ mais lors qu'on vous dira qu'on é-  
„ branle les fondemens de nôtre très-  
„ sainte Religion, que l'Incredulité  
„ & l'Athéisme s'augmentent, que  
„ l'on doute de la Providence de  
„ Dieu, de l'Immortalité de l'Ame,  
„ de la Résurrection des Morts, du  
„ Jugement dernier, du Bonheur &  
„ des Peines, qui doivent le suivre;  
„ qu'enfin on répand par tout des o-  
„ pinions impies, injurieuses à Dieu  
„ & à Jesus-Christ: si vous êtes en-  
„ „ flammé



„ flammé du Zèle de Dieu , cela  
 „ vous paroîtra intolérable ; vous fen-  
 „ tirez votre cœur bruler , en vous-  
 „ mêmes ; vous en ressentirez de l'af-  
 „ fliction & du tourment , dans votre  
 „ esprit. Vous ne pourrez vous em-  
 „ pêcher d'en répandre des larmes.  
 „ Vous conviendrez qu'il faut , avant  
 „ toutes choses , s'opposer à ce mal ;  
 „ que tous les Théologiens & tous  
 „ les Chrétiens doivent se joindre ,  
 „ pour en arrêter le cours. Si ce  
 „ Zèle vous anime , vous trouverez  
 „ que c'est un petit inconvénient &  
 „ même très-petit ; qu'il y ait des  
 „ gens , qui , sur des points , sur les-  
 „ quels les Chrétiens n'ont jamais é-  
 „ té d'accord , ne peuvent pas se con-  
 „ former aux Formulaires de vos Pe-  
 „ res , ni enseigner ce que vous en  
 „ avez appris. Vous serez bien plus  
 „ affligé de voir , qu'il y ait tant de  
 „ gens , qui ne croient pas le Sym-  
 „ bole des Apôtres & qui n'en ad-  
 „ mettent pas même un seul Arti-  
 „ cle.

III. Le troisième caractère du vrai  
 Zèle , c'est d'être accompagné de l'a-  
 mour du prochain. Cet amour nous  
 remplit de pitié pour ceux , qui sont  
 dans l'erreur & s'augmente d'autant  
 plus,

plus, que l'erreur est grande. Il produit aussi le même effet en nous, à l'égard de ceux qui s'abandonnent aux Vices; qui sont bien plus dangereux que les Erreurs, dont une bonne partie ne regarde que des Dogmes spéculatifs. L'Écriture n'exclut nulle part du Royaume des Cieux les Novateurs & les Héterodoxes, ou les Héretiques, quelques noms odieux que nous leur donnions, en termes si clairs & si forts, que ceux qui s'abandonnent aux Vices & aux Péchez; qu'il seroit bien à souhaiter qu'on ne vît pas en des gens, qui croient être parvenus au faite de l'Orthodoxie.

IV. Le Zèle d'un Théologien doit toujours être accompagné de la Justice & de l'Équité; en sorte qu'il ne tâche de parvenir au but, qu'il se propose de ramener les Héterodoxes de l'Erreur, que par des voyes justes & légitimes; car enfin il vaut mieux patienter à l'égard de ceux qui errent, quels qu'ils soient, que d'employer contre eux l'Artifice & la Violence; qui ne damnent pas moins que l'Erreur, quelle qu'elle soit. Il faut prendre garde qu'on ne se damne, en voulant sauver les autres, par des moyens illicites.

V. En-

V. Enfin le vrai Zèle est accompagné de patience , témoin S. Paul , qui dit à Timothée ( 2. Ep. II. 24. & suiv. ) *qu'il ne faut pas que le Serviteur du Seigneur s'arrête à contester , mais qu'il soit doux , disposé à instruire , patient dans le mal & qu'il enseigne avec douceur , ceux qui lui sont opposez ; pour voir si Dieu ne leur donnera point la repentance , pour venir à connoître la Verité , & s'ils ne reviendront point à eux-mêmes.* Le Zèle mal-entendu rend inquiets & impatiens des hommes d'ailleurs assez reglez ; de maniere que lors qu'ils voyent que les premiers moyens qu'ils ont employez , pour ramener des gens , qu'ils jugent être dans l'Erreur , ils desespèrent d'en venir à bout & employent des voyes violentes , & peu conformes à la Charité Chrétienne. Cette impatience & cette rigueur ne viennent pas d'enhaut , mais de la chair ; qui s'irrite & s'échauffe , lors qu'elle ne vient pas assez promptement à bout de ce qu'elle souhaite. Il se mêle encore à cela un manquement de confiance dans la Puissance & dans la Sageffe de Dieu ; comme s'il n'étoit pas assez puissant pour guérir ces gens-là , & s'il les laissoit trop long-  
tems

tems dans l'Impénitence; sans penser que la vraie répentance ne peut être l'effet que des moyens Evangeliques, & du secours de Dieu, qui ne se sert point de manieres violentes. Il entre souvent, dans ce Zèle, beaucoup d'orgueil; on se choque qu'un autre homme, que l'on regarde comme inferieur à soi, ait résisté si long-tems, à ce que l'on exige de lui. C'est l'orgueil qui aveugle le Zèle, qui l'aigrit, qui lui donne d'abord de l'impatience, de la dureté, & de l'inhumanité, & enfin de la violence & de la cruauté. On ne veut pas avoir le démentir de ce que l'on a entrepris, & l'on est encore plus irrité de ce que ceux, que l'on veut ramener, osent s'opposer aux sentimens, dont on fait profession, quels qu'ils soient, que de ce que ces gens-là s'éloignent de la Verité. Cette sorte de zèles, devroient tourner leur Zèle contre leurs propres Vices, & tâcher de se rendre humbles, en reconnoissant leurs propres défauts; qui sont bien plus insupportables, que des opinions erronées, mais qui laissent les fondemens du Christianisme, dans leur entier.

En voilà assez sur une *Dissertation*  
qui

qui est très courte, & que l'on doit lire & méditer en elle-même. La solidité & l'importance de la matière, dans les conjonctures présentes, a fait que je m'y suis plus arrêté, que je n'aurois fait sur tout autre sujet.

II. *Nova Editio Actorum Publicorum CONSTITUTIONIS UNIGENITUS à CLEMENTE XI. nupero Pontifice Romano, contra PASHASIVM QUESNELLUM, condita, usque ad Declarationem Regiam, quæ silentium disceptantibus imposuit; cui accessit instrumentum illud novius, quo CARDINALIS NOALLIVS cum Episcopis Gallicanis Constitutionem Unigenitus suis dilucidatam explicationibus accepit. Collegit omnia atque Dissertatione Preliminari, quâ Historia Constitutionis enarratur, illustravit CHRISTOPH. MATTH. PFAFFIVS S. T. D. &c. A Tubingue en MDCCXXIII. in 4. pag. 734. avec les Préfaces & l'Index.*

**L**A BULLE de *Clement XI.* qui commence par le mot *Unigenitus*, & qui parut l'an MDCCXIII. a tant fait de bruit en France & ailleurs;



leurs ; & pourroit en faire si peu , à l'avenir , par la suppression des piéces , que cette querelle a fait naître ; qu'on a sujet de savoir bon gré à ceux qui ont fait en sorte qu'elles ne périront pas facilement , parmi les Protestans. Il n'y a guere eu de contestations , entre le Pape & l'Eglise Gallicane , qui aient été poussées si loin , que celle-ci ; & qui fassent mieux connoître , par quels principes on se conduit , de part & d'autre.

Il y a ici quarante huit piéces diverses , qui ont été publiées à l'occasion de la Bulle , dont on a parlé , & qui sont les principaux Actes Publics , qui ont été faits dans cette Controverse. Mr. *Psaff* a mis , à la tête , une Histoire abrégée de ce qui s'est passé de plus considerable dans cette affaire ; où l'on voit les occasions de chacune des piéces , que l'on trouve ici.

On sait que le feu P. *Quesnel* avoit publié un Nouveau Testament en François , fait sur la Vulgate , avec quelques *Réflexions Morales* , qui prises en général , & dans un sens favorable , ne pouvoient guere être censurées. Mais elles étoient d'un homme , qui passoit pour *Janseniste* , &

qui l'étoit en effet. L'on se persuada que , dans ces Réflexions Morales il y avoit bien des choses qui regardoient le Jansenisme , & la conduite de la Cour de Rome. Cependant ce livre ne laissa pas de se vendre , & de se lire , pendant plusieurs années , sans que personne s'emût extraordinairement pour cela. L'Evêque de Châlon , qui a été depuis Archevêque de Paris & Cardinal , permit en MDCXCV. que l'on publiât à la tête de ce Nouveau Testament un Mandement , par lequel il en recommandoit la lecture à ceux de son Diocèse. On s'en plaignit & il le fit revoir & corriger de nouveau , comme on le peut voir , dans la Lettre du P. Quesnel , qui est la I. Piece de ce Volume. Il sembloit que ces Réflexions devoient demeurer en repos , étant approuvées & corrigées de la sorte. Mais la haine que le Parti Moliniste avoit pour leur Auteur , Janseniste déclaré , fit que malgré cela on entreprit de les faire censurer à Rome.

Le Pape *Clement XI.* les fit examiner à Rome en MDCCXII. & les condamna l'année suivante , par la Bulle *Unigenitus* , à l'occasion de laquelle il s'est tant fait d'Ecrits , pour & contre.

Il semble , politiquement parlant , que la Cour de Rome ne devoit jamais s'être mêlée des Controverses , qui étoient entre les Jansenistes & les Molinistes ; puis que l'un & l'autre parti reconnoissoit son autorité , & que personne d'entre eux n'écrivoit contre. Les Jansenistes , si l'on y prend garde , ont toujours été prêts à élever l'autorité du Pape jusqu'aux nuës , lors que les Papes ont été pour eux. C'est ce qu'on vit , du tems d'*Innocent XI.* qui condamna quelques Propositions de la Morale des Molinistes. Mais lors que les Molinistes se sont emparez de l'esprit des Papes , les Jansenistes ont écrit contre ces derniers ; & il a paru , depuis *Alexandre VII.* des milliers de petits Livres contre l'autorité du Pape , auxquels on n'auroit jamais pensé , si les Papes étoient demeurez neutres.

On s'imaginera peut-être , que la Cour de Rome est Moliniste , par Religion ; mais ceux , qui l'ont vuë & qui ont examiné sa conduite , assurent que la Théologie n'a point de part à sa conduite. Le même Pape *Clement XI.* maltraita infiniment *Mr. de Fenelon* , Archevêque de Cambrai , à l'occasion de son livre de l'*Amour*

*Divin*, quoi qu'il fût Moliniste, seulement pour avoir le plaisir de juger, en premier ressort, de la cause d'un Evêque Ultramontain; d'autant plus qu'un exemple ou deux font une Loi.

Il en a été, comme on dit, de même, dans l'affaire du livre du P. *Quesnel*, approuvé par un Archevêque François; parce qu'il augmentoit son autorité, en jugeant d'une chose, qui auroit dû être jugée en France, avant qu'elle fût portée à Rome.

Au reste, je ne m'arrêterai pas à faire l'Histoire de ce démêlé. Tous ceux, qui ont été tant soit peu curieux, de ce qui s'est passé en France, depuis dix ans, en sont assez informez. En tout cas, il y a qu'à lire les Picces, que l'on a rassemblées dans ce Volume.

## ARTICLE IX.

SERMONS *sur la Résurrection de Jesus-Christ, sur le secours du St. Esprit & sur les devoirs de la Jeunesse*, par J. P. DE CROUSAZ, Professeur en Philosophie & en Mathématique, dans l'Académie de Lausanne. Tome II. in 12. pagg.



*Ancienne & Moderne.* 457  
pagg. 351. A Amsterdam chez Uyt-  
wert.

**N**OUS avons parlé de la I. Par-  
tie des Sermons de Mr de *Crou-*  
*saz*, au Tome XVI. de cette Biblio-  
theque A. & M. pag. 224. Cette  
II. Partie est aussi composée de six  
Sermons; dont le premier renferme  
les preuves de la Résurrection de  
Jesus-Christ. Quoique l'on ne puis-  
se presque rien dire de nouveau là-des-  
sus, après ce que tant d'habiles gens  
en ont publié; cette vérité est de si  
grande importance, qu'on n'en sau-  
roit trop répéter les preuves; quand  
même on ne leur donneroit pas un  
tour original, comme fait Mr. de  
*Croufaz*.

Les trois Sermons suivans sont  
pour justifier les Apôtres, contre de  
certaines gens, qui les représen-  
tent, mal à propos, comme enne-  
mis de la Raison. Le S. Esprit ne  
l'a nullement éteinte en eux, au con-  
traire il l'a perfectionnée, comme  
l'Auteur le fait voir. Il montre aussi  
que les premiers Chrétiens n'étoient  
nullement des Enthoufiastes, comme  
certaines gens se l'imaginent mal à  
propos. Il traite en suite, dans son V.



Sermon des effets que le S. Esprit produit sur les Fidèles, en les rendant attentifs aux choses spirituelles, en leur donnant du goût pour ces objets, soit médiatement, soit immédiatement ; ce qui est tout à fait nécessaire pour la perseverance. Il rend l'esprit plus juste, & les raisonnemens plus solides, & l'on en voit les suites, dans toute la vie de ceux, que Dieu a ainsi éclairez. On verra par-là que l'Auteur est fort éloigné de mettre en opposition le S. Esprit & le Bon-sens, & de faire consister la conversion de l'homme dans une espece de trouble de cerveau ; comme le faisoient les habitans des Deserts de l'Asie & de l'Afrique, dont on a tant vanté la sainteté destituée de Raison. Enfin dans le dernier Sermon, l'Auteur montre qu'on doit s'attacher à la pieté, dès la Jeunesse, & ne pas différer à un âge, auquel on ne parviendra peut-être jamais, ou auquel on ne sera plus en état de corriger de vieilles habitudes & de mauvaises coutumes des gens du Monde.

# I N D E X

*Des Principales Matières dont il  
est parlé dans le*

TOME XIX.

DE LA

BIBLIOTHEQUE

ANCIENNE ET MODERNE.

A

**A** *Bbot* (George) Archevêque de  
Cantorberi. 42

*Agnel* Historien. 419

Ambassadeurs, leur Juge competent.

221. & suiv.

*Antiochus* Roi de Comagene descendu  
des Rois de Syrie. 410

*Aristote* ses Ecrits cachez. 409

*Arnobé*, mal omis par *Oudin*, entre  
les Auteurs Ecclesiastiques. 395.

ses sentimens scandaleux traitez  
trop doucement par *Mr. Cave*. 395

V 4

Ba-

# X I N D E X.

## B

- Bacon** (*François*) Vicomte de *Verulam*, déposé de sa charge de Chancelier. 31. pourquoi il a composé la vie d'*Henri VII.* 96
- Bajazet**, sa guerre avec *Tamerlan.* 181. & suiv.
- Bajazet** attaqué & défait par *Timour Beg.* 191. & suiv.
- Balbec** Ville de la *Libanesie*, ses antiquitez. 293. & suiv. 311
- Barnabé**, remarques sur son Epître. 368. & suiv.
- Bernard** (*Edouard*) Auteur de petites remarques sur l'Epître de *S. Clement*, où il soutient, qu'on y a ajouté. 22
- Boheme**, troubles de ce pais-là. 10. 12.
- Buchanan** (*George*) la meilleure Edition de ses œuvres, & ce qu'elle contient 238. & suiv. sa Paraphrase sur *Ps. VIII. 6.* 241. ses Tragedies. 242. ses livres de la *Sphere.* 243. son *Franciscain.* *Ibid.* ses *Fratres Fraterrimi.* 244. 263. attaché au Comte de *Murray* 248. son Histoire condamnée par *Jacques VI.* 251. endroit de sa Dédicace expliqué & corrigé 252
- Bu.

## I N D E X.

- Buckingham* favori de *Jaques I.* Roi de la Grande Bratagne son avancement. 8. tyrannise le Roi. 73  
*Buxtorf* (*Jean*) s'étoit trompé sur le mot *Chozar*. 110

### C

- C** *Almet* (le P. *Augustin*) cherche querelle à l'Auteur de la Biblioth. A. & M. 106. & suiv. 130. 135  
*Calvin* (*Jean*) quelques unes de ses Lettres. 226. les faux noms qu'il prenoit. 231  
*Cathecismes*, remarques sur cette matiere. 284  
*Cedres du Liban*, remarques sur ces Arbres. 288. & suiv.  
*Charles*, Prince de Galles, Fils de *Jaques I.* Roi de la G. B. la négociation, pour le marier avec l'Infante. 9. & suiv 24. & suiv.  
*Châtenil* (*Galaup* de) Solitaire du Mont Liban. 321  
*Chinois* conquis par les *Tartares*. 206. & suiv.  
*Chozri*, quel livre c'est 111  
*Chozar* Ville de la Bactriane. 110  
*Clement* Romain, sa lettre a été grossie par les Libraires Anciens. 382  
V. 5. Cle-

## I N D E X.

- Clement* Romain, remarques sur ses  
Oeuvres, vrayes, ou fausses 378.  
    & suiv.
- Consensus Helvétique* rend la réu-  
nion des Protestans impraticable.  
    438.
- Constantin*, qu'on ne peut pas dou-  
ter qu'il n'ait été Chrétien. 362  
    & suiv.
- Constitution *Unigenitus*, de *Clement*  
XI. son origine & l'histoire des  
troubles, qu'elle a causez. 452.  
    & suiv.
- Controverses, leur sort, selon la  
capacité de ceux qui y ont part.  
    277
- Cornelius Nepos*, son éloge. 432
- Corruptions des Auteurs Ecclesiasti-  
ques Anciens, sont venues tant  
des Orthodoxes, que des Héreti-  
ques. 390
- Cyrille* de Jerusalem; Critique d'un  
endroit de ce Pere, sur l'Eucha-  
ristie. 271. & suiv.

## D

- D** *Fistes*, si les Princes de l'Asie  
le sont. 201. & suiv.
- Delos*, que le commerce étoit grand  
en cette île. 406  
    De



# I N D E X.

*De Dominis* (*Marc. Ant.*) vient en  
Angleterre. 2

## E

**E**criture Sainte, regles pour l'ex-  
pliquer. 120. & *suiv.* ce qu'il  
faut faire, pour y réussir 121.  
& *suiv.*

*Eden*, contrée de la *Libaneste*. 313.  
& *suiv.*

*Egypte*, le nombre de ses Villes.  
408

*Elymais*, nom d'un país, dans la  
haute Asie, & non d'une Ville.

*Entrope*, jugement sur cet Auteur.  
405  
432

## F

**F***Rideric*, Electeur Palatin accep-  
te la Couronne de Boheme. 15.  
chassé de ce país-là. 23. & *suiv.*  
mauvais état de ses affaires. 33. 46.

## G

**G***Engbiscan*, Empereur des Tar-  
tars, Deïste. 197. & *suiv.*

*Grotius*, maltraité par le P. *Calmet*,  
défendu. 132.

# I N D E X.

## H

**H**ebreux , leur Poësie. 140. & suiv.

*Heliopolis* , antiquitez remarquables de cette Ville 293. & suiv. Château de cette Ville. 295. peut-être une espece de Mausolée. 301. Temple admirable que l'on y voit. 304. & suiv.

*Hierapolis* , où étoit le Temple de la Déesse de Syrie. 401

*Histoire Mélée*. Nouvelle Edition de ce livre. 416. 418

## I

**I**Aques I. Roi d'Angleterre , son regne depuis l'an 1617. jusqu'à sa mort. 1. & suiv. Essaye en vain d'introduire l'Episcopat en Ecoffe. 3. permission qu'il donne de jouer & de se divertir le Dimanche S. *Buckingham* son favori 5. & suiv. dupé par la Cour d'Espagne. 11. & suiv. 19. & suiv. 32. 53. & suiv. ne veut pas que l'Electeur Palatin , son Gendre accepte la Couronne de Boheme, 13-15. demeure neutre dans cette affaire. 15. mauvais Politique. 21. 24. & suiv. tâche d'ob-

## I N D E X

- d'obtenir de l'argent pour faire la guerre, sans la vouloir faire 26. *Et suiv.* 32. son discours hautain au Parlement. 28. *Et suiv.* il le rassemble. 37. il censure la conduite du Roi. 38. lui présente une requête. 39. le Roi le casse. 40. il exige de l'argent du Peuple. 42. se fait moquer de lui. *Ib.* sa négociation à Brusselles. 47. *Et suiv.* dispense du Pape, pour le mariage de son fils. 49. Sacrifie la R. P. pour ce mariage. 50. laisse aller son fils en Espagne 54. *Et suiv.* la Négociation du mariage se rompt. 58. & *suiv.* est gouverné par *Bukingham* & son fils 64. *Et suiv.* autre Parlement. 71. *Et suiv.* le Roi fait négotier le mariage de son fils, avec *Henriette de France* 75. la mort. 81
- Jaques I.* cause des malheurs de son fils *Charles I.* 67. & *suiv.*
- S.** *Ignace*, Evêque d'Antioche, divers recueils de ses Epîtres. 384. que les sept publiées par *Vossius* & *Usserius* sont vraies. 385. *Et suiv.* varietez qu'il y a 388
- S.** *Ignace* que les Lettres qui portent son nom, & où il y a de l'Arianisme, ne sont pas de lui 389. *Et suiv.*

## I N D E X.

- S. Ignace**, pourquoi il a pressé si fort l'obeissance due aux Evêques 392
- S. Ignace**, son Martyre, avec de nouvelles notes. 383
- Images**, pourquoi l'opinion, qui établit leur culte, prévalut. 277
- Jornandes**, Historien 415. 418
- Jourdain**, Remarques sur les sources de ce fleuve. 315. & suiv. Comment on peut accorder ce que *Joseph* en dit, en divers endroits 316
- Italie**, Historiens de ce País là depuis l'an D. jusqu'à l'an MD. 415. & suiv.
- Judée**, Cartes de ce país-là, comment il les faut faire. 397
- Juifs** renouvellent leur Alliance avec les Romains, pour faciliter leur commerce. 404. & suiv.
- Junès**, Maronite, martyrizé par les Turcs. 322. & suiv.

## L

- Latin**, méthode de l'apprendre. 422. & suiv. si on le peut apprendre aujourd'hui par l'usage. 428
- Lettres**, d'où vient qu'après la mort d'*Alexandre*, elles languirent. 407

Li-

## I N D E X.

- Liban* , neiges de cette montagne. 293  
*Lidingthon* fatirisé par *Buchanan*. 260  
*Lombards* , Histoire de leurs Princes. 420  
*Luitprand* de Pavie , Historien. 416

### M

- M** *Ogol* , quelques particularitez de ce pais-là. 197. & suiv.

### O

- O** *Ronte* , cours de ce fleuve. 312

### P

- P** *Aul Diacre* , Historien. 416. 419  
*Persans* , si les sept Persans , qui chasserent les Mages , partagerent l'Empire. 408. & suiv.  
*Pompée* , si Dieu fut irrité contre lui , pour ce qu'il fit dans le Temple de Jerusalem. 410  
*Protestans* , pourquoi sortis de l'Eglise Romaine. 267  
*Protestans* , leur réunion , comment elle se peut faire 325. & suiv. qu'ils ont



## I N D E X.

ont besoin d'une tolerance mutuelle. 327. que la diversité des sentimens est souvent tolerable. 330. que telle est la diversité des sentimens des Protestans. 331. *Et suiv.* quelle est la disposition propre à la réünion. 337. le devoir des Princes, en cette occasion. 340. *Et suiv.* quels Conciles pourroient être utiles pour cela. 341. s'il faudroit faire une nouvelle Confession de Foi. 342. comment on peut admettre les Symboles. 344. comment on pourroit surmonter les contradictions. 348. Combien la réünion est nécessaire. 350. *Et suiv.* *Ptolomées*, leur suite n'est pas sans difficultez. 409.

## R

**R** *Awleigh* son voyage à la Guyana. 6. maltraité & fait mourir à son retour par Jaques I. en faveur des Espagnols. 7.  
 Réünion des Protestans, que l'opiniâtreté de quelques uns ne doit pas la retarder. 429.  
 Réünion des Protestans, comment elle se peut faire. 325. *Et suiv.*

Se-

# I N D E X

## S

- S** *Erapeion* à Babylone, ce que c'é-  
toit. 403
- Sarapis* ancienne Divinité d'Egypte,  
402. pourquoi ainsi nommée. *Ibid.*
- Serapis*, si ce Dieu fut introduit de  
Sinope en Egypte. 404. & *suiv.*
- Scherefeddin* Historien de *Timour Beg*.  
149. & *suiv.* 160. & *suiv.*
- Souverains, jusqu'où s'étend leur  
pouvoir. 208. & *suiv.*
- Syrie Creuse*, si c'est une vallée, qui  
aille du Nord au Sud. 287

## T

- T** *Artares* conquerans de la Chine.  
206. 210. leur Religion 212. &  
*suiv.*
- Timour Beg*, son Histoire. 147. &  
*suiv.* son portrait. 150. & *suiv.* ai-  
moit les Savans. 152. son entrepri-  
se sur les Indes. 171. sa cruauté  
177. sa guerre avec *Bajazet*. 180.  
& *suiv.*
- Sa lettre à *Bajazet*. 102. meurt. 194.  
sa Religion. 197. 201

*Va-*

# INDEX.

## V

**V** *Arier*, quand cela est louable. 269  
*Ufferius* défendu contre *Oudin*. 387

## Z

**Z** Ele vrai & faux, remarques sur  
cette matiere.  
*Zobar* contondu par P. *Calmet*, avec  
le *Chozri* 109. 113.

F I N.

*Du XIX. Tome de la Bibliotheque  
Ancienne & Moderne.*



